DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13401 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MARDI 1er MARS 1988

Le pari du président Diouf

Même s'il n'y avait guère de doute possible quant aux résultats, les élections présidentielle et législatives du dimanche 28 février au Sénégal n'étaient pas une simple formalité. Dans une Afrique où l'image du « chef » doit être forte et autoritaire, M. Abdou Diouf a pris un risque politique en acceptant la critique d'une opposition qui ne l'a pas ménagé. Il avait aussi à redouter des violences, car, malgré la vieille tradition démocratique du Sénégal, ses habitants pouvaient se laisser entraîner par des passions qu'attisait la présence d'un nombre inhabituel de candidats.

Le pari du chef de l'Etat sur la sagesse de ses concitoyens était d'autant plus risqué que la campagne a eu lieu dans un climat socio-économique assez pesant. Comme les autres pays africains de quelque poids, le Sénégal est engagé dans un programme d'austérité et de remise en ordre des entreprises publiques demandées par la Banque mondiale et le FMI pour le rééchelonnement de la dette. Le blocage des salaires des fonctionnaires, la perspective de nouveaux licenciements à l'occasion de certaines privatisations, la nécessaire adaptation des prix agricoles aux dures lois du marché, n'étaient pas de nature à faciliter la tâche d'un président sortant qui s'était interdit de faire des promesses trop difficiles à tenir.

M. Abdou Diouf a toujours joué de la bonne réputation de son régime, « vitrine de la démocratie en Afrique », pour obtenir de l'étranger les concours financiers dont il a besoin. Même les Américains se sont intéressés à un scrutin qui changeait des parodies en vogue dans les républiques bananières. En laissant s'exprimer ses adversaires avec une liberté jamais égalée dans le passé, le chef du Parti socialiste a renforcé le crédit international dont il entend se servir pour sortir son pays d'une relative misère.

L'entourage du président sénégalais dément les rumeurs selon lesquelles il aurait l'intention de briguer le poste de secrétaire général de l'ONU au terme de son second mandat. On fait valoir, à Dakar, qu'un ancien chef d'Etat ne peut, de par la nature de ses responsabilités passées, se porter candidat à une telle fonction, si prestigieuse soit-elle.

Quoi qu'il en soit, le successeur de M. Senghor compte bien tirer profit de son image de libéral pour faire entendre sa voix dans le concert des nations. Alors qu'il était président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, il fit, en octobre 1985, un voyage remarqué dans les pays voisins de l'Afrique du Sud, avant de dénoncer l'apartheid à la tribune des Nations unies. Conscient du rôle que peut jouer l'Afrique noire modérée dans l'évolution de l'attitude de l'Occident à l'égard de Pretoria, il n'a pas l'intention d'en rester là.

Il faudrait maintenant que l'opposition surmonte l'amertume d'une défaite qu'elle sera tentée d'attribuer à la fraude. Deux des candidats à l'élection présidentielle entendaient seulement profiter de la campagne pour s'exprimer. Un autre, M. Abdoulaye Wade, se posait en challenger crédible en raison de l'importance de son parti. Il appartient au pouvoir d'engager un véritable dialogue avec ses adversaires élus au Parlement, et ce n'est pas la partie la plus facile du pari sur la démocratie.

(Lire nos informations page 46.)



Le débat sur la modernisation des armes nucléaires de l'OTAN

Menaces sur le consensus entre l'Elysée et la majorité en matière de défense

A la veille du sommet de l'alliance atlantique, le mercredi 2 et le jeudi 3 mars à Bruxelles, des menaces pèsent sur le consensus entre l'Elysée et la majorité en matière de défense. M. Mitterrand a officialisé son hostilité à la modernisation des armes nucléaires à très courte portée de l'OTAN et à la doctrine de la riposte graduée, dans deux entretiens que publient, le lundi 29 février, « Ouest-France » et l'hebdomadaire américain « US News and World Report ». M. Chirac, qui se rendra à Bruxelles en compagnie du président de la République, tiendra une conférence de presse mardi sur la politique étrangère. M. Barre avait demandé, dès dimanche soir : « Est-ce que vous avez lu la presse étrangère, où on ne cesse d'opposer les positions du président et celles du premier ministre sur le sommet de l'OTAN ? Est-ce que vous croyez qu'un pays peut vivre longtemps dans une équivoque pareille ? »

Même si l'on connaissait depuis quelques mois la pensée de M. Mitterrand, les déclarations que vient de faire le président de la République constituent un véritable pavé dans la mare. Elles visent en premier lieu à réaffirmer haut et clair la prééminence du chef de l'Etat en matière de défense et de sécurité, ce qui n'a jamais été contesté par M. Chirac mais ce qui ne fera pas forcément plaisir au premier ministre, qui va accompagner M. Mitterrand à Bruxelles.

D'autant moins que quelques nuances existent, sur les sujets abordés, entre les deux hommes, même s'il est peu probable que M. Chirac se lance dans une polémique à ce sujet. Dès dimanche dernier, en tout cas, il a réuni les ministres intéressés par le sommet de Bruxelles – MM. Jean-Bernard Raimond, Edouard Balladur et André Giraud – pour définir *« la position du gouvernement »*. Tout en s'abstenant de commentaires officiels, on fait remarquer à Matignon que la prise de position de M. Mitterrand contre la modernisation des armes nucléaires de l'OTAN est quelque peu paradoxale dans la mesure où la France n'est pas concernée par cette décision. Elle a été prise en 1983, à Montebello, au Canada, par les seuls membres de l'organisation militaire intégrée.

Certains observateurs, proches de la majorité, font aussi remarquer que la condamnation de la riposte graduée par M. Mitterrand ne changera pas grand-chose à l'affaire, puisque la France a sa propre doctrine en la matière.

Les déclarations de M. Mitterrand, quoi qu'il en soit, s'inscrivent dans un paysage passablement flou à deux jours du sommet de Bruxelles.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

Un entretien avec M. Balladur

« Les parités du franc et des grandes monnaies européennes sont bonnes »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, passe en revue les problèmes d'actualité : OPA, crise de la Bourse, privatisations, situation du franc. Il revient sur son projet de réforme du système monétaire international.

« Les récentes OPA n'ont-elles pas mis en lumière la fragilité des noyaux durs, composés d'un grand nombre de sociétés ayant chacune une relativement faible participation ? Les différents membres composant les noyaux ne risquent-ils pas de s'opposer les uns les autres, comme on l'a vu récemment à l'occasion de l'OPA sur la Société générale de Belgique ?

– Ayant été critiqué comme je l'ai été pour avoir, lors des privatisations, constitué ces noyaux stables, je constate aujourd'hui que tout le monde en vient à l'idée qu'ils sont indispensables. Permettez-moi de me réjouir de cette conversion tardive.

» Pour les entreprises qui viennent d'être privatisées, l'on ne peut pas parler de fragilité, et cela pour deux raisons : la première est que les noyaux stables dont elles ont été pourvues étaient assez substantiels, de 20 à 30 % de leur capital ; la seconde est qu'à l'occasion de la baisse de la Bourse ces noyaux ont été plutôt renforcés.

» Mais il est vrai que, sauf pour les sociétés récemment privatisées, il n'existe pas pour les principaux actionnaires d'une société d'obligation de conserver pendant un certain temps leur participation.

» Deux préoccupations sont à prendre en considération. La première est de protéger la continuité des entreprises ainsi que les intérêts de leurs actionnaires et de leurs salariés. La seconde est de faire en sorte que les sociétés ne deviennent pas des vases clos, fermés à toute évolution, à toute alliance, à tout regroupement. Où est la bonne mesure entre ces exigences contradictoires ? Cela dépend évidemment des circonstances.

– Quelle est, à ce sujet, votre doctrine ?

– En cette matière comme en beaucoup d'autres, il faut se garder d'être doctrinaire. Je commencerai par vous dire qu'il serait dangereux que l'Etat s'érige en juge des bonnes et des mauvaises OPA. Dans tous les cas, le premier devoir de l'Etat est d'assurer la parfaite information des actionnaires, et donc la transparence des opérations visant à prendre le contrôle d'une entreprise sur le marché. Les autorités boursières doivent faire respecter les règles du marché, le principe étant qu'il ne doit pas y avoir d'OPA dans le vague et dans le flou.

» Mais je voudrais ajouter deux réflexions. Première réflexion : il faut bien se convaincre que le temps est passé où l'on pouvait, contre la volonté des salariés, procéder à des regroupements forcés. Le dialogue entre les actionnaires d'une entreprise, ses dirigeants et son personnel est d'une très grande importance. Cela est vrai à tout moment, mais cela s'applique aussi à ceux qui, de l'extérieur, aspirent à devenir actionnaires d'une entreprise.

» Deuxième réflexion – qui, elle, peut avoir un aspect juridique : la question de la réciprocité. C'est ainsi que l'on constate en Europe que, dans les pays de tradition germanique – Allemagne, Pays-Bas, Suisse, – les législations ou l'organisation du capital rendent difficiles les offres publiques d'achat. En revanche, en Angleterre, comme dans l'ensemble des pays anglo-saxons, le jeu est ouvert. La position de la France est intermédiaire. Sans doute faudra-t-il réfléchir à cette situation pour l'instauration du grand marché intérieur dans la Communauté.

Propos recueillis par
PAUL FABRA
et FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 2.)

La clôture des Jeux d'hiver

Les leçons de Calgary

CALGARY
de notre envoyé spécial

Rendez-vous à Albertville en 1992. Les XVe Jeux olympiques d'hiver de Calgary se sont achevés, dimanche 28 février. Au cours de la traditionnelle cérémonie de clôture – un western sur glace auquel ont participé les plus grands patineurs des dernières décennies – Ralph Klein, le maire de la principale ville de l'Alberta, a transmis le drapeau des Jeux d'Oslo – tradition qui a commencé en Norvège en 1952 – au maire d'Albertville, M. Henri Dujol. Dans quatre ans, la Tarentaise sera confrontée aux mêmes types de problèmes que ceux qu'a connus la cité pétrolière canadienne.

Calgary a passé seize jours que les « pétro-boys » ne sont pas près d'oublier. Pendant deux semaines cette ville indolente a subi le rythme trépidant des Jeux olympiques.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 17 et nos informations page 15.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Un entretien avec M. Edouard Balladur

(Suite de la première page.)

– Vous avez prétendu qu'une opération comme celle de la Générale de Belgique ne pourrait pas se produire en France. Que signifie ce nationalisme à propos d'offres d'achat venant de partenaires européens ?

– A nouveau, mon propos était de montrer le bien-fondé des noyaux stables... Nos concitoyens peuvent avoir le sentiment que les choses évoluent vite, peut-être même trop vite. Aussi, tantôt sommes-nous critiqués pour notre prétendu nationalisme, quand on ne favorise pas le regroupement de différentes entreprises sous l'égide étrangère ; tantôt, on nous accuse d'être trop libéraux.

» Le nombre extrêmement réduit d'opérations à l'occasion desquelles j'ai fait jouer la réglementation des investissements étrangers – en deux ans, moins d'une vingtaine de cas sur quatorze mille dossiers déposés dans mes services – m'autorise à dire que la France est une terre d'accueil des investissements étrangers et de récuser le reproche de nationalisme. Une de ces dernières opérations était la reprise de Martell par l'entreprise canadienne Seagram. En ce qui concerne les entreprises ressortissant à un Etat de la Communauté européenne, je n'ai, en principe, pas les moyens de m'opposer aux opérations qui sont le fait d'investisseurs véritablement communautaires, sauf lorsqu'elles concernent la défense nationale et la santé publique.

– Et la presse ?

– C'est un problème particulier, puisqu'il existe une loi spécifique sur cette profession qui limite la propriété étrangère.

– La réforme de la Bourse qui vient d'être promulguée a été conçue à un moment où le marché était en pleine euphorie. N'y a-t-il pas contradiction entre, d'une part, une politique de déréglementation financière et, d'autre part, le souci de défendre les intérêts d'un large actionnariat populaire ?

– L'actionnariat populaire est une conquête économique et sociale, dans la mesure où il doit conduire à une plus grande diffusion de la propriété et à une meilleure adhésion des citoyens à l'activité économique. Ma préoccupation est de définir avec plus de précision les obligations qui doivent s'imposer à tous les acteurs du marché financier. C'est ainsi que la réforme de la Bourse a accru les responsabilités et les pouvoirs des autorités boursières, notamment en matière de déontologie et de discipline du marché. Les pouvoirs de la COB ont été également renforcés.

» Je rappelle que la loi sur l'épargne a accru la transparence des opérations en abaissant les seuils à partir desquels la déclaration d'une participation dans une société devient obligatoire. Ces seuils sont maintenant de 5 %, 10 %, 20 %, 33 % et 50 %. Enfin, j'ai pris plusieurs initiatives pour faciliter l'exercice de leurs droits par les petits actionnaires, qu'il s'agisse du vote par correspondance, des possibilités d'action en justice ou de la diminution des droits de garde de leurs titres.

MATIF, privatisations et taux d'intérêt

– A la lumière de l'expérience récente, on peut se demander si certains des mécanismes introduits à Paris sous prétexte d'offrir de nouveaux instruments de couverture pour les risques ne poussent pas à la spéculation et à l'instabilité ?

– C'est effectivement un risque. C'est pourquoi j'ai demandé à M. Deguen de présider une commission qui doit mener une réflexion d'ensemble sur les nouveaux marchés, les nouveaux instruments et les modifications qu'il y aurait éventuellement lieu d'apporter aux règles actuelles. Elle me remettra son rapport d'ici quelques semaines. Mais soyons clairs, on ne peut protéger chacun contre tout et contre lui-même. Si certaines entreprises ont pu connaître des déboires sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), c'est peut-être qu'elles voulaient profiter de gains financiers à une période où l'on croyait que ce genre d'opérations permettait de gagner à tout coup.

– Existe-t-il, en dehors de la COGEMA, d'autres sociétés qui auraient essuyé de lourdes pertes et auraient été éventuellement victimes d'opérations frauduleuses ?

– J'ai demandé que les grandes entreprises du secteur public fassent procéder à des audits par des cabinets indépendants. Le résultat de ces travaux me sera remis d'ici à la fin du mois d'avril.

– Au cas où vous seriez à même de poursuivre votre politique après l'élection présidentielle, quelles seraient vos intentions en ce qui concerne le programme de privatisations ? Estimez-vous, notamment, comme particulièrement urgent la privatisation des grandes compagnies d'assurances ?

– Il s'agira alors pour nous, bien évidemment, d'achever en priorité le programme de cinq ans figurant dans la loi de privatisation de 1986. Vous savez que ce programme prévoit la privatisation de soixante-cinq entreprises publiques du secteur concurrentiel, dont près de la moitié ont d'ores et déjà, en moins de deux ans, été remises sur le marché.

» Je considère effectivement que la privatisation du secteur des assurances, dans la perspective de l'ouverture du grand marché intérieur européen en 1992, constituera pour nous une priorité. Ce ne sera pas la seule ; j'ai eu l'occasion de dire récemment que le fait, pour certaines banques régionales, de renouer avec leur actionnariat traditionnel local me semblait à la fois nécessaire et urgent.

» Puisque nous parlons de privatisations, permettez-moi de vous indiquer que, pour la première fois depuis le 28 octobre 1987, le cours moyen des actions de l'ensemble des sociétés privatisées a retrouvé le jeudi 25 février le prix moyen des offres publiques de vente. Personne ne peut savoir comment les cours évolueront à l'avenir mais cela montre que les épargnants ont eu raison de ne pas se laisser aller, contrairement à ce qui leur était parfois conseillé, à des ventes précipitées.

– La France reste aujourd'hui, malgré les deux ajustements monétaires auxquels le gouvernement Chirac a procédé depuis son arrivée au pouvoir en mars 1986, une zone de taux d'intérêt élevés. Peut-on espérer un abaissement significatif des taux dans un avenir proche ?

– Avant de répondre à la question sur les taux d'intérêt, je voudrais d'abord vous parler de la situation du franc. Permettez-moi de vous dire, à propos de la dévaluation du franc à laquelle nous avons dû procéder dans les quinze jours de la nomination du gouvernement, au début d'avril 1986, qu'il s'agit davantage de la quatrième dévaluation socialiste que d'une opération dont nous porterions la responsabilité. Il s'agissait de tirer les conséquences inéluctables de la gestion précédente.

» J'observe que, depuis avril 1986, la valeur du franc par rapport à l'ECU est demeurée stable, malgré la revalorisation du deutschemark depuis lors. Je constate aussi que le franc a parfaitement tenu sa parité au cours des derniers mois, et que le couple directeur franc-deutschemark a permis à l'ensemble monétaire européen de bien fonctionner. J'ajoute que nous avons déjà remboursé tous les concours utilisés en octobre et novembre 1987 pour apaiser les tensions qui s'étaient manifestées dans le SME.

» Personne ne conteste que notre gestion s'est rapprochée des critères européens et a même, sur certains points, fait mieux. Tel est le cas pour la lutte contre l'inflation, la réduction du déficit budgétaire et la maîtrise des coûts unitaires de production, qui augmentent désormais moins fortement en France qu'en Allemagne. Tous ces facteurs sont des facteurs positifs. Cela ne veut pas dire qu'il ne nous reste pas à fournir de grands efforts. Nous devons continuer à renforcer la compétitivité de notre économie pour relancer nos exportations, et donc l'activité et l'emploi.

» A cet égard, je voudrais remettre à leur place l'ironie, le scepticisme, les doutes qui ont accueilli l'intention exprimée par le gouvernement de faire de la France, d'ici à la fin du siècle, la puissance la plus dynamique en Europe. Je rappellerai simplement qu'en 1980 la balance des paiements française et la balance des paiements allemande étaient l'une et l'autre en déficit, celui-ci étant plus important pour l'Allemagne. Depuis lors, l'Allemagne a redressé sa situation et est aujourd'hui largement excédentaire, alors que la France accuse un léger déficit. Les efforts qu'ont faits les Allemands, nous pouvons nous aussi les accomplir. Aucune fatalité ne condamne la France à une balance commerciale déficitaire.

Parité du franc et indépendance de la Banque de France

– Revenons aux taux d'intérêt, si vous le voulez bien.

– Ma réponse est que plus le franc sera fort, plus on pourra baisser les taux d'intérêt. Mais les opérateurs ne se sont pas encore convaincus des réalités de la désinflation.

» Comparons les taux d'intérêt en France et à l'étranger. Nous constatons que les taux nominaux aussi bien à court terme qu'à long terme ne sont, en France, guère plus élevés qu'ils ne le sont aux Etats-Unis : 7,18 % pour le jour le jour, 9,12 % pour le taux obligataire à dix ans contre, respectivement, 6,62 % et 8,20 %. En revanche, les taux sont au Royaume-Uni, au Canada et en Italie plus hauts qu'en France. Ce n'est qu'en Allemagne et au Japon que, parmi les grands pays, on constate des taux nominaux nettement plus bas. Comme l'inflation est en France plus faible qu'elle ne l'est dans la plupart des autres pays – le chiffre de janvier le confirme encore, – les taux réels apparaissent aujourd'hui (taux nominaux moins taux d'inflation) un peu plus élevés chez nous qu'ils ne le sont dans certains autres grands pays industrialisés.

» Toute notre action consiste à persuader les marchés de la pérennité de notre volonté de défendre la parité du franc par un effort durable et volontaire d'assainissement financier et de lutte pour la compétitivité.

– Quand vous parlez du caractère durable de la parité du franc, cela signifie-t-il que vous estimez inutile une réévaluation du deutschemark ou de telle autre monnaie au sein du SME ?

– Je considère qu'actuellement les parités relatives du deutschemark, du franc et des autres grandes monnaies européennes sont bonnes, solides et qu'elles correspondent aux réalités économiques. J'exclus totalement qu'il soit nécessaire de procéder à un réajustement. Une telle opération serait contraire aux intérêts du pays, contraire à la stratégie de désinflation qui est la nôtre et ne serait pas justifiée : notre compétitivité monétaire à l'intérieur du système monétaire européen est bonne.

– Vous n'avez pas donné suite au projet qui faisait partie du programme initial du gouvernement de pourvoir la Banque de France d'un statut d'indépendance. Ce refus ne rend-il pas plus difficile la réalisation de la proposition que vous avez faite récemment de créer une banque centrale européenne ?

– Si l'on y regarde de près, on s'aperçoit qu'aujourd'hui l'indépendance quasi constitutionnelle dont jouit la Bundesbank est parfois présentée comme un obstacle à la création d'une banque centrale européenne. Autrement dit, plus une banque centrale serait autonome, plus elle répugnerait à la coopération européenne. N'y aurait-il pas aussi une contradiction à accorder à la Banque de France un statut d'indépendance apparemment plus grand qu'aujourd'hui et à remettre immédiatement en cause cette indépendance en plaçant notre institut d'émission sous la houlette d'un organisme européen ?

– Quels que soient leur mérite et leur caractère novateur, vos propositions dans ce domaine laissent un certain sentiment de malaise. Les Allemands considèrent l'indépendance de leur institut d'émission comme un des piliers de leur système économique et une raison primordiale de son succès. Dans la mesure où la politique française vise à consolider l'ancrage de la RFA dans l'ensemble occidental, ne convient-il pas de tenir compte de cet aspect des choses ?

– Il faut savoir ce que l'on veut ; si l'on est partisan de la coordination européenne, cela passe par la possibilité pour une instance européenne d'imposer certaines décisions aux banques centrales. Mais si l'on peut parler de succès monétaire pour la RFA, qu'en est-il du succès économique ? Le fond des choses est que l'Allemagne fédérale, à cause de sa faiblesse démographique, peut, du moins le croit-elle, se contenter d'une croissance faible. Nous avons besoin d'une croissance substantielle. C'est la raison pour laquelle, dans mes dernières propositions sur le renforcement du SME, j'ai insisté sur la nécessité pour les gouvernements d'arrêter en commun des objectifs de croissance et de ne pas hésiter à prendre les mesures nécessaires pour que ces objectifs soient atteints, lorsque telle ou telle politique paraît trop peu expansive.

Système monétaire et rôle de l'or

– Ce n'est pas seulement en Allemagne que la croissance est faible. En France, elle reste insuffisante pour résorber le chômage. Sommes-nous condamnés à cette situation ?

– Une grande partie des malheurs que nous connaissons depuis quinze ans tient au mauvais fonctionnement du système monétaire international. En particulier, l'Europe est victime de la revalorisation globale de ses monnaies vis-à-vis du dollar et des monnaies qui lui sont rattachées. C'est une entrave à ses exportations et donc à son activité économique. Il faut, bien entendu, renforcer le SME, étant donné que nous faisons plus de la moitié de nos échanges avec nos partenaires européens. Mais il faut aussi progresser dans la réforme du système monétaire internationale afin que les parités entre les grandes monnaies du monde ne soient pas constamment perturbées.

– Ce n'est pas d'aujourd'hui que la France réclame une remise en ordre dans ce domaine. Cependant la doctrine française, c'est le moins qu'on puisse dire, a quelque peu changé à travers les ans. C'est ainsi qu'en 1976 la France a souscrit à la réforme qui interdisait pour l'avenir toute définition de la valeur des monnaies en or, alors que le général de Gaulle plaidait en faveur d'un retour à l'étalon-or. A quelle école vous rattachez-vous ?

– Effectivement, les idées françaises ont quelque peu évolué. Je distinguerai deux périodes. La France, à la suite du général de Gaulle, s'est faite le champion d'un système monétaire objectif reposant sur un certain nombre d'idées simples : mécanismes automatiques pour le règlement des déficits, référence à un étalon commun des valeurs. Plus tard, la France a, comme les autres pays, subi les inconvénients des changes flottants et a proposé d'y remédier par une meilleure concertation internationale, telle que la surveillance des grandes économies à partir d'une batterie d'indicateurs économiques sur la base desquels les grands pays se fixent des objectifs communs et coordonnent leurs politiques.

» Pour ma part, je me sens beaucoup plus proche de la première « école française ». Certes, les accords du Louvre, qui ont en fait mis fin au système des changes flottants, étaient indispensables ; j'aurais mauvaise grâce à dire le contraire, puisque la France a joué un rôle déterminant dans leur conclusion. Mais sont-ils suffisants sur une longue période, et peut-on s'en remettre intégralement à une « gestion internationale » de la politique monétaire qui laisse à chaque pays la liberté de faire chez lui ce que bon lui semble ? C'est toute la question. Pour ma part, je crois que, pour rétablir l'équilibre du monde, lui faire retrouver le chemin de la croissance et régler les problèmes de l'endettement, un système monétaire international plus automatique et comportant des sanctions plus indépendantes de la volonté des Etats est indispensable. Je reconnais cependant que le choix d'un étalon de référence est complexe.

– Quelles sont, à votre avis, les décisions minimums que les grands pays devraient prendre dans les deux ans à venir pour remettre sur les rails un système monétaire digne de ce nom ? Au-delà de cette période en quelque sorte probatoire, pourriez-vous encore nous préciser comment vous envisagez la réintégration de l'or dans le circuit international ?

– Je n'ai pas voulu proposer un plan achevé de réforme du SMI. J'ai souhaité faire une proposition de méthode et évoquer les principales options qui s'offrent aux gouvernements en les classant par ordre de contrainte croissante sur les souverainetés nationales : amélioration des accords du Louvre ; création d'un système mondial inspiré du système monéaire européen ; choix d'un étalon de référence, qui pourrait être un panier des grandes monnaies auquel s'ajouterait l'or. Mais je n'ai pas voulu entrer dans le détail des multiples modalités techniques que l'on peut envisager.

» Mon sentiment est effectivement que l'or pourrait être l'un des éléments de définition d'un nouvel étalon objectif et stable. J'en veux pour preuve l'importance que continue de revêtir la détention de réserves d'or par les banques centrales. Mais je ne souhaite pas me prononcer plus avant sur les modalités exactes qui pourraient être retenues. J'ai suggéré que la communauté internationale confie à un petit groupe d'experts éminents le soin d'éclairer sa route. »

Propos recueillis par
PAUL FABRA
et FRANÇOIS SIMON

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

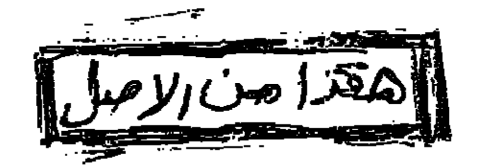
ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG-PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



URSS : le secrétaire général en première ligne

M. Gorbatchev sort pour l'instant grandi de l'épreuve arménienne mais va devoir prendre de délicates décisions

MOSCOU
de notre correspondant

Comment expliquer que sous toutes les latitudes et tous les régimes les grands mouvements collectifs retrouvent, comme instinctivement, les mêmes gestes, les mêmes rythmes, les mêmes sourires ? Ce « V » de la victoire qu'une semaine durant les manifestants d'Erevan ont dessiné à deux doigts, bras tendu dans le ciel d'Arménie, on aurait cru celui des Polonais.

Ces slogans rapides, claquants, repris à perte de vue, de banderole en banderole, on aurait cru ceux d'un mai *1968*, auquel ne manquaient pas même ces statues recouvertes de grappes humaines, le *« pas de provocation ! »* constamment repris au micro et la loghorrhée insomniaque qui suit les grands silences. Cette assurance, enfin, tranquille, débonnaire et heureuse, d'une foule qui paraît ne rien craindre, c'était celle des Portugais de la révolution des œillets.

Alors, quand on a vu ces quelques images discrètement tournées en noir et blanc jeudi dernier et diffusées depuis dimanche soir 28 février par la chaîne de télévision ABC, on comprend mieux encore que M. Gorbatchev se soit *résolu à monter en première ligne* dans la crise arménienne. Cela lui a fait prendre un risque : au pis, d'avoir à endosser un éventuel échec, au mieux de voir se tourner immédiatement vers lui l'armée de plaignants du continent soviétique. Mais il n'avait pas d'autre choix.

Contre une foule comme celle-ci, on ne fait pas tirer sans que les conséquences du bain de sang soient totalement imprévisibles — et cela d'autant plus qu'il ne s'agit pas de n'importe laquelle des nations de l'Union soviétique, mais de ces Arméniens qui partagent avec les juifs la chance d'être veillés par une diaspora attentive, solidaire et capable de se faire entendre aussi bien à Washington que dans toutes les grandes capitales européennes.

Face à cette foule ardente, totalement calme et déterminée, qui réclamait une *« session extraordinaire du Soviet suprême »*, criait que *« l'autodétermination n'est pas de l'extrémisme »* et proclamait avec autant d'espoir que de défi que *« le Karabakh teste la « perestroïka »*, il n'y avait qu'un seul dirigeant soviétique qui puisse tenter d'instaurer la confiance d'un dialogue.

C'était M. Gorbatchev pour la simple raison qu'il incarne une volonté de changement dont l'Arménie vient de prouver qu'elle est plus qu'amplement partagée par une population trop facilement décrite comme abêtie par soixante-dix ans de lendemains qui chantent et de présent qui pleure.

Non seulement le secrétaire général a donc fait lire aux Arméniens, le vendredi *26 février*, un conciliant appel à la raison (*le Monde* daté 28-29 février), mais il a également reçu le même jour au Kremlin deux grands noms de la culture arménienne, la poétesse Sylvia Kapoutikian et l'écrivain Zori Balayan, tout droit venus d'Erevan. Pendant plus d'une heure, le chef du puissant Parti communiste de l'Union soviétique s'est entretenu avec deux simples citoyens d'une des plus petites marches de son empire. Que leur a-t-il dit ?

CETTE FOIS, C'EST MOI QUI PRENDRAI LE REMÈDE...
DR GORB.
VIVE L'ARMÉNIE !
PANCHO

Rendez-vous dans un mois

Que le comité central avait en effet eu tort, mardi dernier, de qualifier d'*« extrémistes »* les manifestants d'Erevan et qu'il avait d'ailleurs retiré ce mot de son vocabulaire à lui ; qu'il était heureux qu'il ne se soit pas produit de violences et qu'aucune action illégale n'ait été commise ; qu'il comprenait que la dimension nationale était très importante pour un petit peuple ; qu'il connaissait bien les Arméniens, n'avait que sympathie pour eux et qu'il respectait leur diaspora, qui considère l'Arménie comme sa patrie, conserve des liens avec elle et qui vient de l'*« inonder »* lui-même de lettres et télégrammes.

Bref, que des choses aimables, mais accompagnées d'un long développement sur le fait que cette crise n'en constituait pas moins un coup de couteau dans le dos pour la « perestroïka » et que si la solution à trouver devrait être équitable, il faudrait un mois pour la définir. Respectés pour leur intégrité et leur talent, mais nullement militants de quoi que ce soit, encore moins partisans du tout ou rien, et reçus, qui plus est, trois heures durant par M. Iakovlev — l'homme le plus proche du secrétaire général au sein du bureau politique, — les deux écrivains ont parfaitement compris le message.

Zori Balayan, en début d'après-midi, devant ceux des manifestants qui ne s'étaient pas encore dispersés, puis Sylvia Kapoutikian, en fin de soirée à la télévision, ont donc tous deux appelé samedi à donner du temps à M. Gorbatchev, à reprendre le travail et à comprendre surtout que le secrétaire général n'est pas entouré que d'amis.

Entre ces deux interventions, le comité d'organisation (coiffé par sept personnalités arméniennes, dont le président de l'Académie des sciences) avait lancé un ordre de dispersion en bonne et due forme, mais suivi — l'histoire n'est pas finie — de la convocation pour le 26 mars d'un *« meeting national »* sur cette même place de l'Opéra à Erevan. Il s'agira bien sûr d'examiner *alors la solution* que le secrétaire général a promise pour dans un mois. Dimanche il n'y avait plus dans les rues d'Erevan que des groupes de discussion et non plus une mer humaine. Pour l'instant M. Gorbatchev sort vainqueur et grandi de l'épreuve puisqu'il a su démontrer du sang-froid, une autorité morale que ses pairs peuvent lui envier et une habileté politique à laquelle rien ne l'avait préparé dans les usages soviétiques. Toujours d'une discrétion brejnévienne sur ces « événements » d'Arménie, la presse soviétique n'y fait d'ailleurs allusion que pour souligner que l'intervention de M. Gorbatchev (toujours pas publiée en dehors d'Arménie) a rétabli le calme, que le travail (dont il n'avait jamais été dit qu'il ait été interrompu) a repris et qu'Arméniens et Azerbaïdjanais s'aiment comme jamais dans l'*« internationalisme socialiste »*.

Deux morts, une quinzaine de blessés

Cela en devient d'autant plus aberrant que les Soviétiques auraient en conséquence plutôt tendance à penser que c'est exactement l'inverse qui se passe, quand ce n'est pas précisément le cas. A court et moyen terme il est *en revanche vrai que rien* dans cette affaire n'est réelle vraiment rose pour M. Gorbatchev.

Premier problème. Il lui faut trouver en quatre semaines une solution à ce dossier du Karabakh alors même qu'accepter une modification de la carte soviétique ouvrirait la porte à d'innombrables revendications de ce type et que refuser le rattachement à l'Arménie de cette région d'Azerbaïdjan est devenu aujourd'hui plus difficile. Il y a eu les récentes exactions contre les habitants de la région (deux morts et une quinzaine de blessés, selon un responsable du quotidien d'Erevan *Komounisté*, il y a tout le poids de la discrimination qu'ont ressentie les Arméniens du Karabakh depuis leur rattachement à l'Azerbaïdjan en 1923. Il y a surtout la force du mouvement qui a éclaté soudain — après des mois et des mois de préparation et le basculement à la mi-février de la quasi-totalité des élus et des responsables du parti dans la région.

On peut imaginer des demi-solutions (évoquées, semble-t-il, par M. Gorbatchev devant ses deux interlocuteurs de vendredi), qui seraient la diffusion de la télévision arménienne dans la région, l'instauration de liens pédagogiques entre les écoles du Karabakh et d'Arménie et la restauration enfin des monuments arméniens dans la région autonome. Tout cela serait accueilli avec satisfaction, mais il est douteux que cela suffise.

Or, deuxième problème pour *M. Gorbatchev, la manifestation* de la semaine passée ne s'est pas dispersée sans rien laisser derrière elle. Une multitude de comités d'organisation locaux se sont créés à l'ombre du comité d'organisation central et ont couvert la République d'un réseau de petits soviets dans lesquels on retrouve, au demeurant, nombre de militants du parti et d'élus « officiels ». Le moins remarqué d'entre eux n'est évidemment pas celui des vétérans d'Afghanistan, qui menace de renvoyer médailles et livrets militaires à Moscou si le Karabakh ne redevient pas arménien.

Dense ou lâche (on l'ignore à Moscou), ce réseau existe et dote en République de l'URSS d'un embryon de représentation à l'égard de laquelle il va bien falloir prendre des décisions, qui, audacieuses ou classiques, seront de toute manière *coûteuses*.

Troisième problème : les événements arméniens, après la multiplication ces derniers mois de troubles ou incidents nationalistes, viennent rappeler à quel point il sera difficile de poursuivre la politique d'ouverture sans s'exposer à une explosion de revendications et d'initiatives. L'économie soviétique, la *perestroïka* et M. Gorbatchev ont besoin d'un peuple qui redevienne acteur du destin de l'empire russe, mais les acteurs ont pour inconvénient de ne pas seulement travailler, mais de parler aussi.

L'une des premières mesures prises la semaine dernière par le comité d'organisation d'Ereivan a été de mettre totalement à l'index la consommation d'alcool : du super-gorbatchévisme.

BERNARD GUETTA.



L'appel du catholicos au chef du Kremlin

Le catholicos Vasken Ier, chef spirituel de l'Arménie soviétique, avait adressé, dès le 25 février, à M. Gorbatchev un message dans lequel il écrivait notamment :

« Ces derniers jours, les citoyens de l'Arménie soviétique, avec à leur tête des savants, des académiciens, des écrivains, des artistes, des étudiants d'instituts, des travailleurs et des ouvriers, plus de 200 000 personnes, ont manifesté à Erevan en exigeant que le problème du rattachement du Haut-Kharabakh à l'Arménie trouve une solution légale, selon les prévisions de la Constitution de l'Union soviétique se rapportant à l'autodétermination [...].

» Nous recevons plusieurs lettres, télégrammes et appels téléphoniques, surtout de nos évêques et organisations religieuses et culturelles de l'étranger, qui, au nom de plus de 2 millions d'Arméniens de la diaspora, demandent notre entremise auprès des hautes autorités de l'Union soviétique afin qu'une solution équitable soit trouvée au problème du Kharabakh arménien [...].

» Nous sommes très inquiets de la situation de crise existante. Nous avons eu des informations qui relatent qu'il y a des victimes au Kharabakh et que des monuments religieux historiques ont été saccagés.

» Notre peuple et nous tous sommes toujours fidèles à la fraternité des nationalités de l'Union soviétique et sur la base de l'amitié inébranlable, historiquement prouvée à l'égard du peuple russe. Nous vous prions d'apporter votre aide pour parvenir à une décision juste [...]. »

● **PRECISION.** — Une ligne a malencontreusement disparu dans l'*article de Charles Urjewicz, Un* passé d'affrontements et de sang, à propos de la population du Karabakh (*le Monde* daté 28-29 février) : il fallait lire : le Karabakh est peuplé de 165 000 Arméniens et 59 000 musulmans en 1919.

De nouvelles révélations sur la chute de Béria

Malgré les difficultés actuelles de M. Gorbatchev, la recherche historique en URSS ne se heurte plus aux tabous d'autrefois. Le rapport plutôt « centriste » et prudent prononcé par M. Gorbatchev, le 2 novembre dernier, sur l'histoire du régime, n'a pas figé la situation ni arrêté les recherches des historiens, comme certains le craignaient, mais permis, au contraire, de nouvelles et intéressantes recherches. En témoignent non seulement la réhabilitation officielle de Boukharine, mais aussi les articles publiés par divers journaux depuis le début de cette année sur Lysenko, le charlatan de la génétique, sur Vychinski, le procureur des procès staliniens, plus récemment sur Béria, le dernier chef de la police politique stalinienne.

Sur ce dernier sujet, successivement la *Gazette littéraire*, la *Komsomolskaïa Pravda* et *Nedelia*, le supplément hebdomadaire des *Izvestia*, viennent de publier des témoignages nouveaux, notamment de M. Sergo Mikoyan, le fils du vétéran du Politburo des années 30 à 60, et de Fiodor Bourlatski, ancien collaborateur de Khrouchtchev.

Tout en confirmant que *l'ensemble* des successeurs de Staline, après la mort du dictateur en mars 1953, redoutaient de voir Béria s'emparer du pouvoir, ces témoins rapportent que tous tremblaient devant lui : Vorochilov, *qui craignait qu'une crise ne conduise à une guerre*, mais surtout Malenkov, qui, tout en ayant donné son accord pour poser le « cas Béria » à une réunion du Politburo à la fin de juin 1953, fut *incapable* d'ouvrir la bouche à cette séance. Ce fut Khrouchtchev qui prit la parole *sans y être convié*, dénonçant aussitôt *« l'activité fractionniste de l'agent impérialiste Béria »*. Ce dernier, raconta Khrouchtchev à Bourlatski, chercha aussitôt à s'emparer de sa serviette, qui contenait un revolver. Mais, ajouta-t-il, deux militaires, qui attendaient dans l'antichambre, entrèrent aussitôt pour le désarmer.

Mais les récits divergent sur l'identité et le rôle des militaires. *Selon M. Sergo Mikoyan*, il s'agissait d'une série de maréchaux et de généraux, qui emmenèrent le prisonnier en un lieu sûr de la garnison de Moscou. Selon *Nedelia*, l'un d'eux n'était autre que le maréchal Joukov, le vainqueur de Berlin. C'est dans sa voiture, ainsi que dans celle du maréchal Boulganine, ministre de la défense, que se cachèrent les membres du groupe chargé d'opérer l'arrestation, afin de déjouer la surveillance de la garde du Kremlin, contrôlée par Béria.

Quant au procès de l'ancien chef de la police, on savait déjà qu'il eut lieu du 18 au 23 décembre de la même année (ce fut *« trop rapide »*, dit aujourd'hui M. Mikoyan), mais il n'avait pas été dit à l'époque que Béria refusa de plaider coupable et qu'il fit même une grève de la faim pendant onze jours. A la fin, toutefois, le condamné « craque » : il demanda pardon à genoux devant le peloton d'exécution, que commandait le maréchal Batitski, futur commandant des forces aériennes.

M. T.

PORTUGAL

Les syndicats se mobilisent contre la libéralisation des modalités de licenciement

LISBONNE
de notre correspondant

L'Union générale des travailleurs (UGT), de tendance socialiste et social-démocrate, a *lancé un mot* d'ordre de grève générale pour le 28 mars. Cette décision, prise le vendredi 26 février, sera probablement soutenue par la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP), proche du Parti communiste, qui se réunira en séance plénière jeudi. Les deux grandes centrales syndicales entendent ainsi protester contre un projet de loi visant à libéraliser les modalités de licenciement, qu'ils considèrent comme *« une atteinte aux droits élémentaires des travailleurs »*.

Parmi les aspects les plus controversés de ce texte figure la possibilité donnée aux patrons de licencier un salarié jugé *« inadapté »* aux conditions de travail de l'entreprise. *« Il s'agit d'un principe totalement subjectif*, souligne l'UGT, *qui ouvre le chemin à l'arbitraire et place tous les Portugais dans la hantise du chômage. »*

Le projet prévoit, certes, le recours devant les tribunaux. Mais un jugement favorable au travailleur licencié n'entraînera pas pour autant la réintégration automatique du salarié. Celui-ci pourra, en effet, bénéficier d'une simple indemnisation si les magistrats estiment que la réintégration serait susceptible de nuire au bon fonctionnement de l'entreprise.

Pour le gouvernement, la nouvelle législation s'aligne sur les normes en vigueur dans la Communauté européenne. Selon les syndicats, en revanche, on ne peut appliquer des règlements aussi rigides dans un pays économiquement en retard par rapport à ses partenaires de la CEE. Au Portugal, le régime de *sécurité sociale reste très rudimentaire* et un grand nombre de salariés disposent exclusivement d'un contrat de travail à court terme, généralement de six mois, éventuellement renouvelable.

Fort de sa majorité absolue au Parlement, le gouvernement social-démocrate de M. Cavaco Silva n'éprouvera théoriquement aucune difficulté à faire approuver son projet. La question risque pourtant de se compliquer : socialistes et démocrates-chrétiens vont sans doute saisir cette occasion pour relancer leurs attaques contre un exécutif qu'ils accusent d'*« incompétence »* et de *« népotisme »*. Le terrain est d'autant plus propice que ces propositions provoquent des remous parmi les syndicalistes sociaux-démocrates, ainsi que des réactions négatives de la part de l'Eglise catholique.

Dans l'entourage même du président de la République, on estime que le projet *« contient certains articles inacceptables »*. Aussi, M. Mario Soares pourrait-il s'opposer à sa promulgation immédiate, soit en saisissant le tribunal constitutionnel, soit en usant de son droit de veto. Dans un cas comme dans l'autre, la « cohabitation à la portugaise » connaîtrait sa première crise majeure.

JOSÉ REBELO.

TURQUIE

Démission de M. Inonu, président du Parti populiste social-démocrate

ANKARA
de notre envoyé spécial

La démission, le dimanche 28 février, de M. Erdal Inonu de la présidence du Parti populiste social-démocrate (SHP), principale formation de l'opposition, illustre les difficultés de la gauche turque depuis le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980 : la dissolution *du Parti républicain du peuple* l'a privée non seulement de la direction charismatique de Bülent Ecevit, mais également de sa vocation à incarner seul de manière monolithique et indiscutable l'héritage modernisateur d'Atatürk, le père fondateur de la République. Seul parti de gauche parmi les trois partis autorisés à se présenter aux élections de 1983, le Parti populiste devait en 1985 fusionner avec le Parti social démocrate. En mai 1986, M. Inonu était élu à la présidence du nouveau parti, le SHP.

Fils de Ismet Inonu, deuxième président de la République et compagnon d'armes d'Atatürk, Erdal Inonu, professeur de physique nucléaire, nouveau venu à la politique, avait réussit à assurer à son parti 99 sièges avec 24 % des voix lors des élections de novembre dernier, qui l'avaient confirmé dans son mandat de député d'Izmir. Il n'a pourtant jamais disposé de l'autorité nécessaire pour s'opposer à la multiplication des fractions à l'intérieur de son parti, un *« attrape-tout à gauche »*, selon ses adversaires du parti de la gauche démocratique de M. Ecevit.

Les prisonniers de Diyarbakir

La *« question kurde »* avait récemment approfondi ces divisions, M. Inonu avait ouvertement manifesté sa désapprobation à l'égard du soutien trop militant de certains députés à la grève de la faim des prisonniers de Diyarbakir.

Un congrès extraordinaire du parti procédera, le 13 mars, à l'élec*tion d'une nouvelle direction.* M. Deniz Baykal, un ancien collaborateur de M. Ecevit, passe pour favori à la présidence. La situation nouvelle a d'ores et déjà relancé le débat sur la nécessité de l'union de la gauche : on n'exclut pas un retour de M. Ecevit qui avait pourtant annoncé son intention de se retirer de la politique à la suite de son échec aux élections de novembre.

MICHEL FARRÈRE.

Europe

CHYPRE : composé d'hommes neufs et de technocrates

Le nouveau gouvernement de M. Vassiliou est chargé de promouvoir l'unité du peuple

NICOSIE
de notre correspondant

La réalisation du programme des « cent premiers jours » constitue l'objectif principal du nouveau gouvernement de Chypre, présenté le dimanche 28 février par le président de la République, M. Georges Vassiliou, élu une semaine plus tôt. Inconnus pour la plupart du grand public, les onze ministres représentent toutes les tendances politiques et idéologiques du pays : le centre, la droite, le camp socialiste et la gauche. Deux des onze membres du cabinet étaient ministres précédemment. Il s'agit du chef de la diplomatie, M. Georges Iacovou, qui est maintenu dans ses fonctions, et de M. Christodoulos Veniamin, le ministre de l'intérieur qui détenait ce portefeuille, ainsi que celui de la défense dans le gouvernement de M. Kyprianou jusqu'en 1985.

Dans un discours-programme prononcé devant l'Assemblée nationale, le nouveau président de la République a invité les membres du gouvernement, qui sont pour la plupart des hommes neufs et des technocrates, à œuvrer pour la consolidation de l'unité du peuple. Il a annoncé une série de mesures visant à renouveler la vie politique, économique et sociale avec pour objectif principal la solution du problème de la division de Chypre, en tenant compte des propositions des Nations unies et des accords au sommet conclus entre l'archevêque Makarios et M. Rauf Denktash en 1977 et entre M. Kyprianou et M. Denktash en 1979 – autrement dit une solution qui assurera l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et le non-alignement de la République de Chypre. Pour être accepté, a-t-il ajouté, tout règlement du problème doit prévoir le retrait de l'île des troupes et des colons turcs, l'application des libertés fondamentales et des garanties internationales solides excluant toute intervention unilatérale à Chypre.

Le chef de l'Etat a affirmé qu'il jugeait nécessaire une entrevue, le plus tôt possible, avec le premier ministre turc, M. Ozal, *« à la date et au lieu choisis par M. Ozal »*. Le leader chypriote turc, M. Denktash, avait récemment exprimé le souhait de rencontrer M. Vassiliou. Celui-ci avait alors souligné qu'il acceptait de s'entretenir avec M. Denktash, en tant que *« chef de la communauté turque de l'île »* et non en tant que *« président de la République turque du nord de Chypre »*.

Le nouveau président a mis en lumière les rapports privilégiés qui existent avec son homologue grec et a souligné que le pays poursuivra sa politique de non-alignement. Le maintien à son poste du ministre des affaires étrangères montre d'ailleurs que les orientations de Chypre ne changeront pas sur ce point.

Cependant, M. Georges Vassiliou devra faire face à de nombreuses difficultés. Sur le plan intérieur, il sera confronté à une machine gouvernementale pesante ; à l'extérieur, des problèmes très graves l'attendent du fait de l'intransigeance et de la politique d'expansion de la Turquie. Le gouvernement d'Ankara, clé de la solution du problème de Chypre, changera-t-il de politique, notamment à la suite de la récente rencontre Papandréou-Ozal à Davos en Suisse ? Seul le temps permettra de répondre à cette question.

DIMITRI ANDRÉOU.

Le nouveau cabinet

Premier ministre : M. Georges Vassiliou.

Ministre des affaires étrangères : M. Georges Iacovou.

Intérieur : M. Christodoulos Veniamin.

Défense : M. Andreas Alfoneftis.

Agriculture et ressources naturelles : M. Andreas Gavrilidès.

Commerce et industrie : M. Takis Nemitsas.

Santé : M. Panikos Papageorgiou.

Communications et travaux publics : M. Nakos Protopapas.

Finances : M. Georges Syrimis.

Education : M. Andreas Filippou.

Travail et sécurité sociale : M. Takis Christofidès.

Justice : M. Christodoulos Chrysanthou.

Diplomatie

Deux déclarations de M. Mitterrand sur la modernisation des armes nucléaires de l'OTAN

L'urgence n'est pas de moderniser mais de réduire les armements au plus bas niveau possible

déclare le président de la République

M. François Mitterrand, dans un entretien accordé à *Ouest-France* et au magazine américain *US News and World Report* publié lundi 29 février, réitère ses critiques contre la riposte graduée de l'OTAN et explique pourquoi il estime plus urgent pour la sécurité de l'Europe d'avancer sur la voie du désarmement plutôt que de moderniser certains types d'armes nucléaires, comme l'ont réclamé récemment plusieurs dirigeants des pays membres de l'OTAN, dont notamment Mme Thatcher.

« Alors, que pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, les deux blocs s'engagent dans un processus de désarmement, il serait paradoxal et inopportun de surarmer. Recherchons l'équilibre au plus bas niveau possible », dit le président de la République, et encore : *« L'urgence, pour la sécurité de l'Europe, est de négocier l'équilibre des forces conventionnelles. »* Lorsqu'on lui fait remarquer qu'un débat oppose actuellement au sein de l'OTAN les partisans de l'élimination des armes nucléaires à très courte portée stationnées en Europe (une majorité d'Allemands notamment) aux partisans de la modernisation de ces armes, le président de la République répond : *« J'ai cru comprendre qu'il y avait un certain accord entre le président américain et le chancelier allemand pour éviter de poser cette question en termes antagonistes. »*

M. Mitterrand s'en prend, d'autre part, à la stratégie de la *« riposte graduée »*, qui est celle de l'OTAN et que le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, a encore défendue récemment, lors de sa dernière tournée en Europe. *« Ce n'est pas à Reykjavik que* [la crédibilité de la dissuasion américaine] *a été amoindrie, mais lors de la définition, il y a déjà vingt-six ans, et de l'adoption par l'OTAN, il y a vingt et un ans, de la stratégie dite de « riposte graduée », dont le contenu n'est plus exactement conforme à la théorie de la dissuasion. Quant au désarmement, il est complémentaire de la dissuasion. La dissuasion est faite pour empêcher la guerre ; le désarmement a pour objet de réduire les risques de la guerre. Tout cela est convergent. »*

Au journaliste qui fait valoir que, sans la riposte graduée, les Américains risquent d'avoir à échanger Washington ou New-York pour Berlin, ce que beaucoup jugent inacceptable, le président répond : *« J'ai bien compris cela. C'est cette analyse qui a conduit le général de Gaulle à opter pour une stratégie nucléaire autonome de la France. De ce point de vue, on en est toujours là. On pourrait très bien comprendre que les Etats-Unis d'Amérique ne veuillent pas supporter les conséquences d'une guerre nucléaire sur leur sol. Mais ne parlons plus alors de dissuasion. La dissuasion n'est effective que si aucun des deux camps n'ose déclencher une guerre ou même brandir la menace de guerre, parce qu'il en redoute les conséquences pour lui-même. S'il ne les redoute pas, la guerre devient possible ; chacun spécule sur le degré de flexibilité à partir duquel une guerre nucléaire pourra se déclencher. La stratégie, comme en 1914-1918, comme en 1939-1945, ne sera alors qu'une stratégie du champ de bataille, ce qui me paraît catastrophique. »*

L'accord de Washington sur l'élimination des missiles à moyenne portée n'entraîne pas, selon M. Mitterrand, de *« découplage »* entre les Etats-Unis et l'Europe, *« mais la stratégie de la riposte graduée crée une incertitude qui pourrait y conduire »*. *« Le problème qui se pose aux Etats-Unis à l'égard de l'Europe est un problème politique majeur, mais simple. Ou bien ils considèrent que l'Europe demeure un élément indispensable de leur propre sécurité, que l'Europe représente un facteur nécessaire à l'équilibre du monde et à ses valeurs historiques, ou bien ils ne le considèrent plus. Ou bien les Etats-Unis considèrent qu'ils ont un rôle planétaire ou ils ne le veulent plus. Le choix leur appartient. Je continue de croire à leur solidarité, mais je préfère m'exprimer franchement. »*

Le président de la République fait droit d'autre part à l'hostilité de la République fédérale d'Allemagne envers les armes nucléaires à courte portée dont elle est la cible : *« On peut et on doit la comprendre. »* Mais, ajoute-t-il, *« les Allemands ne doivent pas oublier non plus que leurs alliés sont eux-mêmes à la portée des armes nucléaires stratégiques »*.

Menaces sur le consensus entre l'Elysée et la majorité en matière de défense

(Suite de la première page.)

Les déclarations de M. Mitterrand, quoi qu'il en soit, s'inscrivent dans un paysage passablement flou à deux jours du sommet de Bruxelles. A la demande du chancelier Kohl, les Américains seraient en effet d'accord pour ne pas soulever, pendant le sommet, la question de la modernisation des armes nucléaires de l'OTAN, dont beaucoup sont stationnées en RFA. Mais Mme Thatcher sera-t-elle de cet avis alors qu'elle a déjà pris position très clairement pour cette modernisation tout en émettant les plus grands doutes à l'égard de la coopération militaire franco-allemande et les plus grandes inquiétudes à l'égard d'une dérive neutraliste ouest-allemande ?

C'est une telle dérive, fait-on remarquer à l'Elysée, que M. Mitterrand cherche à éviter par ses déclarations qui sont à inscrire dans le prolongement des propos qu'il tint pendant son récent voyage en RFA, et qui visaient à rassurer les Allemands sur l'utilisation des armes françaises à courte portée. A Londres, comme dans certains secteurs de la majorité, on est persuadé que, loin d'ancrer la RFA à l'Ouest, une telle attitude ne peut qu'encourager les nombreuses forces ouest-allemandes qui, arguant de la politique de désarmement de M. Gorbatchev, vont chercher de plus en plus ouvertement une dénucléarisation de l'Europe occidentale.

JACQUES AMALRIC.

Cinq priorités

Le projet de modernisation des armes nucléaires à courte portée de l'OTAN concerne cinq priorités :

1) Un missile aéroporté (air-sol), avec une portée de 350 à 400 kilomètres, qui armerait les chasseurs-bombardiers américains stationnés en Europe, comme le F-111, en attendant d'équiper des F-15, transformés pour l'attaque au sol, et des avions Tornado britanniques ;

2) Un missile sol-sol amélioré et dérivé de l'actuel Lance (120 kilomètres de portée), pour atteindre des distances entre 250 et 400 kilomètres ;

3) Un nouveau modèle de batterie d'artillerie capable de tirer des obus nucléaires ;

4) Un missile tactique sol-sol apte à atteindre la profondeur du dispositif adverse, en complément des lance-roquettes multiples (ce qu'on appelle communément les « orgues de Staline » de la dernière guerre mondiale) qui sont déjà en service en Europe ;

5) Une nouvelle munition larguable d'avion.

En 1983, à Montebello, au Canada, les ministres de la défense des pays membres de l'OTAN (donc, hormis la France) avaient fixé à environ 4 000 le nombre de ces armes nucléaires à courte portée (au lieu de 6 000 précédemment) et prescrit que la modernisation devait, en urgence, pour les quinze années à venir, porter sur le projet de Super-Lance et de missile aéroporté. Selon les éventualités retenues, le financement de ces programmes a été évalué entre 30 et 45 milliards de dollars.

ONU

La commission des droits de l'homme s'inquiète de la disparition d'un expert roumain

GENÈVE
de notre correspondante

La commission des droits de l'homme de l'ONU s'est inquiétée la semaine dernière de la disparition d'un expert roumain, le professeur Dumitru Mazilu, membre d'une de ses sous-commissions. L'ambassadeur d'Irlande, M. Michael Lillis, entre autres, a estimé que ce cas est *« le plus troublant »* de toute l'histoire de la sous-commission.

Le professeur Mazilu était absent à la session annuelle de la sous-commission, en août 1987, où il devait notamment présenter un rapport sur « les droits de l'homme et la jeunesse » (*le Monde* du 15 août 1987).

Le 11 août, une lettre de la mission permanente de Roumanie à Genève signalait au secrétariat de l'ONU que le professeur était hospitalisé, à la suite d'un accident cardiaque. Le même jour, un membre de ce secrétariat ayant appelé le ministère des affaires étrangères à Bucarest s'entendait répondre que l'expert roumain était en vacances. Celui-ci aurait à plusieurs reprises, notamment le 14 février, tenté de se rendre à Genève pour y rencontrer les membres de la commission, mais aurait été empêché de quitter la Roumanie. Des nouvelles alarmantes sur son sort sont parvenues, d'autre part, de sources sérieuses, au Palais des nations.

I. V.

Amériques

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : après une semaine d'émeutes

Le président Balaguer augmente d'un tiers le salaire minimum

SAINT-DOMINGUE
(République dominicaine)
correspondance

Confronté à une vague d'agitation croissante, qui a fait cinq morts et vingt blessés parmi les manifestants, le président de la République dominicaine, M. Joaquim Balaguer, a annoncé, le samedi 27 février, une augmentation de 33 % du salaire minimum. Né au début de la semaine dernière dans le Cibao, une région agricole du centre de la République caraïbe, le mouvement de protestation contre la vie chère s'était étendu spontanément à d'autres provinces.

Au fil des jours, les affrontements entre jeunes manifestants, parfois armés de cocktails Molotov, et brigades anti-émeutes ont pris un tour de plus en plus violent. Quatre des manifestants ont été tués par balles à Azua et San-Juan-de-la-Maguana (sud du pays) et un autre a péri asphyxié par des tirs de gaz lacrymogènes à Nagua (nord).

Organisée en comités de quartier, la population des régions en grève exige la baisse des prix des produits de première nécessité et la satisfaction de revendications locales : réfection d'une route, branchement du courant électrique, adduction d'eau. L'inflation, galopante depuis trois mois du fait de la rapide dévaluation du peso dominicain, nourrit le mécontentement.

Après avoir menacé, jeudi, les émeutiers en annonçant que le gouvernement utiliserait *« toute la force militaire de l'Etat »*, le président Balaguer a fait d'importantes concessions, samedi, à l'occasion de la fête nationale dominicaine. Ce conservateur, âgé de quatre-vingts ans, a promis que le salaire minimum des employés publics passerait le premier avril de 300 à 400 pesos (de 60 à 80 dollars).

Pour financer cette décision, il a annoncé un gel du programme de grands travaux qu'il avait engagés depuis sa réélection en mai 1986. *« Une mesure pénible »*, a déclaré le président Balaguer qui souhaitait couronner sa longue carrière politique – débutée sous la dictature de Trujillo – par une série d'œuvres monumentales.

Ces concessions qui s'accompagnent d'un profond remaniement du cabinet suffiront-elles à apaiser les esprits ? L'opposition politique fait tout pour calmer le jeu. *« La déstabilisation du système démocratique aurait des conséquences catastrophiques pour le pays »*, a affirmé, vendredi, M. José Francisco Pena Gomez, le président du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, membre de l'Internationale socialiste), qui a demandé à ses militants de ne pas participer aux *« actes de vandalisme »*. Mais, comme le souligne un diplomate occidental, *« les mouvements de protestation sont très largement spontanés et la plupart des manifestants ne sont pas salariés »*.

JEAN-MICHEL CAROIT.



● **PÉROU : trente morts dans un naufrage.** – Trente personnes sont mortes noyées, jeudi 25 février, dans le naufrage d'un navire sur le fleuve Apurimac, dans la province de La Mar (sud-est du Pérou), a-t-on appris samedi de source officielle. Selon la police, le naufrage est dû à une fausse manœuvre du commandant, qui a heurté un rocher. – *(AFP.)*

PANAMA : sans illusions et dans la confusion

L'opposition tente une grève générale

Test décisif, le lundi 29 février, à Panama, pour l'opposition, qui a appelé la population à la grève générale pour protester contre la destitution du président Delvalle, qui avait tenté de « congédier » l'homme fort du pays, le général Noriega.

Déjà dimanche, une manifestation d'une centaine de personnes a eu lieu dans le centre de la capitale, aux cris de *« grève ! »* et *« justice ! »*. Les Panaméens s'étaient rendus par milliers dans les églises pour écouter le message de leurs évêques. Un message implicite en faveur d'une enquête sur les accusations portées contre le général Noriega (inculpé de trafic de drogue aux Etats-Unis et accusé dans son pays de complicité d'assassinat politique et de fraude électorale). Toutefois la hiérarchie religieuse a prêché l'apaisement.

Si les dirigeants de la Croisade civique, formée par les organisations d'opposition qui réclament depuis l'été dernier la démission du général Noriega, ont renouvelé leur appel à la grève générale, c'est presque sans illusions. En effet, la direction du Parti républicain, troisième formation politique du pays, à laquelle appartient justement le président déchu Delvalle, est allée jusqu'à apporter dimanche son soutien au général Noriega, en précisant qu'elle entendait rester dans la coalition gouvernementale. Quant à l'ex-président Delvalle, il a disparu de sa résidence dans la nuit de vendredi à samedi, au nez et à la barbe des militaires qui le « protégeaient » pour, selon ses proches, aller *« se mettre en lieu sûr »* quelque part au Panama. Cela a suscité les rumeurs les plus décousues sur son arrestation, sa fuite et même son extradition vers les Etats-Unis. Pour ajouter encore à la confusion, presque simultanément dimanche, le nouveau président panaméen, M. Solis de Palma, indiquait que si son prédécesseur était localisé, il serait effectivement arrêté et extradé, tandis que, pour calmer le jeu, M. Noriega déclarait pour sa part que M. Delvalle *« était un homme libre »* et ne risquait rien.

Quoi qu'il en soit, il semblerait que le principal danger pour l'homme fort de Panama reste Washington, de plus en plus empêtré dans ce qui fait figure à tout le moins de crise régionale. Le président Reagan a eu beau écarter toute rumeur d'intervention armée, l'humeur reste belliqueuse au Congrès, et plusieurs sénateurs américains se sont prononcés en faveur d'un embargo commercial contre Panama. Enfin selon des informations citées ce lundi par le *New York Times*, le président Reagan s'apprêterait à dénoncer, mardi 1er mars, le Panama comme un des principaux pays qui refusent de prendre les mesures nécessaires contre le trafic de la drogue. En vertu d'une loi adoptée en 1986, les Etats-Unis s'autorisent à prendre des sanctions économiques et militaires contre les pays qui ne coopèrent pas dans la lutte anti-drogue. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Proche-Orient

Les affrontements dans les territoires occupés et la tournée du secrétaire d'Etat américain

Le rôle de l'OLP dans la révolte est difficile à apprécier

JERUSALEM
de notre envoyé spécial

La révolte dans les territoires occupés va bientôt entrer dans son quatrième mois, sans que quiconque puisse percevoir le moindre signe d'une fin prochaine. La violence est partout, en Cisjordanie et à Gaza, suivant un cheminement difficilement prévisible. La grève, partielle, des commerçants se poursuit avec la même constance ; les affrontements éclatent soudainement en un point ou un autre des territoires, transformant en quelques minutes une route, un village, un camp, un quartier à première vue paisible en un champ de bataille. Le nombre de morts par balles s'est sensiblement accru, puisque trente-deux au moins des soixante-quatorze morts de la révolte ont été tués au cours du seul mois de février.

Plus la violence paraît installée dans une spirale sans fin, plus l'éventualité d'un dialogue semble reculer, plus se pose la question de la place de l'OLP dans la révolte, et moins il est facile d'y répondre d'une façon tranchée.

« Nous agissons, ils parlent pour nous », indique-t-on de source palestinienne. « Nous », ce sont les militants des divers mouvements faisant partie de l'OLP et représentés dans les territoires occupés. « Ils », ce sont les dirigeants « de l'extérieur ». En d'autres termes, aux militants de l'intérieur, les « activistes » dont parlent les Israéliens — et que ceux-ci chiffrent à deux ou trois mille — le soin de décider des actions locales, telles que les manifestations ; de celles qui, s'accompagnant le plus souvent de jets de pierres, débouchent immuablement sur de violents heurts avec l'armée.

Ces militants sont constitués en « comités locaux », comprenant un délégué de chacun des principaux groupes représentés dans le camp, le village ou la ville, précise-t-on de source palestinienne. Il s'agit essentiellement du Fath (principale composante de l'OLP), du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) et du Parti communiste. Mais, assure-t-on encore de source palestinienne, la souplesse de l'Organisation — jusqu'à aujourd'hui, tout au moins — réside dans l'autonomie de chacun des mouvements, prioritaire sur l'appartenance à un « comité ».

Un groupe, explique-t-on, pourra ainsi ne pas participer à une action décidée par un comité local s'il en conteste l'opportunité et fera porter son effort sur une autre initiative. Cette absence de toute centralisation, de tout *« appareil »*, permet une adaptation efficace aux différentes situations pouvant se présenter et aux conditions locales. A plusieurs reprises, des manifestations prévues n'ont pas eu lieu, les militants locaux s'apercevant à la dernière minute que les circonstances ne s'y prêtaient pas ou que les manifestants auraient couru trop de risques.

Quant aux dirigeants palestiniens « de l'extérieur », leur rôle consiste surtout, poursuit-on de même source, à soutenir le mouvement sur les plans financier et diplomatique, plutôt qu'à *« donner des ordres à ceux de l'intérieur »*.

La mystérieuse « direction unifiée »

Grèves et répression commencent à coûter cher à nombre de Palestiniens. Les Israéliens ne s'y sont pas trompés : ils ont d'ores et déjà renforcé leur contrôle sur les mouvements de fonds. Ainsi, par exemple, la somme que chaque chauffeur de camion entrant en Cisjordanie à partir de la Jordanie est autorisé à transporter a été considérablement réduite. De plus, un haut fonctionnaire de l'administration des territoires occupés confiait récemment, sans toutefois vouloir entrer dans les détails, que les autorités avaient commencé à intercepter des transferts de fonds à destination de la Cisjordanie. Sur place cependant, l'un des effets immédiats de la réforme aura été de créer un mouvement de solidarité accru, propre à alléger le fardeau financier des plus touchés.

Le résultat des tentatives du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, pour rencontrer des personnalités palestiniennes des territoires occupés, atteste par ailleurs de l'influence de l'OLP. Quinze de ces personnalités avaient été pressenties ; aucune n'est venue à l'American Colony, cet hôtel de Jérusalem-Est (arabe), où le chef de la diplomatie américaine a finalement dû se résoudre à lire une adresse aux Palestiniens devant les seuls micros des journalistes. Auparavant, les responsables de l'OLP avaient clairement fait connaître leur opposition à une telle rencontre. Il n'est pas certain que cette opposition ait été aussi largement partagée dans les territoires qu'on veut bien le dire de source palestinienne en Cisjordanie.

Restent de larges zones d'ombre dans la conduite des événements depuis près de trois mois, depuis ce 8 décembre qui vit l'embrasement spontané — pratiquement tout le monde s'accorde aujourd'hui à le reconnaître — des camps de réfugiés de Gaza. Ainsi, de cette mystérieuse « direction unifiée du soulèvement » qui a signé huit tracts appelant à diverses manifestations, notamment à une semaine d'action à l'occasion de la visite de M. Shultz (une semaine de grèves et d'affrontements au cours de laquelle treize Palestiniens ont été tués). Le mystère de cette « direction » reste, à ce jour, entier, l'authenticité de certains des huit tracts ayant même pu être mise en doute par certains Palestiniens.

En tout état de cause, il est quasiment impossible de trouver à l'heure actuelle un seul manifestant qui ne se réfère pas à l'OLP, de même qu'il serait particulièrement difficile de trouver beaucoup de Palestiniens pour désavouer les manifestations, toutes générations confondues.

YVES HELLER.

M. Shultz a « expérimenté ses idées » au Caire, à Damas et à Amman

Le secrétaire d'Etat américain George Shultz a déclaré, le dimanche soir 28 février à Jérusalem, que ses entretiens de la journée au Caire avec le président égyptien Hosni Moubarak avaient été *« très satisfaisants et utiles »*. Il a indiqué qu'il *« expérimentera les même idées »* lors de ses prochaines rencontres lundi à Amman. Les observateurs au Caire, cités par l'AFP, affirment cependant que la visite de M. Shultz n'a vraisemblablement pas eu de résultats tangibles.

Au terme de près de trois heures d'entretiens avec le président égyptien, en présence du premier ministre Atef Sedki et du ministre des affaires étrangères Esmat Abdel Meguid, M. Shultz avait qualifié de *« constructive »* sa visite au Caire, ajoutant qu'il avait discuté avec ses interlocuteurs égyptiens *« plus ou moins en détail »* de la réalisation d'une *« paix globale »*, ce qui implique, avait-il dit, la prise en compte des revendications de *« tous les pays concernés, des problèmes de sécurité, du peuple palestinien et de ses aspirations et de ses droits légitimes »*.

Le ton des discussions égypto-américaines a été donné dimanche en début d'après-midi par la radio du Caire au moment où commençaient les entretiens. *« La mission de paix des Etats-Unis n'a pas encore atteint le niveau requis par la nation arabe »*, avait notamment dit le commentateur égyptien, ajoutant que *« les Israéliens n'auraient jamais eu le courage de rejeter tout effort de paix, s'ils ne continuaient pas de jouir de relations privilégiées avec les Etats-Unis »*.

Le secrétaire d'Etat, qui s'était rendu successivement samedi à Amman et à Damas avant de regagner Jérusalem dans la soirée, avait informé dimanche matin les dirigeants israéliens du contenu de ses conversations dans ces deux capitales. *« C'est une mission compliquée, mais non sans espoir »*, a déclaré à l'issue de l'entretien M. Shimon Pérès. *« Je ne veux pas minimiser les difficultés. Mais nous ne sommes pas au point mort »*, a-t-il ajouté.

« Nous ne sommes parvenus à aucun accord »

A Damas, aucun accord n'a été enregistré. *« J'ai eu de bonnes discussions avec le président Assad et M. Farouk Al Chareb, le chef de la diplomatie syrienne, mais nous ne sommes parvenus à aucun accord »*, a déclaré M. Shultz.

La presse syrienne a souligné, de son côté, le désaccord syro-américain en déclarant que *« les idées américaines n'aboutissent pas à une solution, ne sont pas justes et globales et que la conférence internationale efficace est la meilleure formule pour parvenir à une paix juste et globale »*. Toutefois, une source responsable syrienne a affirmé à l'AFP que le *« dialogue reste possible »*.

Pour le directeur général de la présidence du conseil israélien, M. Yossi Ben Aharon, *« M. Shultz s'est jusqu'à présent contenté de recueillir les points de vue en présence à Jérusalem, Amman et Damas à propos de son initiative, sans entrer dans le vif du sujet »*.

A Amman, le premier ministre Zeid Rifai a relevé, à l'issue des entretiens de M. Shultz avec le prince héritier Hassan, *« la franchise, le sérieux et la volonté de faire aboutir les efforts internationaux pour l'établissement d'une paix juste et globale »*. Il a toutefois réaffirmé, devant le conseil des ministres, *« des solutions partielles ou séparées et l'attachement à la tenue d'une conférence internationale de paix »*.

Entre-temps, à Tunis, M. Yasser Arafat a déclaré que seule une délégation palestinienne formée par l'OLP pourra rencontrer M. George Shultz. Selon le chef de l'OLP, une telle délégation, composée de personnalités *« de l'intérieur et de l'extérieur »* des territoires occupés, a déjà été constituée et est prête à se rendre dans n'importe quelle capitale arabe, européenne et même aux Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat américain en a été informé *« par des canaux arabes et amis »*, mais n'a donné jusqu'ici aucune réponse.

Un débat relancé par l'« affaire CBS »

Faut-il interdire à la presse l'accès à la Cisjordanie et à Gaza ?

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Devant le bureau du premier ministre, la pancarte est brandie à bout de bras par des manifestants portant la calotte tricotée des militants du Goush Emounim (extrême droite) : *« Médias israéliens, vous êtes les ennemis de l'Etat. »* Au lendemain d'un week-end sanglant — neuf Palestiniens tués du vendredi 26 au samedi 29 février, — ce slogan vengeur résume un débat qui n'a pas cessé depuis le début des événements dans les territoires occupés : faut-il ou non interdire à la presse étrangère et israélienne, l'accès à la Cisjordanie et à Gaza ?

La polémique a naturellement rebondi avec « l'affaire CBS », ce témoignage filmé sur un passage à tabac dans la région de Naplouse, enregistré par une équipe de la chaîne américaine dont le caméraman était Israélien (*le Monde* daté 28-29 février). Selon le *Jérusalem Post*, *« ces images-là sont celles qui ont le plus nui à Israël depuis le début des troubles dans les territoires »*.

Le conseil des ministres en a débattu lors de sa réunion hebdomadaire, dimanche 28 février. Et comme ce fut déjà le cas au cours des deux derniers mois, il s'est trouvé de nombreux ministres du Likoud (droite) pour vouloir interdire la Cisjordanie et Gaza à la presse. A en croire la radio israélienne, la suggestion a été formulée par M. Modai, ministre sans portefeuille.

Pour des raisons diverses, cette proposition n'a, jusqu'à présent, jamais été retenue. La mesure ne *ferait qu'accentuer un peu plus* la dégradation de l'image d'Israël aux Etats-Unis ; elle soulèverait une tempête dans la presse israélienne ; enfin, elle ouvrirait la porte à un flot d'informations essentiellement fondées sur d'invérifiables rumeurs. Et puis, comment isoler des régions quotidiennement parcourues dans les deux sens par des centaines d'Israéliens et des milliers de Palestiniens ? Le conflit en Cisjordanie et à Gaza ne ressemble ni à celui des Malouines ni à celui de La Grenade, pour reprendre les deux exemples les plus souvent cités par les partisans de l'interdiction, qui font valoir que ces donneurs de leçons britanniques et Américains n'avaient pas hésité, eux, à limiter sur ces terrains, la présence des journalistes.

« Il est impossible de fermer les territoires à la presse », a commenté, pour sa part, le général Mitzna. Responsable militaire de la Cisjordanie, cet ancien kibboutzim, démissionnaire du commandement qu'il occupait pendant l'affaire du Liban, s'est employé ce week-end à tenter de calmer l'émotion suscitée par l'affaire de Naplouse (dont les scènes les plus dures n'ont pas été diffusées par la télévision israélienne). Les quatre soldats coupables sont dans une prison militaire, a-t-il dit ; ils seront traduits en cour martiale ; un officier a été démis de ses fonctions. Les deux Palestiniens victimes des coups, Ossamah et Wahid Goudi, ont été libérés par le général Mitzna lui-même après avoir passé la nuit de jeudi à vendredi en détention.

Exaspération

Ossamah Goudi a déclaré : « Un des soldats ne s'est pas contenté de frapper. Il nous a dit : « J'ai déjà » tué des Arabes, je vais vous casser » les bras, je vais vous tuer. » Il se souvient, en revanche, d'un autre *soldat qui s'est, au contraire, mis à* pleurer en voyant les deux Palestiniens ensanglantés. Après avoir été frappés (sans toutefois souffrir de fractures), les deux jeunes gens ont été conduits, l'un dans une prison, où il affirme avoir été de nouveau battu *« la tête couverte d'une cagoule »*, l'autre dans un centre de détention à Naplouse, où, dit-il, *« se trouvaient des Palestiniens en plus mauvaise condition encore »*.

En dépit d'innombrables témoignages non équivoques, le général Mitzna estime que le cas de Naplouse *reste une « exception »*. Il a rappelé que des consignes précises avaient été données aux soldats (qui, eux, assurent au contraire que les ordres sont peu clairs) et il a affirmé que *« Tsahal ne se transformerait pas en une armée de voyous »*.

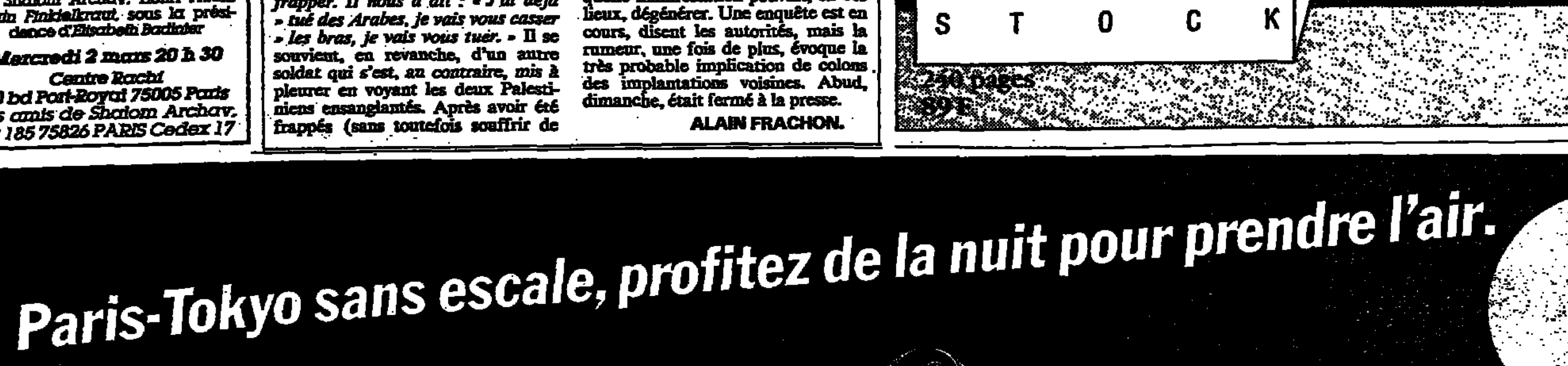
L'émotion du commandant en chef de la Cisjordanie n'est pas forcément partagée par toute la société israélienne. Deux formations de la droite, le parti Tehiya et le parti national religieux disent tout haut que les deux Palestiniens n'auraient pas dû être libérés et que leur élargissement a choqué nombre de soldats. Des avocats ont proposé gratuitement leurs services pour défendre les militaires menacés de cour martiale, et le député d'extrême droite, Yuval Neeman, a promis d'obtenir rapidement leur libération.

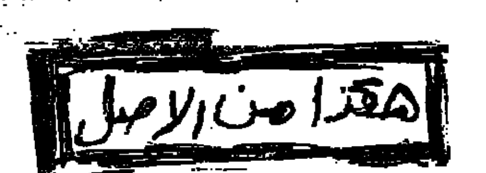
Il n'est pas sûr que ces réactions soient marginales. Elles témoignent de l'exaspération d'une partie des Israéliens à l'égard de la presse, voire d'un durcissement de l'opinion devant un conflit qui n'en finit pas.

Aux quatre morts de vendredi sont venus s'ajouter trois autres samedi (l'armée a tiré lors de violentes manifestations dans la région de Hébron). Dans la nuit de samedi à dimanche, nouvel incident, cette fois au nord-ouest de Ramallah, dans le village de Abud où deux Palestiniens ont été tués par balles, l'un touché en pleine tête, l'autre à la poitrine. Abud est une bourgade désolée plantée sur une colline rocailleuse, au beau milieu d'oliviers et d'amandiers, et l'on voit mal quelle manifestation pouvait, en ces lieux, dégénérer. Une enquête est en cours, disent les autorités, mais la rumeur, une fois de plus, évoque la très probable implication de colons des implantations voisines. Abud, dimanche, était fermé à la presse.

ALAIN FRACHON.







هكذا من الاصل



Le talent d'une banque, c'est aussi celui de sa clientèle. Si la Société Générale est aujourd'hui le premier groupe bancaire privé français, c'est parce qu'elle a su privilégier le dialogue avec ses clients. Vous êtes trois millions et demi à nous avoir choisis.

Lorsque vous démarrez dans la vie active, imaginez de nouveaux projets ou préparez votre retraite, vous faites appel à vos compétences, à votre talent. C'est pourquoi vous attendez de votre banque une grande expertise, une réelle disponibilité, des conseils adaptés, à la mesure de votre talent.

Avec 2 600 agences en France et dans le monde, animées par un personnel attentif, nous dialoguons avec vous en permanence pour mieux comprendre vos besoins. Votre talent est la source du nôtre. Pour vous aider à construire un patrimoine, nous avons mis au point une large gamme de produits financiers, depuis l'assurance-vie jusqu'aux multiples Sicav et Fonds Communs de Placement. Pour vous permettre de réagir rapidement, nous avons conçu des formules de crédit extrêmement souples, accessibles en 24 h. Pour vous faire gagner du temps, nous avons développé nos services télématiques. Logitel, notre banque à domicile, est le numéro un sur son marché.

La Société Générale conjugue les compétences d'une grande banque et celles de sa clientèle.

Votre talent va de pair avec le nôtre.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

Afrique

TUNISIE : changement d'appellation

Le Parti socialiste destourien devient le Rassemblement constitutionnel démocratique

TUNIS
de notre correspondant

Le changement, mais aussi la continuité : le Parti socialiste destourien (PSD) a vécu, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) lui succède. Ainsi en a décidé le comité central de l'ex-PSD, dont les travaux ont pris fin *samedi 27 février. Rassemblement* au lieu de parti, afin de mieux concrétiser la volonté d'ouverture exposée par le président Ben Ali (*le Monde* daté 28-29 février) ; constitutionnel, à la fois en référence au passé, puisque le mot se traduit en arabe par destourien (1), mais aussi pour illustrer la rénovation ; démocratique, enfin, pour confirmer la voie dans laquelle le pays s'est engagé depuis le 7 novembre. Quant à la disparition du qualificatif *« socialiste »*, la libéralisation progressive de l'économie du pays étant commencée depuis plus de deux ans.

C'est la troisième fois que le parti tunisien change de nom. Destour, lors de sa création, il était devenu peu après, en 1934, sous l'impulsion de M. Bourguiba, le Néo-Destour, qui devait conduire le pays à l'indépendance, et ce n'est qu'en 1964, alors qu'allait s'engager l'expérience de collectivisation, abandonnée cinq ans plus tard, qu'il s'était transformé en Parti socialiste destourien.

Dans la motion qu'il a adoptée, le comité central reprend et développe les orientations générales que M. Ben Ali avait tracées à l'ouverture de sa réunion et qui seront consacrées par un congrès extraordinaire en juillet. L'accent est mis tout particulièrement sur la consolidation et l'élargissement des structures du nouveau rassemblement, la pratique démocratique qui doit être introduite dans leur fonctionnement à tous les échelons et leur ouverture sur la jeunesse, à laquelle *« priorité absolue »* est donnée. Le RCD, qui se veut aussi promoteur *« d'une société équilibrée et solidaire, ouverte sur le monde contemporain et fondée sur le rationalisme et la tolérance »*, se prononce pour une participation de tous les Tunisiens, *« sans exception »*, aux prises de décision et à leur application. Voilà pour le changement.

On retrouve la notion de continuité avec le thème, du *« rôle historique »* de l'ancien PSD, qui se veut plus que jamais *« un rassemblement, représentant la majorité et militant pour concrétiser les aspirations du peuple »* et dans l'attachement renouvelé à certaines grandes options et réformes, telle l'émancipation de la femme.

Enfin, changement et continuité se confondent lorsque le comité central souligne, avec une insistance qui n'était pas de mise par le passé, l'identité arabo-islamique de la Tunisie, tout en continuant de rejeter *« toutes les tentatives déviationnistes, visant à impliquer l'islam dans la lutte politique »*. Là est posé le problème de l'existence du Mouvement de la tendance islamique, dont les dirigeants — condamnés en septembre — sont toujours détenus, mais qui a vu libérer durant ces derniers mois quelque trois mille de ses militants les plus actifs arrêtés l'an dernier et qui se montrent aujourd'hui de plus en plus impatients.

MICHEL DEURÉ.

(1) Le mot destourien a donc été conservé en arabe mais est remplacé par constitutionnel dans la traduction officielle en français.

● **Visite du président tunisien en Algérie.** — Le président Zine Ben Ali était attendu, le lundi 29 février, en Algérie pour sa première visite à l'étranger depuis qu'il est devenu chef de l'Etat, le 7 novembre 1987. Il se rendra ensuite en Arabie Saoudite. Pendant ce temps, le premier ministre tunisien, M. Hedi Baccouche, effectuera une visite au Maroc. — *(Reuter.)*

● **OUA : le secrétaire général dément qu'il y ait eu des fonds détournés.** — M. Ide Oumarou, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a vigoureusement démenti, le dimanche 28 février, que des fonds aient été détournés au sein du secrétariat de l'OUA (*le Monde* du 26 février). M. Oumarou a affirmé lors d'une conférence de presse que le Mauritanien Watt Abdourahman, président du conseil d'audits de l'OUA, était sous l'influence de certaines personnes qui tentent de bloquer la restructuration du secrétariat. *« Il n'y a pas de détournement de fonds »*, a-t-il ajouté. Dans leur rapport sur l'exercice 1986-1987, les audits font état de malhonnêteté, d'incompétence et de négligence au sein du secrétariat de l'OUA, et ils accusent M. Oumarou d'avoir enfreint les réglementations financières et nommé des responsables sans respecter les règlements. — *(Reuter).*

● **SOUDAN : un pilote éthiopien demande l'asile politique.** — Un élève pilote éthiopien a posé, le samedi 27 février, son avion sur l'aéroport de Khartoum, où il a demandé l'asile politique, a annoncé un porte-parole militaire soudanais. La presse de Khartoum rapporte que le pilote, Kabri Vitahon, âgé de vingt-deux ans, employé d'Ethiopan Airways, a détourné son Cessna vers le Soudan au cours d'un vol d'entraînement. — *(Reuter.)*

Asie

CHINE : « réapparition » du secrétaire général

M. Zhao Ziyang annonce la préparation d'un « important » remaniement du gouvernement

PÉKIN
de notre correspondant

Après deux semaines d'absence de la vie publique, le secrétaire général du Parti communiste chinois est réapparu dans les médias officiels dimanche 28 février pour annoncer la préparation d'un remaniement *« important »* du gouvernement. M. Zhao Ziyang a déclaré, dans une interview au quotidien japonais *Asahi*, que le régime allait *« abolir de façon plus nette »* la pratique autorisant les plus hauts responsables de l'Etat à s'accrocher à leur fauteuil *ad vitam æternam*. M. Zhao n'a pas cité de nom, mais a indiqué qu'un plénum du comité central du PC se réunirait avant la première session de la septième Assemblée nationale populaire, convoquée le 25 mars, pour endosser les changements de personnel prévus.

M. Zhao a toutefois évité de parler de rajeunissement, et ce pour une raison évidente : le nom le plus fréquemment cité pour remplacer M. Li Xiannian au poste de chef de l'Etat est celui du général Yang Shangkun, qui, à quatre-vingt-un ans, est de deux ans l'aîné du président sortant (M. Li avait « perdu » quelques années en 1983, lorsque sa date de naissance avait été révisée à l'occasion de sa nomination à ce poste, pour coller avec la politique de rajeunissement déjà à l'ordre du jour).

Au reste, il n'est pas certain que M. Li parte à la retraite pour de bon. On pourrait le revoir à la présidence de la Conférence consultative politique du peuple chinois, organe symbolique qui regroupe les personnalités non-communistes ralliées, et dont les dirigeants actuels veulent, semble-t-il, renforcer le rôle. C'est la veuve de Zhou Enlai, Mme Deng Yingchao (quatre-vingt-quatre ans), qui occupe pour l'instant ce poste. A la tête du Parlement, on parle de M. Wan Li (soixante-douze ans, lui-même issu du cercle des réformateurs) pour succéder à M. Peng Zhen (quatre-vingt-six ans), qui ne quittera vraisemblablement pas son poste sans avoir pris soin de confier à des proches la tâche de préserver l'héritage orthodoxe, autant que faire se peut, dans les réformes à venir.

En matière de politique étrangère, M. Zhao a notamment indiqué qu'il y aurait cette année, à des dates qui restent à déterminer, un échange de visites entre hauts dirigeants chinois et nord-coréens, au cours duquel on s'attend, de source diplomatique, que Pékin s'efforce de faire passer à Pyongyang une pilule amère : l'ouverture, à terme, de relations économiques directes entre la Chine et la Corée du Sud. A l'égard de l'URSS, il a écarté l'hypothèse d'un sommet « imminent » entre les deux pays, du fait de l'absence de progrès vers une solution au Cambodge acceptable par Pékin.

Un changement de casquette

La manière dont M. Zhao est revenu sur le devant de la scène (l'interview accordée au quotidien japonais est rapportée avec un luxe de détails en première page du *Quotidien du peuple*) illustre une volonté *« d'annoncer la couleur »* au peuple chinois, mais également ses limites. D'une part, elle ne peut qu'apporter une maigre consolation aux nombreux Chinois qui déplorent que de telles révélations soient faites en règle générale à des visiteurs étrangers.

D'autre part, on ne souffle mot à Pékin de la visite que M. Zhao a effectuée à l'occasion de la Nouvelle Année lunaire dans la province méridionale de Guangdong (Canton), qui jouxte Hongkong. Il apparaît qu'il en a profité pour intervenir personnellement dans un différend opposant les autorités de la zone économique spéciale de Shenzhen et un homme d'affaires de Hongkong, à propos de la construction d'une autoroute reliant Canton à la colonie britannique. Selon la presse de cette dernière, M. Zhao a ordonné aux responsables de Shenzhen de cesser de faire obstruction aux *desiderata* de la firme de Hongkong.

Est-ce là vraiment le travail du secrétaire général du PC ? M. Zhao, selon le *Quotidien du peuple*, a répondu sur un ton ambigu à une question sur sa préférence pour le poste de premier ministre : « *Maintenant, je m'efforce d'entrer dans le rôle* [de chef du parti]. *Le destin est fixé, je ne rêvasse plus.* » Il y a là comme une admission qu'on en est encore, à la tête du régime, à se partager les fonctions entre M. Zhao et le chef du gouvernement, M. Li Peng.

Ce sentiment est renforcé par l'annonce, dimanche également, de la création de deux *« commissions de travail »* du parti, l'une pour ses propres organes centraux et l'autre pour les départements gouvernementaux. Leur tâche, définie en termes alambiqués, sera de *« tracer la voie pour la consolidation du parti, renforcer le travail organisationnel et idéologique, superviser le travail des responsables de département et organiser la mise en œuvre des tâches assignées par le comité central du parti »*... Tout cela, bien sûr, au nom de la séparation des fonctions entre le gouvernement et le parti, de sorte que le second cesse d'assumer *« les responsabilités administratives routinières »*.

Cela donne malgré tout un peu l'impression qu'au coup de sifflet les bureaucrates du parti changeront de casquette. Manifestement, il faudra encore du temps pour donner aux responsables économiques toute la liberté de manœuvre dont ils ont impérativement besoin.

FRANCIS DERON.

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ambassadeur de Malaisie

La création de l'UMNO-BARU

A la suite de l'article de J.-C. Pomonti « Malaisie, la création d'un nouveau parti » (le Monde *du 19 février), M. Datuk Ismail Ambia, ambassadeur de Malaisie en France, nous a adressé les précisions suivantes :*

D'abord, aussi bien le parti *UMNO-Malaysia, créé par le* Tunku Abdul Rahman, ancien premier ministre, le 7 février, que le parti UMNO-88, créé par les dirigeants actuels, ont été rejetés par le conservateur du registre des sociétés, puisque les provisions de l'acte sur les sociétés en vigueur interdisent l'inscription d'un nouveau parti ayant le même nom que le défunt UMNO, avant que celui-ci soit radié. Ainsi, UMNO (BARU) ne pouvait-il être inscrit par le premier ministre, M. Datuk Mahathir, que le 15 février, après la radiation du défunt UMNO du registre des sociétés.

Ensuite, UMNO (BARU) a invité en public les anciens membres de l'UMNO à adhérer au nouveau parti, ce qui démontre l'intention du premier ministre de préserver le processus démocratique au niveau des partis.

Enfin, la détention des personnes menaçant la sécurité de la nation avait pour but de prévenir la violence raciale dans le cadre des lois adoptées par le Parlement, et avec le soutien de la majorité des partis politiques ainsi que du peuple.

● **Mort de l'évêque « patriotique » de Shanghai.** — Mgr Louis Zhang Jiashu, évêque de Shanghai et vice-président de l'Association catholique patriotique de Chine, loyale au gouvernement communiste, est mort jeudi 25 février à l'âge de quatre-vingt-seize ans, a annoncé l'agence *Chine nouvelle*. Mgr Zhang, qui avait étudié en Grande-Bretagne et en France, était rentré en Chine en 1924. L'année dernière, Pékin a libéré Mgr Gong Pingmei, qui avait dirigé l'église de Shanghai avant de passer plus de trente ans en détention. — *(Reuter.)*

● **AFGHANISTAN : la préparation des négociations de Genève.** — Le président Zia Ul Haq du Pakistan ayant refusé de se rendre à New-Delhi pour y discuter du conflit afghan avec M. Rajiv Gandhi (*le Monde* du 27 février), c'est M. K. P. S. Menon, secrétaire indien aux affaires étrangères, qui se rendra à Islamabad, le mardi 1er mars. Les négociations de Genève, entre Islamabad et Kaboul, s'ouvriront le lendemain sous l'égide de l'ONU. — *(AFP.)*

● **Tension à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan.** — Sept personnes au moins ont été tuées et quinze autres grièvement blessées, le vendredi 26 février, au cours du bombardement par l'aviation afghane d'un village pakistanais situé près de la frontière avec l'Afghanistan, ont affirmé dimanche des habitants de la région. Les victimes sont toutes des réfugiés afghans. D'autre part, au moins cinq personnes ont été tuées et onze autres blessées, samedi, par l'explosion d'une bombe dans un marché de Tall, ville du nord-est du Pakistan, proche de la frontière afghane. — *(AFP.)*

● **BANGLADESH : violents incidents à Dacca.** — Au moins trois personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées lors de violents incidents qui ont opposé des policiers et des manifestants, le dimanche 28 février, à Dacca, où se tenaient des rassemblements antigouvernementaux, a-t-on appris de sources proches de l'opposition. Le ministre de l'information a affirmé, de son côté, qu'une seule personne avait été tuée au cours des troubles, victime d'un accident de voiture. Les manifestations ont toutefois fait de nombreux blessés et seize véhicules ont été détruits, a-t-on ajouté de source officielle. — *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : cinq soldats indiens tués.** — Cinq soldats indiens ont été tués et dix-neuf autres blessés, samedi 27 février, dans l'explosion de mines posées par des séparatistes tamouls dans le nord et le nord-est de Sri-Lanka. L'armée indienne a perdu quelque trois cent quatre-vingt-dix soldats et fait état de la mort d'environ mille trois cents rebelles tamouls depuis le début de ses opérations, en octobre dernier, contre les séparatistes. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

Le mystère demeure sur l'ampleur des bombardements sud-africains

Deux soldats sud-africains ont trouvé la mort dans le sud-est de l'Angola, au cours d'*« un affrontement direct avec l'ennemi »*, a annoncé, le dimanche 28 février, le quartier général de l'armée sud-africaine, à Pretoria, sans donner plus de précision.

L'agence angolaise de presse (ANGOP) avait annoncé, vendredi, que d'intenses tirs d'artillerie sud-africaine, entre le 21 et le 24 février, dans la province de Cuando-Cubango et, notamment, dans la région de Cuito-Cuanavale (contre laquelle les SADF ont lancé, il y a une semaine, une nouvelle offensive), avaient fait *« des centaines de morts parmi la population civile »*. Lubango avait également, selon Luanda, fait l'objet de bombardements.

Ces bombardements, a affirmé, vendredi, à des journalistes le commandant de la 35e brigade des forces armées angolaises (FAPLA), basée à Chamutete (nord de Cunene), visaient à *« détruire la défense antiaérienne de Lubango »*. Cette ville est la principale base militaire de la région, dotée d'une piste d'aviation, ainsi que le poste de commandement supérieur de la région militaire.

L'une des cibles était constituée par des installations militaires situées à 17 kilomètres au sud de Lubango. Les journalistes n'ont pas pu se rendre sur le site, couvert par le *« secret militaire »*, mais, selon un officier supérieur, le raid a manqué sa cible, et les bombes sont tombées *« dans un champ de maïs »*. Lubango (cinquante-cinq mille habitants) n'a pas été frappée par les raids de la chasse sud-africaine, a-t-on constaté sur place. Aucune consigne particulière n'a été donnée à la population qui, non soumise au couvre-feu comme à Luanda par exemple, continue de vivre normalement, selon les habitants. — *(AFP.)*

Maroc

Glissement de terrain à Fès : cinquante-deux morts

Fès. — Cinquante-deux personnes, dont vingt-cinq femmes, ont été tuées par l'effondrement d'une falaise à Fès le samedi 27 février, indique l'agence marocaine de presse MAP. Le nombre élevé des victimes s'expliquerait notamment par l'effet de surprise, la falaise s'étant écrasée aux premières heures de la matinée. Les opérations de secours ont eu lieu sous la pluie, qui semble à l'origine du glissement de terrain.

La falaise Hafat Benzakour s'est effondrée sur *« treize baraques »*, selon MAP, d'un bidonville construit au pied d'une colline, sur le site d'une ancienne carrière. D'autres bâtisses de fortune, épargnées par la falaise, ont été rasées après l'accident afin de faciliter les opérations de recherches.

Les autorités, notamment le ministre d'Etat Moulay Ahmed Alaoui et celui de l'équipement, M. Mohamed Kabbaj, qui s'étaient rendus sur les lieux, prennent actuellement des mesures pour reloger les habitants du bidonville, dont le nombre n'est pas précisé, dans la banlieue de Fès. MAP a indiqué qu'un terrain domanial de 41 hectares environ y *« sera réparti en lots équipés en infrastructure de base pour permettre aux familles sinistrées d'accéder à des logements décents »*.

La ville de Fès s'étage en escaliers sur plusieurs collines, au milieu desquelles se trouve la ville historique, la médina, où d'importants travaux de restauration doivent être entrepris, avec l'aide de l'UNESCO, pour lui conserver son cachet arabo-musulman séculaire. Avec la mise en place à Fès, dans les années 80, d'un plan d'urbanisme et de résorption des bidonvilles, nombre d'entre eux ont été supprimés au profit de logements économiques, mais l'exode rural et la poussée démographique provoquent leur renaissance spontanée. — *(AFP.)*



1992

c'est moins 5!



Les socialistes ont déjà l'accent Européen.

Cinq minutes à l'échelle de la Communauté Européenne, c'est tout juste quatre ans. L'Europe a de belles réussites à son actif : la suppression des droits de douane, le passeport européen, l'équivalence des diplômes, les programmes scientifiques Eurêka, Esprit... Aujourd'hui, il s'agit d'échanger les idées qui feront l'Europe du Respect de l'Homme et de la Solidarité. Du 29 février au 4 mars, tous les Députés Socialistes du Parlement Européen parleront à Paris avec le même accent, l'accent Européen.

SNC

Colloque
"Pour une Europe du Travail et de la Solidarité"

Palais des Congrès – Porte Maillot
Lundi 29 février – Mardi 1er mars
Tél. : (1) 46.40.23.79

Contact : Monsieur Henri SABY,
Président de la Délégation Socialiste Française
au Parlement Européen :
288, boulevard St-Germain – 75007 Paris
Tél. : (1) 47.05.26.63



Politique

La campagne de M. Raymond Barre

En Corse

« Toute la confiance du Parti républicain »

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Pour la seconde fois en moins d'un an, M. Raymond Barre se trouvait le samedi 27 février en Corse. Voyage sentimental de l'insulaire de la Réunion chez d'autres insulaires. Voyage politique aussi puisque, pour la première fois, M. François Léotard, un enfant du pays, l'accompagnait. Voyage enfin électoral d'un candidat ayant fort à faire pour obtenir, sur l'île de Beauté, une place au soleil entre la gauche mitterrando-radicale et la droite chiraco-pasqualienne.

D'ailleurs, dès que M. Barre mit le pied à terre, le matin à Bastia, la rumeur courait bon train dans l'escorte. Les Corses s'étaient réveillés en apprenant l'arrestation, aux aurores, de Jean-André Orsoni, l'un des gros bras de l'ex-FLNC, recherché depuis huit mois. On ergota beaucoup sur cette coïncidence. Et si ce *« terrible Monsieur Pasqua »* s'était ingénié à déclencher à ce moment-là ce coup de filet pour empêcher le visiteur du jour de ramer impunément dans les eaux de la majorité ? Mais chacun sait que, avec des si, on mettrait la Corse en bouteille, et l'on s'efforça donc sagement d'étouffer ces insinuations. M. Barre comme M. Léotard ne purent que se féliciter devant les premiers micros tendus de ce beau succès des forces de police.

L'important était, au cours de cette journée, que M. Léotard n'usât point du conditionnel pour confirmer devant ses compatriotes son soutien à l'ancien premier minstre. Tout au long de cette journée, les deux hommes ne se lâchèrent pas. Sur le chemin de l'union, l'un et l'autre ne péchèrent ni en actes ni en paroles, et pas davantage par omission. Dégustations au coude à coude des produits du cru, crapahutage commun sur les trottoirs, convolage aérien entre Bastia et Ajaccio, l'étape de l'après-midi, pour terminer le soir, par un tango improvisé et mémorable. Les discours furent de la même veine. A Bastia, M. Léotard dira d'entrée *« toute la confiance, sans aucune espèce de réserve du Parti républicain en Raymond Barre, pour assurer sur l'île la nécessaire vie démocratique, paisible et normale »*.

A Ajaccio, il poussa plus loin encore le compliment en déclarant que ce *« cher Raymond Barre »* était *« le meilleur adversaire de M. Mitterrand »*. M. Barre ne fut guère plus avare et lança : *« M. Léotard est de ceux qui, au vingt et unième siècle, porteront la charge de notre pays. »*

Mais il importait quand même de ne pas oublier que M. Barre était venu parler aux Corses de la Corse. Il le fit comme toujours à sa façon, en n'hésitant nullement à mettre chacun devant ses responsabilités et ses manques, et en n'omettant pas, non plus – exercice difficile sur cette même île tellement marquée par le clanisme et le clientélisme – de plaider une fois de plus pour l'ardente obligation *« de l'Etat impartial. »*

Ceux qui distribuent de l'argent

A Bastia, M. Barre avait déjà annoncé la couleur en critiquant implicitement le gouvernement de M. Chirac, rangé parmi *« ceux qui distribuent de l'argent pour faire des gens des assistés »*. Il fut plus explicite à Ajaccio en développpant, devant plus d'un millier de personnes, son projet pour la Corse. *« Il est temps*, déclara-t-il, *de sortir du sur-place, de l'à-peu-près et de l'improvisation, de faire des choix clairs et d'en poursuivre résolument la mise en place. »*

Répondant aux quelques dizaines de manifestants nationalistes qui l'avaient accueilli devant le chapiteau par des huées, l'ancien premier ministre appela les Corses *« à un sursaut civique »*. *« Si vous avez vraiment l'amour de votre île, croyez-vous que sa prospérité naîtra des décombres de vos funestes entreprises (...) Pour que la paix civile soit durablement rétablie, la fermeté et l'appel à la raison ne suffiront pas. La violence doit être simultanément combattue dans ses effets et dans ses causes.*

Convaincu *« de l'indispensable dialogue »* entre l'Etat et la région, il a souhaité que *« la Corse constitue le laboratoire privilégié de la décentralisation française »*. Selon lui, la régionalisation est *« irréversible »*. Mais encore faut-il, a-t-il prévenu, que la Corse sache *« tirer tout le parti possible des pouvoirs décentralisés »*. Pour cela, deux impératifs à ses yeux essentiels : un exécutif régional *« plus ramassé »* et une décentralisation rimant avec déconcentration.

M. Barre, à son tour, a fait des promesses : celle, notamment, d'élaborer dans les six mois après son élection et après consultation des instances régionales une loi-cadre. Avec plusieurs volets : la promulgation toujours attendue d'un statut fiscal *« susceptible de donner à l'économie corse l'élan dont elle a besoin »*. Des mesures pour améliorer les liaisons entre l'île et le continent. Très concrètement, M. Barre suggère une amélioration des dessertes aériennes pour en particulier l'aller-retour Paris-Corse en une journée. Proposition très appréciée par son auditoire.

Avant d'entonner *l'Ajaccienne* aux côtés de M. Léotard, M. Barre a conclu son propos par ce témoignage de confiance : *« Je crois profondément aux chances de la Corse... Ici comme sur le continent, nous sommes placés devant de grands défis. Nous les relèverons par la liberté, la responsabilité et le rassemblement. »*

DANIEL CARTON.

Quand Léo bat la mesure

Samedi 22 heures. A quelques coups de fusil d'Ajaccio, fin d'une journée de campagne commune sur l'île de Beauté. Les nerfs se détendent. Les estomacs se remplissent. Les bouteilles se vident. Dans l'arrière-cuisine d'une petite auberge, autour d'une longue table de formica entourée de maires amis, M. Raymond Barre, candidat à la présidence de la République française, et M. François Léotard, ministre de la culture, font, devant la presse médusée et les cuisiniers refroidis, une déclaration : *« le plus beau de tous les tangos du monde, c'est celui que j'ai dansé dans vos bras. J'ai connu d'autres tangos à la ronde, mais aucun ne me fera oublier celui-là. »*

Tous les présents, eux, n'oublieront pas cet instant. Trois quarts d'heure de récital, côte à côte, yeux langoureux, dans un fou-rire incroyable. Avec sa voix de crécelle, Raymond chante comme il peut, sa voix posée entre le soixante-dix-huit tours et le play-back. Le beau François donne plutôt dans le compact-laser. Toutes ces ritournelles ont bercé son enfance. Leo bat la mesure. « Barzy » trace l'air de son gros droit. On rit. On se pince. On enregistre de peur de ne pas être cru.

Pas de doute, Léo est le meilleur. Il entraîne la compagnie. Derniers accords. Les Corses se lèvent. On entonne le vieil hymne « national » : *Dio vi salvi Regina*. Raymond fredonne ce qu'il peut. L'avion attend. Il faut partir. On se congratule. Mention spéciale, quand même, du jury pour Raymond. *« J'ai toujours chanté juste »*, glisse-t-il, tout fier à la sortie. Léo n'est pas tout à fait du même avis. Mais chacun sait bien qu'en politique l'accord n'est jamais parfait !

D. C.

Au « Club de la presse » d'Europe 1

Le candidat de l'UDF veut renforcer et ouvrir la majorité

Invité, le dimanche 28 février, du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Raymond Barre est revenu avec insistance sur la nécessité d' *« un Etat impartial »*, indépendant des partis politiques en affirmant que *« cette impartialité ne s'était manifestée ni en 1981 ni en 1986 »*. Se voulant *« pluraliste et démocrate »*, l'ancien premier ministre a constaté que *« ce n'est pas en entrant dans un système cohabitationniste qu'on a pu faire régner un Etat impartial »*. Opposé à la pratique du *« système des dépouilles »*, M. Barre juge qu' *« il faut considérer que la compétence doit passer avant l'appartenance à un parti »*, qu' *« il ne peut y avoir de nominations en raison des allégeances politiques »*. Prenant l'exemple de la fonction publique, il relève, que *« ce qui compte c'est le service de l'Etat et non le service du gouvernement »*.

Evoquant les problèmes de médias, il estime que la première règle, pour un gouvernement, *« est de ne pas se mêler de leurs affaires »*, *« le jeu des téléphones constamment branchés sur les rédactions de journaux, de chaînes de télévision, de radio est un système qu'il vaudrait mieux ne pas pratiquer* [...]. *La communication c'est l'affaire des journalistes »*. Toutefois, M. Barre a indiqué qu'il n'était point d'avis de changer la CNCL convaincu que, *« par un phénomène d'amélioration spontanée ou d'euthanasie »*, celle-ci pourra *« s'améliorer d'elle-même selon les circonstances »*.

M. Barre s'est par ailleurs montré toujours aussi sévère à l'égard de la cohabitation qui a fait revenir la France *« à un système des partis »*, qui n'a pas donné de véritable consensus mais plutôt permis *« accommodement et arrangement »*. L'ancien premier ministre a réaffirmé sa volonté de dissoudre l'Assemblée nationale non pas *« dans le but de faire un chambardement »*, mais *« pour renforcer la majorité afin de pouvoir gouverner le pays »*. *« Avec une majorité aussi courte*, a-t-il expliqué, *et l'hypothèse d'une législative trois ans plus tard, il serait difficile d'engager les actions indispensables pour le redressement du pays. »*

Dans l'hypothèse d'une Assemblée majoritairement de gauche, il a indiqué qu' *« il utiliserait tous les moyens que lui donne la Ve République, je n'irais pas transférer le pouvoir aux partis, je formerais un gouvernement et j'attendrais de voir si l'Assemblée nationale le renverse. »* M. Barre s'est néanmoins déclaré favorable *« à l'ouverture vers tous les Français et Françaises de bonne volonté »* qui voudraient participer à son action politique. *« Si les socialistes peuvent s'y rallier*, a-t-il lancé, *ils seront les bienvenus. »*

Le traitement économique du chômage

En matière de politique économique, M. Barre a regretté une fois de plus que *« depuis 1986 le gouvernement n'ait pas adopté une logique du développement économique et social »*. Il a nuancé les résultats obtenus par le gouvernement dans sa lutte contre l'inflation, en relevant que les succès obtenus sont davantage la conséquence de *« facteurs externes »* : baisse du dollar, chute des prix du pétrole. Dans le domaine de la fiscalité, il a regretté que certaines mesures aient été beaucoup plus choisies *« en fonction de considérations circonstancielles qu'en fonction d'une vue d'ensemble de la fiscalité »*. Pour l'emploi, il a déploré que *« l'accent n'ait pas été suffisamment mis sur le traitement économique du chômage »*. Enfin, sur les privatisations, il a émis des réserves sur leur rythme : *« Il ne faut pas*, a-t-il dit, *gaver l'oie au point de la tuer »* et répété qu'il aurait commencé par le secteur bancaire nationalisé en 1982, puis seulement après les banques nationalisées en 1945.

Interrogé ensuite sur la question de la modernisation des armes nucléaires tactiques en Europe, M. Barre, plaidant pour *« la vigilance »*, a toutefois précisé qu' *« il n'y avait vraiment aucune raison de ne pas moderniser les armes sur le champ de bataille en Allemagne fédérale »*.

Evoquant la situation en Israël, il a indiqué que seuls les Etats-Unis sont à même de favoriser le dialogue entre Israéliens et Palestiniens, mais qu'il revient à la France *« de le susciter »*.

Questionné pour conclure sur les sondages, sur son « coude à coude » avec M. Chirac, M. Barre a déclaré : *« Je ne suis pas un sondaïque, cela m'est égal. Vous me voyez aussi calme et décontracté que possible, et si je garde mon calme, c'est parce que je ne regarde pas les sondages. Je vous avoue que je n'y comprends rien. »*

Les absences centristes

LA campagne barriste semble nager en plein paradoxe. Excédé par l'épisode courtelinesque de la cantonale de Lille, le Parti républicain annonce vendredi son intention de claquer la porte de l'UDF. Samedi, en Corse, on découvre un François Léotard tout sourire servant de guide attentionné au candidat Barre. En janvier, les centristes du CDS clamaient partout *leur soutien « déterminé et enthousiaste »* à la candidature de l'ancien premier ministre. *« Le CDS est dans les starting-blocks »*, annonçait fièrement son secrétaire général, M. Jacques Barrot.

Un mois plus tard, ces centristes ne sont toujours pas partis. Si bien que les rôles s'en trouvent aujourd'hui bizarrement inversés. Les léotardiens donnent des leçons de barrisme aux centristes. Les ouvriers de la dernière heure sont au premier rang. Les centristes sont absents, laissant planer derrière eux la désagréable impression de se préoccuper déjà d'autres lendemains. A l'exception notable de *M. Bernard Bosson, et au grand* dam de leurs propres militants, les dirigeants du CDS semblent être calfeutrés dans leurs vestiaires, comme s'ils avaient toujours aussi peur de leur ombre. Le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, fait preuve d'une inquiétante incapacité à exister, à moins qu'il ne se plie aux injonctions de Matignon.

A l'heure où M. Barre développe son thème de l'ouverture vers les socialistes, les centristes sont muets. Et le récent sondage de *la Croix* auprès des électeurs catholiques ne peut qu'illustrer un peu plus leur déficience chronique.

En revanche, personne, aujourd'hui, ne peut plus douter de la loyauté des léotardiens à l'égard de M. Barre. Sur le problème de Lille, ils tiennent à préserver l'*« étanchéité »* entre l'UDF et la campagne barriste. M. Gérard Longuet à Metz, M. Jacques Douffiagues à Poitiers, M. Alain Madelin à Rennes, M. Léotard à Ajaccio, tous *ont cherché, avec un zèle appuyé*, à chasser l'image « déloyale » qu'ils avaient pu donner. On peut même se demander si, samedi, en Corse, n'est pas née, entre M. Barre et M. Léotard, cette sorte de complicité étrange qui vit se rapprocher, en 1974, M. Giscard d'Estaing et M. Jacques Chirac.

On pourra, certes, arguer qu'il s'agit de part et d'autre d'un intérêt bien compris. M. Léotard a admis qu'il ne pouvait se payer le luxe de la trahison. Si M. Barre gagne, son *parti peut espérer devenir l'épine* dorsale de la nouvelle majorité ; s'il perd, il peut être le noyau dur d'une opposition redessinée. De son côté, M. Barre va sans doute trouver dans ce soutien sans équivoque du PR, le *« complément d'audace »* qui lui faisait jusqu'alors grandement défaut. Ce ne sera pas superflu pour rivaliser avec M. Chirac et les ministres RPR.

D. C.

Les responsables départementaux des Comités de soutien (suite)

M. Charles Millon, délégué national du comité de soutien à M. Raymond Barre, a publié une nouvelle liste de responsables départementaux.

● **Puy-de-Dôme** : *président* : M. Patrick Guillaumont, professeur d'université ; vice-présidents : MM. Georges Chometon, député (CDS), Michel Debatisse, député européen, Pierre de Neufville, maire de Chamonat.

● **Finistère** : *président* : M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat (CDS) ; vice-présidents : MM. Louis Orvoen, président du conseil général (CDS), Alphonse Arzel, sénateur (Union centriste), Jean-Yves Cozan, député (CDS), Edouard Lejeune, sénateur (Union centriste), Georges Lombard, sénateur (*Union centriste*).

● **Ain** : *président* : M. Charles Millon, député (PR) ; vice-présidents : MM. Guy de La Verpillière, sénateur (RI), Roland Ruet, sénateur (RI).

● **Corrèze** : *présidente* : Mme Yvonne Michelet.

● **Haute-Marne** : *co-présidents* : MM. Charles Fèvre, député (PR) et Georges Berchet, sénateur (Gauche démocratique) ; vice-président : Mme Simone Martin, député européen.

● **Loir-et-Cher** : *président* : M. Kléber Lousteau, président du conseil général ; membres : MM. Jean Desanlis, député (CDS), Jacques Thyraud, sénateur (RI), Pierre Sudreau, maire de Blois, Henri Giscard d'Estaing.

● **Alpes-de-Haute-Provence** : *président* : M. Francis Galzini, conseiller général.

● **Lozère** : *président d'honneur* : M. Jacques Blanc, député (PR) ; *président* : M. Adrien Durand, député (CDS) ; *membre* : Mme Janine Bardou, président du conseil général (PR).

● **Orne** : *président* : M. Françis Geng, député (CDS) ; membre : M. Hubert Bassot, ancien député (PR).

● **Ardennes** : *président* : M. Maurice Blin, sénateur (Union centriste) ; vice-président : M. Michel Vuibert, député (CDS).

● **Eure** : *président* : M. Henri Collard, sénateur (Gauche démocratique), président du conseil général ; directeur de la campagne départementale : M. Ladislas Poniatowski, député (PR) ; membres : MM. Modeste Legouez, sénateur (RI), Philippe Pontet, ancien député (PR).

● **Seine-Maritime** : *président* : M. Jean Lecanuet, sénateur (Union centriste), président du conseil général ; membres : MM. Jean Allard, député (app. UDF), Charles Revet, député (PR), André Bettencourt, sénateur (RI), Paul Caron, sénateur (union centriste).

● **Côte-d'Or** : *président* : M. Bernard Barbier, sénateur (RI) ; membres : MM. Michel Sordel, sénateur (RI), Gilbert Mathieu, député (PR).

● **Haute-Corse** : *président d'honneur* : M. Emile Arrighi de Casanova ; *président* : M. Jean Baggioni, conseiller régional (UDF).

● **Corse-du-Sud** : *président* : M. José Rossi, président du conseil général ; vice-président : M. Ange Carli.

● **Paris** : *président* : Mme Simone Veil, député européen ; coordinateur : M. Roger Chinaud, sénateur (PR) ; membres : MM. Gilbert Gantier, député (PR), Georges Mesmin, député (CDS).

Selon CSA

MM. Chirac et Barre à égalité

MM. Raymond Barre et Jacques Chirac font jeu égal au premier tour de l'élection présidentielle, dans l'hypothèse où M. François Mitterrand se représente, selon le sondage réalisé par l'institut CSA et publié, le lundi 29 février, dans *La Vie*. Cette enquête, réalisée du 10 au 19 février auprès d'un échantillon représentatif de 969 personnes, crédite les deux candidats de la majorité de 20 % des intentions de vote. Le président de la République est, pour sa part, en tête de cette consultation avec 35 % des suffrages. Au second tour, M. Mitterrand l'emporte face à M Barre (avec 53 % des voix) et M. Chirac (avec 54 % des intentions de vote).

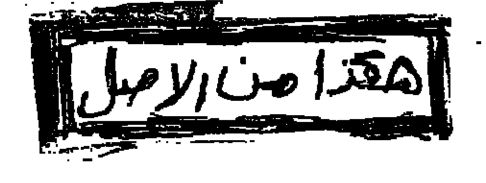
La secrétaire en campagne

Mme Yvette Nicolas préside depuis quelques jours le comité de soutien à la candidature de M. Raymond Barre dans le quinzième arrondissement de Paris. Sur ces terres convoitées par M. Edourd Balladur, cette dame de caractère a décidé de signer son premier engagement militant pour un homme qu'elle connaît fort bien.

Chez les barristes, on l'appelle respectueusement *« Madame Nicolas »*. Voilà plus de quatorze *ans qu'elle est la secrétaire* et femme de confiance de M. Barre. Passage obligé pour tous les rendez-vous, experte de toutes les humeurs du personnage, dépositaire de tous les petits et grands secrets de la maison.

A son tour, Mme Nicolas a donc décidé de passer de l'ombre à la lumière, de se jeter avec enthousiasme dans le microcosme parisien. *« Même s'il ne l'avait pas voulu, je l'aurai fait »*, assure-t-elle, trop désireuse de faire connaître aux habitants du quinzième ce Barre si méconnu. *« Les gens ne le connaissent pas*, regrette-t-elle. *Pourtant, cet homme est une montagne de bon sens et d'équilibre, capable aussi d'une grande générosité. Mais son extrême pudeur le dessert. »* Le dit-on encore mysogine ? *« Mon œil !*, s'insurge-t-elle. *Avec lui les femmes sont sur le même pied que les hommes à condition qu'elles tiennent le choc. »*

Résolument optimiste sur l'issue de la bataille, Mme Nicolas informe régulièrement son patron de ses pérégrinations militantes pour lui faire part des humeurs de la base. Mais sa présence dans le quinzième commence déjà à susciter quelque gêne. *« Vous voulez être député »*, l'a récemment soupçonnée un militant RPR. *« Nous, nous sommes capables de faire des choses avec désintéressement »*, s'est-elle récriée. Mais elle court, elle court, la rumeur...



Politique

La préparation de l'élection présidentielle

« Génération Mitterrand », deuxième vague

La deuxième des trois vagues d'affichage « Génération Mitterrand » déferle sur les panneaux publicitaires à partir du lundi 29 février. Pour la décrire, M. Jacques Séguéla, intarissable exégète technique et politique de sa propre production, explique que la nouvelle *« cuvée (...) se contente de reprendre l'image basique de la petite fille aux quatre symboles (l'avenir, la solidarité, la paix, la création) et d'y adjoindre un seul nouveau visuel : celui d'un jeune garçon porteur de l'idéal européen ».*

« Après le choc des photos, place au poids des mots », risque encore M. Séguéla. La petite fille sert désormais de support au slogan : *« La France, on en parle, unissons-la. »* Et le jeune garçon (plus les étoiles de la bannière communautaire) proclame : *« L'Europe, on en parle, faisons-la. »*

Coût de « l'investissement » : « 10 millions de francs engagés, comme pour la première vague, par le Parti socialiste », assure le publicitaire.

Bien qu'un sondage commandé par ses soins révèle à quel point ses affiches sont réussies et bien perçues, M. Séguéla est un instant saisi par le doute : *« Rien ne ressemble plus à une affiche politique qu'une autre affiche politique. »* Mais il se ressaisit aussitôt : *« Génération Mitterrand est, elle, sur une autre planète, celle de la créativité et de la modernité. »*

A tous ceux qui souhaiteraient arborer personnellement les forts symboles qu'il élabore, le toujours jeune père de la « force tranquille » de 1981 promet enfin qu'un badge « Génération Mitterrand » est envoyé *« gratuitement sur simple demande. Il suffit de pianoter sur son minitel 3615 TONTON et de s'inscrire ».*

M. K.

M. Rocard aux Antilles

RFO suspectée

M. Michel Rocard, en visite en Martinique le dimanche 28 et le lundi 29 février, a consacré l'essentiel de ses interventions à la place des départements d'outre-mer dans l'Europe, à l'éducation et à la décentralisation.

Interrogé sur le traitement de l'information par la radio-télévision publique RFO, M. Rocard a déclaré : *« Je ne me sens pas toujours fier de l'idée que la France, pays des droits de l'homme, donne d'elle-même à vos voisins en ce domaine. (...) Ma réaction n'est pas d'entrer dans un procès dont je n'ai pas les actes et les procédures... Comme il reste un doute ou une suspicion sur l'objectivité ou simplement le respect du pluralisme par RFO, cela n'est pas tolérable... La politique d'information de RFO est suspecte... Cela mérite une expertise. L'opinion publique jugera... »*

Le journal télévisé de RFO de dimanche a accordé à M. Rocard trente minutes d'antenne, presque autant que pour un ministre en exercice. – *(Corresp.)*

Une élection cantonale

CANTAL : canton de Montsalvy (1er tour).

Inscr., 4 280 ; vot., 3 054 ; suffr. expr., 3 024. MM. Vincent Descœur (div. d.), 1 151 voix ; Raymond Felgines (div. d.), sout. RPR, 825 ; Georges Delpuech (PS), 474 ; André Vaurs (div. d.), 398 ; Jean Aubert (PCF), 176. *Il y a ballottage.*

[Trois candidats divers droite briguaient la succession de Guy Descœur (div. d.), conseiller général depuis 1979, décédé le 29 décembre. M. Vincent Descœur, âgé de vingt-cinq ans, fils de ce dernier, est arrivé en tête de ce scrutin, avec 38,06 % des suffrages, en devançant le candidat soutenu par le RPR qui a recueilli 27,28 % des voix. Au total, les trois représentants de la majorité rassemblent 78,50 % des voix, alors qu'en 1985, Guy Descœur était réélu au premier tour avec 61,51 % des suffrages.

Avec 21,49 % des voix, les deux candidats de gauche abandonnent près de 17 points par rapport à l'élection de 1985 où ils obtenaient 38,48 % des suffrages. Le représentant du PS fait essentiellement les frais de cette baisse en recueillant 15,67 % des voix (au lieu de 29,29 % en 1985), soit une baisse de près de 14 points. Avec 5,82 % des suffrages, le candidat communiste perd, lui, plus de 3 points.

Au premier tour du scrutin de 1985, Guy Descœur était réélu avec 1 921 voix contre 915 à M. Delpuech et 287 à M. Aubert, sur 3 123 suffrages exprimés, 3 266 votants et 4 375 électeurs inscrits.]

● **Coups de feu contre les gendarmes en Nouvelle-Calédonie.** – Une quinzaine de coups de feu ont été tirés contre des gendarmes mobiles, sans les atteindre, dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 février, aux abords de la tribu de Saint-Louis, en banlieue de Nouméa. Trois pelotons de gendarmes mobiles ont alors effectué une opération de police judiciaire à l'intérieur de la tribu de Saint-Louis. Cette opération s'est déroulée sans incident, selon la gendarmerie, et elle a abouti à l'arrestation d'un jeune mélanésien, Valentin Maperi, sous le coup de plusieurs mandats d'arrêt, notamment pour sa participation présumée à la fusillade de novembre dernier.



Le « lieutenant Chirac » à la conquête des pieds-noirs

NICE
de notre envoyé spécial

Pour un beau show, ce fut un beau show. Le metteur en scène, M. Jacques Médecin, n'avait rien laissé au hasard. Le régisseur, M. Jacques Roseau, avait fignolé au préalable tous les arrangements. La vedette, M. Jacques Chirac, n'eut qu'à paraître pour faire un tabac.

Il ne fait aucun doute que cette cérémonie électorale du samedi 27 février à l'Acropolis de Nice laissera dans la mémoire collective des pieds-noirs le souvenir fulgurant du savoir-faire de ces trois Jacques, associés pour l'élection présidentielle de 1988.

Le but de l'opération était de démontrer, au bénéfice de M. Jacques Chirac, que M. Jean-Marie Le Pen, qui possède ses gros bataillons dans les départements méditerranéens, n'a pas *le* monopole de l'électorat pied-noir. Et qui pouvait mieux préparer la démonstration que le maire de Nice, M. Jacques Médecin, dont le soutien au candidat du RPR s'accommode volontiers de marques de sympathie au candidat du Front national ?

Si le résultat fut à la hauteur des espérances du premier ministre, ce ne fut pourtant pas sans difficulté.

Le matin, devant le congrès national du RECOURS réuni dans les mêmes locaux, M. Médecin avait dû élever la voix pour imposer le silence – et la fuite – à un groupe de pieds-noirs d'extrême droite venus traiter de *« traîtres »*, *« vendus »*, *« rénégats »* Jacques Roseau et les autres dirigeants de ce mouvement sur le point de se rallier à Jacques Chirac.

L'après-midi, devant un auditoire sur invitations composé d'un millier de rapatriés acquis, pour la plupart, à la majorité gouvernementale, le maire de Nice mit donc tout son cœur à l'ouvrage pour détourner les suffrages pieds-noirs des sirènes lepénistes, réduites, selon lui, chez les rapatriés de sa ville, à *« 5 % d'imbéciles »*. Il le fit sans lésiner sur les trémolos.

A entendre Jacques Médecin exalter *« cette Algérie française »* qu'il porte *« au fond de* [son] *cœur »*, exhorter les pieds-noirs à se méfier *« des discours enflammés qui relèvent de l'irresponsabilité »*, à le voir proclamer : *« Les pieds-noirs, c'est ma drogue ! »*, Roger Hanin, lui-même, en aurait eu les larmes aux yeux...

M. Chirac n'avait plus qu'à se laisser porter par la vague. Ce qu'il fit avec sobriété, voire avec modestie, sans rechercher à faire de nouvelles promesses aux pieds-noirs. Après avoir rappelé que l'ensemble des mesures prévues par son gouvernement en faveur des rapatriés représenterait, à terme, un coût de 35 milliards de francs, dont 3,5 milliards inscrits au budget de 1988, le premier ministre délivra surtout à son auditoire un discours sentimental. Tellement sentimental qu'on pouvait y discerner, entre les lignes, une critique de la politique conduite depuis 1962 à l'égard des pieds-noirs, y compris par les gouvernements gaullistes : *« Lieutenant en Algérie, j'y ai accompli ma part de devoir. J'y suis volontairement revenu comme fonctionnaire. Je n'y ai jamais été un témoin passif ou indifférent. J'y ai partagé vos espoirs et vos angoisses, et compris beaucoup de vos élans. J'y ai laissé une partie de ma chair [...].*

» Je n'ai jamais considéré, aujourd'hui pas plus qu'hier, qu'on pouvait tout résoudre avec de l'argent. J'ai été trop charnellement mêlé aux événements d'Algérie pour ne pas avoir, depuis longtemps, compris qu'une part des dommages – et probablement la plus forte – ne saurait relever de la réparation matérielle. Oh ! sans aucun doute, n'ai-je pas été seul à penser ainsi. D'autres l'ont fait aussi ; ils en ont tiré des conclusions différentes des miennes en estimant vain et inutile d'essayer de réparer l'irréparable. C'était une bonne manière de se donner, à très bon compte, une très bonne conscience. »

Un mot revint plusieurs fois dans la bouche du premier ministre : solidarité. *« La solidarité c'est la reconnaissance de tout ce que la diaspora pied-noir a apporté à notre pays. [...] C'est la réalité et la persistance d'une culture pied-noir. Nous devons la préserver comme nous préservons les autres. Et peut-être même un peu plus, car si les premières sont menacées par le risque d'oubli la vôtre, elle, est victime de la désinformation. A vous qui avez toujours su vivre en bonne harmonie avec les autres communautés, à l'ombre de vos églises, de vos minarets et de vos synagogues, on a voulu parfois accoler l'imputation de racisme et d'intolérance. Votre culture, qui est par essence multilinguistique, multicommunautaire, multiconfessionnelle, est là pour témoigner de l'injustice et de la sottise d'un tel procès.* [...]

Maintien du ministère des rapatriés

« Réconcilier la France avec son passé colonial c'est réconcilier la France avec elle-même, ajouta Jacques Chirac. *Cette solidarité, cette unité, cette commune appartenance, n'est-ce pas tout simplement ce qu'on appelle une nation. C'est cela le sens et la direction de mon action. Elle n'est pas l'action catégorielle, voire électorale, à quoi d'aucuns voudraient la réduire. Ceux-là n'auront pas compris grand-chose à la volonté de rassemblement et à l'expression d'unité qui en est le moteur principal. Tant pis pour eux !*

» Mon propos n'est pas de cultiver votre singularité ni de faire de votre communauté une autre catégorie d'anciens combattants, encore moins un vivier de clientèle électorale [...]. *J'ai le très vif désir de supprimer, dès que possible, le ministère des rapatriés, mais cette mesure sera la conséquence d'un résultat et d'un constat. Lorsque le mot aura perdu son sens et les problèmes leur substance, alors, mais alors seulement, cette décision sera prise. Mais ces conditions ne sont pas, loin s'en faut, aujourd'hui réunies. C'est pourquoi si je suis appelé à des responsabilités publiques importantes, je conserverai le ministère des rapatriés aussi longtemps qu'il le faudra. »*

Avec, pour finir, l'expression d'une certaine sérénité : *« Le gouvernement que je dirige peut affirmer, sans risque de démenti sérieux, qu'il a fait à l'égard de la communauté rapatriée plus et plus vite qu'aucun de ses prédécesseurs. Je l'affirme sans esprit polémique car je n'ai jamais mis en doute la bonne volonté de ceux qui nous ont précédés. Je ne suis pas davantage atteint par le syndrome de l'autosatisfaction ni non plus bardé d'inébranlables certitudes. Car ce que je mesure encore mieux, sans doute, c'est le chemin qu'il nous reste à parcourir. »*

Au pied de la tribune, M. Jacques Roseau était ravi. Le premier ministre avait tenu compte des préoccupations de son association. Au nom du RECOURS, il pouvait confirmer son soutien à M. Jacques Chirac dès le premier tour de scrutin, alors qu'en 1981 il avait appelé les pieds-noirs à sanctionner M. Valéry Giscard d'Estaing, mais en les laissant libre de choisir, au premier tour, entre M. Jacques Chirac et M. François Mitterrand, avant de faire voter pour ce dernier au second tour. *« Jacques Chirac*, insista-t-il, *est incontestablement, parmi les candidats ayant une sérieuse chance d'être élu, celui qui, tout en étant le plus proche des rapatriés, sera le plus efficace pour apporter à leurs problèmes les meilleures solutions morales et matérielles. »*

« Moi, je n'y crois plus, disait une vieille dame sceptique. *Pourquoi a-t-il attendu vingt-cinq ans pour parler comme ça ? » « Il ne faut pas confondre Jacques Chirac et les gaullistes historiques, qui ont trahi l'Algérie française*, assurait Jacques Roseau. *Sa sincérité ne peut être mise en doute. »* Le débat tourna court. Sur l'estrade, Jacques Médecin avait déjà entonné le Chant des Africains...

ALAIN ROLLAT.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Borotra

Aérophagie

M. Franck Borotra, porte-parole du RPR, député des Yvelines, a déclaré le dimanche 28 février sur Pacific FM : *« A force de se pencher pour venir baiser les charentaises de celui qu'ils sont en train de considérer comme un mamamouchi, les socialistes vont finir par attraper des tours de rein ! Je voudrais bien savoir ce que M. Mitterrand pense lui-même de ce courant de culte de la personnalité qu'on a créé autour de sa personne. La popularité de M. Mitterrand est une popularité fragile, de nature aérophagique, je veux dire qu'il y a une partie de cette popularité qui est du vent (...). »*

M. Bosson

Papa

M. Bernard Bosson (UDF), ministre délégué chargé des affaires européennes, qui était le dimanche 28 février en Guadeloupe, a notamment déclaré : *« M. Mitterrand n'est aujourd'hui bien placé dans les sondages que parce que, en respectant l'homme, on ne sait pas duquel Mitterrand il s'agit. Il n'y a pas de programme, il n'y a rien de précis, on ne sait pas où l'on va, avec qui, pour quoi ? Il est aujourd'hui le papa de la nation ; il n'est plus ni à gauche, ni à droite, ni au centre. En gros, sur ses affiches, il pourrait mettre* « Mon programme, c'est le vôtre », *comme ça chaque citoyen pourrait penser que cela correspond à ses idées, même si c'est le contraire. Je suis persuadé que dès qu'il déclarera sa candidature, les sondages changeront parce qu'il n'y aura plus cette espèce d'amalgame. »*

M. Fabius

Suspense

M. Laurent Fabius, qui participait, le vendredi 26 février, à un banquet républicain à Ris-Orangis (Essonne), a affirmé, à propos du nom du candidat socialiste : *« Le suspense diminue considérablement et je m'en réjouis. »* L'ancien premier ministre a souligné : *« Nous avons deux candidats de droite : l'un, c'est M. Promesses – on voit de qui il s'agit – et l'autre, qui est en train de se rendre compte qu'il est difficile de faire une campagne sans militants, montre sur ses affiches elles-mêmes que, s'il y a d'un côté M. Promesses, il y a, de l'autre côté, M. Tristesse, mais qu'à eux deux (...) ça ne fait pas un président. »* En face, le candidat socialiste sera, selon M. Fabius, le candidat *« des progressistes »*.

M. Fabius a également affirmé qu'au moment de la passation des pouvoirs à l'hôtel Matignon, en mars 1986, M. Jacques Chirac lui avait dit, à propos de l'élection des présidents des conseils régionaux qui devait alors avoir lieu : *« S'il y a quelque chose que je peux vous garantir et vous promettre, c'est qu'il n'y aura pas une région où mes amis du RPR feront alliance avec l'extrême droite pour le vote des présidents de région. »* M. Fabius a remarqué que c'est le contraire qui s'est produit et a donc invité M. Chirac à *« balayer devant* [sa] *porte »* lorsqu'il affirme *« Le Pen, c'est la génération Mitterrand »*.

M. Joxe

Comparaison

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a affirmé, le dimanche 28 février à Sedan (Ardennes) lors d'un banquet républicain : *« Chirac et sa majorité voudraient fabriquer la France sur le modèle du fric et de la magnification de ceux qui se sont enrichis. »* D'après M. Joxe, au moment de l'élection présidentielle, *« les Français pourront pour la première fois faire une comparaison à chaud entre une politique de droite et une politique de gauche »*. Pour lui, la comparaison *« n'a jamais été aussi facile, aussi impérieuse »*. L'ancien ministre de l'intérieur s'est, enfin, déclaré *« sûr »* que M. Mitterrand sera candidat.

M. Marchais

Menace

Invité du Forum FR 3 - RMC, le dimanche 28 février, M. Georges Marchais a réaffirmé le caractère *« décisif »* du premier tour de l'élection présidentielle. Selon le secrétaire général du PCF, le 24 avril, les électeurs auront *« l'occasion de dire deux choses très fermement : premièrement, nous ne sommes pas contents du septennat, et deuxièmement, ce que nous voulons c'est une politique nouvelle qui assurerait le progrès économique, social, démocratique et un rôle conséquent pour la France dans le domaine de la paix »*.

M. Marchais a exclu la possibilité pour le PCF de participer à un gouvernement avec le PS qui *« prévoit de faire entrer des hommes de droite dans ce gouvernement »*. Enfin, il a menacé les maires qui promettent leur signature à M. Pierre Juquin, candidat rénovateur à l'élection : *« Vous vous prêtez à un mauvais coup contre le Parti communiste, qui a contribué à vous faire élire en 1983. (...) Nous connaîtrons naturellement vos noms, non pas parce que nous allons procéder à des enquêtes policières mais parce que vos noms seront obligatoirement proclamés au* Journal officiel ; *aucun de ces maires, quels qu'ils soient*, a ajouté M. Marchais, *ne peut compter sur une voix communistes aux élections municipales de 1989. »*

M. Megret

Génération

M. Bruno Megret, directeur de la campagne de M. Le Pen, a notamment déclaré, le dimanche 28 février, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », dont il était l'invité : *« Pendant les deux années de cohabitation, François Mitterrand est passé de 35 % de cote de popularité, en 1986, à 65 % aujourd'hui. En réalité, la génération Chirac, c'est tonton Mitterrand. (...) Il faut se méfier des promesses de M. Chirac, car, dans sa frénésie électoraliste, il va multiplier des promesses qu'il ne tiendra pas. (...) M. Chirac, c'est l'homme qui promet plus vite que son ombre. »*

Mme Roudy

Accusation

Mme Yvette Roudy, ancien ministre socialiste des droits de la femme, a déclaré, le samedi 27 février à Golbey (Vosges), à propos de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi : *« Le ministre de tutelle des femmes ne les comprend pas ; il est indifférent aux problèmes qu'elles rencontrent (...) Il est responsable de la régression de l'égalité professionnelle en France »*. Mme Roudy a, en effet, accusé M. Séguin, de porter la responsabilité *« de la mise en sommeil de la loi sur l'égalité professionnelle »* entre les sexes, en laissant la mission chargée de l'application de cette loi à l'abandon et *« sans instructions »*.

M. Schwartzenberg

Bison futé

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président d'honneur du MRG, a affirmé, le samedi 27 février : *« Etant impatient d'indiquer la bonne direction aux Français, Raymond Barre se prend pour Bison futé [...]. Les Français, eux, se souviennent de ses erreurs d'aiguillage, et ils ne choisiront pas de nouveau un guide si malhabile. »*

M. Wiltzer

Sectarisme

Dans un entretien paru le lundi 29 février dans *Libération*, M. Pierre-André Wiltzer, directeur du cabinet de M. Raymond Barre, indique notamment : *« Quand M. Mitterrand déclare, en prenant une pose noble, qu'il faut écarter* « l'esprit de système et le sectarisme », *est-il bien placé pour le faire ? L'affaire des fiches sur les magistrats semble montrer, tant qu'elle n'est pas éclaircie, qu'en dépit des maquillages, la tache est indélébile. On doit pardonner au pécheur repenti. Mais, quand il récidive en donnant, par-dessus le marché, des leçons de vertu, l'indignation est un devoir. Il y a affaire et affaire*, a ajouté le député UDF de l'Essonne. *Celle des fiches rédigées à l'intention de M. Mitterrand sur les opinions politiques de certains magistrats touche un sujet très grave : l'indépendance de la justice et la neutralité de l'Etat. Si M. Barre s'est publiquement déclaré inquiet et choqué devant cette pratique, ce n'est pas par goût de la polémique, c'est parce qu'il est fidèle à l'idée d'un Etat impartial et indépendant des partis, des favoritismes et des clans. »*

Illustration du XIXe siècle.

Préfiguration du 21e siècle.

Ne nous trompons pas de siècle. Le 21e doit d'abord être éthique. Faire entière confiance aux hommes, *à leur responsabilité, à leur implication,* à leur enthousiasme.

Le 21e doit innover. Ce sera le siècle de la technologie épanouie, des concepts *multiples, au service de l'individu et de* la qualité.

Tout cela passe par une notion-clé : l'intelligence. Intelligence prospective et performante à la fois. La vivacité des idées, alliée à une vraie méditation des projets dénoueront tout ce qui aujourd'hui freine le progrès.

Théâtre des opérations : le monde. Il évolue à toute vitesse. Les frontières s'estompent. S'internationaliser, voilà la règle du jeu.

On le voit, la tâche est rude. Aussi chacun doit-il choisir en conscience l'allié qui lui convient le mieux, qui a le même projet global, la même philosophie. La même volonté déterminée. La volonté de Telemecanique, c'est concevoir l'usine du futur. Une vaste entreprise industrielle, humaniste et scientifique. Aussi belle qu'efficace. XIXe ou 21e, Telemecanique a choisi.

Telemecanique ne se trompera ni de siècle, ni de partenaire. C'est comme ça.

INTERMARCO

Telemecanique

L'AVENIR NOUS RESSEMBLERA.



هذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

L'affaire du « coma dépassé » d'Amiens entre dans sa phase judiciaire

L'enquête concernant l'expérimentation effectuée par le professeur Alain Milhaud au CHR d'Amiens sur un homme de vingt-quatre ans, Pascal Louette, en état de coma (vraisemblablement mort) dépassé, vient d'entrer dans sa phase judiciaire. Tandis que l'on apprenait de source hospitalière que M. Louette était décédé dans la matinée du dimanche 28 février « à la suite d'un arrêt cardiaque », Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, annonçait qu'au vu des résultats de l'enquête administrative réalisée à sa demande, elle suspendait, « *à titre conservatoire* », le professeur Alain Milhaud de ses fonctions de praticien hospitalier.

« *Les faits qui sont établis sans ambiguïté (absence d'accord de la famille et du comité d'éthique, récidive d'une action fermement condamnée par le comité consultatif national d'éthique et le conseil régional de l'Ordre) sont suffisamment graves*, indique un communiqué, publié le dimanche 28 février, *pour que le ministère de la santé ait décidé de demander à la Direction des affaires sanitaires et sociales de la Somme de saisir le conseil régional de l'ordre des médecins pour infraction au code de déontologie.* »

Mme Barzach a également demandé « *d'adresser ce rapport au procureur de la République près la cour d'appel d'Amiens, qui engagera, conformément aux règles de procédure pénale, l'enquête judiciaire* » et de « *saisir le président de la juridiction disciplinaire du personnel enseignant et hospitalier du Centre hospitalier et universitaire* ».

« *A titre conservatoire et dans l'attente du résultat de cette procédure disciplinaire, le professeur Alain Milhaud sera suspendu de ses fonctions de praticien hospitalier* », a décidé le ministre de la santé.

On indiquait de très bonne source, le lundi 29 février, que « *rien dans le rapport contredit le fait que cette expérimentation a été effectuée sur une personne en état de coma dépassé* ». Le rapport précise que trois électro-encéphalogrammes (EEG) ont été effectués au début du mois de février et que les trois tracés étaient plats. Ces trois EEG ont été faits avant l'expérimentation d'intoxication au protoxyde d'azote. Durant le week-end, de nombreux spécialistes s'étaient interrogés sur l'état réel de M. Louette au moment de l'expérimentation (*le Monde* daté 27-28 février). Les médecins faisaient en particulier valoir qu'il était extrêmement difficile de maintenir en état de « *vie artificielle* » pendant plus de quelques jours une personne en coma dépassé. M. Louette avait été transféré au CHR d'Amiens le 19 janvier dernier. A cette date, il n'est pas établi qu'il était déjà en coma dépassé.

« *Cette affaire*, indique Mme Barzach dans son communiqué, *ne doit pas conduire à jeter le discrédit dans l'esprit du public sur la médecine hospitalière et sur les dons d'organes.* » « *Cette affaire, dont, en l'occurrence, l'intérêt scientifique paraît inexistant, pose le problème des règles éthiques auxquelles doit se soumettre la recherche afin de réaliser un progrès continu des connaissances* », conclut le ministère de la santé.

FRANCK NOUCHI.

Selon le professeur Jean Lassner

Une expérience utile mais condamnable

Le professeur Jean Lassner, que nous avons interrogé, nous a précisé un certain nombre de points importants et sur lesquels persistaient des doutes.

Rappelons, en effet, que c'est à lui que le professeur Alain Milhaud a remis le protocole complet (et le film vidéo) de l'expérience conduite à Amiens.

1) Le patient d'Amiens était bien en « coma dépassé » (tous les signes cliniques selon les critères de la circulaire Jeanneney de 1968 — trois électroencéphalogrammes plats). En outre, deux angiographies cérébrales pratiquées ont montré qu'il n'y avait plus aucune circulation sanguine cérébrale.

Pourquoi, dans ce cas, ne pas avoir déclaré le décès il y a une douzaine de jours, au moment de ces constations ? « *Parce que*, dit le professeur Lassner, *il est toujours pénible de débrancher ceux qui présentent, ne serait-ce qu'une apparence de vie, et le professeur Milhaud répugne à ce geste définitif qui implique parfois, souvent, le cœur continuant à battre quelques instants de façon spasmodique, l'injection de produits (sels de potassium) permettant de l'arrêter définitivement.* »

2) Le professeur Lassner considère que le tollé suscité autour du cas du professeur Milhaud n'est pas totalement justifié, en ce sens que d'autres que lui ont pratiqué des expériences sur des sujets en état de coma dépassé, comme l'équipe bordelaise dont nous avons cité les travaux (*le Monde* du 25 février) ; celle de Toulouse et le professeur Viars (hôpital de la Pitié) lui-même (qui au procès niait la thèse de l'intoxication au protoxyde d'azote), lequel a publié les résultats de ses travaux.

3) Nombre d'anesthésiologistes nient toute valeur aux expériences conduites sur les sujets en état de coma dépassé. Dans le cas précis de l'affaire de Poitiers et pour la question qu'elle soulève (un patient intoxiqué au protoxyde d'azote devient-il cyanosé ?), il semble que l'expérience d'Amiens soit parfaitement explicite. Elle s'est accompagnée de prélèvements sanguins multiples qui montrent qu'effectivement la cyanose n'apparaît pas lorsqu'il y a une vasoconstriction très importante due à l'inhalation préalable d'un mélange hypoxique (ce qui fut le cas à Poitiers) *avant* la tentative de réanimation par inhalation de protoxyde d'azote pur.

L'expérimentation du professeur Milhaud, considère le professeur Lassner, concorde rigoureusement avec ce qui a été fait à Poitiers. Elle montre que, s'il n'y a pas eu cyanose, c'est en raison d'une vasoconstriction intense qui empêche le sang bleui d'arriver à la peau. Le professeur Lassner a demandé à pouvoir procéder à cette même expérience sur lui-même. Ce qui lui a été refusé par l'Assistance publique de Paris. Cela dit, ajoute M. Lassner, « *je suis systématiquement hostile à toute expérience chez un sujet qui n'a pas consenti à cette expérimentation, fût-il en coma dépassé, fût-il réduit à l'état de cadavre. Il reste à prouver en effet que le cerveau est bien le siège de l'âme, et croyez bien que les prélèvements d'organes ne m'enthousiasment pas, en raison même de ce doute et du respect que l'on doit à la personne humaine. Mais je ne nie pas l'utilité de ces pratiques.* »

Un « acte politique »

Le professeur Lassner estime que la suspension de ses fonctions de chef de service du professeur Milhaud par le ministre de la santé, non pour les faits actuels, mais pour d'autres qui s'étaient déroulés il y a deux ans, est un « *acte politique* ».

Il estime que les actes d'Amiens relèvent de conseils disciplinaires mais qu'il y aurait à la fois erreur et injustice à régler de la sorte, par des poursuites judiciaires, ce qui relève non d'un cas particulier, mais d'un fait concernant l'intérêt général de la collectivité.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Le « testament » du professeur Alain Milhaud

Dans un « testament scientifique » que publie le *Quotidien du médecin* du 29 février, le professeur Alain Milhaud estime que « *l'expérimentation sur l'homme sain pose des problèmes* » car si les risques doivent être minimes, des incidents ou des accidents surviennent parfois.

« *Voilà pourquoi*, écrit-il, *j'estime hautement souhaitable que l'expérience humaine sur des volontaires humains ou sur des malades soit précédée d'une expérimentation sur des êtres humains porteurs de dégâts cérébraux irréversibles majeurs qui n'auraient pas manifesté d'opposition à une telle éventualité de leur vivant.* »

Quels sont les sujets qui peuvent supporter de telles expérimentations ? Pour le professeur Milhaud, ils sont au nombre de deux :

« *Les comas dépassés ou sujets en état de mort cérébrale dont on sait que la longévité maximale, même traitée dans les meilleurs centres de réanimation, ne dépasse qu'exceptionnellement une semaine. Dans ce cas, le devoir de tout personnel de santé, si le sujet a moins de soixante ans, est d'essayer d'obtenir que soit réalisé un prélèvement multi-organes dans le but d'obtenir la guérison de trois, quatre ou cinq personnes (2 reins, 1 cœur, 1 foie, 1 pancréas ou encore 2 reins, un bloc cœur-poumons, 1 foie, 1 pancréas).* »

« *Il est nécessaire*, ajoute le professeur Milhaud, *de créer un fichier informatisé regroupant tous les citoyens majeurs. Toutes les personnes allant chercher leur carte d'électeur devraient répondre à la question suivante : en cas de mort cérébrale, êtes-vous opposé au prélèvement de vos organes pour transplantation ? Etes-vous opposé à l'expérimentation sur votre corps, sachant qu'une simple tentative de prolongation de survie est actuellement considérée comme une expérimentation ?* » (...) *Ainsi, trois réponses individuelles seraient demandées à tous les citoyens :*

1) En cas de coma dépassé, acceptez-vous le principe de prélèvement d'organes en vue d'une transplantation ?

2) En cas de coma dépassé, acceptez-vous le principe d'une expérimentation diagnostique et thérapeuthique d'intérêt général ?

3) En cas d'état végétatif stable depuis plus d'un an, acceptez-vous le principe d'une expérimentation diagnostique et thérapeutique d'intérêt général présumée non dangereuse ?

« *La France*, poursuit le professeur Milhaud, *s'honorerait à être le premier pays dans lequel l'expérimentation humaine sur des volontaires soit possible en cas de coma dépassé aussi bien que dans celui d'état végétatif chronique, étant admis que la différence fondamentale entre ces deux états pathologiques est qu'un coma dépassé est une mort cérébrale alors qu'un état végétatif est une personne humaine très diminuée, sans aucune communication avec l'extérieur et dont le degré de conscience reste jusqu'ici problématique.* »

Et le professeur Milhaud demande à nouveau (s'agissant des personnes en état végétatif chronique depuis plus d'un an), la modification d'une partie de la déclaration d'Helsinki, de l'article 19 du code de déontologie, et des articles 63, 304 et 309 du code pénal concernant les coups et blessures volontaires. Il souhaite en effet que soient exclus des rigueurs du code pénal les médecins qui pratiquent des essais d'intérêt général présumés non dangereux sur des malades *en état végétatif chronique* confirmé et stable et « *qui y ont été autorisés par un comité ad hoc composé de trois médecins* ».

[Les questions essentielles que posent les déclarations du professeur Alain Milhaud concernent évidemment l'état exact du patient d'Amiens dont le décès vient seulement d'être déclaré à l'état civil. S'agissait-il d'un cadavre (coma *dépassé*) comme beaucoup ne cessent de l'affirmer, ou d'un coma prolongé (état végétatif chronique) sur lequel porte le plaidoyer du professeur Milhaud ?

Et ce dernier a-t-il demandé l'accord des trois médecins qu'il suggère lui-même comme condition préalable dans sa déclaration ?]

Dr E. L.

ARCHÉOLOGIE

Un amphithéâtre sous la « City »

Les vestiges d'un amphithéâtre romain ont été découverts en plein cœur de la « City », le quartier des affaires de Londres, ont annoncé, dimanche 28 février, des archéologues britanniques. Selon ces chercheurs, qui mènent les fouilles depuis juillet dernier, les ruines mises au jour sont celles d'une petite construction d'environ 100 mètres de long et de 80 mètres de large, dont la construction daterait de la fin du premier siècle ou du début du deuxième siècle après Jésus-Christ.

L'existence de cet amphithéâtre était connue, mais les recherches entreprises depuis trois siècles pour le localiser avaient toutes échoué. C'est au cours des travaux d'excavation pour le musée de Londres qu'ont été découverts des murs de 1 mètre de large, enfouis à plus de 5 mètres de profondeur, qui constitueraient l'extrémité est de l'amphithéâtre. Cette découverte pose toutefois un problème aux autorités municipales, qui, sur cet emplacement, avaient prévu la construction d'une galerie moderne et de bureaux. — (*AFP, Reuter.*)

ÉDUCATION

Cours plus nombreux, examens plus rigoureux

Le gouvernement prépare une réforme des études de droit

Le gouvernement envisage de réformer les études de droit. Ces modifications, qui entreraient en vigueur dès la prochaine rentrée universitaire, visent à renforcer le caractère strictement juridique du programme, à rendre les examens plus rigoureux et à augmenter le nombre des cours.

En matière d'enseignement supérieur, le gouvernement n'est décidément pas à l'abri des contradictions.

Le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur vient en effet de sortir subrepticement de ses cartons deux projets d'arrêtés qui redéfinissent le contenu et les modalités de validation du DEUG (diplôme d'études universitaires générales) et de la licence de droit. Ces modifications réduisent très nettement l'autonomie pédagogique des universités, alors que le ministre lui-même, M. Jacques Valade, déclarait voilà quelques semaines en présentant le rapport Demain l'université : « *Il convient de permettre aux universités d'avoir la plus grande souplesse, la plus grande capacité d'adpatation aux situations locales ; elles sont trop diverses pour imposer de façon arbitraire un moule unique convenant à tous.* »

La réforme préparée pour les études de droit va exactement en sens inverse. Que propose-t-elle aux quelque 80 000 étudiants de DEUG et de licence ? Tout d'abord un relèvement sensible de la durée minimum des enseignements de DEUG qui ne pourra être inférieure à 1 050 heures pour les deux années, contre 900 heures actuellement. Pour le ministère et pour l'association des doyens de droit, qui semble à l'origine du projet, il s'agit d'offrir aux étudiants une formation plus approfondie et de permettre l'introduction de nouvelles matières. Toutefois cette augmentation du volume d'enseignement suscite des réserves ou des critiques parmi les enseignants.

Pour M. Georges Durry, président de l'université Paris-II-Assas, « *le nombre d'heures de cours risque de devenir excessif ; il n'était pas vraiment utile d'en rajouter* ». Et tel de ses collègues, professeur à Paris-I, estime que « *Ce n'est pas en faisant du gavage qu'on aura une meilleure formation.* »

Retour au « siècle dernier »

Quant aux représentants étudiants (UNEF-ID) au CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche), ils sont globalement d'accord avec cette volonté de renforcer le niveau des études. Mais ils dénoncent vivement la diminution de la place faite *aux travaux dirigés. Pour le DEUG*, les travaux dirigés passeraient en effet de 180 heures (en principe) dans le régime actuel à 130 heures dans le système proposé. Autrement dit, l'alourdissement du programme se traduirait exclusivement par un accroissement du volume des cours magistraux, au détriment des travaux dirigés qui supposent une pédagogie plus active et participative.

Deuxième élément de la réforme : un recentrage très marqué du *contenu* des enseignements sur ce que l'on pourrait appeler le noyau dur du droit. Actuellement, selon l'arrêté de mars 1973 en vigueur, au moins 45 % des cours et travaux dirigés doivent porter sur les matières fondamentales, mais 20 % au moins sont consacrés à des matières « à option », 15 % au moins à d'autres disciplines, 5 % aux langues et 5 % à une « initiation aux pratiques professionnelles ». Le système proposé fixe à 65 % minimum le temps consacré aux matières fondamentales et précise même que le temps restant peut également être employé à l'approfondissement de ces matières de base.

Autrement dit, les enseignements à option — comme les sciences politiques, *la sociologie et la philosophie* du droit, l'histoire des faits économiques ou des relations internationales — risquent fort d'être réduits à la portion congrue, voire de disparaître. « *On en revient*, s'exclame un professeur de Paris II, *aux écoles de droit du siècle dernier.* »

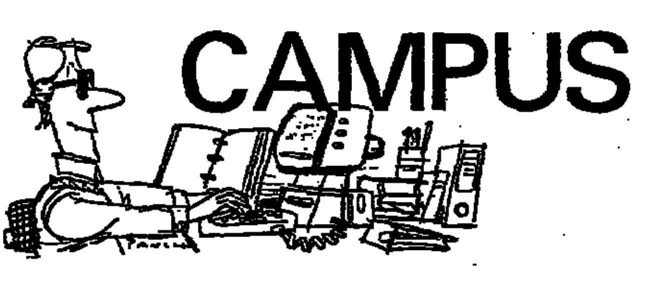
Une logique centralisatrice

La réforme proposa plusieurs innovations. Les langues et la comptabilité feraient l'objet d'un enseignement obligatoire en seconde année ; le droit communautaire ferait son apparition en tant que tel, dès la seconde année, et un enseignement d'informatique est prévu en année de licence. Mais la tonalité générale du programme serait sensiblement modifiée : au lieu d'avoir comme aujourd'hui un petit groupe de matières fondamentales et une *grande diversité* d'options possibles, le projet de réforme étoffe les matières fondamentales mais les répartit rigoureusement en première, puis en deuxième année. La souplesse du système et la pluridisciplinarité des études de droit en seraient réduites d'autant.

La même logique centralisatrice préside aux modifications du contrôle des connaissances. Le projet de réforme introduit pour toutes les matières la règle nationale d'épreuves écrites d'admissibilité et d'épreuves écrites ou orales d'admission. Cela ne supprime pas, *a priori*, la part du contrôle continu dans l'évaluation des étudiants mais le ministère entend contrecarrer le laxisme qui règne, selon lui, dans quelques universités.

Certains enseignants et les étudiants de l'UNEF-ID craignent, en revanche, que les universités perdent la marge de souplesse et d'autonomie dont elles disposaient en la matière (régime de contrôle par unités de valeur, par blocs, etc.) et qu'elles soient poussées à un renforcement de la sélection, dès le premier cycle universitaire. Quant aux président d'université qui n'avaient pas déjà adopté le système admissibilité — admission, ils s'inquiètent de cette multiplication des examens, et des difficultés de gestion qu'elle entraînera.

GÉRARD COURTOIS.



Le Siècle d'or espagnol à Toulouse

« *TOULOUSE à l'heure de Cervantès.* » Tel est le thème d'un ensemble de manifestations scientifiques et culturelles que *l'université de Toulouse-II Le Mirail et le CNRS* organisent du 7 au 19 mars. Cette quinzaine, consecrée au Siècle d'or espagnol, est l'aboutissement du travail de recherche de l'unité, associée au CNRS LESO (*Littérature espagnole du Siècle d'or*), *qui, avec une* vingtaine de chercheurs, travaille sur la littérature et le théâtre espagnol des seizième et dix-septième siècles et publie la revue scientifique *Criticon*.

L'équipe du LESO se propose d'amener le public le plus varié à découvrir cette longue période de la civilisation espagnole. Les 10, 11 et 12 mars, se tiendra le cinquième colloque du groupe d'études sur le théâtre espagnol. Une dizaine de conférences seront consacrées à de multiples aspects de cette période de la civilisation hispanique. Plusieurs salles toulousaines (Forum des Cordeliers, église Saint-Pierre, chapelle Sainte-Anne) accueillent des concerts de musique baroque, ainsi que deux expositions iconographiques (gravures et documents sur l'Espagne de 1550 à 1680). La cinémathèque de Toulouse a programmé un ensemble de films en résonance avec cette époque et ses mythes (Don Juan, Don Quichotte...) Enfin la bibliothèque municipale organise une exposition sur les « *Livres anciens du monde hispanique* ».

Cet ensemble de manifestations — organisé par le Centre de promotion de la recherche scientifique de l'université du Mirail — *manifeste la volonté d'ouverture de l'université et des chercheurs* au grand public, *en association avec de très nombreuses instances* régionales, locales et internationales.

G. C.

Publication assistée par ordinateur

L'ISCOM (Institut supérieur de communication et publicité) *vient de créer, à la demande de* l'ANPE, une formation à la publication assistée par ordinateur, s'adressant à des demandeurs d'emplois, ayant des connaissances en bureautique, édition ou communication. Elle propose deux mois et demi de cours à temps plein et un stage d'un mois dans une entreprise.

(ISCOM, 16, rue d'Athènes, 75009 Paris. Tél. : 48-74-66-99).

Théâtre et marketing

Les élèves du DESS « Gestion des institutions culturelles » de Paris Dauphine organisent, mardi 8 mars, une table ronde sur le thème : « Pour ou contre le marketing dans l'entreprise théâtre ».

(Université Paris-Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75016 Paris. Tél. : 45-05-14-10).

Modernisation

M. Antoine Riboud commentera, jeudi 3 mars à l'Ecole centrale, le rapport qu'il a rédigé à la demande du gouvernement, sur le thème : « Modernisation, mode d'emploi ».

(Ecole centrale, 92295 Chatenay-Malabry Cedex. Tél. : 46-61-33-10).

Société

L'arrestation, en Corse, de Jean-André Orsoni

Un nouveau succès de la lutte antiterroriste

Après l'arrestation, samedi 27 février, dans une villa proche d'Ajaccio, de quatre militants de l'ex-FLNC, dont Jean-André Orsoni, recherché *par voie d'affiches* depuis le mois de juin 1987, le président de la République, M. François Mitterrand, a adressé un télégramme à M. Yvon Barbot, directeur général de la police nationale, afin qu'il transmette ses félicitations *« à l'ensemble des fonctionnaires des services de police pour le courage et l'efficacité dont ils ont fait preuve une fois de plus* [...] ». De son côté, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, estimant qu'il s'agissait là d'une *« excellente prise »*, a précisé qu'il y aurait *« d'autres arrestations »*. *« La police fait son travail*, a-t-il ajouté. *Nous avions dit que les choses seraient menées comme elles doivent l'être. Par conséquent, ceux qui utilisent la violence seront mis hors d'état de nuire. »* Enfin, M. Raymond Barre, qui était, samedi, en visite en Corse, a salué *« le succès des policiers »*, tout en précisant que *« la répression n'est pas une fin en soi. Il faut aussi s'attacher au développement de la Corse »*.

De brefs incidents se sont produits, samedi soir 27 février, à Ajaccio lors d'une manifestation de soutien au militant nationaliste arrêté. Les forces de l'ordre ont fait usage de grenades lacrymogènes pour disperser quelques dizaines de personnes rassemblées devant le commissariat de police de la ville à l'appel de « A riposta », association d'aide aux détenus politiques corses.

BASTIA
de notre correspondant

« Nous venons de porter un coup très sérieux à l'ex-FLNC », commentait samedi après-midi 27 février M. Marcel Morin, préfet délégué à la police en Corse. Le matin même, vers 6 heures, une quarantaine de policiers du SRPJ et du RAID (Recherches, assistance, intervention, dissuasion) venaient d'obtenir la reddition sans condition des occupants d'une petite villa isolée sur les hauts d'Alata, à cinq kilomètres au nord d'Ajaccio (*le Monde* daté 28-29 février).

Tandis qu'étaient saisies douze armes de poing, des grenades et une documentation de l'ex-FLNC, trois personnes étaient interpellées : Jean-André Orsoni, vingt-sept ans, ancien instituteur, l'un des six membres présumés de l'ex-FLNC recherchés par voie d'affiches depuis le 21 juin 1987, quelques jours après l'assassinat du docteur Jean-Paul Lafay à Ajaccio ; Jean-Michel Cardi, vingt-deux ans, électricien, militant nationaliste, dont le père, Etienne Cardi, avait été tué, le 10 janvier 1984, par la bombe qu'il tentait de placer dans la villa du professeur Paul-Abraham Aboulker ; troisième interpellation, celle du propriétaire de la maison d'Alata, Barthélemy Massa, trente-sept ans, professeur de français à l'institution Saint-Paul d'Ajaccio et responsable du SCI *Sindicatu Corsu di l'Insignamentu*.

Toujours samedi matin, à la même heure, et à quelques kilomètres de là, la police interpellait une quatrième personne à son domicile : Dominique Bianchi, quarante ans, professeur d'histoire et géographie à l'institution Saint-Paul d'Ajaccio et secrétaire général du SCI.

« Ainsi nous prouvons que ceux qui portent une casquette syndicale nationaliste le jour mettent des cagoules la nuit ! », devait déclarer Marcel Morin, qui rappelle que *« déjà en novembre 1987, huit militants haut placés dans la hiérarchie de l'ex-FLNC ont été arrêtés, certaines de ces personnes appartenaient au STC* (Sindicatu di i travagliadori Corsi) », (*le Monde* du 26 novembre 1987).

L'enquête confiée à la police judiciaire dans le cadre de l'information judiciaire ouverte par M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris, aura à établir les faits que le magistrat instructeur pourrait retenir contre Jean-Michel Cardi, Barthélemy Massa et Dominique Bianchi lorsqu'ils seront transférés à Paris dans les jours qui viennent.

Le cas de Jean-André Orsoni pourrait être dissocié, d'abord parce qu'il est recherché par la police depuis 1984. Il est en effet soupçonné d'être l'une des quatre personnes à avoir eu accès à une cache d'armes de l'ex-FLNC découverte dans un box de garage à Ajaccio, le 27 avril 1984. A la suite de cette découverte, Natale Lucciani, considéré comme l'un des dix responsables de l'ex-FLNC, avait été arrêté et condamné à sept ans de prison par le tribunal correctionnel d'Ajaccio, le 31 mai 1985.

Ensuite, Jean-André Orsoni, que le préfet Morin considère *« comme l'un des chefs militaires de l'ex-FLNC »*, est suspecté d'avoir participé à seize mitraillages de gendarmerie, sur la vingtaine exécutée, pendant les mois de mai et juin 1987, en Corse. C'est d'ailleurs lors de l'enquête sur l'un de ces mitraillages, à Serra-di-Scopamene (Corse-du-Sud), que la police a retrouvé, en juin dernier, la trace de Jean-André Orsoni et celle de Charles Pieri, dont les portraits étaient publiés sur un avis de recherche à partir du 21 juin 1987, en compagnie de quatre autres personnes supposées appartenir à l'ex-FLNC. Charles Pieri était arrêté, le 27 juin 1987, à quelques kilomètres de Bastia

Le 14 novembre, Jean-Baptiste Acquaviva, dont le portrait figurait sur l'avis de recherche, était tué au cours d'une opération de commando de l'ex-FLNC contre la ferme Roussel, à Querciolo (*le Monde* du 16 novembre 1987).

Avec l'arrestation de Jean-André Orsoni, il ne reste donc que trois personnes en liberté sur les six militants nationalistes recherchés depuis juin 1987 : Olivier Sauli, Jean Casanova et Jean-Vitus Albertini. Ce dernier figure, avec Jean-André Orsoni, sur un autre avis de recherche publié après le mitraillage de La Marana, le 4 août 1987, au cours duquel le gendarme Guy Aznar avait été tué (*le Monde* du 6 août 1987).

MICHEL CODACCIONI.

A la Guadeloupe

Le président de l'Association des consommateurs se suicide au cours d'une garde à vue

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Placé en garde à vue depuis vendredi 26 février pour emploi illicite de « tucistes », Roger Barclais, soixante-deux ans, président de l'Association des consommateurs de la Guadeloupe depuis quatorze ans, s'est donné la mort samedi matin, en sautant du quatorzième étage d'un immeuble de Pointe-à-Pitre, alors que des policiers effectuaient une perquisition dans ses bureaux.

Martiniquais d'origine, connu de tous les Antillais de Martinique et de Guadeloupe, Roger Barclais, ancien professeur d'éducation manuelle et technique, avait créé plusieurs associations ainsi qu'une coopérative (« Coop Guadeloupe ») et un magasin d'alimentation.

Ces différentes associations, en liaison avec la direction départementale du travail (de la Guadeloupe) signent avec des jeunes sans emploi des contrats... qui sont rarement respectés dans leur forme originelle. Roger Barclais se lance aussi dans la communication : émissions régulières sur Radio-Caraïbes international (RCI, filiale de la SOFIDAD), journal à parution épisodique (*le Consommateur*, aujourd'hui disparu).

Jeudi dernier, son neveu est interpellé par le SRJP à la suite d'une plainte de l'inspection du travail, qui reproche à Roger Barclais d'employer quatre « tucistes » (Roger Barclais en avouera par la suite douze) destinés à l'Association des consommateurs et affectés au magasin d'alimentation. Vendredi, après la mise en liberté de son neveu, Roger Barclais se présente spontanément à la police. Après une nuit au poste, des perquisitions sont effectuées dans tous les locaux qu'il contrôle ainsi qu'au bureau de l'Association des consommateurs situé au premier étage d'une grande tour.

Profitant de l'inattention des trois inspecteurs, Roger Barclais les enferme à clé dans le bureau, blindé d'un côté, grillagé de l'autre, prend l'ascenseur jusqu'au quatorzième étage et se jette dans le vide.

ANDRÉ LÉGER.

Les silences de la justice

« Lorsqu'on pend quelqu'un, on lui dit pourquoi c'est », écrivait Molière. Pourtant, les décisions de justice ne sont pas toujours accompagnées des motifs qui permettent de comprendre le sens exact de la sanction et, depuis une loi de 1790, la procédure pénale prévoit que *« tout jugement doit contenir des motifs »*, mais ceux-ci sont parfois rédigés de manière si sommaire qu'ils n'expliquent rien.

En octobre 1987, le fils du docteur Solomidès, inventeur d'un produit qui aurait la vertu de *guérir* la plupart des maladies graves, comparaissait devant la douzième chambre du tribunal de Nanterre pour avoir repris l'œuvre de son père. On lui reprochait notamment l'exercice illégal de la pharmacie et l'exploitation sans autorisation d'un établissement ayant pour objet la préparation de médicaments. A l'audience, son défenseur, Me Thierry Lévy avait développé plusieurs arguments notamment que Jean-Michel Solomidès n'avait pas le droit moral de refuser un produit prescrit par certains médecins à des malades voyant dans ce traitement un ultime espoir. Cette notion de « nécessité » peut supprimer le délit et le tribunal en a peut-être tenu compte pour prononcer une peine modérée.

Mais le jugement, pourtant rendu après un mois de délibéré, se borne à déclarer : *« Il résulte de l'enquête de police, de l'information et des débats à l'audience, que les faits sont établis »*, avant d'ajouter : *« Il existe en la cause des circonstances atténuantes »*, sans autre précision. *« Par ces motifs »*, osait dire le tribunal, M. Solomidès était déclaré *« coupable des faits qui lui sont reprochés »* et condamné à une amende de 5 000 francs *« pour les délits »*.

Comme un secret-défense

Une telle sécheresse, courante dans de nombreuses juridictions, laisse le justiciable dans la plus totale obscurité, avec un sentiment... d'injustice. En outre, une loi du 30 novembre 1985 autorise le tribunal à ne pas lire en audience publique la partie du jugement relative aux « motifs ». Aussi, lorsque le condamné sera parvenu, souvent avec difficulté, à consulter un jugement « public », protégé jalousement par certains greffiers comme un secret-défense, il constatera avec déception qu'aucune raison n'est fournie à l'appui de sa culpabilité.

Pis encore, il s'entendra parfois répondre : *« Le jugement sera motivé si vous faites appel... »* Mais comment contester une décision sans arguments ? *« C'est un jugement contre lequel on ne peut rien*, estime Me Thierry Lévy, *un jugement sans motifs est le contraire d'un jugement, il n'a pas d'existence. »* Et l'avocat relève ce paradoxe qui conduirait le juge à ne pas motiver ses décisions alors que l'administration y est désormais contrainte.

Lyrisme et informatique

La personne poursuivie n'est pas la seule à tirer un bénéfice d'une décision bien motivée. Dans diverses matières, l'économie, le social ou encore le médical, la publication du motif qui a conduit à une relaxe ou à une condamnation peut modifier certains usages. Nombre de magistrats ne s'y sont pas trompés et expliquent leur décision, même si le langage juridique est souvent hermétique.

Il reste que la justice est surchargée, qu'il n'est plus possible aux magistrats de se laisser conduire, comme jadis leurs prédécesseurs, à ce *« lyrisme judiciaire »*, cité par M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris lors de l'audience solennelle de rentrée. L'informatique s'est introduite dans les tribunaux et ce magistrat évoquait les expériences tentées à Paris, conduisant à un *« nouveau style de motivation »* compatible avec l'utilisation des ordinateurs. Ainsi, dans certaines chambres civiles confrontées à des contentieux présentant un caractère répétitif, on se dirige vers *« l'utilisation de formules uniformisées »*. Les risques d'extension de cette pratique font frémir si l'on pense aux conséquences parfois ubuesques relevant de l'usage abusif fait par certaines administrations d'une informatique têtue.

Pour l'heure, la Cour de cassation semble déterminée à veiller au respect du principe de la motivation claire des jugements, même si ses propres arrêts sont souvent réservés aux initiés. Lors de l'audience solennelle de rentrée 1988, son premier président, Mme Simone Rozès, a jugé nécessaire de rappeler : *« Le temps n'est plus à accepter une sentence du seul fait qu'elle émane d'une autorité constituée (...). Une décision de justice n'a de réalité, pour celui qui la reçoit, que par l'argumentation nécessaire qui la soutient et l'explique et si elle lui permet de vérifier qu'à tout le moins sa position, ses prétentions et ses arguments ont été correctement compris et que la solution s'inscrit dans une logique perceptible. »*

MAURICE PEYROT.

Cinq morts dans un incendie à Paris

Trois hommes et deux femmes ont péri, le dimanche matin 28 février, dans l'incendie d'un immeuble situé 9, rue de Reuilly à Paris (12e). Seize personnes, dont deux très grièvement brûlées, ont été hospitalisées. Il a fallu une heure à une centaine de sapeurs-pompiers, soit les effectifs de neuf casernes, pour maîtriser le sinistre.

Selon les premiers éléments de l'enquête, confiée à la 4e division de police judiciaire, l'incendie, qui a éclaté vers 4 h 15, a pris naissance dans une chambre d'un appartement du premier étage avant de se propager rapidement à l'ensemble de l'immeuble par la cage d'escalier en bois. Diman che en fin d'après-midi, l'origine accidentelle du sinistre paraissait la plus plausible aux enquêteurs, qui n'en avaient cependant pas déterminé la cause précise.

Haut de cinq étages, l'immeuble abritait une quarantaine de personnes, en majorité d'origine maghrébine, logées pour la plupart dans des studios.

Cet incendie est l'un des plus meurtriers de la décennie à Paris. Trois sinistres seulement ont fait autant de victimes ces dernières années : en octobre 1985, rue Labat (8 morts) ; en juillet 1986, rue de Cléry (5 morts) ; et en septembre 1986, avenue Gambetta (6 morts).

Publication judiciaire

Jugement définitif de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris en date du 4 juin 1987 entre M. Rachid Benaïssa, partie civile — ayant pour avocat Me OUSSEDIK — et M. Menanteau

Dans le cadre de l'émission « Le journal inattendu » diffusée par RTL le 27 septembre 1986, M. Christian Menanteau a mis personnellement en cause M. Rachid Benaïssa.

Par jugement en date du 4 juin 1987, le Tribunal de grande instance de Paris, 17e chambre correctionnelle, a constaté le caractère diffamatoire de ces propos et dit :

Qu'il ne saurait être contesté que soutenir que la partie civile aurait, en compagnie d'autres personnes, conçu et élaboré des actions criminelles, constitue l'allégation de faits précis de nature à porter atteinte à son honneur et à sa considération.

Qu'il convient de rappeler qu'un journaliste qui dévoile une information présentant une personne comme responsable de la conception d'attentats, et ce sans avoir procédé préalablement à une enquête ou à des vérifications approfondies, porte délibérément et en toute connaissance de cause atteinte à celle-ci.

Que le délit est constitué.

Et a déclaré M. Christian Menanteau coupable du délit d'outrage public envers un agent diplomatique et condamné M. Menanteau à payer à M. Rachid Benaïssa la somme de 1 franc à titre de dommages et intérêts, outre celle de 3 000 F en application de l'article 475-1 du code de procédure pénale ; ordonné la publication du présent jugement dans trois journaux aux frais des prévenus ; dit la société Ediradio civilement responsable.



● **Un instituteur « privé de prison » devant le tribunal administratif.** — Privé par l'administration pénitentiaire du droit d'exercer, à la maison d'arrêt de Poitiers, depuis le 9 octobre 1986, M. Gilles Bergeas, instituteur (*le Monde* daté 27-28 septembre 1987) avait saisi le tribunal administratif de Poitiers. Celui-ci, qui a examiné sa requête le 3 février, vient d'ordonner un supplément d'enquête, se conformant ainsi à l'avis du commissaire du gouvernement. Ce dernier estime qu'il convient de s'enquérir auprès du ministère de la justice des véritables motifs qui ont entraîné le retrait d'agrément. Pour le commissaire du gouvernement, l'appartenance de M. Gilles Bergeas à des mouvements tels que SOS-Racisme ne semble pas justifier la décision prise par le ministère de la justice. — *(corresp.)*

● **Quatre détenus s'évadent de la prison de Cherbourg.** — Après avoir menacé quatre gardiens d'un pistolet confectionné avec du savon teinté au cirage noir, quatre détenus se sont évadés, dimanche 28 février vers 11 heures, de la maison d'arrêt de Cherbourg.

● **Arrestation d'un ancien policier de Dijon.** — Les gendarmes ont arrêté, vendredi 26 février, au sud de Mâcon, un ancien enquêteur de la sûreté urbaine de Dijon, Gilles Buisson, trente-cinq ans, qui a reconnu être l'auteur de huit attaques à main armée dans des banques depuis le mois de juillet. Tentant d'échapper à un contrôle de routine sur l'A 6, Gilles Buisson a été arrêté après une course poursuite de 20 kilomètres.

Dans le Finistère

L'assassinat « symbolique » d'un dirigeant d'entreprise

Maryse Guillou, vingt-neuf ans, chômeuse, demeurant à Riec-sur-Delon (Finistère), entendait commettre un meurtre *« symbolique »*. Elle l'a fait, le 22 février, en assassinant un dirigeant d'entreprise de nationalité ouest-allemande, Berndt Armbruster, trente et un ans, qui avait refusé d'embaucher un an auparavant le frère de la jeune femme.

Le 22 février 1987, celui-ci, Pascal Guillou, vingt-quatre ans, s'était donné la mort lorsque, au terme d'un stage dans cette entreprise, un emploi lui fut refusé. Berndt Armbruster, qui dirigeait l'agence brestoise de cette entreprise, fut considéré — à tort puisqu'il était absent au moment des faits — comme le *responsable* de ce refus d'embauche par la sœur du jeune homme.

Maryse Guillou, elle-même au chômage depuis plus d'un an, quittait le 12 février le domicile de ses parents, avec toutes ses économies et un pistolet 22 long rifle. Dans la nuit du 21 au 22 février, elle allait rester devant le domicile de Berndt Armbruster, attendant que celui-ci sorte de sa maison de Relecq-Kerhuon, au matin. Elle tuait alors, d'une balle en pleine tête, l'industriel allemand, puis prenait la fuite.

Arrêtée dimanche matin par les gendarmes, alors qu'elle cambriolait, pour se nourrir, un foyer de personnes âgées à Vannes (Morbihan), elle a immédiatement reconnu son acte et s'est affirmée *« soulagée »*. La jeune femme a été inculpée d'assassinat et écrouée à la maison d'arrêt de Brest (Finistère).

● **RECTIFICATIF.** — La défense de Frédérique Germain, l'une des six accusés du procès d'Action directe jugé à Paris la semaine dernière, a été assurée par Mes Jean-Denis Bredin et Marie-Christine Deluc (et non Dulac comme nous l'avons écrit dans notre numéro daté du 28-29 février).

SCIENCES

Une expérience au large de Cassis

Plongée record à 520 mètres

Un plongeur de la Compagnie maritime d'expertise (COMEX), Patrick Raude, est devenu, le dimanche 28 février, à 13 h 40, le premier homme a avoir nagé dans la mer à 520 mètres de profondeur. Ayant quitté le caisson préssurisé qu'il occupait à bord du navire *Orelia*, il a pris place avec Louis Schneider, également de la COMEX et Jean-Guy Marcelaudra, de la marine nationale, dans la « tourelle », sorte d'ascenseur sous-marin, qui s'est posé à 520 mètres de profondeur au large de Cassis (Bouches-du-Rhône). Louis Schneider l'a rejoint une demi-heure plus tard, tandis que Jean-Guy Marcelaudra restait dans la tourelle pour surveiller ses camarades et assurer la liasion avec la surface.

En préliminaire à leur programme de travail, les deux plongeurs ont dégagé un petit robot dont les hélices s'étaient prises dans le câble qu'il devait poser. Les deux hommes ont travaillé pendant environ deux heures dans l'eau avant de regagner la tourelle, puis le caisson.

Ce record signe la réussite de l'opération Hydra-VIII, qui a pour objet d'étudier les possibilités réelles de travail à grande profondeur. Six plongeurs au total doivent participer à cette expérience et faire au fond de la mer des tests de métrologie et des connexions de câbles d'oléoducs. Jusqu'au 4 mars, ils effectuent des plongées quotidiennes par équipes de trois. Ensuite ils subiront une décompression de dix-huit jours accompagnée de tests médicaux, avant de retrouver en principe l'air libre le 23 mars.

Pour cette expérience où la pression est cinquante fois supérieure à celle de l'atmosphère, les plongeurs utilisent un mélange respiratoire spécial, l'hydréliox (hydrogène, hélium, oxygène) qui devrait leur permettre de descendre encore beaucoup plus bas. En plongée réelle, le record était détenu par les six plongeurs de l'opération Janus-IV — dont déjà Raude et Schneider — qui sont descendus à 500 mètres en 1977 au large du Lavandou (Var).

Plus de six ans après la mort d'un vagabond

Deux vigiles du Forum des Halles sont condamnés à deux ans de prison

Il y a plus de six ans, à la veille du Noël 1981, Pierre Lemaître, un clochard handicapé, mourait au Forum des Halles, roué de coups par un vigile chargé d'expulser les indésirables. Témoins de ces violences, deux de ses collègues ont gardé le silence jusqu'au moment où, devant les policiers, ils ont accusé Gilles Gérouville d'avoir porté les coups mortels, pendant qu'eux-mêmes chassaient deux autres vagabonds.

Gilles Gérouville a comparu seul devant la cour d'assises de Paris, qui l'a condamné à huit ans de réclusion criminelle, le 13 juin 1986. Noël et Patrice Scasso étaient, pour leur part, renvoyés devant le tribunal correctionnel pour répondre du seul délit de *« non-assistance à personne en danger »* et l'audience avait été fixée au... 17 février 1988.

Introuvables, les frères Scasso n'avaient pu être touchés par la citation, et c'est devant une salle vide que le substitut Jean-Claude Thin a évoqué cette affaire *« déplorable, choquante et scandaleuse »*, en regrettant une disjonction *« qui ne permet pas de faire toute la lumière »*.

Les frères Scasso, dont l'un était le « chef » de l'équipe de vigiles, avaient affirmé à l'instruction qu'ils n'avaient pas appelé les secours car, *« de toute façon, Pierrot était mort »*, et qu'ils avaient *« paniqué »*. En employant avec dérision le terme d'*« agents de protection »* appliqué aux vigiles, le magistrat s'est insurgé : *« Ainsi, cela ne leur plaisait pas de voir des clochards, et cela ne les gênait pas de voir un cadavre »*...

Malgré la gravité des blessures de « Pierrot », les experts ont estimé qu'une intervention rapide aurait augmenté ses chances de survie.

L'audience allait se terminer lorsque M. Georges Gérouville, père du vigile condamné par la cour d'assises, s'est avancé vers les juges. Il a mené sa propre enquête et il est convaincu de l'innocence de son fils. Patiemment, le président Yves Corneloup lui a expliqué que le tribunal n'était pas compétent pour un procès en révision, et le père a quitté la salle non sans lancer : *« Ils ont fait condamner mon fils sur la base d'un faux témoignage. »* Dehors, il ajoutait, désespéré : *« Le procès de mon fils, c'était le procès des sociétés de vigiles... »*

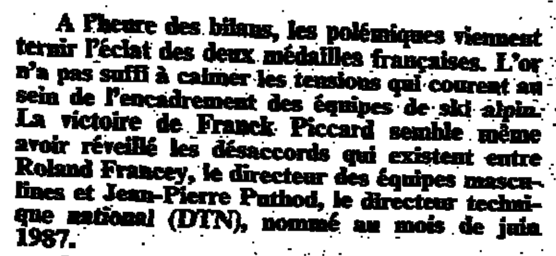
Huit jours après, le 24 février, la quatorzième chambre correctionnelle de Paris a condamné les frères Scasso à deux ans de prison en délivrant contre eux un mandat d'arrêt.

M. P.



La clôture des XVes Jeux olympiques d'hiver de Calgary

Les maux de tête du ski français



A l'heure des bilans, les polémiques viennent ternir l'éclat des deux médailles françaises. L'or n'a pas suffi à calmer les tensions qui courent au sein de l'encadrement des équipes de ski alpin. La victoire de Franck Piccard semble même avoir réveillé les désaccords qui existent entre Roland Francey, le directeur des équipes masculines et Jean-Pierre Puthod, le directeur technique national (DTN), nommé au mois de juin 1987.

Celui-ci s'était déjà illustré, le 20 janvier, en annonçant sa décision de mettre fin aux fonctions qu'occupaient l'entraîneur suisse depuis trois ans. Face à cette mesure surprenante, le président de la Fédération française de ski, Bernard Chevallier, s'était efforcé de dédramatiser la situation en précisant qu'il n'y aurait aucune modification dans l'encadrement des équipes jusqu'à la fin de la saison.

A Calgary les plaies se sont, à nouveau, ouvertes. La partie de ping-pong, un moment interrompue, a repris. Cette fois c'est Roland Frncey qui est monté au filet pour expliquer tout « le bien » qu'il pensait du jeune DTN. L'entraîneur suisse est sorti un moment de son habituelle réserve pour affirmer qu'il ne souhaitait plus *« collaborer avec ce type d'individu »*.

Les vexations accumulées ont brusquement refait surface. Les petits détails qui, au long de la saison, sont venus gripper une machine à la recherche de son efficacité, ont été déballés.

***« Dans un climat favorable, j'aurais pu rempiler au mois d'avril, date à laquelle mon contrat arrive à expiration »*, explique Roland Francey, *mais face à cette suspicion permanente, on ne peut avoir du plaisir à travailler »*. L'entraîneur réserve donc sa position pour l'avenir. Il en appelle même au président pour trancher dans un conflit dont l'issue ne peut être que le départ de l'un des deux protagonistes.**

Reprenant la balle au bond, Jean-Pierre Puthod a immédiatement réagi en déclarant qu'il ne voyait pas « ce *qui pourrait* [le] *conduire à envisager une démission »*. Selon lui, l'entraîneur *« a craqué à la suite de ses échecs en slalom et en slalom géant »*. *Convaincu que les slalomeurs* peuvent accéder au podium s'ils sont « managés » de façon différente, le DTN reproche à Roland Francey de *« ne pas considérer les skieurs comme des adultes »*. Il se présente comme *« le catalyseur ou le révélateur qui donne aux coureurs l'esprit de conquête »*.

Deux conceptions de la façon de diriger une équipe se trouvent à nouveau en conflit. Deux hommes mettent un point d'honneur à étaler leurs divergences. Eternel arbitre de ces combats de chefs, le président de la FFS, Bernard Chevallier, prône la modération. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il précise sa façon de renvoyer chaque joueur dans son camp en attendant le plan sur l'organisation des équipes que doit lui proposer fin mars le directeur technique national.

La mi-temps risque d'être agitée en attendant la balle de match.

S. B.

Un entretien avec Bernard Chevallier, président de la Fédération

Le rendez-vous de mars

CALGARY
de notre envoyé spécial

« Les propos de Roland Francey, le directeur des équipes masculines de ski alpin, annoncent-ils une nouvelle crise ?

– Roland Francey, après Jean-Pierre Puthod, a choisi de s'exprimer publiquement. C'est son problème. Même si j'estime qu'il va un peu loin dans les critiques qu'il formule envers le directeur technique national (DTN), je ne souhaite pas participer à cette nouvelle polémique.

» Roland et Jean-Pierre illustrent deux conceptions différentes de la prise en charge des coureurs. Tous deux cherchent le maximum de résultats, mais ils adoptent des démarches différentes. Face à ce constat, le responsable de la Fédération doit rester serein et tenter de calmer le jeu.

» J'ajoute que toute cette polémique m'ennuie. Elle succède à une première affaire que je pensais avoir réglée dans l'intérêt de tous, au mois de janvier.

– Est-il possible de calmer deux hommes qui souhaitent s'exclure mutuellement de l'équipe de France ?

– Il est d'abord nécessaire de ne pas se bloquer sur des problèmes de personnes. J'aimerais que l'on en finisse avec les règlements de comptes. L'avenir du ski français ne dépend pas uniquement de la présence ou de l'absence de celui-ci ou de celui-là. Si Roland Francey était parti après les championnats du monde de Crans-Montana, l'an dernier, où il a tenu des propos graves vis-à-vis des fournisseurs de matériel de l'équipe de France – ce que je considère comme une faute professionnelle, – nous aurions fait sans lui. Et, qui sait ? Les coureurs auraient peut-être obtenu les mêmes résultats.

– Mais que va décider le président ?

– Surtout ne pas choisir, dans une situation conflictuelle, de conforter l'un plus que l'autre. Ma position est claire et sans changement depuis quelques mois. En tant que responsable de la Fédération, j'ai demandé au directeur technique national de me présenter, à la fin du mois de mars, un plan sur l'organisation du ski en France jusqu'à l'échéance des Jeux d'Albertville en 1992. J'attends de lui un programme clair et précis qui tienne compte des trois disciplines que sont le ski alpin, le ski de fond et le ski acrobatique.

» Ces propositions n'ont pas nécessairement besoin d'être révolutionnaires. Beaucoup de bonnes dispositions ont déjà été adoptées dans notre fédération ces dernières années. Je demande à Jean-Pierre Puthod, à la manière japonaise, de *« copier et améliorer »*.

– Et si ce plan ne vous convient pas ?

– Alors je lui demanderai de le modifier. C'est seulement s'il me présente un type d'organisation trop semblable à celui que nous connaissons actuellement que je lui dirai non.

» Je pense qu'un nouveau système cohérent est possible, sans forcément exclure quiconque. Si l'on change la structure de travail, si le DTN occupe réellement la place qui est la sienne et pas une autre, les gens pourront accomplir leur mission sereinement.

– C'est une critique que vous adressez au DTN ?

– Non, je ne cherche pas à faire resurgir des querelles. Je constate simplement que Jean-Pierre est parfois sorti des limites que lui impose sa fonction de directeur technique. Il a fait beaucoup trop de déclarations à des moments où cela ne se révélait pas particulièrement opportun.

» J'apprécie Jean-Pierre, puisque j'ai été partie prenante dans sa nomination, avec Gilles Bouilhaguet, le directeur des sports au secrétariat d'Etat auprès du premier ministre. Il suffit sans doute qu'il remette un peu plus les pieds sur terre pour que tout se passe normalement.

– Dans les échanges assez vifs entre vos deux subordonnés, vous refusez de prendre parti ?

– Je répète : réponse à la fin du mois de mars en fonction du plan présenté par le DTN. J'ajoute que tous les contrats des entraîneurs arriveront à cette époque à expiration. Il sera alors temps de mener une nouvelle politique avec ceux qui en accepteront les conditions.

– A la fin de ces Jeux de Calgary, vous êtes satisfait des résultats obtenus par les représentants français ?

– Comment ne le serait-on pas lorsque l'un de nos coureurs gagne deux médailles, dont une en or ? Avant les JO, je m'étais refusé à tous les pronostics. J'avais simplement dit que les résultats n'influenceraient pas les décisions qui seront prises au printemps.

» Après tout ce que nous avons entendu pendant des années sur la faiblesse des skieurs français, il est quand même réjouissant de constater que le mal n'était pas incurable. Voilà des victoires qui couronnent, pour évoquer une dernière fois les polémiques actuelles, le travail mené depuis plusieurs années par une équipe d'entraîneurs et leur responsable, Roland Francey.

» Le bilan est positif en ski alpin, car plusieurs garçons occupent aussi des places d'honneur. Je pense en particulier à Luc Alphand et Jean-Luc Crétier, qui se sont classés quatrième et sixième au combiné. Voilà qui prouve, s'il en était besoin, que Franck Piccard n'est pas seul. Il existe d'autres potentialités qui ont malheureusement manqué le podium de peu. Et des très jeunes, comme Alain Feutrier, ont fait leurs premières armes dans une épreuve olympique.

– Vous semblez ignorer l'absence de résultats chez les filles ?

– Certes, des ombres existent à ce tableau. Chez les hommes aussi, puisque en slalom, par exemple, aucun Français ne figure sur le tableau après les chutes et surtout après l'abandon de Didier Bouvet, qui a percuté une porte lors de la deuxième manche.

» Je suis déçu par les résultats de l'équipe féminine. Malgré une préparation correcte et de bonnes places lors du début de la Coupe du monde, nos jeunes filles ont raté leurs Jeux. Cela ne remet pas en cause la valeur de l'équipe, mais doit inciter les skieuses à se libérer un peu plus du stress des compétitions. Je souhaite que Catherine Quittet ne décide pas de mettre un terme à sa carrière, à la suite de ses échecs à Calgary. Elle peut continuer à accumuler des points en Coupe du monde, et, surtout, j'ai besoin d'elle et de son dynamisme pour motiver le reste de l'équipe.

» Reste le ski de fond, où l'on ne peut pas non plus parler de bonnes prestations. Nous vivons, dans cette discipline, une année de transition après le départ de Jean-Paul Pierrat, le directeur de l'équipe de France. Une sorte d'année morte. En ce qui concerne le biathlon, nous avons une équipe qui a été solide en Coupe du monde, mais qui, ici, a craqué lors de l'épreuve de tir. Les succès ne doivent donc pas cacher les lacunes. »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH.

PATINAGE ARTISTIQUE : Debi Thomas trébuche

L'œil noir de Katarina Witt

Dans le palmarès olympique, Katarina Witt restera la première patineuse depuis la Norvégienne Sonja Henie (1928, 1932, 1936) à avoir gagné deux médailles d'or. Mais comme à Sarajevo où, en 1984, Rosalyn Summers avait raté son programme libre, l'Allemande de l'Est, triple championne du monde, a dû sa victoire de Calgary à l'effondrement de sa principale rivale, la noire américaine Debi Thomas.

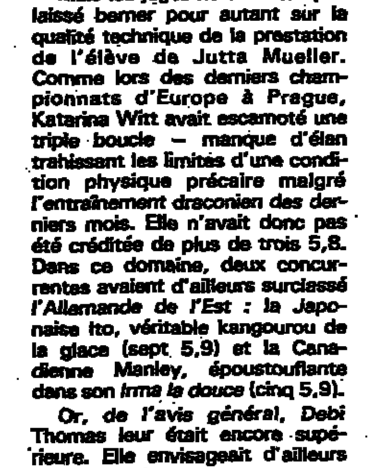
CALGARY
de notre envoyé spécial

Carmen est un récit d'amour et de mort. Et l'interprétation de l'opéra de Bizet par Debi Thomas fut bien, samedi soir 27 février, une tragédie : la Californienne, qui était virtuellement championne olympique en montant sur la glace, a complètement raté son programme libre.

Un cauchemar. Comment cette panthère des patinoires, dont le danseur Mickhaïl Baryschnikoff avait si artistiquement limé les griffes, a-t-elle pu à ce point manquer son rendez-vous avec la gloire olympique ? Ce n'était assurément pas la même patineuse qui, quarante-huit heures auparavant, s'était transcendée dans le programme court. Où étaient passés le dynamisme et la fougue de l'orgueilleuse Américaine ?

Les jambes nerveuses et fuselées de Debi Thomas semblaient incapables de la soutenir samedi soir. Comme si elle était déjà grisée par la victoire. Au premier saut, tout était dit : elle retomba sur les deux patins en flageolant. Elle devait ensuite trébucher encore trois fois. Son interprétation de *Carmen* devait être un hymne à la joie. Elle exécuta une symphonie funèbre.

Debi Thomas a-t-elle *été paralysée* par la peur de gagner, cet étrange blocage psychologique qui peut frapper les meilleurs aussi sournoisement qu'un virus ? *Le charme andalou* de Katarina Witt, qui avait, elle, suivi le livret de Bizet, avait bien entendu fait fondre les juges comme le public. Pour cette espagnole où elle avait *paru* véritablement entourée par les fantômes du brigadier et du toréador, elle s'était vu attribuer sept fois 5,9 en notes artistiques.



AFP

Mais les juges ne s'étaient pas laissé berner pour autant sur la qualité technique de la prestation de l'élève de Jutta Mueller. Comme lors des derniers championnats d'Europe à Prague, Katarina Witt avait escamoté une triple boucle – manque d'élan trahissant les limites d'une condition physique précaire malgré *l'entraînement draconien des* derniers mois. Elle n'avait donc pas été créditée de plus de trois 5,8. Dans ce domaine, deux concurrentes avaient d'ailleurs surclassé *l'Allemande de l'Est* : la Japonaise Ito, véritable kangourou de la glace (sept 5,9) et la Canadienne Manley, époustouflante dans son *Irma la douce* (cinq 5,9).

Or, de l'avis général, Debi Thomas leur était encore supérieure. Elle envisageait d'ailleurs de passer cinq triples sauts pour bien le prouver. On connaît la *suite*.

Hélas ! l'Américaine explosa comme la navette spatiale. Il y avait *quelque part un défaut* majeur dans la mise en orbite de cette star, qui n'aura finalement battu Witt qu'une fois, en 1986, quand l'Allemande de l'Est avait *manifesté le plus de paresse à* l'entraînement. Hélas ! Katarina Witt a reçu sa deuxième couronne olympique par défaut. C'était un crève-cœur, mais c'était évident : elle n'était plus samedi au sommet de son art, même si elle a pu elle aussi être inhibée par l'enjeu de la compétition.

Bref le débat des Carmen, la noire et la blanche, n'a pas tenu ses promesses. La meilleure n'a pas gagné. La victoire est allée à la moins mauvaise. Et au regard de tout ce qu'a apporté au patinage artistique la championne de *Karl Marx Stadt depuis 1983* – ses compositions sur Mozart et Mickhaël Jackson en passant par les violons tsiganes et le french cancan, – c'était frustrant. Le dernier tour de l'ensorceleuse a failli trop mal tourner !

ALAIN GIRAUDO.

SLALOM SPÉCIAL

Forza Tomba !

Dernière épreuve de ski alpin, le slalom masculin, disputé samedi 27 février, sur les pentes du mont Allan, a été remporté par l'Italien Alberto Tomba. Le carabinier de Bologne accroche ainsi une deuxième médaille d'or à son uniforme, après celle remportée jeudi en slalom géant.

CALGARY
de notre envoyé spécial

Pour sa première médaille olympique, Alberto Tomba devait recevoir une Ferrari GT, cadeau de son père. Pour la deuxième, la firme de Maranello, a pris soin, elle-même, d'augmenter la mise. Ce sera donc une Testa Rosa. Une rapide voiture pour un champion qui s'est une nouvelle fois montré le plus fort à slalomer entre les piquets.

La victoire de l'idole de la péninsule, *c'est celle de la régularité*. Un parcours sans faute lors de la première manche, l'avait installé à la troisième place, derrière l'Allemand de l'Ouest Frank Woerndl, champion du monde *en titre. Un strapontin qui ne pouvait* convenir au flamboyant Alberto. Une performance qui ne suffisait pas à ses nombreux fans massés au bas de la piste, chantant et brandissant des drapeaux sur lesquels était dessinée une bombe.

Lors de la deuxième manche, au tracé plus doux, le skieur italien a utilisé la force de tous ses muscles – qui le rendent si attrayant aux yeux des jeunes canadiennes – pour un parcours sans faute. Et il y est parvenu, réalisant un temps nettement inférieur à celui de son adversaire désigné, l'Allemand de vingt-huit ans. Frank Woerndl, cet homme qui n'a remporté qu'une victoire au cours de sa carrière, voyait s'éloigner une nouvelle fois le succès.

Mais un autre ancien veillait. Le grand Ingemar Stenmark, mortifié par *les affronts* du jeune Tomba, cherchait la réussite. Selon Herman Nogler, l'entraîneur et manager du champion suédois, *« rien ne motive plus Ingemar que les claques que lui assènent ses adversaires »*.

Retrouvant, dans une neige qui s'était enfin décidée à tomber, sa *« dynamique de glisse »* qui émerveille depuis treize ans les spectateurs du cirque blanc, le skieur de Taernaby a enfilé les portes. Un point à l'endroit, un point à l'envers, comme pour une brillante démonstration de tricotage. Oubliées les retenues du premier slalom, Ingemar était à la poursuite de la victoire et rien ne pouvait le détourner de son objectif.

Le chronomètre venait conforter les impressions *des observateurs conquis*. Meilleur style, meilleur temps, le vétéran arrachait enfin cette première place qui lui tenait tant à cœur. Hélas ! Gagner une manche ne suffit pas pour monter sur le podium. L'application de Tomba dans les deux épreuves et, aussi, les contre-performances de ses rivaux directs sur le second tracé, scellaient la victoire.

Les *tifosi* en transe pouvaient entonner les chants de triomphe. « La bomba », pur produit de l'Italie des villes, avait réussi l'exploit. Deux *médailles d'or récompensent* le skieur le plus performant de ces Jeux. A vingt et un an, Tomba venait signifier aux skieurs de trente ans que leur règne était terminé.

S.B.

Les Jeux d'Albertville

Retour de Jean-Claude Killy ?

Jean-Claude Killy pourrait réintégrer le comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) d'Albertville, dont il avait démissionné le 10 février 1987. A l'occasion d'un dialogue organisé par Antenne 2, samedi 27 février, Michel Barnier, président du COJO, a indiqué depuis *Calgary qu'il souhaitait le retour* de l'ancien champion car il représente un *« élément nécessaire pour la réussite des JO de 1992 »*. La reconstitution du tandem qui avait obtenu l'organisation des Jeux est *« notre souci et mon souhait »*, a précisé Michel Barnier.

« Il faut que certaines dispositions soient prises », a répondu Jean-Claude Killy, présent sur le plateau de télévision à Paris. *« L'épisode de ma démission est oublié. Il faut que les Savoyards réalisent qu'ils organisent les Jeux, non pas pour les Savoyards, mais pour la France et dans une perspective planétaire. »*

« Il faut également réaliser, a-t-il ajouté, *que 1992 est l'année du grand défi européen et qu'il faut faire voir la France sous son meilleur jour. C'est une chance unique. Si ces conditions sont remplies, je reviens. »* La décision pourrait être prise au retour de Michel Barnier.

Les résultats

Bobsleigh

Bob à quatre

1. Suisse, 3 min 47 s 51 ; 2. RDA, 3 min 47 s 58 ; 3. URSS-II, 3 min 48 s 26.

Hockey sur glace

Poule finale

Canada bat Tchécoslovaquie 6-3
Suède bat RFA 3-2
Finlande bat URSS 2-1

Classement. – 1. URSS, 8 pts ; 2. Finlande, 7 ; 3. Suède, 6 ; 4. Canada, 5 ; 5. RFA, 2 ; 6. Tchécoslovaquie, 2.

Patinage artistique

Dames

1. Witt (RDA), 4,2 pts ; 2. Manley (Can.), 4,6 ; 3. Thomas (E-U), 6.

Patinage de vitesse

1500 mètres féminin

1. Van Gennip (P-B), 2 min 0 s 64 ; 2. Kania-Enke (RDA), 2 min 0 s 82 ; 3. Ehrig (RDA), 2 min 1 s 49.

5 000 mètres féminin

1. Van Gennip (P-B), 7 min 14 s 13 (record du monde) ; 2. Ehrig (RDA), 7 min 17 s 12 ; 3. Zange (RDA), 7 min 21 s 61.

Ski alpin

Slalom spécial masculin

1. Tomba (It.), 1 min 39 s 47 (51 s 62 + 47 s 85) ; 2. Woerndl (RFA), 1 min 39 s 53 (50 s 99 + 48 s 54) ; 3. Frommelt (Lie.), 1 min 39 s 84 (51 s 69 + 48 s 15).

Ski de fond

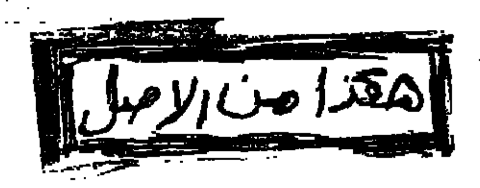
50 kilomètres messieurs

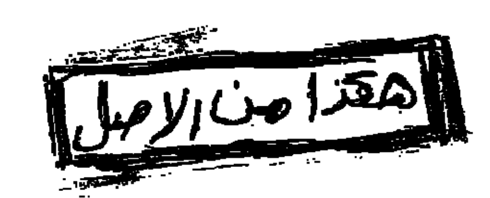
1. Svan (Suè.), 2 h 4 min 39 s 9 ; 2. Dezolt (It.), 2 h 5 min 36 s 4 ; 3. A. Gruenenfeider (Sui.), 2 h 6 min 1 s 9 ; (...) 17. C. Pierrat (Fr.), 2 h 9 min 54 s 9 ; (...) 24. Balland (Fr.), 2 h 11 min 58 s 7 ; ; (...) 37. Locatelli (Fr.), 2 h 13 min 56 s 8.

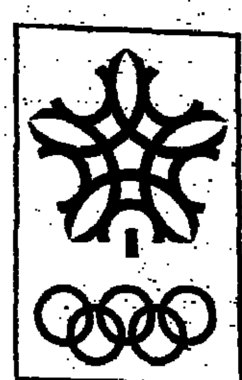
Ski nordique

Combiné

1. Sulzenbacher (Aut.) ; 2. Kempf (Sui.), ; 3. Levandi (URSS) ; (...) 20. Guy (Fr.) ; (...) 32. Girard (Rr.) ; (...) 39. Bohard (Fr.).







Sports

La clôture des XVes Jeux olympiques d'hiver

Les leçons de Calgary

(Suite de la première page.)

Les vingt blocs de mini-gratte-ciel, qui constituent le centre d'une ville préfabriquée de six cent mille habitants, habituellement déserts dès la tombée de la nuit, ont connu une animation comparable à celle du quartier Latin de la grande époque. Le commerce et le troc des « pins » (insignes olympiques) ont été le prétexte à une gigantesque foire.

Bref, les habitants de l'Alberta – province ainsi nommée en mémoire d'une fille de la reine Victoria – ont vécu ces Jeux d'hiver disputés par une température printanière plus intensément qu'aucun pays hôte auparavant. Les premières estimations faisaient état de plus de 1 600 000 spectateurs. Les sports de glace ont eu la vedette avec quelque 670 000 entrées pour le hockey sur glace, 100 000 pour le patinage artistique, 90 000 pour la luge, 70 000 pour le bob, 48 000 pour le patinage de vitesse, 20 000 pour le curling, et 18 000 pour le « short track » (patinage de vitesse sur courte piste). En ski, ce sont les épreuves alpines qui ont attiré le plus de monde (240 000spectateurs), devant le saut (180 000), le fond (80 000), le ski acrobatique (60 000), le biathlon et le combiné nordique (30 000 chacun), les courses pour skieurs handicapés ayant eu 10 000 visiteurs.

Le succès populaire n'a donc pas été contrarié par les caprices de la météorologie qui ont fait dire à certains commentateurs : *« Ces Jeux d'hiver sont les premiers qui se soient disputés en été. »* Le chinook (vent chaud de nord-ouest), puis l'anticyclone de Californie ont fait monter le thermomètre à plus de 15 degrés au cours de la seconde semaine. Il y a eu sept reports pour les courses de ski alpin, six pour le saut à ski, deux pour le bob, un pour la luge et le combiné nordique. En dépit de ces aléas, toutes les épreuves ont pu avoir lieu dans les délais impartis. Toutefois, en raison de l'exposition du parc olympique où ont été implantées les pistes de bob et de luge, ainsi que les tremplins de saut, les responsables de cette dernière discipline avaient envisagé de prolonger le concours au-delà de la cérémonie de clôture ou bien de l'organiser sur un autre sautoir en Amérique du Nord.

Deux types de responsabilités sont apparues en cette occasion. D'une part, les organisateurs ont placé – pour des raisons difficilement explicables – des installations dans des sites à l'évidence inadaptés à la pratique du sport de compétition. Il est vraisemblable que le circuit de Coupe du monde de saut à ski ne prendra jamais le risque de venir faire étape dans un complexe autour duquel les météorologistes ont enregistré un vent moyen de 15,8 kilomètres/heure depuis trente ans. Il est vraisemblable que les touristes ne se bousculeront pas à Nakiska, station sur les pentes de laquelle, en deux semaines, un médecin de l'équipe d'Autriche a trouvé la mort, un garçon de dix-sept ans est resté dans le coma et la championne américaine Pam Fletcher, renversée par le vent, s'est fracturé une jambe.

D'autre part, la télévision a détourné à son profit exclusif les Jeux dont, il est vrai, elle s'était assurée l'exclusivité pour 309 millions de dollars. La politique des taux d'écoute pouvait seule justifier l'extension à seize jours d'un programme parfaitement « bouclable » en douze, comme par le passé. Pour diverses raisons – décalage horaire avec l'Europe, mauvais résultats des équipes nord-américaines, – les taux d'écoute n'ont pas été à la hauteur des espérances.

Le règne des anti-héros

Député (RPR) de Savoie et président du conseil général, M. Michel Barnier, président du comité d'organisation des Jeux d'Albertville en 1992, a été attentif lors de son séjour canadien à ces périls. Dans quatre ans, les problèmes liés à l'éclatement des sites et à la couverture télévisée des épreuves seront encore plus importants.

Au-delà des contingences matérielles – les journalistes de presse écrite ont beaucoup récriminé contre leur logement surnommé « le stalag », – c'est encore la dramaturgie des Jeux qui a le moins bien fonctionné. Ça n'a pas été tout à fait par hasard si le Britannique Michael Edwards, l'« aigle », a plané sur l'actualité olympique. Il a partagé le podium des « nuls » avec Roberto Alarez Hojel, le Mexicain qui a terminé archi-dernier du 50 kilomètres nordique, et les bobeurs jamaïcains qui ont remboursé leur séjour en vendant des T-shirts à leur « gloire ».

Les anti-héros ont eu du succès parce que les héros ont plutôt manqué leur rendez-vous olympique. En ski alpin, on attendait chez les hommes le Suisse Pirmin Zurbriggen : il a partagé ses lauriers avec le Français Piccard, l'Autrichien Strolz, et l'Italien Tomba. Côté dames, la rivalité Figini-Walliser a tourné à l'avantage d'une anti-star, Vreni Schneider. En ski de fond, les Soviétiques ont tellement brouillé les cartes scandinaves que les camarades de Deviatiraov ont instantanément été soupçonnés d'avoir eu recours au dopage par transfusion sanguine. La piste de bob, la plus facile de l'histoire des Jeux, aurait dû assurer le triomphe de l'Allemand de l'Est Hoppe. Mais le meilleur pilote sur glace a été tenu en échec, d'abord par le Soviétique Kipours puis par le Suisse Fasser. En hockey – pour le grand malheur d'ABC, – ni les Américains ni les Canadiens ne sont parvenus à briser l'hégémonie soviétique. Décevants furent encore les duels tant attendus en patinage artistique entre les deux Brian d'abord – Boitano et Orser – entre les deux Carmen ensuite – Witt et Thomas. Ces confrontations furent plus des psychodrames que des drames...

Evénements extraordinaires, les Jeux ont besoin de champions hors du commun tels Jean-Claude Killy ou Eric Heiden. Le Finlandais Matti Nykanen, avec ses trois médailles d'or en saut (70 m, 90 m et par équipes) et la Néerlandaise Van Gennip, également gagnante sur trois distances en patinage de vitesse (1 500 m, 3 000 m et 5 000 m) peuvent-ils prétendre être placés sur le même piedestal ?

Il n'est pas évident que l'intégration au programme olympique de sports comme le curling, le ski acrobatique ou le « short track », qui étaient en démonstration à Calgary – avec un succès certain, – améliore cette situation. Ils risquent de contribuer seulement à l'inflation des titres qui profite essentiellement aux délégations de l'Est. Avec 54 médailles dont 20 en or, l'URSS et la RDA se sont taillé la plus grosse part du gâteau olympique, comme à Sarajevo en 1984. D'un tel déséquilibre naissent forcément l'ennui et la suspicion. Mais les pays de l'Ouest, qui ne cessent de rogner sur les dépenses publiques en faveur des sports au nom de la rigueur budgétaire, ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Reste à savoir si la prise de conscience brutale des Américains (2 titres pour 6 médailles) et des Canadiens (5 médailles sans titre) à Calgary dépassera le stade de la pétition de principe. Car si cette situation devait se prolonger, les Jeux auraient tout à y perdre : les chaînes américaines n'auront pas éternellement le masochisme d'acheter des images où leurs champions se font battre à plate couture !

ALAIN GIRAUDO.

SKI DE FOND : la suprématie des Soviétiques

Débandade suédoise

Il a fallu attendre la huitième et dernière épreuve du programme de ski de fond pour qu'un Soviétique ne prenne pas place sur le podium.

Le Suédois Gunde Svan, l'Italien Maurilio De Zolt et le Suisse Andi Gruenenfelder sont montés, samedi 27 février, dans cet ordre sur le podium du 50 kilomètres. Cet échec ternit à peine un résultat d'ensemble extrêmement flatteur des Soviétiques, qui totalisent treize médailles, dont cinq d'or. Leur retour en force (ils avaient obtenu six médailles et un seul titre aux championnats du monde de 1987) correspond à un affaiblissement de la Suède, qui dominait le ski de fond depuis les Jeux olympiques de Sarajevo en 1984.

CALGARY
correspondance

La Suède en particulier et la Scandinavie en général auront vécu de sales moments durant toute la période des Jeux dans le stade de Canmore, à partir duquel avaient été tracées les pistes les plus sélectives qu'ait jamais rencontrées l'élite internationale du ski de fond.

Les entraîneurs des trois pays gardiens du temple nordique – Norvège, Suède et Finlande – ont enduré un calvaire. Loin des fastes d'antan, la Finlande doit ses trois médailles à une petite femme blonde, Marjo Matikainen. La Norvège, longtemps gâtée par ses représentantes, n'a pu s'en offrir davantage. La Suède s'en est remise à un exploit personnel de Gunde Svan, précédé par un succès chèrement acquis du relais.

« C'est une misère par rapport à ce que j'espérais pour mon équipe et pour moi », a confessé le grand perdant des Jeux, Thomas Wassberg, leader historique des Suédois, après avoir abandonné, épuisé, à la moitié du parcours des 50 kilomètres.

Ce lourd échec s'explique tout autrement que par le hasard ou par une baisse des potentialités de la formation aux tuniques jaunes et bleues. Trois phénomènes se sont ajoutés, et ont provoqué l'enlisement, totalement inattendu.

Le premier s'est traduit par une erreur en matière de fartage dont le rôle était d'une importance capitale dans les épreuves disputées en technique classique. Habitués à traiter des neiges sèches et froides, les techniciens suédois se sont trouvés désorientés devant une neige à 80 % artificielle.

Rendus euphoriques par leurs succès depuis le début de l'hiver en Coupe du monde, les Suédois s'imaginaient dans le droit fil des saisons précédentes. Cet *« embourgeoisement »* leur aura été fatal. Il a touché, en particulier, Torgny Mogrem, leader de la Coupe du monde, avant l'ouverture des compétitions de Calgary. Troisième seigneur, à égalité de rang, avec Svan et Wassberg, il est reparti complètement sonné de l'Alberta.

Enfin, pour couronner le tout, une grossière erreur stratégique a amplifié considérablement les deux phénomènes précédents. Ce point a frappé Jean-Paul Pierrat, l'ancien champion français, dès son arrivée à Calgary : *« J'ai rapidement appris que les Suédois s'étaient lancés dans des opérations de sélection au cours de leur stage final de préparation au Canada. J'étais sûr qu'ils allaient s'épuiser prématurément en agissant de la sorte. Ce n'est sans doute pas un hasard si Svan s'est réveillé tard, juste avant la fin des Jeux. Leur attitude a été suicidaire. Ils étaient portés par la vague de leurs victoires précédentes et ils ont cru bien faire en organisant une vive concurrence dans leur effectif riche et pléthorique. »*

En fait, la « rage de vaincre », soufflait dans les rangs soviétiques, préparés avec soin dans un nouveau centre nordique ultra-moderne, dans les montagnes de l'Altaï. La sélection avait été définitivement établie au début du mois de janvier, et sa cohésion morale avait été construite, au calme, en dehors du circuit de la Coupe du monde.

Boris Bystrov, l'ancien entraîneur de l'équipe masculine nommé à la direction du ski au Comité des sports de l'Union soviétique, explique aussi que les réactions du fartage à la neige artificielle avaient fait l'objet d'études poussées. Pendant que les Suédois perdaient la tête, les Soviétiques bâtissaient patiemment leur revanche en ne courant qu'un seul lièvre à la fois.

LLIBERT TARRAGO.

Communication

Vendant son antenne pour des émissions religieuses

TF 1 traite avec des « télévangélistes » américains

On croyait les émissions religieuses réservées à Antenne 2, liée par ses obligations de service public. C'était oublier le génie commercial de l'équipe de Francis Bouygues, capable de transformer les vieilles contraintes en nouvelles sources de profit. TF 1 a en effet décidé d'ouvrir son antenne, tôt le matin, à des émissions religieuses, en vendant l'espace au prix fort : 140 000 francs pour un quart d'heure ou 250 000 francs pour une demi-heure à 6 heures du matin. L'affaire a été discrètement confiée à une société monégasque, Eurafilm, qui commercialise en exclusivité les écrans religieux de la Une.

Un tarif dissuasif

Le tarif de TF 1 s'est révélé quelque peu dissuasif pour les clients français démarchés depuis quelques mois. Mais Eurafilm a trouvé aux Etats-Unis un candidat de poids : le pasteur Jimmy Swaggart, de l'Eglise des assemblées de Dieu.

Ce célèbre « télévangéliste » dirige outre-Atlantique un véritable empire de communication, dont le chiffre d'affaires atteint 150 millions de dollars et où voisinent imprimeries, édition de disques et studios de télévision. Sonshow, qui marie allégrement sermons, music-hall et appel aux donations des fidèles, est retransmis par trois cents stations de télévision. Mais Jimmy Swaggart a des ambitions mondiales et s'intéresse au marché européen.

Depuis l'an dernier, son émission, déjà doublée en français pour une diffusion sur les réseaux câblés canadiens, a trouvé asile dans deux télévisions régionales. TMC lui a vendu son antenne le samedi soir à 23 heures pour 14 000 F l'heure. RTL-TV a fait de même pour 26 000 F.

Alertée, la Commission nationale de la communication et des libertés consulte les autorités religieuses. Rien dans son cahier des charges n'empêche TF 1 de vendre son antenne à des émissions religieuses, mais cette logique commerciale ne constitue-t-elle pas une atteinte au pluralisme et ne favorise-t-elle pas ceux qui bénéficient de finances prospères ? Pendant que les « sages » s'interrogent, la régie publicitaire de TF 1 signe un contrat en bonne et due forme avec le mouvement de Jimmy Swaggart. Une heure d'émission hebdomadaire en fin de soirée pour 16 millions de francs par an.

Las, la semaine dernière, le scandale éclate : le « télévangéliste », qui avait dénoncé les turpitudes sexuelles d'un de ses confrères, Jim Bakker, tombe à son tour sous les accusations d'un autre prédicateur. Photographié en compagnie d'une prostituée dans un motel, il doit abandonner sa chaire (*le Monde* du 23 février).

A la régie de TF 1, on assure aujourd'hui que le contrat signé avec Jimmy Swaggart est « suspendu ». Mais la chaîne est déjà en négociation avec un autre « télévangéliste ».

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **De nouvelles personnalités rejoignent la chaîne culturelle.** – A partir du 8 mars, le comité de programmes de la SEPT sera doté de quatre nouveaux membres. Il s'agit de Florence Malraux, fille de l'écrivain et femme d'Alain Resnais, qui a collaboré avec de nombreux grands cinéastes et metteurs en scène de théâtre (Welles, Truffaut, Vilar, etc.), de sociologue Pierre Bourdieu, du journaliste Daniel Rondeau, ancien chef du service littéraire à *Libération*, et actuellement directeur littéraire de la maison d'édition Quai-Voltaire, et du vice-PDG de la fondation Maeght, M. Jean-Louis Prat.

Petite guerre des ondes entre la Suisse et l'Italie

ROME
de notre correspondant

L'Italie du Nord a pu craindre d'être privée du énième épisode de « Dallas », programmé le mardi 23 février en début de soirée sur Canale 5, l'une des chaînes privées de M. Silvio Berlusconi. Cette mésaventure, qui n'a finalement frappé qu'un nombre réduit des habitants de la Lombardie (essentiellement l'ouest milanais), est la conséquence d'une petite guerre des ondes déjà ancienne entre la Suisse et l'Italie.

Lassées de voir depuis des années, dans le canton frontalier du Tessin, les trois chaînes nationales helvétiques perturbées par des émetteurs privés italiens, les autorités de Berne avaient fermement demandé au ministre des postes de Rome, en principe autorité de tutelle de la télévision, de résoudre cette année les problèmes de coordination des fréquences entre les deux pays.

Outre les lenteurs inhérentes à toute procédure impliquant les pouvoirs publics de la Péninsule, il existe, en effet, une différence supplémentaire dans ce cas précis : les télévisions privées se sont développées ici sans que les forces politiques aient pu se mettre d'accord sur une loi réglementant leurs activités, et ce depuis 1976, date de la « libération des télés » par une décision de principe de la cour suprême (1).

Dans cette situation véritablement sauvage, les autorités suisses n'ont, dès lors, pas hésité à créer elles-mêmes une situation de fait, elles ont installé sur le mont Castel san Pietro, en bordure du Tessin, quatre répétiteurs susceptibles d'irriguer à leur tour une partie de l'Italie du Nord. C'est le 23 février que leur action a commencé, avec quelques conséquences dommageables pour plusieurs télévisions privées, dont la plus connue est évidemment la Cinque.

Rete 4, un autre réseau de M. Berlusconi, était également, au départ, dans la ligne de mire des Suisses, mais le magnat milanais y a fait rapidement apporter des modifications techniques qui ont donné satisfaction aux voisins du nord. Il n'a, en revanche, pas procédé avec autant de célérité aux transformations de sa « Cinque » entraînant une petite gêne pour certains de ses téléspectateurs. M. Berlusconi a demandé aux postes italiennes de s'occuper de ses intérêts en cette circonstance. Le magnat italien crie aujourd'hui « au loup », mais dans ce ministère, on n'est pas loin de penser que ce sont les Suisses qui ont raison.

J.-P. CLERC.

(1) Les intérêts des télévisions privées – c'est-à-dire à 80 % de M. Berlusconi – sont, en Italie, défendus pour l'essentiel par le Parti socialiste. La Démocratie chrétienne, l'autre grand parti de gouvernement, se fait, pour sa part, le champion du monopole de la RAI, où elle a longtemps, il est vrai, pesé d'un poids absolument déterminant.

Le quotidien des années bissextiles

Le troisième numéro de « la Bougie du sapeur »

Outre leur ambition présidentielle passée ou future, un autre lien unit MM. François Mitterrand, Raymond Barre et Jacques Chirac : ils sont tous trois nés dans le courant d'une année bissextile, soit en 1916, en 1924 et en 1932. Cette révélation, qui exclut notamment M. Michel Rocard, né durant la banale année 1930, est due aux enquêtes acharnées qu'a menées depuis quatre ans le seul quotidien bissextile, *la Bougie du sapeur*. Créé en 1980 et paraissant tous les quatre ans le seul jour du 29 février, ce journal est l'œuvre de M. Jacques Dubuisson, un polytechnicien responsable d'une société d'informatique, humoriste à ses heures. *La Bougie du sapeur* doit son acte de naissance au sapeur Camenber, ce héros de la bande dessinée du siècle dernier qui naquit sous la plume de Christophe, un 29 février 1844, et dont la formule : *« Quand les bornes sont dépassées, il n'y a plus de limites »*, fit, presque, le tour du monde.

Depuis son premier numéro, le 29 février 1980, *la Bougie du sapeur* s'est étoffé et offre vingt-quatre pages en 1988. Plusieurs personnalités – José Artur, Michel Polac, Clément Lépidis, Jean-Claude Carrière, Claude Villers, Léo Malet, etc. – ont mis la main à la pâte en fournissant *témoignages, aphorismes ou souvenirs* à *la Bougie du sapeur*. Un humour proche de celui de l'Almanach Vermot, mais plus contemporain et corrosif, émaille ses colonnes, tandis qu'apparaissent une nouvelle rubrique (« La bougie Madame »), un grand concours (« Quatre ans en quatre lignes ») et un manifeste souhaitant qu'à partir de 1992 le *29 février soit férié. Tiré à* 500 000 exemplaires, disponible en kiosque (20 francs) jusqu'à fin mars, *la Bougie du sapeur* demeure le seul quotidien que l'on peut savourer pendant quatre ans.

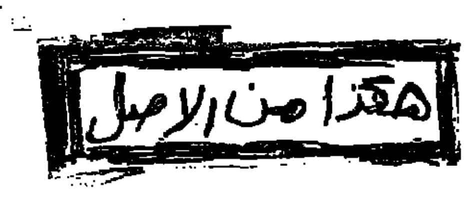
YVES-MARIE LABÉ.

Vente des « Echos »

Pearson se tourne vers la Commission européenne

Le groupe britannique Pearson, éditeur du *Financial Times*, a demandé à la Commission européenne d'examiner la décision du gouvernement français bloquant la vente du quotidien économique *les Echos*. Selon Pearson, cette décision est contraire au traité de Rome, puisque le groupe britannique a plus de 70 % d'actionnaires de la CEE, comme il offre d'en faire la preuve à M. Edouard Balladur.

Interrogé lors de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1, ce dernier rejette les *« procès d'intention »* dont il est l'objet à propos de cette décision. Le ministre d'Etat n'a *« pas dit oui, pas dit non »* et se *« réserve le droit d'apprécier les choses »* quand il en saura plus. N'ayant *« aucune prévention contre le groupe Pearson »*, M. Balladur se refuse à promettre que M. Ambroise Roux, PDG de la Générale Occidentale et candidat au rachat du titre, ne sera jamais propriétaire des *Echos* : *« Ce n'est pas mon affaire »*, a conclu le ministre.



هكذا من الاصل

Culture

MUSIQUES

Rencontre avec John Nelson

Entre Berlioz et Weber

L'Américain John Nelson, étoile montante de la direction d'orchestre, dirige Weber, aime passionnément Berlioz et suggère d'ouvrir l'Opéra Bastille avec « les Troyens »...

Après avoir dirigé, en janvier, trois concerts, où les œuvres de Berlioz figuraient en bonne place (*Roméo et Juliette, Harold en Italie, les Nuits d'été*), John Nelson retrouvait donc le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France pour une exécution en concert d'*Obéron*. Le rapprochement ne devrait pas étonner : l'œuvre de Weber que Berlioz admirait le plus était précisément cet ultime opéra.

Ce jeune chef américain vient de conduire l'Orchestre national dans la *Symphonie n° 2* de Mahler. Il avoue un goût marqué pour la musique tchèque : il ne saurait être considéré exclusivement comme un chef berliozien. Il a seulement reconnu, entre le langage de Berlioz et sa personnalité, une affinité qu'il ne cherche pas à expliquer : « *J'aime beaucoup de compositeurs différents ; j'ai dirigé énormément de musique baroque – Haendel et Bach surtout – mais, chez Berlioz, j'ai découvert un accord complet avec ma sensibilité. Naturellement, cela n'a rien à voir avec l'idée que beaucoup de gens se font de cette musique : si elle est parfois fracassante, elle se révèle raffinée et subtile la plupart du temps.*

» *Ce qui me frappe chez Berlioz, c'est, plus que chez tout autre, l'exigence et le soin particulier apporté aux moindres détails : tout est important, rien n'est indifférent. L'articulation à l'intérieur des phrases est primordiale. Elle est toujours indiquée nettement, mais les additions courantes en avaient rectifié les singularités, pour rendre l'exécution plus confortable. Il y a toute une tradition à combattre pour retrouver le vrai style de Berlioz ; de même pour les nuances ou le respect des effectifs instrumentaux.* »


KEN HOWARD

C'est de la découverte des *Troyens*, au début des années 70, que date la passion de John Nelson pour Berlioz : « *J'avais vingt-six ans ; je sortais de la Juilliard School avec mon prix de direction d'orchestre ; un ami m'a dit qu'il fallait faire maintenant quelque chose d'important... C'est alors que j'ai écouté l'enregistrement des* Troyens *par Colin Davis, qui venait de paraître. Je n'en croyais pas mes oreilles : l'atmosphère, cette grande ligne qui relie Cassandre et Didon, la couleur enfin. J'étais subjugué, mais je ne voyais pas comment, ni où, faire entendre cette œuvre.*

« Les Troyens » au Carnegie Hall

» *J'en parlai donc à cet ami, qui réussit à réunir le chœur, l'orchestre, les solistes et me donna la possibilité de jouer* les Troyens *en concert au Carnegie Hall. C'était la première fois qu'on les entendait aux Etats-Unis, et le succès fut immense. L'année suivante, en 1973, le Metropolitan Opera me demanda d'assister Rafaël Kubelik, qui devait diriger* les Troyens ; *après trois représentations, il tomba malade, et je le remplaçai pour deux soirées. En 1974, c'est l'opéra de Genève qui m'invita dans cette même œuvre.* »

Depuis, John Nelson a abordé la plupart des grandes œuvres de Berlioz : *Beatrice et Benedict*, puis le *Requiem*. Le Festival de Lyon lui a confié *Benvenuto Cellini*, pour 1989. Directeur musical pendant onze ans de l'orchestre symphonique d'Indianapolis, il préside actuellement aux destinées du festival Caramoor, près de New-York, et à celles de l'opéra de Saint-Louis. Le cycle Berlioz qu'il présente depuis l'an dernier avec le Nouvel Orchestre philharmonique s'inscrit en outre dans le programme établi par le responsable artistique du NOP, Yvon Kapp, pour rompre les musiciens aux styles les plus divers. Car les qualités d'homogénéité requises pour jouer Wagner sont à l'opposé des exigences de la musique de Berlioz.

Outre l'intérêt des musiciens, qui lui témoignent une attention manifeste, John Nelson apprécie les conditions de travail qu'on lui offre en France : : « *Sept répétitions à Lyon pour la* Deuxième *de Mahler, huit à Paris pour* Obéron. *Cela permet vraiment de travailler les œuvres en profondeur. A Londres, avec deux répétitions le plus souvent, on ne peut pas aller si loin.* »

Quand on lui dit néanmoins qu'il n'est pas question d'inaugurer l'Opéra Bastille avec *les Troyens*, il ouvre de grands yeux incrédules et lance : « *C'est incroyable. C'est pourtant l'ouvrage qui convient exactement aux possibilités du nouvel Opéra ; il faudra bien les y présenter un jour, c'est inévitable. Alors pourquoi ne pas commencer par là ?* »

Propos recueillis par
GÉRARD CONDÉ.

« Obéron » en concert au Châtelet

Les elfes étaient au rendez-vous

En ouverture d'un cycle consacré à Weber, le TMP-Châtelet s'est associé à Radio-France pour présenter l'ultime opéra du compositeur allemand. Obéron *fut créé à Londres en 1826.*

Le *Freischütz* est sans conteste le chef-d'œuvre théâtral de Weber. Mais *Obéron*, moins dramatique peut-être, va beaucoup plus loin musicalement. Ce n'est pas évident, peut-être, à la première audition. Mais les suivantes révèlent mille détails attachants, une inspiration tout à fait originale et une facture sans défaut. Seul Rossini, à la même époque, savait tirer parti du mélange des timbres vocaux et instrumentaux. Mais Weber, qui avait bien mesuré le génie de son rival, sert par sa virtuosité d'écriture l'expression poétique.

Radio-France, qui avait déjà présenté *Obéron* en concert, il y a cinq ans, vient de réitérer avec un bonheur plus égal (dans le cadre, cette fois, du cycle Weber qui débute au TMP-Châtelet). Entre-temps, on avait pu constater, à Lyon, puis à Montpellier, que l'ouvrage n'était nullement impossible à la scène dans sa version originale, que les voix mozartiennes lui rendaient mieux justice que celles habituées à chanter Wagner et que la langue anglaise est intimement liée à cette musique.

Mais l'on retrouvait cette fois *Obéron* en allemand ! Les dialogues ont été remplacés par des textes de liaison – leur seul défaut est de manquer de concision, – la distribution paraissait stylistiquement moins homogène. Dès l'ouverture, cependant, on put se rassurer : John Nelson saurait obtenir du Nouvel Orchestre philharmonique cette souplesse, cette précision et cet équilibre subtil entre les pupitres que la partition exige. Les chœurs de Radio-France, qui doivent se muer en elfes et en sylphes dès l'introduction, avaient aussi travaillé dans le détail, sous la direction de Michel Tranchant.

On pourrait souhaiter pour Huon une voix de ténor plus claire et plus nette que celle de Mickhaël Myers ; du moins chante-t-il avec conviction, sans escamoter les difficultés de l'écriture vocale. Françoise Pollet (Rezia) a causé les plus vives inquiétudes au début, malgré un timbre superbe, par un vibrato trop marqué dans les valeurs longues et la nuance « forte ». Mais elle devait montrer par la suite tant de talent et de vraie légèreté dans les traits vocalisés de son grand air que toutes les réticences sont tombées.

Les deux rôles secondaires de Fatime et de Sherasmin étaient confiés à Hanna Schaer, qu'on retrouve toujours avec le même plaisir, et à David Wilson-Johnson, qui allie la verve et le feu, comme on peut l'attendre de l'écuyer de Huon. Enfin, Ryland Davies (Obéron) possède cette couleur inimitable des ténors anglais, dont le premier, vraisemblablement, fut le roi des fées lui-même.

Samy Frey a dit les textes de liaison avec tout le naturel et la conviction possibles, et ce n'était pas si simple... John Nelson, qui doit diriger *Obéron* en mai à l'Opéra de Saint-Louis, a profité de l'occasion pour étrenner la forme légèrement remaniée de l'œuvre qu'il a élaborée avec le metteur en scène Colin Graham. Seul l'ordre de quelques airs a été modifié ; pour assurer les transitions, deux fragments ont été empruntés judicieusement à l'ouverture et deux autres composés par le chef lui-même, dans le plus pur style wébérien. On s'y tromperait.

G. C.

★ Diffusion sur France-Musique : samedi 12 mars, 20 h.

JAZZ

Von et Chico Freeman

Une histoire de famille

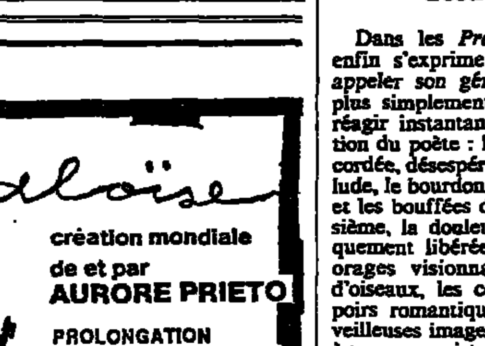
A Chicago, la vie des Freeman s'est toujours confondue avec la musique. Les mères jouent de la guitare et chantent à l'église. Elles ne se doutent pas une seconde que cet art, maternel comme une langue, sera un jour tourné en ridicule par des curés branchés. Les oncles, cependant, *inventent le ragtime au piano*. Bruz, le batteur, s'installe en Californie. George, le second fils du George qui accueillait Armstrong dans les années 20, se fait un nom de guitariste. Reste Von Freeman, le troisième, né en 1922, trompettiste passé au ténor. Pendant près de soixante ans, il n'a pas quitté Chicago pour rester proche de sa mère. Il y est devenu un mythe vivant.

Voilà encore quelques années, si vous descendiez le lundi soir dans le quartier sud, le quartier noir de Chicago, vous étiez accueilli au club Enterprise comme un roi : *Von Freeman sait* faire fête. D'ailleurs, puisqu'il ne bougeait pas, tous les musiciens venaient à lui : Coleman, Hawkins, Lester Young, Charlie Parker, Miles Davis, Roland Kirk, Sun Ra et toute la clique des jeunes révolutionnaires de la ville ont défilé chez lui. Il est exemplairement le musicien pour musiciens, *musicians' musician*, avant-gardiste pantouflard, adulé et méconnu. C'est simple : lorsqu'il s'agissait de monter au Showcase, le club du quartier blanc de la ville, il devenait un inconnu qui joue pour trois pelés absorbés dans l'expérience intérieure de leur bière.

Elégant, courtois et talentueux, son fils Chico, né en 1949, a voulu faire carrière. En *deux temps trois mouvements*, il s'est rendu indispensable à New-York, au Japon et à l'Europe. Et, par fidélité, il a convaincu son père de quitter Chicago. Il le fait voyager. Les Freeman père et fils font ainsi une tournée tous les deux ou trois ans. Le plus habile, le plus doué en un sens, c'est *Chico, évidemment*. Il a, c'est certain, infiniment plus de technique que son père. Beaucoup de technique, certes, mais tellement moins de densité, moins de musique. C'est toute l'histoire du jazz en une scène primitive : une histoire de famille.

FRANCIS MARMANDE.

★ Von et Chico Freeman au New Morning, les 29 février et 1er mars.





Maria Joao Pirès

Bonnes nouvelles

La « petite » Maria Joao Pirès avait rempli largement l'immense Châtelet le 15 février, tant ce bout de femme a conquis le public parisien. Dans la *Partita en si bémol*, de Bach, immortalisée par Lipatti, le jeu scintille, éclabousse, enchante avec une vitalité qui fait songer à celle de Fischer ; chaque mouvement jaillit du fond du cœur, jusqu'à cette gigue qui vole à tire-d'aile comme un pigeon voyageur porteur de bonnes nouvelles.

La *Sonate Alla Turca K 331*, de Mozart, on la dirait écrite pour elle ; elle réchauffe tendrement chaque variation comme un oiseau transi, elle invente des sonorités féeriques qui semblent venir de *Ma mère l'Oye*, et puis assure solidement le bourdonnement de sa base militaire pour donner tout leur éclat humoristique aux fifres et aux cymbales de son minuscule orchestre ottoman.

Rapides, les *Jeux d'eau*, de Ravel, sont parcourus de mille courants, fuyant comme des poissons agiles, mouvementés à l'excès sans doute, mais ces ondes, chaudes et froides tour à tour, nous donne le frisson délicieux du « *Dieu fluvial riant dans l'eau qui le chatouille* », dont parle l'épigraphe d'Henri de Régnier.

La méditation désaccordée

Dans les *Préludes*, de Chopin, enfin s'exprime ce qu'on pourrait appeler son génie aphoristique ou plus simplement cette capacité de réagir instantanément à la suggestion du poète : la méditation désaccordée, désespérée du deuxième prélude, le bourdonnement de la nature et les bouffées de chansons du troisième, la douleur insondable, brusquement libérée du quatrième, les orages visionnaires, les concerts d'oiseaux, les colères et les désespoirs romantiques, autant de merveilleuses images qui s'épanouissent à travers sa virtuosité passionnée.

J. L.

★ Erato a publié en disque compact dans la collection Bonsaï, dix des *Concerto pour piano*, de Mozart, enregistrés par Joao Maria Pirès.

COULISSES

Pasternak, héros de Glyndebourne

L'événement à Glyndebourne, cet été, sera probablement la création d'un opéra de Niegel Osborne, commande de la BBC pour le festival anglais. Le livret de *The Electrification of the Soviet Union* est de Craig Raine et met en scène le poète Boris Pasternak. Peter Sellars, le metteur en *scène américain qui monte*, signe cette nouvelle production. Autres nouveautés de l'été : une *Katia Kabanova*, de Janacek, dirigée par Andrew Davis, et un *Falstaff* chanté par Claudio Desderi, monté par Peter Hall, avec Bernard Haïtink au pupitre. Rens. : 273/81-23-21.

Le « Palanquin des larmes » et l'aide aux Chinois de France

Mme Chow Ching Lie, l'auteur du *Palanquin des larmes*, un best-seller, bientôt un film (*le Monde* du 1er janvier 1987), est également pianiste. Comme sa sœur, Mme Chow Ching Ling, elle a eu des prix, elle a donné des concerts. Elle a décidé d'aider désormais les musiciens chinois de France et a créé, sous la caution du violoniste Gérard Poulet, une association dont la première manifestation est annoncée pour le 5 avril à l'UNESCO. La pianiste-romancière interprétera ce soir-là *Butterfly Lovers*, de Chen Kuang, concerto qu'elle aura joué au préalable le 28 février à Shangai, et que l'on retrouvera sur la bande-son du film de Jacques Dorfmann, en salle dès l'automne.

De l'opéra à Versailles pour la Révolution

1989, bicentenaire de la Révolution ; Versailles : haut lieu de l'absolutisme ; opéra : loisir bourgeois et fête populaire... Tous ces symboles se mêleront quand, entre le 15 et le 30 juillet 1989, 4 500 personnes paieront entre 700 et 3 000 francs pour entendre sous le ciel versaillais, sur des gradins installés à quelques mètres du palais, *la Traviata* et *André Chénier*... M. Fawzi Mitwali, producteur égyptien de l'*Aïda* de Louqsor en *mai dernier*, a eu l'idée d'installer une scène, pour les commémorations du bicentenaire, au-dessus du bassin de Neptune ; il annonce, côté distribution, la présence de Placido Domingo, *de Sheryl Milnes, et même de José* Carreras. La mise en scène de l'opéra de Verdi sera confiée au Marseillais Jacques Karpa. Celle de l'œuvre de Giordano, représentée en alternance, à Raymond Rossius, de l'Opéra de Wallonie.

Enregistrements historiques sans bruit chez Philips

Quinze disques compacts historiques regroupés sous le label « Legendary Classics » (parmi lesquels un Ravel dirigeant Ravel de 1928-1932 et un Prokofiev dirigeant Prokofiev de 1938) vont paraître en avril chez Philips. Ils ont été réalisés selon le procédé « no noise » mis au point par une société de San-Francisco et permettant d'éliminer au maximum, en vue *d'une lecture par rayon laser*, les bruits de fond, souffles et autres parasites des 78 tours. A l'affiche également de cette première livraison : Casals ; Feuermann, Thibaud, Monteux, Szell, et Jean Cocteau récitant dans *l'Histoire du soldat*, de Stravinski.

Mort du beethovénien Paul Loyonnet

On apprend la mort, le 12 février à *Montréal, de Paul* Loyonnet. Pianiste soliste et chambriste (il avait travaillé dix ans avec le violoniste Lucien Capet), Paul Loyonnet était notamment l'auteur d'un ouvrage *intitulé les 32 Sonates pour piano, journal intime de Beethoven*, paru en 1977 aux éditions Robert Laffont/Van de Velde.

DISQUES

Le « Requiem » de Verdi, par Muti

Non, n'incriminez pas votre ampli. Il y a, dans ce *Requiem* étincelant de quadruples pianissimos de la main de Verdi que Muti sait maintenir à la limite de l'audible pour ne lâcher la bride de l'orchestre et des chœurs de la Scala qu'à de très rares occasions : elles valent le déplacement. Ainsi la pompe, l'emphase, *qu'on croyait* souvent inhérentes à cette partition, s'effacent au profit d'une lecture tout en finesse, en détails stupéfiants de vivacité (descente des bois dans le Lux Aeterna), de plongées lumineuses dans les profondeurs de l'orchestration. On pense à *Falstaff* (le *fugato* mozartien du Sanctus), on pense, surtout, à *Otello* et à *Aïda* : dans le *Requiem* aussi, la mort est une amie, promesse d'extase, hâvre de paix. On sent chez Muti l'Italien l'amour de cette musique, de son indomptable énergie, de sa simplicité aristocratique. On le sent aussi chez les solistes, voix livrées, soudées les unes aux autres, *infaillibles* (Cheryl Studer, soprano ; Dolora Zajic, mezzo ; Luciano Pavarotti, ténor ; Samuel Ramey, basse).

A. R.

★ 2 CD EMI.

Charlie Parker Story

Les enregistrements de Charlie Parker pour Dial (1946-1947) sont repris en compact. On y trouve toutes les prises des séances légendaires du Bird employé ici, entre génie et épisodes pénibles (ses séjours à l'hôpital de Camarillo), à réinventer l'impossible. Au côté de Charlie Parker : les plus grands noms de l'époque, de Max Roach à Dizzy Gillespie, voleur du feu, que l'un des plus jeunes, Miles Davis, continue de brandir. Au programme : des mélodies bouleversantes, parmi lesquelles le célèbre et dramatique *Lover Man*.

F. M.

★ 2 CD CP 32-5103, 5104.

André Jaume Joe McPhee Raymond Boni

Songs et Dances : enregistré en concert, un des trios les plus insolites du monde. Jaume, McPhee et Boni sont aux antipodes de ce qui règle aujourd'hui la musique enregistrée. Ils avancent avec une force indifférente aux lois de la mode. Ce n'est même pas un parti pris : c'est leur façon de vivre le lyrisme.

F. M.

★ 1 CD CELP 04.

Culture

CALENDRIER

Les Cleveland et Dinorah Varsi à la Radio. – Prix Clara Haskil en 1967, élève de Geza Anda, la pianiste uruguayenne Dinorah Varsi a enregistré naguère des *Kreisleriana* dont on se souvient. Elle revient au disque avec l'intégrale des Mazurkas de Chopin (2 CD EMI) et fait sa rentrée à Paris dans les 24 Préludes. Son récital, compris dans les Mardis de la musique de chambre de la Radio, fait suite (22 h 30) à trois Quatuors de Beethoven par les Cleveland (20 h 30) et à un programme Nono, Leibowitz, Varèse et Messiaen par l'Ensemble FA (18 h 30). Entrée libre.

★ Mardi 1er mars, à partir de 18 h 30. Tél. : 42-30-15-18.

La « Dixième symphonie de Beethoven », de Pierre Henry, à Pleyel. – C'est une création mondiale dont chaque rythme, chaque son vous sera familier. Signée Pierre Henry (et la signature n'est pas usurpée) c'est un peu la dixième symphonie que Beethoven aurait pu composer *par une nuit d'ivresse en remontant* sans s'égarer dans son œuvre symphonique : le pot-pourri mixé le plus virtuose de l'histoire de la musique. Cette « Dixième » désormais fixée sur disque (1 CD Philips) sera « exécutée » dans sa version enregis*trée par Pierre Henry à la console* et aux potentiomètres. Après une première partie « live » donnée par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dirigé par Jacques Mercier et comprenant la « vraie » Première Symphonie et le Concerto pour violon (soliste : Gérard Jarry).

★ Mardi 1er mars, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73.

La Philharmonique tchèque au Palais Garnier. – Dvorak présidait l'inauguration, en 1986, de la première phalange pragoise, qui allait devenir l'un des plus fameux orchestres de l'Est. Vaclav Neuman en est le chef depuis vingt ans. En marge des représentations de *Katia Kabanova* à l'Opéra, les voilà tous qui se joignent, pour deux concerts, à l'actuelle rétrospective Janacek (*Sinfonietta*, avec *Huitième Symphonie* de Dvorak, le 2 ; suite extraite de *la Petite Renarde rusée* et *Rhapsodie slave* et *Tarass Boulba*, de Janack, et la *Sixième Symphonie* de Martinu, le 3).

★ Les mercredi 2 et jeudi 3, 20 h. Tél. : 47-42-57-50.

Denisov et Midori à l'Orchestre de Paris. – La Symphonie d'Edison Denisov, que l'on entendra en création mondiale, est une commande de l'Orchestre de Paris. Midori, une violoniste japonaise de quinze ans. Formée par Dorothy Delay à la Juilliard School de New-York. Protégée par Isaac Stern et Pinchas Zuckerman, en compagnie duquel elle a enregistré (concertos pour un et deux violons, de Bach et Vivaldi : 1 CD Philips).

★ Mercredi 2 et jeudi 3, 20 h 30. Tél. : 45-63-07-96.

Simon Spang Hansen et Miels Landoky au Sunset. – Simon Spang Hansen (saxophone) et Miels Landoky (piano) sont mal connus à Paris. Certains signent, pourtant, ne trompent pas. Primo, ils passent au Sunset, qui s'est fait, rue des Lombards, une réputation de modernisme élégant : tendance binaire pour la musique, fringues des Halles pour l'assistance, et jolies filles, comme ne manquerait pas de le noter le critique de *Télérama*. Deuxio, la rythmique composée de Jean-François Jenny-Clark et Billy Hart est ce qui se rêve de mieux dans le style. Un modèle idéal pour jeunes musiciens.

★ Du 2 au 6. Tél. : 40-26-46-60.

Modernes au Carnegie Small. – « Carnegie Small, le concert des *musiciens* » : *l'avertissement est* péremptoire ; l'endroit dépaysant. Et le programme de ce mini festival s'appuie sur une thématique alléchante : *Musique mécanique*, de Satie, à Feldman, le 6 ; *Musique furtive*, de Debussy, à Schittke, le 5 ; *Penser-classer, de Lenot*, à une création d'Eugène Lembert, le 5 ; *Eglogues*, avec des inédits de Joëlle Léandre et de Marc Laurette, le 4. Pour débuter plus classiquement le 3 par un concert Ligeti (avec Pierre-Laurent Aimard, les quators Sartory et Nielsen).

★ Du 3 au 6, 20 h 30. Au Regard du Cygne, 210, rue de Belleville, 75020 (métro Place-des-Fêtes). Tél. : 45-23-03-90.

Instruments anciens au Forum des Halles. – Grand rassemblement, en trente-quatre concerts itinérants (Lyon, Fontainebleau, Paris), des réjouissances, des raretés et un forum, à la gloire des instruments anciens. Le Festival débute à Paris par un concert Bach réunissant les frères Kuijken et Gustav Leonhardt.

★ Samedi 5, 20 h 30. Tél. : 45-61-06-30.

Kremer et son équipe au Théâtre de la Ville. – Cadet européen de Marlboro, Lockenhaus est un camp en Autriche, une oasis où se retrouvent chaque été de jeunes et éminents chambristes autour de Gidon Kremer, le violoniste. Sur place, ECM enregistre. Le disque – qu'il faut absolument ne pas rater – de l'été 1986 vient de paraître et réunit les deux quatuors de Chostakovitch (les treizième et quatorzième) que Kremer et son équipe – en partie modifiée – viennent donner à Paris les altistes Caussé et Bayerle ; le pianiste Valeri Afanassiev les quintettes *la Truite*, de Schubert, et K. 516, de Mozart... trois jours qu'il faut, eux non plus, ne pas manquer.

★ Les 4, 5 et 6, 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77.

Eddie Palmieri au New Morning. – *Portoricain du* « *Barrio* » passé au Bronx, monstre d'énergie et de danse, connaisseur de toutes les musiques et harmoniste latino, Eddie Palmieri a porté la salsa new-yorkaise à un point difficilement dépassable. C'est en tout cas le plus curieux mélange, le plus détonant, de musiques des faubourgs et d'avant-gardisme hirsute.

★ Les 4 et 5. Tél. : 45-23-51-41.

LIVRES

L'impressionnisme, tours et alentours

Deux *mille pages bien tassées* sont nécessaires à Sophie Monneret pour répertorier, dans les moindres détails, l'impressionnisme et son époque. Les peintres d'abord. Ils sont tous là de A à Z, de l'Italien Abbati (Giuseppe, 1836-1868), mordu par un chien enragé alors qu'il travaillait « sur le motif », jusqu'au Hollandais Zwart (Wilhelmus, 1862-1931), auteur impérissable du *Marché aux bestiaux à Hilversum* (musée de Dordrecht). Mais aussi les marchands, les collectionneurs, les écrivains et les musiciens proches du mouvement, les ancêtres, les héritiers, les ennemis, les cafés fréquentés, les modèles utilisés, les panoramas affectionnés, les expositions organisées, toutes les ventes et la cote des œuvres au fil des ans, des cartes, une chronologie et cent pages de bibliographie, sans parler d'un répertoire complet des signatures.

Beaucoup plus que d'un dictionnaire, il s'agit bien là d'une véritable histoire arborescente qui couvre cent ans de vie artistique et intellectuelle dans le monde entier. A la seule lettre K, des articles traitent aussi bien du peintre japonais Kuroda que du couple de collectionneurs hollandais Kröder-Muller, du sculpteur et graveur danois Kroyer que de la galerie new-yorkaise Knoedler ou de l'écrivain symboliste Gustave Kahn.

E. de R.

★ Dictionnaire de l'impressionnisme par Sophie Monneret, collection « Bouquins », Robert Laffont éditeur, 2 volumes, 120 F chacun.

CINÉMA

« In extremis », d'Olivier Lorsac

Pleins feux

Premier film d'un amoureux du cinéma rejoint par un fou de la photographie. Très belles images donc et une confirmation : le talent de Julien Maurel.

Voilà un tandem dont le moins *que l'on puisse dire est* qu'il aime la caméra, l'image et la lumière. Olivier Lorsac, producteur de spectacles, puis patron d'une société de production de films publicitaires et désormais metteur en scène de cinéma, a eu bien raison de demander à Peter Suschitzky d'éclairer son *premier long métrage*. Cet Anglais formé à l'IDHEC et très tôt repéré par les grands (Boorman, Demy, Scharman, Russel et Yates, entre autres) retrouve, avec les moyens d'aujourd'hui et donc une esthétique résolument contemporaine, une façon de peindre Paris que l'on *croyait perdue*.

Il y a dans la capitale, à quelques mètres de l'Institut médico-légal, une enchevêtrement de voies (la Seine d'abord, une voie rapide, une ligne de métro aérienne, un pont par-dessus l'autre, un quai, des escaliers) qui aurait dû depuis longtemps *inspirer un scénariste. Un de* ces lieux où tout peut arriver, mais rien d'indifférent. C'est là, *in extremis*, que se dénouera l'intrigue d'une folle histoire de gendarmes et de voleurs, le trajet tragique d'un trio de jeunes gens : Tango (Philippe Caroit), Alice (Sophie Duez) et Rock (Julien Maurel).

Le premier est un joueur qui, le temps d'un hold-up, pour tuer la routine et fortifier l'amour d'Alice, prend l'identité d'un voyou traqué par la police, Rock. Celui-ci n'apprécie pas l'usurpation de son identité et retrouve l'imposteur. Commence *entre les deux hommes une étrange* relation qui aurait certainement intéressé le divin marquis, le chevalier de Sacher-Masoch et le bon docteur Freud.

In extremis est un essai courageux sur l'argent, l'amour et ses masques, la liberté et son corollaire, la répression, que symbolise avec une redoutable efficacité un drôle de commissaire de police appelé Luther et interprété impeccablement par Jean-Pierre Kohut-Svelko. Mais, comme tout homme mûr qui réalise enfin son premier film de fiction, Olivier Lorsac a voulu beaucoup dire et sûrement un peu trop.

Mais, outre que son film est beau et soigné, il donne à un enfant des planches, Julien Maurel, formé à l'école impitoyable du Théâtre du Soleil, dirigé par Ariane Mnouchkine, l'occasion d'affirmer plein cadre et pleins feux une rare personnalité. On ne peut malheureusement pas en dire autant de ses deux camarades de voyage.

O. S.

« Rio Ozone » de Carlos Diegues

Sous le titre *Un train pour les étoiles*, ce film est passé presque inaperçu au Festival de Cannes en 1987. On le voit mieux aujourd'hui.

Vinicius (Guilherme Fontes), garçon pauvre de Rio, fils d'une strip teaseuse, joue du saxophone comme un dieu et cherche à enregistrer un disque. Ce rêveur est amoureux de Nicinha (Ana Beatriz Wiltgen), une jeune vendeuse de magasin, et la considère comme sa fiancée. Drimi (Taumaturgo Ferreira), le copain de Vinicius, qui vend des légumes avec sa mère aveugle, est un fan de rock, qui parle anglais et cherche de l'argent pour aller aux Etats-Unis. Une nuit, dans un cimetière de voitures, Nicinha, tout juste sortie des bras de Vinicius, disparaît. Le commissaire noir Freitas (Milton Goncalves), nostalgique de la dictature militaire, entraîne Vinicius dans les bas-fonds de Rio, car il a ses idées sur la disparition de la fille... Puis Vinicius continue seul sa recherche, jusqu'au bout, jusqu'au drame.

La force d'une idée, d'un désir, peut-elle triompher d'une réalité sordide, décevante ? Carlos Diegues exalte, dans une mise en scène souvent onirique, la jeunesse et le rêve. Le refus d'une société mal assise, à l'ombre de laquelle on trafique de la drogue, on vole, on tue. La musique (de Gilberto Gil) jaillit comme un espoir. Un film suffisamment original pour qu'on aille le voir et l'entendre.

JACQUES SICLIER.

THÉATRE

« La Route des chars », à Bobigny

Quatre voix pour un quintette

Création mondiale à Bobigny de la nouvelle pièce de Heiner Müller. Cinq récits à entendre, à voir, et à chanter.

A l'ouest, Berlin, à 2 000 kilomètres ; à l'est, Moscou, à 120 kilomètres. Ici le bourbier gelé, des hommes dans leurs trous, qui attendent les ordres. Et les Allemands. Exécution d'un déserteur. « *Avoir pitié des traîtres, c'est de la trahison.* » Fin du premier récit. Forêt près de Moscou. Après sept jours de bataille, l'armée allemande encercle l'armée soviétique. Le médecin du bataillon a laissé le fourgon sanitaire à l'arrière. Nouvelle trahison ? « *Et qui nous a conduits dans le chaudron ?* », dit le médecin. Il devra ôter les insignes de son grade. Fin du second récit.

1953. La guerre est passée. A Berlin-Est, à l'usine Octobre, on entend le peuple crier. « *Liberté, dehors les Russes.* » Staline est mort. « *Puis nous retournâmes à notre travail.* » Fin du troisième récit. Un rêve, un cauchemar, « *l'Etat est un moulin, il est forcé de moudre. Consignez-moi dans les dossiers.* » Fin du quatrième récit.

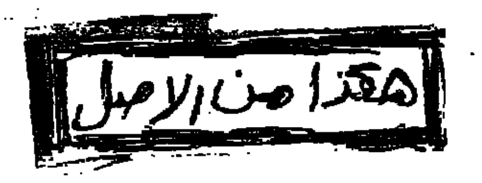
1968. Une prison. Les chars du Pacte sont passés à Prague. Un père condamné parle avec son fils. Le spectre du communisme. « *Oublier* », dit le fils, qui passera à l'Ouest.

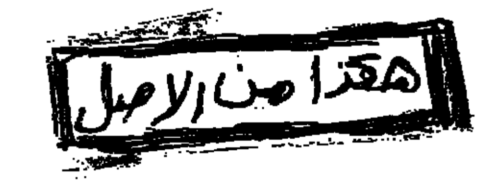
Fin des cinq nouveaux textes de Heiner Müller, dramaturge est-allemand joué dans le monde entier mais heureux dans son pays (*lire l'entretien que nous avons publié dans* le Monde *daté du 24 février*). Cinq textes ou plutôt cinq chants composés de milliers de vers mis en scène par Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret, mis en musique par Philippe Hersant, mis en lumières par Hervé Andibert et en relief par Nicky Riéti. Ces cinq-là ont réussi, comme l'an passé pour *Paysage sous surveillance*, à orchestrer sans maniérisme ni hermétisme une musique savante – Heiner Müller multiplie les emprunts et donc les références – au point que l'attention est toujours soutenue, aidée, éclairée par un mouvement, un son, un éclat dont on pourrait croire qu'ils ont été imaginés par un seul homme. L'alchimie des intelligences de ces cinq amis – cinq camarades – est miraculeuse.

D'autant que, pour l'occasion, elle est incarnée par quatre comédiens que n'ont pas effrayés les chenilles des chars. Installés au carré devant leurs partitions, Olivier Cruveiller, Jorge Silva Melo et surtout André Wilms et Benoît Régent sont tour à tour, seuls ou ensemble, cette poignée d'hommes secoués par les sons, convulsés par les rires, accablés par les mots de l'Histoire.

OLIVIER SCHMITT.

★ Maison de la culture de Bobigny. Jusqu'au 25 mars. A 21 heures, du mardi au samedi. Matinée dimanche, 16 heures. Tél. : 48-31-11-45.





Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

EN ATTENDANT. Tourtour (48-87-82-48), lun. 19 h.

LA COLLECTION ITALIENNE OU L'ENJEU. Théâtre de Boulogne (Boulogne-Billancourt) (46-03-60-44), lun. 20 h 30.

CONTES D'HIVER. Arcane (43-38-19-70), lun. 20 h 30.

LE VÉRITABLE SAINT-GENEST, COMÉDIEN ET MARTYR. Salle Richelieu (40-15-00-15), lun., 20 h 30.

FEMMES, SI JE VOUS LE DISAIS. RENCONTRES DU PALAIS-ROYAL. Palais-Royal (42-97-59-81), lun. 20 h 30.

QUOI DE NEUF A PARIS ? MOLIÈRE. Théâtre Rutebeuf à Clichy (47-39-28-58), lun., 20 h 30.

◇ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Conte d'hiver : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). ◇ Le Hibou : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Le Nécrophile : 21 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ce soir, rapt à la société des loisirs (*Préface n°6*) : 15 h et 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 19 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). *Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.*

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Véritable Saint-Genest, comédien et martyr : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITO-*RIUM DE LA GALERIE COLBERT* (40-15-00-15). ◇ Scarron Dom Japhet d'Arménie : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Show Chiche : *20 h 30.*

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Femmes, si je vous le disais (Rencontres du Palais royal) : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ Le Misanthrope (en alternance) : 21 h.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◇ Orphée et Eurydice : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) ■ 22 h 15 : Fou comme Fourcade. ■ 18 h 30, 20 h 30 lun. : Cosmos ou l'inaccessible étoile. ■ 23 h 30 : Halte au cal !

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) Salle I ■ 20 h 15. : Areuh = MC2. Salle I ■ 21 h 30 : Guitry, Quatre *Pièces* en un acte. ■ 22 h 30 : Crise de foi. Salle II ■ 20 h 15 : Les Sacrés Monstres. Salle II ■ 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes. Salle II ■ 22 h 30 : Mais que fait la police ?

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) ■ 20 h 15 (sur réservation uniquement) : Tiens voilà deux boudins (dernières). ■ 21 h 30 : Mangeuses d'hommes. ■ 22 h 30 : Orties de secours.

EDGAR III (43-20-85-11), ■ 20 h 15 : Le Cabaret des chasseurs en exil. ■ 21 h 30 : Le Chromosome chatouilleux. ■ 22 h 30 : C'est plus show à deux.

Lundi 29 février

Les opéras

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). « Orphée et Eurydice ». 20 h 30, lun. Opéra en trois actes de C.-W. Gluck, livret de P.-L. Moline, d'après R. de Calzalbigi, version H. Berlioz 1859, dir. mus. de Sir Charles Mackerras/John Burdekin, mise en scène de G. Vergez, chor. de A. de Groat, avec l'Ensemble orchestral de Paris, M. Horne (Orphée), R.-A. Swanson (Eurydice) et S. Marin-Degor (l'Amour). 540 F à 50 F.

cinéma

La Cinémathèque

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

The Notorious Lone Wolf (1946, v.o.s.t.f.), de D. Ross Lederman, 15 h ; le Voleur de pêches (1964, v.o.s.t.f.), de Veulo Radev, 17 h ; le Café du port (1939), de Jean Choux, 19 h.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : El Arreglo (1983, v.o.), de José Antonio Zorrilla, 14 h 30 ; Werther (1986, v.o.), de Pilar Miro, 17 h 30 ; El Bosque del lobo (1970, v.o.), de Pedro Olea, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; *Gaumont Convention, 15e* (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, *14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BERNADETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Le *Triomphe, 8e (45-62-45-76)* ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES INNOCENTS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, *14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet *Odéon*, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *La Pagode, 7e (47-05-12-15)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : *Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).*

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder *Panorama*, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le *Maillot, 17e (47-48-06-06)* ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Orient Express, *1er (42-33-42-26)* ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les grandes reprises

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action *Ecoles, 5e (43-25-72-07).*

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES DIABLES (**) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

GLORIA (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LOVE (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : *Le Champo*, 5e (43-54-51-60).

LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ORDET (Dan., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PILOTE D'ESSAI (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RAMBO (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RÉPÉTITION D'ORCHESTRE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

THE FRONT PAGE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

THE WOMEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive *Gauche*, 5e (43-29-44-40).

LES FILMS NOUVEAUX

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX. Film français de Serge Korber : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ANE QUI A BU LA LUNE. Film français de Marie-Claude Treilhou : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IN EXTREMIS. Film français d'Olivier Lorsac : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LA MORT D'IVAN ILLITCH. Film soviétique d'Alexandre Kaidanovski, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE PACTE. (*) Film britannique de Clive Barker, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PASSERELLE. Film français de Jean-Claude Sussfeld : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES POSSÉDÉS. Film français d'Andrzej Wajda : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUARTIER CHAUD. (*) Film américain de Fritz Kiersch, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

RIO ZONE. Film brésilien de Carlos Diegues, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SUSPECT. Film américain de Peter Yates, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE *JUIF ASSASSINÉ*. Film français de Frank Cassenti : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

MARDI 1er MARS

« Winterhalter », 11 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Approche de l'art).

« Van Gogh à Paris », 12 heures, Musée d'Orsay, entrée des groupes, rue de Bellechasse (Arts et curiosités).

« L'Opéra », 13 h 15, vestibule (Monuments historiques).

« *Le rôle de la Seine pour le développement de Paris* », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Art Renaissance », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Collections du Musée d'art moderne », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson.

« Art du dix-huitième siècle au Musée Cognacq-Jay », 14 h 30, 25, boulevard des Capucines.

« Versailles : Ouverture des états généraux au Menus Plaisirs », 14 h 30, 17, avenue de Paris (Monuments historiques).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Christine Merle).

« Cités d'artistes sur la butte Montmartre », 14 h 30, métro Abesses (V. de Langlade).

« De la place des Vosges aux hôtels de Sens et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais nord, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« La Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu.

« L'hôtel de Lauzun, 15 heures, 17, *quai d'Anjou* (*Monuments historiques*).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel.

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, *rue* Daru (Pierre-Yves Jaslet).

« Musée Henner », 15 heures, 43, rue de Villiers (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

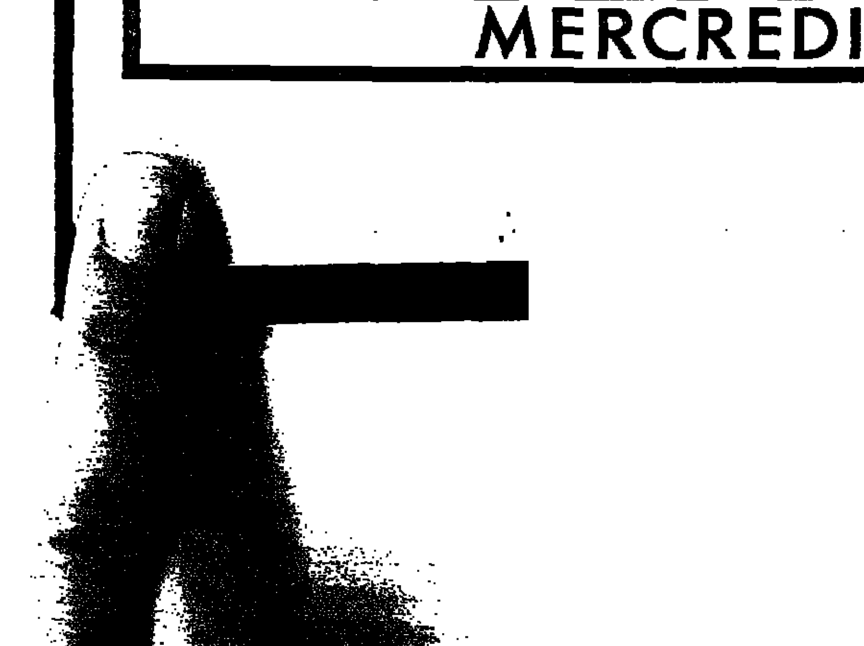
11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « Mondrian, naissance de l'abstraction géométrique », par Philippe Degen (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

3, rue Rousselet, 14 h 30 et 19 heures : « Les Cyclades et Mycènes » (Arcus).

Salle des ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « De Jerash au mont Nébo » (Odette Boucher).

Gare de l'Est, salle souterraine, porte 18, 17 h 30 : « Sur les traces des Vikings », par M. Baudrand (Association touristique des cheminots).

IDPE, 38, rue de Turenne (code 8406), 20 heures : « Mythes anciens, mythes primitifs, mythes modernes ? des symboles *et des* hommes », par Agathe Delisle, entrée libre (Le lierre et le coudrier).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 29 février

TF 1

20.40 Cinéma : L'année des méduses. ■ Film français de Christopher Frank (1984). Avec Bernard Giraudeau, Caroline Cellier, Valérie Kaprisky, Jacques Perrin. ▶ **22.30 Magazine : Reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Les quatre-vingts mousquetaires du président. **23.30 Journal. 23.40 La Bourse. 23.45 Magazine : Minuit sports.**

A 2

▶ **20.35 Téléfilm : Phèdre.** De Pierre Cardinal, d'après la tragédie en cinq actes de Racine. Avec Maud Rayer, Alice Sapritch, Christian Brendel, Martine Mongermont. **22.20 Magazine : Autrement dit.** De Guillemette de Sérigné et Claude Gallot. Sur le thème : Masques. Jeux interdits ; Travesti ; *La mort masquée* ; *Le masque de fer* ; Maquillage ; Des hommes sous étiquette. **23.20 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.40 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : Il faut vivre dangereusement. ■■ *Film* français de Claude Makovski (1975). Avec Annie Girardot, Claude Brasseur, Sydney Rome, Daniel Ivernel. **22.10 Journal. 23.30 Magazine : Océaniques.** Cheng Tcheng (2e partie : A travers la Chine). **23.25 Musiques, musique.** Semaine Barney Willen, avec le Jimmy Gourley Quartet.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Un drôle de flic. ■ Film italien de Sergio Corbucci (1980). Avec Terence Hill, Ernest Borgnine, Joanne Dru, *Marc Lawrence. 22.10 Flash d'informations.* **22.15 Canal Foot. 22.45 Les drives de Canal +. 23.45 Basket professionnel américain. 1.15 Cinéma : De la neige sur les tulipes.** □ Film américain de Robert Clouse (1977). Avec Robert Mitchum, Richard Egan, Leslie Nielsen, Bradford Dillman.

LA 5

20.30 Les accords du diable : La malédiction. ■ Film américain de Richard Donner (1976). Avec Gregory Peck, Lee Remick, David Warner. **22.30 Les accords du diable** (suite). Les rubriques du magazine présentées par Sangria. **22.45 Série : Arabesque. 23.35 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.30 Série : Kojak** (rediff.). **1.35 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.45 Aria de rêve.** Messe à trois voix, de Caplet.

M 6

20.50 Téléfilm : Le retour des agents très spéciaux. *Napoléon Solo et Illya Kuryakin reprennent du service.* **22.30 Série : Hawaï police d'Etat. 23.20 Six minutes d'informations. 23.30 Magazine : Club 6. 0.15 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.45 Feuilleton : Pour Vermeer.** 2e épisode (rediff.). **1.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Chroniques négro-américaines. **20.30 Les musées s'exposent.** Débat sur la typologie des expositions. **21.30 Dramatique : Le jardin aux tilleuls ou la folie sage,** d'Alain Vettese. **22.40 La nuit sur un plateau.** D'une science à l'autre. **0.05 Du jour au lendemain.** Livres de femmes. **0.50 Musique : Coda.** Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 28 septembre 1987 à Berlin) : Métamorphoses symphoniques, de Hindemith ; La tragédie de Salomé, drame chorégraphique, op. 50, de Schmitt ; Symphonie n° 3 en ut mineur op.78, avec orgue, de Saint-Saëns, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Jean-Louis Gil, orgue ; à 22.30, feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 (Carl Loewe, un génie méconnu du lied et de la ballade) ; à 23.07, une première de R. Strauss en France ; à 23.30, Concerto pour violon et cordes n° 1 en la mineur, de J.-S. Bach ; à 23.45, Egmont, ouverture, op. 84, de Beethoven. **0.00 Musique de chambre.** Haendel, Schumann, Ysaye.

Mardi 1er mars

TF 1

14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran, sur le thème : Trenet cet inconnu. **15.00 Feuilleton : Le rire de Caïn.** 2e épisode : dernières vacances. **16.00 Magazine : L'après-midi aussi.** Présenté par Eric Galliano. **16.45 Club Dorothée.** Mon petit poney ; Au-delà de la porte d'or ; Clips. **17.10 Des agents très spéciaux. 18.05 Série : Agence tous risques.** Le candidat. **18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Football** Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (match aller) : Rovaniemi – Olympique de Marseille, en direct de Lecce (Italie). **22.35 Variétés : Johnny se donne à Bercy.** Le dernier spectacle de Johnny Hallyday, enregisté en septembre 1987 à Bercy. **0.15 Journal. 0.25 La Bourse. 0.30 Magazine : Minuit sports.**

A 2

7.20 Série : Au fil des jours. Le vieux (3e partie). **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum.** Floyd. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Le coffre effort. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Mardi cinéma : L'effrontée.** ■■ Film français de Claude Miller (1985). Avec Charlotte Gainsbourg, Bernadette Lafont, Jean-Claude Brialy, Raoul Billerey. *Une fille de treize ans, mal dans sa peau, rencontre un pianiste prodige de son âge et se croit devenue son imprésario. Claude Miller a évité tous les pièges, tous les stéréotypes sur l'adolescence. Sa mise en scène est forte et subtile. Charlotte Gainsbourg vit son rôle et toute l'interprétation est excellente. Prix Louis Delluc 1985.* **22.15 Les jeux de Mardi cinéma.** Présentés par Fabrice. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

14.00 Magazine : Océaniques. Cheng Tcheng (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; Decoramdam ; Top sixties ; La main verte ; La télé du cœur ; Faites-vous des amis ; Province-chic, province-choc ; De âne à... zèbre ; Papy, mamy ; Jeu de la séduction ; Variétés : Rocky et Amx, Florent Pagny, Alain Sachs. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte.** Un dîner de famille (1re partie). **17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : Les entrechats. 18.00 Jeu : Génies en herbe. 18.30 Feuilleton : Une mère pas comme les autres.** Le criminel. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Réparations et transformations. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 La dernière séance :**

▶ **1er film : Quentin Durward.** ■ Film américain de Richard Thorpe (1955). Avec Robert Taylor, Kay Kendall, Robert Morley, George Cole. *En 1465, un gentilhomme écossais venu en France protège la nièce de Charles le Téméraire. Il est mêlé aux intrigues politiques opposant le puissant duc de Bourgogne à Louis XI, roi de France. Adaptation peu fidèle du roman de Walter Scott. Le film a été tourné en partie dans des châteaux de la Loire qui n'existaient pas sous Louis XI. A part cela, le spectacle est distrayant, mouvementé.* **22.20 Dessins animés.** Tom et Jerry ; Tex Avery. **22.35 Journal. 23.00 2e film : Les sacrifiés.** ■ Film américain de John Ford et Robert Montgomery (1945). Avec Robert Montgomery, John Wayne, Donna Reed, Jack Holt, Ward Bond (v.o.). *En 1941-1942, les équipages de vedettes lance-torpilles américaines se distinguent par leurs exploits et leur sacrifice dans la bataille des Philippines : film de guerre à la mesure humaine, comme toujours chez John Ford. Avec, tout de même, un petit côté édifiant.*

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Frances. ■ Film américain de Graeme Clifford (1983). Avec Jessica Lange, Sam Shepard, Kim Stanley, Bart Burns. **16.15 Cinéma : De la neige sur les tulipes.** □ Film américain de Robert Clouse (1977). Avec Robert Mitchum, Richard Egan, Leslie Nielsen. **17.40 Cabou cadin.** Les télébugs ; Lazer tag. **18.10 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : André Castelot, Claude Jade, Jean Marais. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invités : Clémentine Célarié, Francis Delande. **20.30 Cinéma : Delta force.** □ Film américain de Menahem Golan (1985). Avec Chuck Norris, Lee Marvin, Martin Balsam. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Le miraculé.** ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). Avec Michel Serrault, Jean Poiret, Jeanne Moreau. **0.05 Cinéma : La galaxie de la terreur.** ■ Film américain de Bruce Clark (1981). Avec Edward Albert, Erin Moran, Ray Walston. **1.20 Les superstars du catch. 2.15 Série : Superman.**

LA 5

19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Atlantic city. ■■■ Film américain de Louis Malle (1979). Avec Burt Lancaster, Susan Sarandon, Kate Reid, Michel Piccoli. *L'aventure d'un vieux bookmaker minable, mais mégalomane, et d'une femme acharnée à « réussir » dans une station balnéaire du New-Jersey en train de renaître de ses ruines. Louis Malle a mêlé magistralement le film noir à l'américaine et l'étude de caractères, opposé la vieillesse et l'échec d'un Burt Lancaster magnifique en « loser » à la lutte d'une Susan Sarandon, belle, agressive, obstinée. Tous les personnages secondaires sont surprenants.* **22.20 Série : Spenser.** Œil pour œil. **23.10 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.05 Série : Kojak** (rediff.). **1.00 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.10 Lou Grant** (rediff.). **3.00 Aria de rêve.** Messe modale, d'Alain ; Salut printemps, Noël des enfants qui n'ont plus de maison, de Debussy.

M 6

18.15 Cinéma : Cours après moi que je t'attrape. □ *Film* français de Robert Pouret (1976). Avec Annie Girardot, Jean-Pierre Marielle, Marilu Tolo. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les routes du paradis. 20.50 Cinéma : Serpico.** ■ Film américain de Sidney Lumet (1975). Avec Al Pacino, John Randolph, Jack Kehoe, Barbara Eda-Young. **23.05 Série : Hawaï police d'Etat. 23.55 Six minutes d'informations. 0.05 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.50 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **1.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : Les intoxications alimentaires. **21.30 A.T.D.-Quart-monde fête ses trente ans. 22.40 Nuits magnétiques.** Sigmaringen (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Marcelin Pleynet. **0.50 Musique : Coda.** Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Intégrale des quatuors de Beethoven (4). Quatuor à cordes n° 2 en sol majeur, op. 18, n° 2 ; Quatuor à cordes n° 8 en mi mineur, op. 59, n° 2 ; Quatuor à cordes n° 15 en la mineur, op. 132, par le Quatuor de Cleveland (Donald Weilerstein, violon ; Peter Salaff, violon ; James Dunham, alto ; Paul Katz, violoncelle.
22.30 Récital. Dinorah Varsi, piano : Sonate pour piano n° 3 en ut majeur, op. 2, n° 3, de Beethoven ; Préludes pour piano, de Chopin. **0.00 Club d'archives.**

Audience TV du 28 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

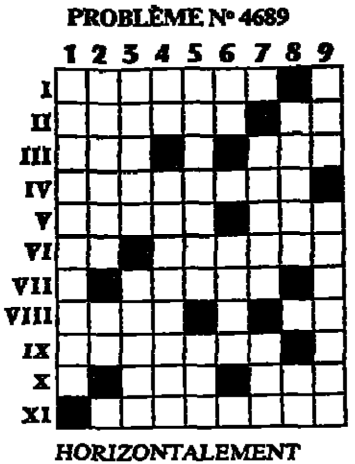
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	58.5	7 sur 7 21.0	Stade 2 12.5	Casse-cou 6.3	Lagon bleu 4.5	Mondo Dingo 11.4	Ile fantastique 2.8
19 h 45	63.6	7 sur 7 24.4	Maguy 15.9	Casse-cou 6.3	Ça cartoon 2.8	Mondo Dingo 11.4	Ile fantastique 2.8
20 h 16	72.2	Journal 23.9	Journal 23.9	Benny Hill 11.9	Ça cartoon 5.1	Journal 5.1	Mash 2.3
20 h 55	73.3	Le Secret 14.2	Maigret 13.1	Le sphinx 2.3	L'Arche perdue 9.7	Gueule aurre 18.8	Rambo 17.0
22 h 08	61.9	Le Secret 16.5	Ciné ciné 4.0	Journal 4.0	L'arche perdue 10.2	Gueule aurre 19.9	Drôles dames 8.5
22 h 44	36.4	Sport soir 13.1	Ciné ciné 1.7	Baccara 4.0	Frances 1.1	Les Monstres 10.8	Drôles de dames 5.7

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4689



HORIZONTALEMENT

I. Est utilisé pour couper des tissus par des personnes qui ont de l'étoffe. – II. Quand on couche dessus, ce n'est certes pas pour dormir. Sa garde-robe devint tout à fait inutile. – III. Sa grandeur conduit à se faire petit. Mieux vaut ne pas compter dessus pour en savoir plus. – IV. Incisive quand les pointes sont acérées. – V. Cela peut être la preuve qu'il y a du jus. N'est d'aucune utilité pour lever un lièvre. – VI. Possessif. Entoure des mamelons. – VII. Mieux dans sa peau ou moins bien dans sa tête. – VIII. Faisaient grandir un feu avec lequel ça risquait parfois de chauffer dur ! Qui ne porte donc pas la culotte. – IX. Causes de rejet. – X. Fait aller à droite et à gauche. Il ne fallait pas manquer de souffle pour en venir à bout. – XI. Sont à la disposition de ceux qui sont bien placés pour crier sur les toits.

VERTICALEMENT

1. Sont employés pour nettoyer. – 2. N'est pas celui qui a du mal à réaliser. A longtemps entraîné des changements de tenue. – 3. Occasion pour certains d'avaler une tomate. Fait grossir un affluent du Rhin. – 4. Représente plus d'une demi-borne. Empêchent d'aller de l'avant. – 5. On se casse parfois la tirelire pour les faire sortir. On le préfère sans eau. – 6. Symbole. En se trouvant près de lui, on peut dire que l'on est à côté de la plaque. – 7. Les évêques ne sont évidemment pas les seuls à porter sa crosse. Loin d'être assez lumineux pour nous éclairer. – 8. Présente dès le début. Totalise vingt et un points. – 9. Entendit grogner l'ours. Sont idéales pour jouer au plus fin.

Solution du problème n° 4688

Horizontalement

I. Paranoïa. Tronc. – II. Ravages. Virago. – III. Elimé. Stère. Réa. – IV. Sise. Oui. Inné. – V. Se. Urbaniste. – VI. Ordre. Iéna. Bof ! – VII. Escorte. Amour. – VIII. Rab. Urètre. Inde. – IX. Crocs. Semainier. – X. Ecu. Eu. Seule. – XI. Ra. Se. Xérès. – XII. Astres. Vues. – XIII. Hiérarchique. Ru. – XIV. Idées. Our. Uri. – XV. Ce. Sentes. Marée.

Verticalement

1. Ressources. Hic. – 2. Palier. Arc. Aide. – 3. Avis. Déboursée. – 4. Rameurs. Atres. – 5. Age. Récusé. Rasé. – 6. Né. Ob. Or. User. – 7. Ossuaires. Escot. – 8. *Tinettes. Hue !* – 9. Ave. *Inerme.* Airs. – 10. Irisa. Eaux. – 11. Trent. Ile. Ulm. – 12. Ra. Né. Minerve. – 13. Ogre. Boni. Eu. Ur. – 14. Noé. Coude. Serre. – 15. As. Frère. Suie.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 27 février 1988 :

DES DÉCRETS

● *N° 88-193 du 26 février 1988* modifiant le décret du 17 juin 1983 relatif aux labels agricoles ;

● N° 88-194 du 26 février 1988 fixant les conditions d'utilisation pour les produits agricoles et alimentaires de l'indication de « provenance montagne ».

UN ARRÊTÉ

● *Du 25 février 1988* fixant les modalités de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole.

∴

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 28 février 1988 :

UN DÉCRET

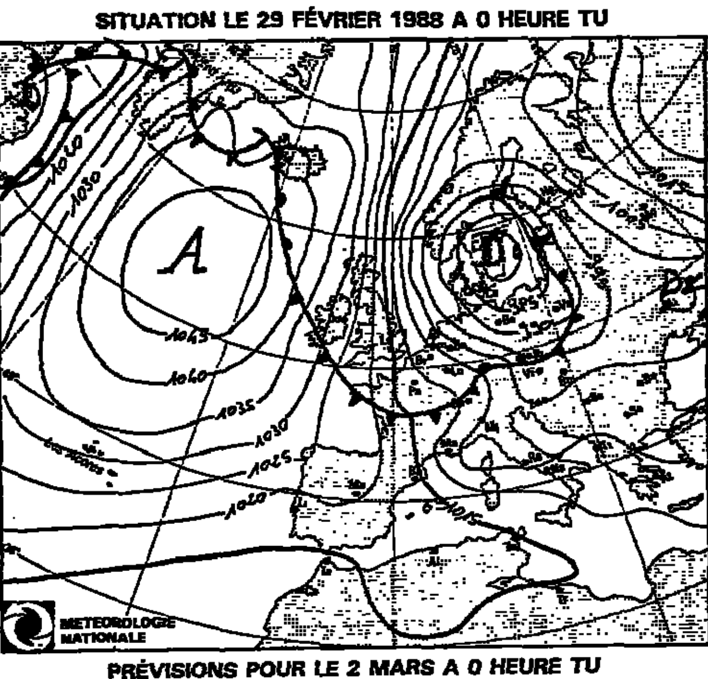
● Du 26 février 1988 définissant les conditions de production des vins à appellation d'origine contrôlée « Côtes du Lubéron ».

● **COLLOQUE : 1789 et les minorités.** – Le Groupement (français) pour les droits des minorités (GDM) et le Centre de relations internationales et de sciences politiques d'Amiens (CRISPA) organisent, le samedi 19 mars, de 9 heures à 18 heures, à la Maison de la culture d'Amiens, un colloque international sur « La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et les revendications minoritaires actuelles ».

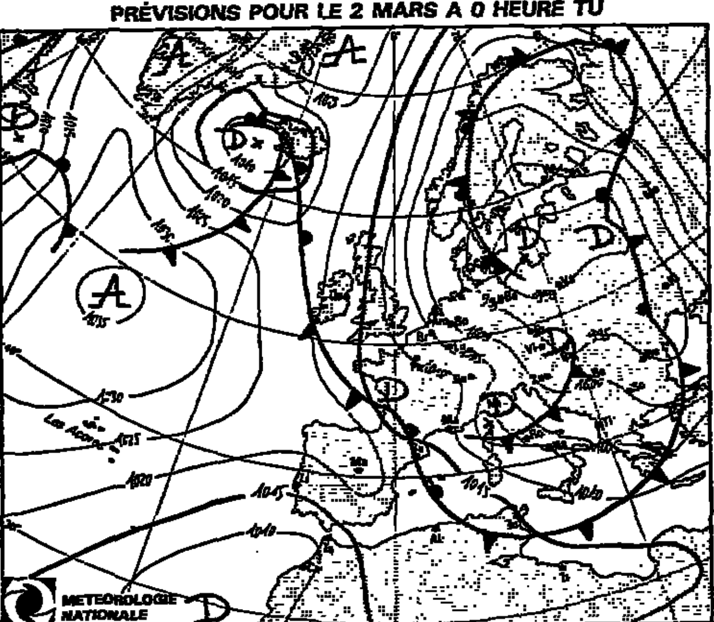
★ Renseignements à la Maison de la culture, place Léon-Gontier, BP 0631, 80006 Amiens, tél. : (16) 22-91-83-36.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 MARS A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 février à 0 h TU et le mardi 1er mars à 24 h TU.

La France restera soumise à un courant perturbé de secteur nord : des masses d'air froid et instable continueront à balayer le pays du nord au sud en donnant des averses de neige sur la quasi-totalité des régions.

Seuls les abords du golfe du Lion échapperont aux précipitations sous l'effet d'un fort mistral.

Mardi : froid et giboulée de neige.

Du Nord à la Bourgogne, à Rhône-Alpes, à l'Alsace et à la Champagne, un temps gris et froid se maintiendra durant une bonne partie de la journée. Giboulées de neige et épisodes neigeux plus continus se succéderont. Une accalmie surviendra en fin de journée, notamment de la Bourgogne au Lyonnais, avec l'arrivée de quelques éclaircies.

De la Normandie au Centre et au Massif Central : nuages, éclaircies et giboulées de neige en perspective. Mais dans l'ensemble, le soleil sera présent.

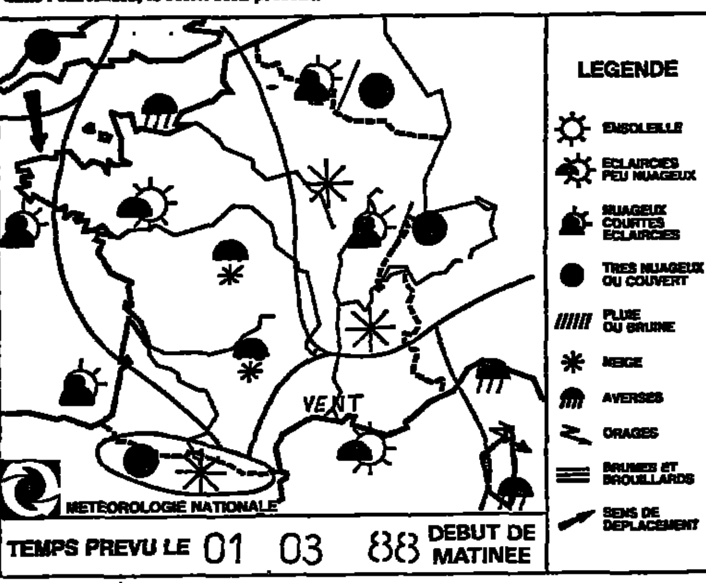
De la Bretagne à l'Aquitaine et au Midi-Pyrénées, les nuages du matin annonceront une après-midi très nuageuse et humide : des pluies verglaçantes sont à craindre près des côtes, et il neigera faiblement dans l'intérieur du pays. Sur les Pyrénées, le ciel restera bouché, et des chutes de neige se produiront tout au long de la journée.

Sur le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur et les Alpes du Sud, le soleil prédominera grâce au mistral et à la tramontane.

La Corse connaîtra toujours un temps instable ; des averses parfois orageuses se déclencheront, alternant avec de belles éclaircies. Un fort vent d'ouest soufflera.

Les température minimales varieront généralement entre 0 degré et – 3 degrés, sauf près des côtes, où elles resteront voisines de 3 degrés.

Les températures maximales n'excéderont pas 0 degré à 3 degrés sur la majeure partie du territoire.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-2-1988 à 6 heures TU et le 29-2-1988 à 6 heures TU — le 29-2-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	12	6	A
BIARRITZ	6	5	P
BORDEAUX	7	5	B
BOURGES	2	-1	*
BREST	9	4	D
CAEN	9	1	A
CHERBOURG	9	1	A
CLERMONT-FERR.	2	0	*
DIJON	3	-1	*
GRENOBLE St-M-H	5	4	*
LILLE	7	0	*
LIMOGES	2	0	*
LYON	3	0	*
MARSEILLE-MAR.	8	3	D
NANCY	2	0	A
NANTES	9	3	A
NICE	14	3	D
PARIS-MONTS.	7	1	*
PAU	3	2	P
PERPIGNAN	8	4	C
RENNES	10	2	A
ST-ÉTIENNE	1	0	*
STRASBOURG	3	-1	P
TOURS	5	0	A
TOULOUSE	4	3	P
POINTE-A-PITRE	29	21	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	13	-2	D
AMSTERDAM	7	1	A
ATHÈNES	14	8	D
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	13	1	D
BELGRADE	4	-1	C
BERLIN	4	0	*
BRUXELLES	7	0	A
LE CAIRE	29	24	C
COPENHAGUE	5	0	A
DAKAR	24	17	D
DELHI	27	14	D
DJERBA	15	9	C
GENÈVE	4	0	*
HONGKONG	18	16	P
ISTANBUL	11	4	N
JÉRUSALEM	22	11	C
LISBONNE	11	5	D
LONDRES	9	1	D
LOS ANGELES	21	15	N
LUXEMBOURG	2	-2	A
MADRID	8	-4	D
MARRAKECH	10	5	N
MEXICO	26	10	B
MILAN	13	3	N
MONTRÉAL	-4	-13	C
MOSCOU	-8	-11	A
NAIROBI	28	16	C
NEW-YORK	4	-2	D
OSLO	5	-1	*
PALMA-DE-MAL.	13	-3	D
PÉKIN	-1	-5	D
RIO-DE-JANEIRO	33	26	D
ROME	11	6	P
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	1	-1	*
SYDNEY	25	22	C
TOKYO	10	4	C
TUNIS	14	4	N
VARSOVIE	0	-2	*
VENISE	12	0	D
VIENNE	3	0	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS À PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

L'informatique stratégique : notre force, bientôt la vôtre ?

CAP SOGETI FRANCE

recherche dans le cadre du développement d'une nouvelle structure :

Le Groupe INFORMATIQUE STRATEGIQUE

Consultants

VOTRE MISSION : Interlocuteur privilégié des Directions Générales de l'Entreprise, vous serez chargé de missions de conseil de haut de gamme sur les usages stratégiques des technologies de l'information.

Membre d'une équipe pluridisciplinaire, vous travaillerez dans un contexte méthodologique qui vous permettra de synthétiser les différentes techniques et méthodes utilisées par les plus grands cabinets, et vous bénéficierez de l'appui des Experts informaticiens de notre Groupe.

VOTRE PROFIL : Doté d'une formation d'un excellent niveau (X, ECP, MINES, SUPELEC, HEC, ESSEC, MBA), vous avez acquis une première expérience de grand consulting de 3 à 7 ans dans un cabinet international.

Parfaitement bilingue, vous deviendrez un de nos éléments moteur, grâce à votre rigueur intellectuelle, à votre créativité, à votre ambition et à votre sens de l'équipe.

Reine-Marie HALBOUT, notre conseil serait heureuse d'étudier votre dossier de candidature sous référence HA2, CAP SOGETI SELECTION, Tour Matteï, 207 rue de Bercy, 75012 Paris.



L'Expertise Informatique

médiasystem

Directeur général

Equipement médical de pointe

Ce groupe anglais est leader mondial dans le domaine des systèmes spéciaux de haute technologie destinés aux grands laboratoires d'analyse médicale. Il recherche le Directeur Général de sa **filiale française de commercialisation**, également leader sur le marché national à fort potentiel.

Directement rattaché au Directeur Général Commercial du Groupe, il aura pour principale mission de développer les ventes de la société, essentiellement auprès des établissements d'hospitalisation publics ou privés, en animant une équipe actuellement composée d'une quinzaine de personnes. Il aura également la *responsabilité d'optimiser en permanence les* conditions favorisant à la fois la croissance et la bonne profitabilité de l'entreprise.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans environ, impérativement de formation supérieure, de préférence scientifique. Complet et autonome, il offre *une intéressante opportunité de carrière pour un* "battant" ayant acquis une solide expérience de la vente de produits à haute technicité (si possible auprès des milieux hospitaliers) et assumé de réelles responsabilités en termes d'animation d'équipe et de réalisation de profits. Il nécessite un puissant dynamisme commercial associé à l'écoute permanente d'un marché dont les besoins font appel sans cesse à de nouvelles technologies. Bonne maîtrise de l'anglais. Salaire motivant pour candidat de valeur. **Proche banlieue parisienne.**

Merci d'adresser votre C.V., avec lettre manus., photo et prétentions sous la *réf.* G 039/MA, à Danièle FOSSAT SEMA-SELECTION, 116, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse

Accéder à la plénitude de la fonction

Une banque française de taille humaine, dont le total de bilan est de 5 milliards de francs recherche son

Directeur général

Outre les aspects formels de la fonction : tenue des comités de crédits, surveillance permanente des risques, suivi du maintien des grands équilibres bilantiels, ses missions spécifiques seront :
- *renforcer et appuyer les départements actuels de la banque : activités de marchés, de gestion, de crédit et d'investissement immobilier*
- *développer les activités de gestion en France et à l'étranger*
- *créer une activité nouvelle de banque d'affaires à partir d'une équipe à constituer.*

Ce Directeur est un banquier, qui au cours de son expérience a pratiqué les différents métiers de la banque et acquis maturité et prospective.
Au delà de ses qualités professionnelles, il possède l'autorité naturelle qui lui permet de s'intégrer et de s'imposer.
Ecrivez sous référence 802113/LM.



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS . LYON . STRASBOURG . LILLE

La Division Agrochimique de cette multinationale américaine connaît une croissance rapide de ses activités européennes.

Le Président de la Division renforce aujourd'hui son équipe de Direction, et crée un poste en relation directe avec lui au siège européen (banlieue Ouest de Paris) :

Secrétaire général H/F - Multinationale US 400.000 F +

NOUS SOUHAITONS VOUS CONFIER, au siège et en coordination avec plusieurs filiales en Europe, l'ensemble des missions liées
- à la GESTION DU PERSONNEL : élaboration des politiques, de la communication, gestion et formation, négociations avec les partenaires sociaux,...
- au JURIDIQUE : assemblées, conseils d'administration, relations avec administrations, conseils externes et services à la maison mère, élaboration de contrats, suivi de litiges,...
- à l'ADMINISTRATIF : services généraux, assurances, contrats,...

VOUS AVEZ la maturité de la quarantaine, une solide formation juridique, une expérience - diversifiée - en cabinet ou en entreprise - liée à l'international, une aisance parfaite en anglais, tant pour communiquer que pour rédiger, un sens réel des contacts à tous niveaux.

VOUS DEVREZ *être le partenaire de tous les opérationnels* dans un contexte extrêmement dynamique et exigeant, l'élément stabilisateur, harmonisateur, coordinateur et force de proposition.

Ce poste de très large envergure ne peut convenir qu'à une personnalité solide, que nous saurons motiver très largement.

Adressez CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. 49.1327 LM, à notre Conseil MERCURI URVAL 14bis, rue Daru, 75008 Paris.

Mercuri Urval

« LE MONDE DIRIGEANTS »

paraîtra désormais chaque lundi (daté mardi).

Cette rubrique regroupe les offres d'emploi proposant une rémunération annuelle de 400.000 F et +.

LE MONDE est le seul support capable d'offrir aux professionnels du recrutement et à leurs clients entreprises un éventail de candidatures à la fois plus ouvert et d'excellent niveau qui permettra d'accélérer le recrutement des cadres supérieurs.

Pour tous renseignements sur les performances du MONDE et la commercialisation de cette rubrique, vous pouvez contacter le département Communication-Emploi du MONDE PUBLICITÉ au 45-55-91-82.

OPÉRATION SPÉCIALE
« Gestion - Finance »

Une des principales banques françaises recherche un

Auditeur Marchés des Capitaux

Paris **Réf. YB123MO**

Au sein d'une petite équipe chargée de l'audit et du contrôle interne de la Direction des Marchés, il aura pour mission d'intervenir auprès des différents départements de cette Direction, ainsi qu'auprès de la Charge associée avec la Banque, pour :
- contrôler les opérations de trésorerie et de valeurs mobilières,
- participer à la mise en place des procédures, systèmes informatiques et schémas comptables applicables à ces opérations.

A 25-30 ans, de formation ESC/DECS, vous avez une première expérience de 2 ou 3 ans de la fonction acquise dans une banque ou dans un cabinet d'audit et vous avez une bonne compréhension des problèmes liés aux Titres et aux nouveaux Instruments Financiers.

Ce poste vous offrira de nombreuses possibilités d'évolution au sein de la Direction des Marchés d'un des principaux intervenants de la place.

Contacter Yves Boissonnat au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Banking, 19 avenue George V, 75008 PARIS, en mentionnant la référence.

ADICOM.

Michael Page Banking
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Bancaire

L'une des plus importantes Banques Internationales recherche pour sa Division Financière, l'Adjoint du Responsable

Treasury Financial Control and Reporting

Paris **réf. FF 116 MO**

Au sein du service chargé du contrôle des opérations de trésorerie de la banque, en interface avec les services opérationnels, il aura pour mission :
- de définir les procédures et les schémas comptables applicables aux différents instruments financiers (swaps, MATIF, options, TCN...),
- d'assurer la production et le contrôle des états financiers et le reporting mensuel des opérations de trésorerie et de change,
- de participer à la mise en place des sytèmes de traitement informatique produisant ces états.

A 27 ans environ, de formation ESC/DECS, après une expérience d'au moins trois ans d'audit vous ayant permis de maîtriser les procédures comptables anglo-saxonnes et les nouveaux instruments financiers, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et vos aptitudes relationnelles dans une banque vous offrant une opportunité de carrière motivante et évolutive.
Anglais indispensable.

Contacter Frédéric Foucard au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Banking, 19 avenue George V, 75008 PARIS, en mentionnant la référence.

ADICOM.

Michael Page Banking
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Bancaire

DMC

Contrôleur de Gestion

Est **Réf. IP 1919 MO**

Le groupe DMC (CA 8 Milliards de FF), l'un des premiers groupes textiles européens, recherche pour sa division Géliot un Contrôleur de Gestion.

Rattaché au Directeur Général, il devra prendre en charge le contrôle de gestion de l'ensemble des activités industrielles et commerciales de la division et, en outre, la responsabilité de la gestion d'un très important projet d'investissement (200 MF) à savoir le recentrage des activités sur un nouveau site. Membre actif du comité de pilotage du projet, ses activités porteront également sur la conception et sur la réalisation des systèmes d'information et de gestion.

De formation supérieure -de type HEC, ESSEC, ESC, complétée par un DECS ou ingénieur plus 3e cycle de gestion- il aura une expérience de la fonction en milieu industriel et sera rompu aux mises en place de nouveaux systèmes. La réussite de ce projet d'envergure lui ouvrira de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe.

Contacter Ivan Pacaud au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + n tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 PARIS.

ADICOM.

Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

Une importante Banque Etrangère recherche un

Exploitant Senior

Paris **Réf. YB 56 MO**

Sous la responsabilité du Directeur du Département "Clientèle privée et Entrepreneurs", il devra gérer un portefeuille de clients (entreprises personnelles, professions libérales ou grandes entreprises dirigées par un entrepreneur) et développer ce portefeuille par la recherche de nouveaux clients.

A 30/35 ans, avec au moins 5 ans d'expérience d'exploitation bancaire, vous avez de bonnes connaissances d'analyse de bilan, savez monter un crédit, et votre esprit commercial vous permet de vous adapter à une clientèle d'entrepreneurs. Imaginatif et rigoureux, vous souhaitez développer votre carrière et manager l'équipe que vous aurez à monter au fur et à mesure du développement de ce département. Vous avez bien sûr un bon niveau d'anglais.

Contacter Yves Boissonnat au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + n tél + rémunération actuelle à Michael Page Banking, 19 avenue George V, 75008 PARIS, en mentionnant la référence.

ADICOM.

Michael Page Banking
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Bancaire

"NOTRE RICHESSE, C'EST NOTRE CAPITAL HUMAIN"

Filiale d'un groupe français important, nous sommes une banque à taille humaine. Nous recherchons un

Exploitant PME/PMI

diplômé de l'enseignement supérieur -ESC, Sciences-Po ou équivalent- et bénéficiant d'une expérience réussie en exploitation.

Basé à Paris, il lui sera confié un portefeuille de clientèle d'entreprises à gérer et à développer.

Si vous avez le goût des performances et la volonté d'assumer des responsabilités croissantes dans une banque vous offrant de réelles opportunités de carrière,

Contacter Frédéric Foucard au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + n°tél + rémunération actuelle à Michael Page Banking, 19 avenue George V, 75008 PARIS, sous réf. FF 121 MO.

ADICOM.

Michael Page Banking
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Bancaire

Un important groupe internationnal (CA en France 5 Milliards de FF) spécialisé dans les biens de grande consommation recherche pour sa *filiale "Produits d'entretien" (CA : 500 MF) son*

Responsable Reporting

Paris **280/320 KF**

Le candidat rattaché directement au Directeur Financier, aura la responsabilité entière du reporting au siège européen et du suivi budgétaire en liaison étroite avec les responsables marketing.

Pour ce poste hautement évolutif, nous recherchons un candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP,...), qui aura 3 à 5 ans d'expérience de contrôle de gestion ou d'audit en cabinet anglo-saxon. Il maîtrisera parfaitement l'anglais et utilisera la micro-informatique.

Contacter Gilles de Mentque au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + n°tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 PARIS, sous réf. GM 1154 MO.

ADICOM.

Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

DEVENEZ LE PATRON D'UNE DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

la prestation de services aux entreprises.

Si vous avez :
- entre 30 et 35 ans ;
- *une formation supérieure (ESCAE)* et le DECS complet ;
- une expérience acquise au sein d'une entreprise de services à établissements multiples (travail temporaire, *nettoyage ou autre*) *ou d'une entreprise de T.P.* ;
- ainsi que le désir de voir évoluer *très rapidement vos responsabilités.*

Envoyez votre dossier (curriculum vitae + photo + rémunération *actuelle), sous la réf.* 0926, à notre Conseil Y. TANGUY - COPERS - 15, Cité Malesherbes - 75009 PARIS. Nous vous garantissons la plus totale confidentialité.

copers
Agence Conseil en Force de Vente
MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes la Division Européenne du premier constructeur mondial d'ascenseurs et nous recherchons pour notre Service Trésorerie, un :



Vous assisterez le Trésorier dans la gestion des valeurs, en particulier les valeurs liquides et convertibles, et dans les opérations d'acquisition et d'investissement.
Vous avez une formation type Ecole Supérieure de Commerce, de préférence avec un MBA, et au moins 2 ans d'expérience dans le service financier d'une grande société française ou d'une société internationale.
Vous parlez couramment l'anglais et maîtrisez les techniques informatiques.

- *Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV), sous référence 26643 à Média System, 6-8 impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.*

MEDIA-SYSTEM

Notre client, un groupe multinational US leader mondial de la production de semences, recherche pour ses filiales françaises son

Assistant Controller

Toulouse **270/300 KF**

Le candidat participera à l'ensemble des tâches financières (reporting, budget, relations avec les banques), administratives (participation au *comité de direction, suivis fiscaux)* et de personnel *(recrutement, gestion* sociale).

Le candidat, âgé de 30/33 ans et de formation supérieure -type ESCP, IAE...- devra avoir une connaissance approfondie des techniques comptables française et anglo-saxonne et justifiera d'une expérience de 5 ans dans un environnement international dont au moins 3 ans dans une société US.

Son anglais devra être courant.

Contacter Christophe Aubry au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + tél + *rémunération actuelle* à Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 PARIS, sous réf. CA 1139 MO.

ADICOM.

Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

LILLE - AMIENS

GROUPE FIDUCIAIRE d'implantation nationale recherche **EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMES** pour postes de

DIRECTEURS REGIONAUX

Connaissance clientèle agricole appréciée pour AMIENS

Adresser dossier de candidature sous réf. 4896 M (à préciser sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS, 49 avenue Trudaine - 75009 PARIS - qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL
Région de Clermont-Ferrand

recherche

COMPTABLE NIVEAU SUPÉRIEUR

- soit diplômé H.E.C. ou E.S.C.P. ou E.S.S.E.C. ou 3e cycle universitaire ;
- soit diplômé D.E.C.S. + 4 ans minimum d'expérience professionnelle ;
- soit 12 ans minimum de pratique professionnelle de comptable de haut niveau.

Ecrire HAVAS 63002 CLERMONT-FERRAND, CEDEX n° 13.898.

Importante organisation professionnelle du domaine de l'habitat (Paris 8e), recherche

UN CADRE DE HAUT NIVEAU

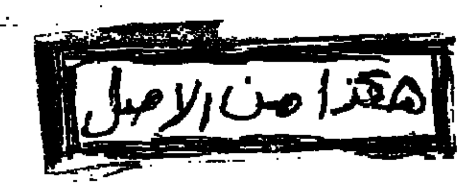
Sa fonction : mener à bien des études concernant la stratégie économique et financière des organismes adhérents.

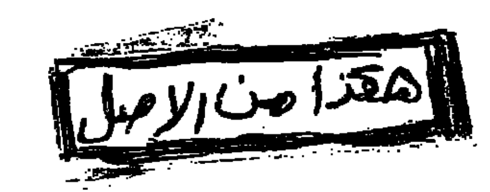
Le candidat devra avoir une formation supérieure (Université ou grande école) dans le domaine économique et financier.

Une expérience de cinq à dix ans dans une fonction comparable est nécessaire.

Une connaissance du secteur du logement serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 4792 M (à préciser sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine - 75009 PARIS - qui transmettra.





Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE
« Gestion – Finance »

Notre Groupe est l'un des tout premiers de la Promotion Immobilière.
Notre forte croissance amène notre Secrétaire Général à recruter son adjoint

CHEF DU SERVICE FINANCIER
Responsable de la Trésorerie et du Financement

. Assisté de 3 collaborateurs, vous gérerez la Trésorerie du groupe sur système informatisé (CA plusieurs Milliards).
. En étroite liaison avec les 50 Responsables de Programmes, vous constituerez les dossiers de Financement et les présenterez à nos banquiers.
. *Votre formation supérieure juridique et de gestion (Sciences PO. Droit, ESSEC, Sup de CO...) option Comptabilité et Finances, vous a* préparé à traiter les problèmes complexes inhérents au droit des affaires.
. A 28 ans minimum vous pouvez justifier d'une première expérience réussie - 3/5 ans - dans le domaine de la Trésorerie et du Financement, acquise si possible dans une activité dépendant ou proche de l'immobilier.
. Vous êtes déjà habitué à étudier, monter, présenter à votre hiérarchie et aux interlocuteurs extérieurs des projets financiers importants.
. Vos qualités d'animation, votre sens des relations, de l'écoute et du dialogue faciliteront votre intégration et votre réussite dans une équipe soudée, efficace et exigeante.

Salaire et perspectives de carrière très motivants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo, rémunération souhaitée) sous réf. LM/66 à notre Conseil :

oryade

Jacques PICARD
ORYADE
43, Boulevard Malesherbes – 75008 PARIS

Filiale d'un groupe important d'envergure internationale, cette société de haute technologie se situe au 3ème rang mondial dans sa spécialité. Des investissements récents *confirment* sa position dynamique sur son marché. Dans ce contexte, la société crée le poste de :

Adjoint au Directeur Financier

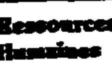
Nous vous proposons, au sein d'une équipe chargée de promouvoir et d'assurer la gestion financière de la Société et de ses filiales à l'étranger, de seconder le Directeur Financier dans ses différentes missions : • Conception et suivi de la politique financière, • Gestion de trésorerie du Groupe, • Montage et suivi des crédits à long et moyen termes, équipements, • Montages financiers des projets, crédits, procédures liées à l'exportation et aux appels d'offre en relation avec les commerciaux, • Contrôle budgétaire et contrôle des filiales.

Vous avez environ 32 ans, vous êtes diplômé HEC - ESSEC ESCP - Sciences Po. (Eco-Fi) et vous pouvez faire état d'une solide expérience financière acquise dans une grande société internationale.
Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise et vous êtes disponible pour de courtes missions à l'étranger.

Vous devez nous convaincre que vous avez le potentiel et les qualités relationnelles pour accéder à terme à un poste de Direction.

TEG, notre Conseil, vous remercie d'adresser sous la référence M 72803, votre dossier de candidature qui sera étudié avec la plus grande attention.

TEG
113 rue de l'Université
75007 Paris





LA HAUTE COMPETITION EST UN SPORT DE BUSINESSMAN

Notre Club est la plus grande association sportive d'Europe.
Nous sommes une véritable PME qui s'adapte à de nouvelles conditions de marché : sponsoring, mécénat, partenariat avec de grands groupes industriels...
Nous gérons l'ensemble des complexes sportifs indispensables à la réalisation de nos ambitions nationales et internationales *en matière de résultats sportifs.*
Nos nombreuses activités reflètent la vitalité qui anime nos membres. Les résultats de nos équipes et de nos athlètes sont la preuve de notre dynamisme.

FUTUR DIRECTEUR DU BUDGET ET DU CONTROLE DE GESTION

Jeune ESCP, HEC, ESSEC ou équivalent, prendre la mesure de cette mission vous permettra de révéler pleinement vos qualités de gestionnaire.

Vous avez minimum deux ans d'expérience dans les domaines Contrôle de Gestion-Administration-Comptabilité.

Enthousiaste, curieux, mobile, vous possédez la capacité relationnelle nécessaire pour collaborer efficacement avec vos interlocuteurs.

Si vous pensez pouvoir renforcer notre jeune équipe de Direction basée à PARIS, envoyez votre curriculum vitae et vos prétentions sous réf. 41251 à

HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

Conseillers financiers

UN PARCOURS A LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS

Filiale des AGP S.A., groupe de la COMPAGNIE DU MIDI, nous vous offrons une carrière à la dimension de l'Europe.
Rejoignez nos équipes de Conseillers Financiers (H/F) qui diffusent des produits *d'épargne et d'investissement à Paris et* dans les grands centres régionaux - Lyon, Montpellier, Lille, Strasbourg, Marseille, Bordeaux et Nantes.
NOTRE ETHIQUE : UN SERVICE PERSONNALISE ET DE QUALITE auprès d'une clientèle haut de gamme.

Agé de 27 ans minimum, d'un bon niveau général, vous avez une première expérience réussie de la vente, si possible, en milieu financier.
Votre goût du relationnel, votre passion pour *le savoir, votre curiosité et votre tempérament de battant,* confirmés par notre formation, seront les atouts d'une réussite à la hauteur de vos ambitions.
Merci d'envoyer votre dossier (lettre manus. + C.V. + photo), s/réf. CF/LD, à TEV - Direction du Personnel - 37, *rue* de la Victoire - 75009 PARIS.

TEV
TRANS EXPANSION VIE



RECHERCHE POUR SA FILIALE DE **CREDIT-BAIL**



RESPONSABLE DU MARCHE COLLECTIVITES LOCALES

Homme de marketing opérationnel, il prendra en charge l'intégralité de la fonction :
- Concevoir des produits de crédit-bail mobilier adaptés à cette cible
- Définir et mettre en œuvre la politique de promotion de ceux-ci auprès du réseau
- Former et assister les chargés de clientèle de ce réseau
- Analyser les résultats.

Ce poste évolutif nécessite une formation supérieure associée à une expérience commerciale et/ou financière auprès des collectivités locales.
Basé à PARIS, le poste comprend de courts déplacements en Province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 36309 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Paris Nord-Est

Construire notre outil de gestion

L'un des premiers distributeurs de papiers d'impression écriture français (CA 2 milliards), filiale de BAT industries, MONTEVRAIN, crée la fonction de

Contrôleur de Gestion.

En liaison étroite avec la Direction Générale vous aurez à :
- Bâtir un système de gestion adapté à la spécificité de l'entreprise et utile aux responsables.
- Implanter une mentalité de gestionnaire et développer la responsabilité individuelle en ce domaine.
- Mettre en place un tableau de bord pour la Direction Générale.
- Rechercher toutes améliorations dans l'organisation et le fonctionnement de la Société.

33 ans environ, **ESC, *Maîtrise de Gestion,* DECS...** vous avez acquis une première expérience professionnelle en contrôle de gestion soit dans une entreprise de distribution, soit dans une entreprise anglo-saxonne.
L'anglais est indispensable, ainsi qu'une bonne pratique des systèmes informatiques centralisés ou micro.

Vos qualités humaines et vos goûts vous prédisposent après quelques années dans cette fonction à évoluer dans un groupe international.

Patrick de BEJARRY, vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous réf. 5233, à ARGOS -135, avenue de Wagram - 75017 Paris.



Cotée en Bourse, ECCO Travail Temporaire renforce sa position de leader français en réalisant un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs *(+ 29%) et prépare au sein du groupe son développement* européen. Nous recherchons notre

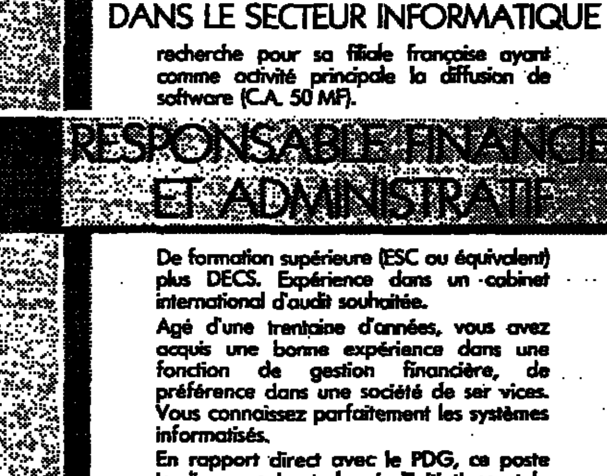
Assistant de direction comptable

Vous serez rapidement impliqué dans :
- l'organisation de l'activité des différentes équipes (25 personnes)
- la coordination des travaux avec l'informatique
- le suivi et l'analyse des comptes de la société
- la gestion de trésorerie, en relation avec les banques
- l'arrêté des états financiers et les travaux de consolidation pour le sous-groupe ECCO T.T. et le groupe ECCO.

Pour ce poste évolutif, le candidat idéal, de formation ESC option finance, ou DECS, aura consolidé ses acquis et prouvé son sens du contact et du service à travers une première expérience (3 à 5 ans) en entreprise ou en cabinet.

Vous voulez vous engager dans une société où la créativité prime sur la routine envoyez votre dossier (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. 35681 à
Marc DEPINOIS, ECCO T.T.,
4, rue Louis Guérin,
69100 VILLEURBANNE.

ECCO
TRAVAIL TEMPORAIRE



De formation supérieure (ESC ou équivalent) plus DECS. Expérience dans un cabinet international d'audit souhaitée.

Agé d'une trentaine d'années, vous avez acquis une bonne expérience dans une fonction de gestion financière, de préférence dans une société de ser vices. Vous connaissez parfaitement les systèmes informatisés.

En rapport direct avec le PDG, ce poste implique un haut degré d'initiatives et la capacité de communiquer avec des interlocuteurs de tout niveau. Ce poste est basé à Paris. La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V., *à D.M.W. DOWSE, 47, rue de Chaillot,* 75116 Paris.

Fonds assurance formation à vocation nationale
recherche pour son siège Paris,

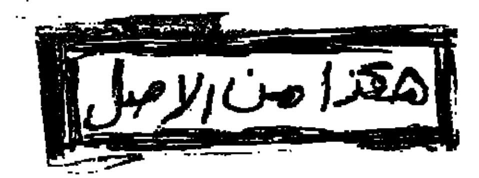
délégué administratif (h/f)

Mission : • Responsabilité de l'animation et de la coordination d'une équipe de 6 collaborateurs assurant : la comptabilité générale et analytique, la paye, la gestion de trésorerie, la préparation et le suivi du budget, l'administration des Services Généraux, le contrôle de gestion, et le Service informatique • Collaboration directe avec le Directeur National.

Profil : Formation supérieure gestion, administration, Droit, type ESC ..., avec expérience professionnelle d'au moins 4 ans et bonne maîtrise de la gestion informatisée. Animation de réunions, rédaction d'études et rapports. Force de proposition pour perfectionner l'organisation.

Adresser Curriculum-Vitae détaillé avec souhaits de rémunération sous référence 242, à
L.P.A.-GENEVAY - 11, square Jasmin - 75016 Paris.

OPÉRATION SPÉCIALE
« Gestion - Finance »



Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE
« Gestion - Finance »

OPÉRATION SPÉCIALE

« Gestion - Finance »

Organisation, créativité, et le sens du conseil

Filiale d'un puissant organisme financier, notre groupe (environ 300 sociétés, plus de 10 000 personnes, CA 7 Milliards) intervient dans de nombreux secteurs de l'Economie. Au sein de la Holding (structure légère d'une trentaine de personnes), nous créons le poste de

Responsable Consolidation et Intégration Fiscale

basé à Paris **350/400 000 F**

Assisté de deux collaborateurs, et s'appuyant le cas échéant sur les sous-holding du groupe, il sera responsable de l'établissement des comptes consolidés et à ce titre améliorera les procédures existantes pour produire une information rapide et de qualité : dans le même temps, il mettra en place le régime d'intégration fiscale, pour optimiser le poids de l'impôt au niveau du groupe.

Environ 35 ans. Etudes Supérieures complétées par l'expertise comptable, le candidat justifiera d'une expérience d'environ 10 ans, acquise pour partie au sein d'un Cabinet d'Audit réputé, ainsi que d'une bonne maîtrise des techniques de consolidation.

Une évolution rapide (sous 12 à 18 mois) sera proposée à un candidat de valeur.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre man. + CV), sous réf. C136M, à Ernst & Whinney Conseil, 150 Bld Haussmann 75008 PARIS, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.

Ernst & Whinney Conseil

Industrie agro-alimentaire – Nous sommes une importante société française (+ de 500 M. de C.A.) fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation – à forte notoriété – tant en France qu'à l'export.

Nous disposons de bons supports administratifs et de gestion (comptabilité analytique structurée ; suivi budgétaire), mais nous souhaitons valoriser l'existant par l'apport des techniques modernes du contrôle de gestion.

Nous offrons à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou ingénieur + DECS + Anglais) l'opportunité de se réaliser en apportant sa compétence acquise au sein d'une Direction centrale d'un groupe important (expérience d'au moins 2/3 ans) en tant que

CONTRÔLEUR DE GESTION

Intégré à la Direction administrative et comptable, et en relation étroite avec la Direction Générale et les grandes fonctions de la société, vous devrez au cours de la première année assimiler l'existant, avant d'apporter des améliorations, voire de procéder à des remises en cause.

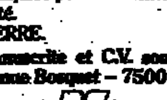
Votre mission débordera progressivement le contrôle budgétaire pour être l'interlocuteur de tous les problèmes de gestion auprès des Directions. Vous serez l'homme de l'analyse des résultats et vos synthèses seront faites pour faciliter le management et aider les responsables à prendre les bonnes décisions aux bons moments.

Vous êtes plus que familiarisé avec la micro-informatique qui sera un de vos moyens pour réussir dans vos fonctions.

Homme de dialogue et de communication, autant que de technique, vous trouverez dans cette fonction l'opportunité de travailler comme Cadre de Direction *pour peu que vous vous impliquiez personnellement et que vous intégriez* le métier spécifique de la Société.

Lieu de travail : région AUXERRE.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 5088M à Roland Gardeux, Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet – 75007 PARIS.



PECHINEY recherche pour sa **filiale Aluminium Pechiney**
Direction des Services Comptables
PARIS 8ème

RESPONSABLE FISCALITE/CONSOLIDATION

FORMATION ET EXPERIENCE

- DECS ou ESC option Comptabilité/Finances.
- 7/10 ans d'expérience dans une fonction comptable de siège social avec responsabilités fiscales - connaissances consolidation.

MISSION

- **Fiscalité**
  - Etablir les déclarations fiscales et assimilées.
  - Vérifier les rôles des administrations fiscales.
- **Consolidation** : élaborer les informations de consolidation.
- **Procédures et assistance**
  - Rédiger les instructions fiscales à usage comptable et les instructions de consolidation.
  - Assister les établissements et filiales en matière de déclarations fiscales et sociales.
  - Proposer toutes mesures d'amélioration des procédures comptables et fiscales.
- **Liaisons**
  - Etre l'interlocuteur des établissements en matière fiscale et consolidation.
  - Assurer la coordination avec les services fiscaux et consolidation de la Société Holding.

Merci de faire parvenir votre candidature (lettre + CV détaillé + prétentions) sous référence AP 04 à **PECHINEY**, Service Recrutement, 23 rue Balzac 75008 PARIS.

CONSENSUS



recherche pour son

SERVICE AUDIT INTERNE GROUPE

JEUNES DIPLOME(E)S GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE GESTION

justifiant d'une première expérience professionnelle et d'une bonne connaissance de l'anglais.

MISSION

- Contrôler l'organisation et la fiabilité des systèmes de gestion des Sociétés du Groupe ; proposer les moyens d'améliorer leur compétitivité et leur sécurité.
- Evaluer les différentes fonctions et leur place dans l'entreprise.

Ces postes sont basés à PARIS 8e (près de l'Etoile) ; ils impliquent de fréquents déplacements en France et à l'étranger. L'importance du Groupe Pechiney ouvre de larges perspectives de carrière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV détaillé) sous référence P05 à **PECHINEY**, Service Recrutement, 23 rue Balzac 75008 PARIS.

CONSENSUS

Société de Conseils Juridiques liée à un groupe d'Experts Comptables du Centre-Ouest recherche, dans le cadre de son développement, plusieurs

CONSEILS JURIDIQUES H/F

spécialistes du Droit des Sociétés, de Formation Supérieure (DESS, DEA, Maîtrise...)

1 Juriste inscrit (30 ans minimum), *ayant une excellente culture juridique et une expérience pratique de plus de 5 ans.*
*Le candidat retenu se verra confier la responsabilité de l'agence de **LA ROCHELLE** et l'animation de cette équipe.*

3 Juristes *pour les Pays de Loire, possédant une expérience d'au moins 2 années en cabinet de Conseil Juridique ou d'Expertise Comptable.*

Nous souhaitons rencontrer des candidats appelés à agir avec autonomie possédant d'excellentes qualités de contact et de négociation, des capacités d'analyse et de synthèse qui seront autant d'atouts permettant d'apporter assistance et conseil auprès des Décideurs économiques des PME et PMI de la région.

Ecrire s/réf. 626 lettre manuscrite avec c.v., photo et rémunération actuelle à CD/RH-CEIP

CDRH ceip

La Guilbaudière,
Boulevard Marcel Paul,
44800 Saint-Herblain,
Tél. 40.94.79.94.
Réponse et confidentialité assurées.

Est-Lait

Nous sommes une union coopérative agricole des départements de l'Alsace et de la Lorraine.
Nous produisons sur nos 5 sites industriels des produits frais, des fromages et des aliments pour animaux.

Dans le cadre de l'implantation de notre siège à **METZ** et pour faire face à notre développement, nous recrutons

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Membre de l'état major de la société, le candidat assurera en liaison permanente avec la Direction Générale, la maîtrise de l'ensemble de notre système d'informations de gestion.

Homme d'expérience, il animera un département de 40 personnes dont 8 cadres couvrant 5 services (comptabilité, informatique, juridique, financier, contrôle de gestion).

Il sera personnellement chargé de l'élaboration et de la présentation d'un tableau de bord destiné au Président.

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant une formation supérieure et l'expérience d'une fonction similaire dans un grand groupe.

Ecrire s/réf. RB/430 à notre Conseil Alain VRIGNAUD



AXIAL

FCAB!
GROUPE FCA!

FCAB! 4e groupe français de publicité, en très fort développement, cherche un

ANALYSTE PROGRAMMEUR (DIGITAL VAX)

Travaillant aux côtés du responsable informatique, il prend en charge la maintenance et le perfectionnement de programmes de comptabilité générale et analytique. Il est le correspondant et le conseil des services comptables de la holding et des filiales.

Bac G, à 28 ans au moins, il a deux ans d'expérience sur DIGITAL et de bonnes connaissances en gestion acquises de préférence dans une PME performante.

La rémunération et ses annexes sont attrayantes, les conditions de travail agréables à SURESNES, l'avenir plein de promesses.



Ecrire à Jean-Elie LEYMARIE
CHATELIER CONSEILS
40 ter avenue de Suffren - 75015 PARIS.

JEUNE ANALYSTE FINANCIER H/F

BESANÇON

La BANQUE POPULAIRE DE FRANCHE-COMTÉ (820 personnes) s'appuie sur un réseau de 47 agences et détient une part de marché remarquable dans sa région, notamment en PME - PMI.

Elle consolide son action de conseil en gestion et recherche un analyste pour réaliser l'évaluation globale d'entreprises, notamment en vue de l'attribution de concours financiers.

Cette fonction s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur de 25/30 ans (MSTCF, DECS...) apportant une première expérience diversifiée d'approche financière et économique de PME - PMI, acquise de préférence en milieu bancaire ou en cabinet d'expertise comptable. Des connaissances techniques complémentaires en financement des exportations ou produits financiers seront appréciées.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8473 B, à REUSSITES groupe AVISO — 2, quai du Commerce — 69009 LYON.
Membre de Syntec

RÉUSSITE

MÉDIA BA

Florian Mantione Institut

IMPRIMATIQUE

Groupe en très fort développement (8 sociétés, 100 personnes, C.A. : 55 Millions), spécialisé dans les travaux et services d'imprimerie, recrute à Paris :

Directeur comptable et financier H/F

Intégré à l'Equipe de Direction, il organise et supervise la comptabilité, le contrôle de gestion et la gestion financière du groupe. Il participe à l'expertise et au démarrage des sociétés susceptibles d'être rachetées.

Le poste est proposé à un jeune candidat, de formation supérieure (HEC, ESSEC ou équivalent), justifiant d'une expérience de 5 ans dans la gestion comptable et financière, organisé, entreprenant, sachant travailler en équipe, motivé par un projet d'entreprise ambitieux.

*Envoyer C.V. + photo sous réf. P 388 C à **F.M.I. FLORIAN MANTIONE INSTITUT**, Conseil en Recrutement 89, rue de Rivoli, 75001 PARIS, **ou consulter le MINITEL 3615 code SOFTEL puis FMI.***

PARIS - AIX-BORDEAUX-CLERMOND-Fd-GRENOBLE-LA ROCHELLE-MONTPELLIER-TOULOUSE

GFD

Notre société (500 personnes), située en Franche Comté, appartient à un grand Groupe français et développe un C.A. de 360 MF sur le marché de la visserie/boulonnerie standard.

A la suite de la promotion d'un de ses « piliers », notre Directeur Logistique attend un nouveau collaborateur pour prendre en mains :

Une fonction globale au sein de la direction logistique

Ordonnancer la production de nos trois usines, gérer nos stocks, réguler nos appros, superviser les conditionnements des produits achetés, suivre la distribution et bien sûr vos budgets : nous vous confions en fait l'une des plus importantes composantes de notre logistique.

Et au-delà...

Notre appartenance à un grand groupe industriel et l'intérêt que nous portons à cette fonction vous apporteront, outre les moyens de réaliser les actions que vous entreprendrez, des possibilités d'évolution à la hauteur de votre potentiel.

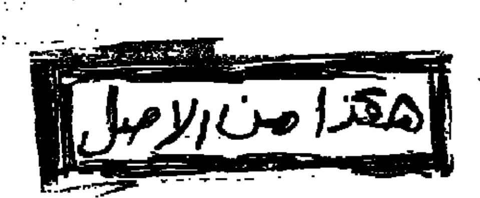
Agé de 35 ans et plus, 5 à 10 ans d'expérience de ce type de responsabilités, avec analyse et amélioration d'outils informatiques, vous ont prouvé que la logistique plus qu'une fonction est un état d'esprit.

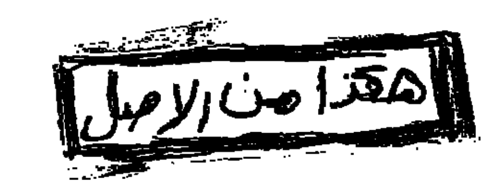
Pour ce poste, la connaissance de l'anglais est recommandée.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions), s/réf. O/APP/LM, à notre Conseil Christiane CHARBONNÉ.



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS
Place Sophie-Laffite - 06560 VALBONNE





Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE
« Gestion - Finance »

Accompagner la réussite

Assister un Golden Boy qui fait fortune dans l'immobilier, le décharger du suivi des dossiers en cours, assurer les relations avec les avocats, les banquiers, notaires...

Ce poste convient à jeune loup brillant et combatif.

Il participera aux montages des affaires et aux négociations et sera donc fortement intéressé aux réalisations.

Un salaire fixe confortable lui permettra en toute hypothèse d'ignorer les soucis quotidiens.

Traders, négociateurs immobiliers... Ecrivez sous référence 802 129/LM.



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS LYON STRASBOURG LILLE

Gérer notre croissance

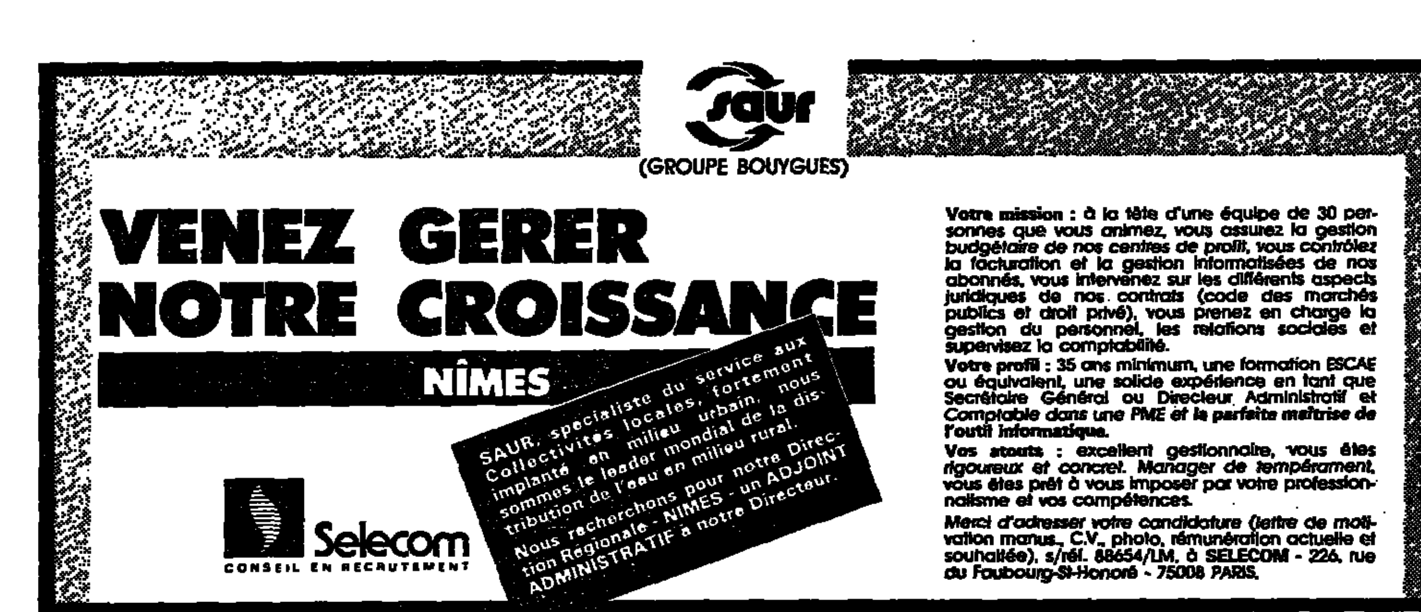
Accroître nos parts de marché grâce à une politique commerciale très ambitieuse.
Optimiser la gestion de l'ensemble de nos dépôts répartis sur toute la France.
Telle est la mission que les Menuiseries SIBAM, spécialistes de la menuiserie, souhaitent confier à leur

Contrôleur de gestion

En liaison avec la Direction Générale, il assiste les responsables opérationnels des dépôts dans la détermination de leurs objectifs comme dans la maîtrise de leurs coûts.
Il analyse et optimise les procédures de gestion en place.
Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure, vous êtes un homme de terrain.
Vous avez déjà acquis une expérience similaire dans la fonction. Vous êtes particulièrement disponible pour de nombreux déplacements.
Le poste est basé à Cambrai.

Ecrivez sous référence 801650/M.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS LYON STRASBOURG LILLE



Contrôleur de Gestion
240 000F.

PAYS DE LOIRE - Cette jeune Société industrielle (250 personnes - 105 millions de francs de chiffre d'affaires) connait depuis sa création *un développement fort et soutenu*, grâce à la *qualité de ses produits*, mais surtout à sa capacité d'innovation. Possédant un potentiel de croissance encore inexploité sur le plan national et international, elle renforce sa Direction Générale en créant le poste de Contrôleur de Gestion. Dépendant du Président Directeur Général, ce Responsable développera et animera les outils de contrôle de l'activité, d'analyse de la performance économique (budgets -comptabilité analytique...), et de prévision (C.E. prévisionnel -simulations économiques -Plans à moyen terme etc.). *Par ses analyses et ses études*, il conseillera le Président dans ses choix stratégiques, ainsi que l'ensemble de la hiérarchie dans ses actes de gestion. Par sa compétence et sa personnalité, il participera à l'instauration d'un état d'esprit plus gestionnaire et professionnel. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure (type ESCAE), ayant acquis une expérience significative du Contrôle de Gestion au sein d'une Société Industrielle. Par sa maturité professionnelle, il saura imposer à tous les niveaux cette nouvelle fonction dans *l'Entreprise. Ecrire sous réf. A/2028/M*



JBF Associés

Jean-Bernard FOURNIER et Associés
Conseil en recherche et recrutement de cadres
3, rue Racine - 44000 NANTES

FILIALE SPÉCIALISÉE DE BANQUE

recherche

1 ACTUAIRE

responsable de relations commerciales avec des investisseurs institutionnels.

1 OPÉRATEUR DU MARCHÉ INTERBANCAIRE

très confirmé.

2 TRADERS OAT et BTAN

confirmés.

2 DIPLOMÉS GRANDE ÉCOLE

scientifique ou commerciale, pour conseiller, traiter les opérations sur le MATIF (notionnel, options, etc.). L'un aura une expérience de 2 à 3 ans, l'autre sera débutant.

Ces postes requièrent un sens des relations développé et le goût d'exercer une activité commerciale.

L'usage de l'anglais courant sera apprécié.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions sous nº 8437, **LE MONDE PUBLICITÉ**, 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

Nous sommes l'un des tout premiers Groupes français de Services.
Notre croissance et nos ambitieux projets de diversification nous amènent à renforcer la structure de notre Direction Générale en créant auprès d'un de nos Directeurs un poste d' :

ATTACHÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Homme de Prospective de Marketing et de Finances

- Vous êtes diplômé d'une grande Ecole de Commerce, option Marketing Finances ou, Ingénieur Grande Ecole plus troisième cycle de Gestion.
- Vous avez autour de 30 ans et votre expérience de 5 ans minimum en Cabinet ou en Entreprise vous a permis *d'intervenir sur des dossiers financiers épineux et des problèmes de stratégie de développement.*
- Autonome, vous avez une très large ouverture d'esprit, un goût prononcé pour le Marketing, un grand sens *relationnel et politique, une réelle puissance de travail et une totale disponibilité.*
- Enfin, vous êtes capable de mener une négociation en anglais.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe de très haut niveau où vos capacités à associer des activités opérationnelles et fonctionnelles vous ouvriront les plus larges perspectives de carrière.

Merci d'adresser une candidature motivée (C.V., lettre manuscrite, photo) sous réf. LM/66 à notre Conseil :

oryade

Jacques PICARD
ORYADE
43 boulevard Malesherbes-75008 PARIS

Banque française
de premier plan recherche
pour son département Trésorerie francs

Spécialiste - Arbitragiste

Il participera à l'élaboration des stratégies d'arbitrage et à leur réalisation sur le marché.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (X, *Centrale, Supelec, Hec...) ayant acquis une* expérience similaire de 3 à 5 ans au sein d'une *banque de trésorerie ou d'un agent de change.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, et prétentions sous référence 2666 M à

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
qui transmettra en toute confidentialité

GROUPE HERVET

Locaterme

Filiale de crédit-bail/location du Groupe HERVET recherche un

Analyste / Responsable Engagements

pour prendre en charge l'étude du risque (analyse financière, juridique, fiscale, technique...) et le suivi des opérations mises en oeuvre pour LOCATERME.

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures, le candidat bénéficie d'une expérience réussie de plusieurs années de la fonction au sein d'un groupe bancaire ou financier où il a fait preuve notamment de son aptitude à *analyser des rapports financiers anglo-saxons.*

Au sens du risque, il allie des qualités de rigueur et de méthode ainsi que de disponibilité et de rapidité. Enfin, il est motivé par un poste autonome s'inscrivant dans le cadre d'un travail d'équipe.

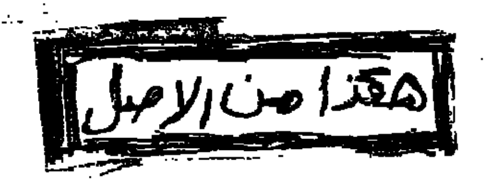
Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Marie-Dominique LE LEVREUR, Banque HERVET, *Division de la formation et des Carrières*, 127 avenue Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY, sous réf. M9LO.

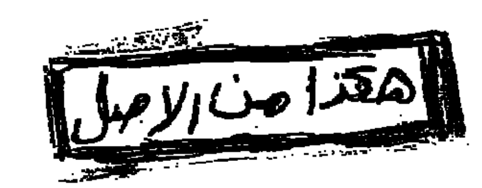
Le Monde CADRES

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE « *Gestion - Finance* »







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT NUTRITION ANIMALE

La filiale française d'un important groupe international du secteur de la **chimie fine** recherche son **Directeur du département nutrition animale.**

Il aura pour mission :

- de gérer un CENTRE DE PROFIT,
- D'ANIMER UNE EQUIPE d'une cinquantaine de personnes (services de production, services commerciaux et assistance technique),
- DE DEFINIR LE MARKETING OPERATIONNEL de nos gammes de produits.

Il ne peut convenir qu'à un cadre confirmé, doté d'une solide formation supérieure (**Ingénieur agronome...**) possédant une bonne connaissance du secteur et ayant *des capacités prouvées de gestion, d'animation et de négociation.*

RESPONSABLE ASSISTANCE TECHNIQUE-DEVELOPPEMENT NUTRITION ANIMALE

Rattaché au directeur du département, vous animerez une équipe d'ingénieurs confirmés chargés du développement de nos gammes de produits, de l'assistance technique terrain aux services commerciaux, de la mise au point d'essais en clientèle et avec des instituts de recherche.

Scientifique de formation, ingénieur agronome ou vétérinaire, vous avez nécessairement une connaissance approfondie de l'alimentation animale, une expérience pratique du terrain.
Une bonne connaissance de l'élevage porcin serait un atout apprécié.

Vous devrez faire preuve de qualités humaines, d'aisance dans les relations et la communication pour dialoguer avec les clients, les organismes de recherche et les responsables commerciaux.
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Ces deux postes sont basés à PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions
en précisant le poste choisi sous réf. **10284** à **PIERRE LICHAU**
10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

COTE D'AZUR
250.000 F +

900 PERSONNES
TECHNOLOGIES DE POINTE

Responsable de Personnel

Devenez rapidement le Responsable de Personnel de l'une de nos unités opérationnelles, spécialisée dans des équipements et des applications de haute technologie.
Le titulaire actuel de cette fonction est appelé à occuper, d'ici 6 mois à un an, des responsabilités plus importantes dans notre groupe.
Dans un premier temps et sous son autorité, vous assurerez la totalité de la fonction PERSONNEL d'un établissement de 500 personnes. Vous serez ensuite amené à lui succéder. *Placé* alors à la tête de la gestion de 900 personnes, vos responsabilité porteront sur : recrutement, formation, rémunération, ressources humaines, communication, relations paritaires.
Si vous possédez une formation supérieure (Bac + 5), **4 à 5 ans d'expérience acquise nécessairement dans la fonction Personnel, et dans l'industrie,** vous avez vraiment le profil pour réussir dans un poste très évolutif ou vos qualités de leader naturel, de communicateur, de charisme feront la différence. Anglais souhaité.
Le poste est basé sur la Côte d'Azur.



Adressez votre CV avec photo à notre conseil. :Guy POSTEL BP 19 - 06480 LA COLLE SUR LOUP, sous référence 114, ainsi qu'un numéro de téléphone où vous êtes assuré d'être contacté confidentiellement et très rapidement.

Guy Postel

média-system

UNIVERS,

société d'ingénierie informatique reconnue, en forte expansion (Paris-8e), spécialisée dans la mise en œuvre de projets spécifiques importants dans le domaine des L4G, SGBDR, de la qualité logiciel et de l'intelligence artificielle

vous propose d'intégrer son équipe

ingénieurs commerciaux

— Vous avez environ 25-30 ans, H/F ;
— Une formation supérieure (école de commerce ou équivalent) ;
— Une expérience commerciale dans le domaine informatique indispensable ;
— Et vous avez opté pour la réussite.

VOUS AUREZ A :
— apporter votre contribution technique et humaine au sein d'une équipe de jeunes ingénieurs commerciaux ;
— *dynamiser et concrétiser* la politique *commerciale d'Univers* ;
— créer et développer votre compte clientèle ;
— maîtriser son tissu relationnel grands comptes.

Veuillez adresser votre CV, accompagné d'une lettre manuscrite, photo et prétentions à :
SDRH Consultant, 9, rue Richepanse, 75008 Paris.

LE SERVICE A LA CONQUÊTE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE

Paris ou Lyon

Rattaché à un groupe financier majeur, cette Société d'études, CONSEIL ET INGENIERIE DE FORMATION, propose aux entreprises, administrations et collectivités locales des produits et des services basés sur la qualité, l'implication et le partenariat.

Des objectifs de diversification ambitieux l'amènent à recruter pour un nouveau département son :

Manager formation

Cet homme d'envergure, diplômé d'une grande école commerciale ou technique a à son actif une expérience réussie dans la vente de services (Conseil ou Formation).

Homme de marketing opérationnel, il est capable de constituer et d'animer une équipe, de gérer un centre de profit, d'en assurer le développement commercial. Imaginatif, il est capable de concevoir des produits de formation liés aux nouvelles technologies de communication.

Enthousiaste et créateur d'enthousiasme, tenace, puncheur, nous lui offrons de créer et développer ce département avec de grandes ambitions.

Jacques VUARIER vous remercie de lui adresser vos candidatures qu'il traite confidentiellement sous la réf. 4124

argos
DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
89, rue de la Villette - 69003 LYON
Tél. : 72.34.59.39
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

ELA MEDICAL

(Groupe SYNTHELABO)

Premier fabricant français de stimulateurs cardiaques recherche :

MEDECIN RESPONSABLE DE LA FORMATION

Stimulation cardiaque

pour assurer, au sein de la Direction Marketing, la mise au point de la politique de formation. Il devra notamment :

- élaborer les programmes de formation pour le terrain et la clientèle,
- choisir les outils et méthodes à mettre en œuvre au niveau des actions (EPU, stages, séminaires, congrès...).

C'est un médecin qui possède de solides connaissances en rythmologie et une bonne ouverture à la stratégie moderne de marketing.

Poste basé à Paris - Déplacements de courte durée - Possibilité de conserver une journée hospitalière. Anglais courant *indispensable.*

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae,
photo et prétentions sous la référence 88/20 MO
à l'attention de D. VOLTZ - SYNTHELABO
BP 72 - 22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau



CAP GEMINI SOGETI

L'Expertise Informatique

Auditeur interne groupe

Paris

PROFIL
Ce poste intéresse un candidat correspondant aux critères suivants :
- Formation supérieure HEC-ESSEC-ESCP niveau Expertise Comptable ou équivalent.
- Expérience d'environ 5 ans dans un Cabinet d'audit anglo-saxon.
- Anglais courant indispensable.
- Audit informatique souhaité.

MISSION
- *Les interventions de l'audit interne portent sur la fiabilité des résultats* des filiales, le contrôle des procédures dans les agences et le fonctionnement des systèmes informatiques de notre Groupe.
- Basé à Paris, il dépend de la Direction financière et il est amené à *effectuer des déplacements de courte durée en Europe et aux USA.*

Adresser CV + photo + prétentions à CAP GEMINI SOGETI SA, Audit interne, 11 rue de Tilsit - 75017 Paris, sous référence HMA 3

média-system

Plâtres Lafarge

CA : 2 milliards, 1300 personnes, 20 unités de production, importante branche de **LAFARGE COPPEE,** recherche pour l'une de ses unités fabricant des plaques de plâtre, située *près de* **Mulhouse,** un *jeune* ingénieur

Responsable Entretien Travaux Neufs

Sous l'autorité du Directeur de cette usine (100 *personnes), vous aurez pour mission d'assurer* la maintenance de l'ensemble de nos matériels, l'entretien et les travaux neufs du site. En relation permanente avec les services Fabrication et Qualité vous analyserez les opérations et programmes d'entretien en vue d'optimiser l'outil de production en termes de fiabilité, de performance et de sécurité. Au-delà des aspects classiques de nos installations à base d'automatismes, de *mécanique et* d'électromécanique, la production de vapeur est d'une particulière importance dans notre contexte. Dans le cadre d'un budget défini vous réaliserez l'ensemble des *études et des investissements qui vous seront confiés.* Vous animerez un service d'une vingtaine de personnes.

Ce poste ne peut convenir qu'à un **ingénieur diplômé,** électromécanicien de préférence, ayant acquis au *moins* 3-4 années d'expérience de Chef de service Entretien, si possible dans une industrie de manutention de produit en processus continu. Compte tenu de l'importance de notre *groupe, un candidat de valeur, disponible et mobile,* peut être assuré d'une évolution de carrière à la mesure de ses compétences.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que *nous* recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence 418 M à :

jlp j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. 45.63.03.10



Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CENTRALES THERMIQUES - INGENIERIE
France et International

Ingénieur études et gestion d'affaires

Une société d'ingénierie, rattachée à un grand groupe industriel, recherche un jeune Ingénieur (ECP, ESE, AM...) ayant de préférence une première expérience en milieu industriel, capable d'assumer, après formation si nécessaire, la responsabilité d'affaires sur le plan technique et gestion.

La réussite dans ce poste enrichissant implique, outre des compétences techniques polyvalentes, un sens marqué de l'organisation, un solide dynamisme et de réelles capacités relationnelles.
Connaissance de l'anglais indispensable (connaissance de l'allemand appréciée).
Courts voyages à l'étranger à prévoir.

Poste : ville Est France.

Ecrire sous réf. 8 A 928-8M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Directeur de filiale

Au sein d'un groupe de tout premier plan de 20 000 personnes, nous recherchons le directeur d'une *filiale de 400 personnes*. Cette société, partenaire des collectivités locales, a une activité de prestataire de services auprès du grand *public*.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation grande école d'ingénieurs ou de gestion,
- l'expérience de la direction d'un centre de profits autonome ou d'une PME et si possible également de consultant d'entreprise,
- l'habitude d'animer une équipe de cadres de bon niveau,
- *le sens d'une gestion rigoureuse, de la planification*, des relations extérieures à haut niveau d'un management moderne des ressources humaines,
- *la capacité d'agir* avec autonomie, tout en bénéficiant des synergies d'un groupe et en y apportant sa contribution.

Le candidat retenu sera mis en place par le titulaire du poste qui a une promotion dans le groupe.
Poste grande ville ouest France

Ecrire sous réf. 8 A 933 - 8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Ouverture, dialogue, rigueur...

Juriste d'entreprise

Un des leaders de l'alimentaire français, doté de nombreuses filiales à l'étranger, recherche un Juriste de valeur.

Ce professionnel, qui justifiera de 5 à 8 ans d'expérience acquise dans un groupe important ou *cabinet spécialisé de forte notoriété, devra seconder le* Directeur administratif et juridique pour traiter l'essentiel des aspects de la vie juridique.
L'activité du juriste retenu *s'exercera autour de deux axes principaux :*
- en tant que conseil au niveau de la holding, pour les questions de propriété industrielle, d'assurances et de droit des sociétés (acquisitions, *création de filiales...*) ;
- en tant que conseil des différentes Sociétés du groupe, essentiellement pour les contrats commerciaux, les questions de concurrence et de droit *de la distribution*.

La préférence sera donnée à un candidat de formation supérieure (maîtrise + DESS ou DEA) disposant de qualités de rigueur et de contact, ainsi que d'une *bonne maîtrise de l'anglais*.
Larges perspectives d'avenir au sein du groupe.
Rémunération motivante. Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 8 C 567-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Le crédit agricole mutuel du Loiret,

leader sur son marché, poursuit sa politique de développement, et souhaite renforcer son service marketing en accueillant à Orléans

un chargé d'études marketing, H/F

Venez participer activement à la définition du plan marketing, collecter toutes informations utiles pour appréhender notre marché, effectuer les études quantitatives et qualitatives *nécessaires à la réussite du plan d'action* commerciale. *Vous* intervenez en tant qu'expert auprès des chefs de produits et chefs de segments.

Diplômé d'une école de commerce, vous avez acquis une expérience marketing de 2 à 3 ans dans la grande distribution et associez l'ouverture d'esprit et le sens du contact à la créativité et la rigueur.

Merci d'écrire à notre consultante Mme M.C. TESSIER, (réf. 5142 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
16, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

Petite société performante de conseil en télématique (12 MF, 30 p.) liée à l'un des premiers groupes de communication français, notre développement nous conduit à accueillir à Paris,

un jeune responsable administratif et financier, H/F

Venez contrôler la comptabilité (avec un aide-comptable), développer la comptabilité analytique et le contrôle de gestion (nous traitons une centaine d'affaires par an), *établir le reporting* au Groupe, gérer la trésorerie, et bien sûr, régler les problèmes d'administration courante.

A 30 ans minimum, avec une bonne formation comptable et de gestion, vous avez 4 à 5 ans d'expérience opérationnelle dans une PME. *Réussir avec nous est votre ambition.*

Merci d'écrire à notre consultante, Mme M.C. TESSIER, (réf. 5196 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
16, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

GIRETICE

GROUPEMENT INTER-REGIONAL D'ETUDES ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DES CAISSES D'EPARGNE
de l'Ile-de-France et des DOM-TOM (210 p.), nous cherchons pour l'Isle-Adam (95),

le responsable de notre département moyens de paiement

Manager une équipe de 47 personnes, faire les choix techniques nécessaires et les défendre auprès de la direction (nous travaillons dans un environnement informatique performant), gérer un budget de fonctionnement et d'investissement, à terme vous raccorder au Système Interbancaire de Télécompensation qui fait ses premiers pas, n'est-ce pas une excellente opportunité ?

Vous exercez des fonctions similaires en milieu bancaire et *souhaitez prendre une nouvelle dimension*.

Merci d'écrire à notre consultante Mme M.C. TESSIER (réf. 5194 LM)



Crédit National



Crédit National : un grand nom dans le financement des Entreprises, une gamme de produits et services originale et variée, une recherche permanente d'idées et de ressources nouvelles.
Crédit National : des équipes jeunes, une capacité d'expertise exceptionnelle.

Cadre Fonction Personnel

Maîtrise de Gestion, Sup de Co Province, possédant 1 à 2 ans d'expérience professionnelle.

Adjoint du Responsable des affaires administratives et sociales, il participera à l'étude des problèmes juridiques et fiscaux concernant les personnels du Crédit National et à la mise en place du nouveau progiciel «GESPER».

En outre, il animera l'équipe chargée des rémunérations et des frais généraux de personnel (réglements, comptabilisation, déclarations, statistiques).

C'est avec le plus grand soin que nous étudierons votre candidature, merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV, photo, indication de votre salaire au Crédit National - Département du Personnel - *45 rue St Dominique 75700 PARIS.*

DESSIN

La banque, demain ? L'enjeu : la gestion prévisionnelle des ressources humaines.

Sensibilisé(e) à cette question, vous l'êtes, bien entendu. Conscient de sa portée stratégique, vous avez acquis ces dernieres années dans ce domaine une expérience significative. Pourquoi ne pas la valoriser dans un nouvel environnement ? Peut-être, titulaire d'un DESS gestion du personnel, êtes-vous un spécialiste de la fonction ? Mais si vous êtes venu à la gestion prévisionnelle après un parcours bancaire classique, vous nous intéressez tout autant.

Vous êtes, en tout cas, imprégné de la «culture bancaire» et cela vous sera très utile dans votre mission. Vous jouerez le rôle d'un consultant interne : auditer, inventorier les *ressources, identifier* les besoins, *définir* les cibles prioritaires. Dans ce puissant organisme financier (7 000 personnes) que nous vous proposons de rejoindre, vous travaillerez sur un bassin d'emploi de 1 800 personnes, avec une grande diversité de métiers et de profils.

Merci d'exprimer votre intérêt aux consultants du cabinet Sirca sous référence 831522 M, 64, rue la Boétie - 75008 Paris, en joignant votre dossier complet et en précisant votre rémunération actuelle. Localisation : Paris centre.



Membre de Syntec

Votre développement... notre expansion.

Nous sommes une Société de Distribution de dimension nationale et nous nous préparons aux grands marchés européens de 1992.
Une croissance organisée et maîtrisée, des performances probantes, des programmes ambitieux et réalistes...
C'est à partir de notre direction de l'expansion que cette stratégie volontaire s'organise, se prépare, se négocie, se réalise.
Nous voulons aujourd'hui enrichir notre équipe d'un

Chargé d'affaires

Monteur d'affaires, homme d'études et de réalisations, accoutumé à la prospection immobilière et foncière, aux négociations à tous niveaux (personnes physiques, morales, collectivités...) : c'est cela que nous cherchons.
Notre équipe pluridisciplinaire, extrêmement présente, aux temps de réponses courts, fonctionne par son niveau de cohésion, son absence d'inertie et sa crédibilité acquise.

Si votre formation (BAC + 4), votre expérience et surtout vos qualités personnelles alliant l'autonomie au sens de l'équipe, la réflexion à l'action, le sens du résultat à celui de la qualité se retrouvent dans ce message, nous devons nous rencontrer.
Nos résultats et nos ambitions permettront à vos perspectives de devenir réalité.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 1119 P. à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15, rue du Louvre, 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

P A R I S L Y O N

IMPORTANTE ENTREPRISE TERTIAIRE
du secteur public recherche un

CONSULTANT INTERNE

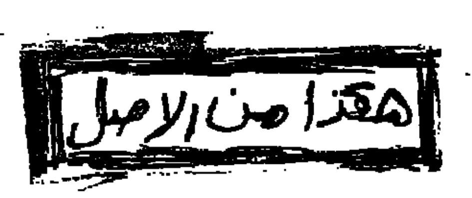
Rattaché au Directeur de l'Informatique, il est chargé de la coordination interne des services techniques.
Il assure un audit permanent des activités informatiques, de la planification de ses projets et productions.
En outre, il doit assurer le suivi de la gestion administrative et juridique des contrats.
Ce poste charnière, qui peut être un tremplin pour le candidat retenu s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (Ingénieur, Ecole de Commerce) avec une expérience d'environ 3 ans dans une fonction similaire où il a su montrer son ouverture à l'informatique, ses capacités d'écoute et de gestionnaire.

Si vous vous sentez concerné par notre proposition, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence 88301 à notre Conseil qui vous garantit réponse et confidentialité.



Madame Claude FAVEREAU
56, avenue de Suffren
75015 PARIS

Organisation et Publicité



هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Responsable export

Filiale d'un grand groupe industriel, cette société française (500 personnes) est spécialisée dans la fabrication et la vente de réservoirs à pression. Très bien implantée sur l'hexagone, elle a pour objectif d'intensifier sa présence en Europe notamment et recherche son responsable des ventes export. Sous l'autorité du directeur commercial il sera chargé dans un premier temps d'analyser les potentialités du marché de la C.E.E. et d'étudier, en liaison avec les services techniques de la société, les normes des différents pays. Il proposera ensuite la stratégie commerciale export qu'il mettra en place sur le terrain. Ce poste, basé à Paris, s'adresse à un candidat de formation supérieure technique, possédant une solide expérience de la vente à l'export des produits industriels. L'anglais est évidemment impératif, l'allemand un atout. La rémunération sera à la hauteur des compétences. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence A/D2945M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Chef de produit

TC

La société TROUVAY & CAUVIN (chiffre d'affaires 1,2 milliard de francs, 1.100 personnes) spécialisée dans la distribution et la fabrication de matériel industriel (robinetterie, tuyauterie et accessoires, machines de T.P.) a acquis une excellente notoriété internationale sur ses marchés : industrie, eau, gaz, pétrochimie, nucléaire. Elle recherche pour sa division robinetterie industrielle basée à Asnières (92) un chef de produit. Responsable de la gestion de la gamme qui lui sera confiée, il élaborera la politique commerciale avec son directeur de département, assurera la liaison fabrication/force de vente, animera le réseau sur le plan technique et commercial. Il aura aussi à faire évoluer son produit en fonction du marché. Ce poste évolutif conviendrait à un jeune ingénieur diplomé ou à un officier de la marine marchande ayant une expérience de 3 à 5 ans de la vente de produits techniques destinés à l'industrie. La pratique de l'anglais est nécessaire. La rémunération proposée sera fonction de l'expérience acquise. Ce poste comporte de fréquents déplacements de courte durée, essentiellement en France. Ecrire à Christine BERNET en précisant la référence S/8275M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

assurer la direction de la fabrication d'une maison d'édition

400 000 F +

L'une des plus importantes MAISON d'EDITION recherche pour prendre sa DIRECTION TECHNIQUE un PROFESSIONNEL du LIVRE.

Ce poste représente une excellente opportunité pour un spécialiste de haut niveau - ayant évolué dans l'univers de l'EDITION, de la PRESSE ou de l'IMPRIMERIE - de poursuivre sa carrière. En plus de ses compétences techniques, il aura prouvé ses qualités d'ACHETEUR, d'ORGANISATEUR et d'ANIMATEUR d'EQUIPES.

MEMBRE DE SYNTEC

les dossiers de candidatures - sous réf. 3456M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par.

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

statcom

GAGNEZ AVEC LA NOUVELLE ALLIANCE EUROPÉENNE

JEUMONT-SCHNEIDER et BOSCH viennent de se rapprocher pour créer le premier groupe 100 % européen dans le domaine des télécommunications :

J.S. TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans le cadre de cette expansion, STATCOM, qui est une filiale de *J.S. TÉLÉCOMMUNICATIONS*, recrute :

- 1 responsable commercial
  pour l'exportation.
- 1 ingénieur commercial
  connaissant l'Administration et les Grandes Entreprises.
- 2 ingénieurs de développement logiciel.

Adresser c.v. + prétentions à Danielle BERDAH
Sté STATCOM, 3-5, avenue Gallieni, 94257 GENTILLY CEDEX.

PEUGEOT S.A.

recherche

pour le département ORGANISATION-INFORMATIQUE de sa DIRECTION DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES DE FINANCEMENT

un

HOMME SYSTÈME

Ce poste s'inscrit dans la mise en œuvre du schéma directeur informatique des Sociétés de Financement Européennes du Groupe PSA impliquant notamment la refonte des applications sur des matériels IBM de type 9370 ou 43XX exploités sous DOS/VSE et SQL.

Votre mission sera :

- De contribuer à la définition de l'environnement technique de nos futurs systèmes (outils, standards, procédures...) ;
- De participer à leur mise en place sur le terrain ;
- De porter conseil et assistance à nos sociétés dans le domaine de la Gestion et l'Exploitation des Ressources informatiques.

Le candidat est de formation supérieure, âgé de 30/40 ans, et possède un bon niveau d'anglais.

Il a une bonne expérience des systèmes IBM de moyenne puissance ainsi que de la micro-informatique acquise de préférence dans le monde de la gestion.

Le poste requiert des voyages assez fréquents en EUROPE.
Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo à PEUGEOT S.A.,
Gestion du personnel, 75, avenue de la Grande-Armée, 75116 PARIS.

Consultant en recherche de cadres, pourquoi pas vous ?...

Une importante et récente campagne a permis à différentes unités du GROUPE BERNARD JULHIET d'intégrer de nouveaux consultants. Nous en attendons d'autres. Vous rejoindrez la Division Ressources Humaines de notre Groupe. Comme vous, avant d'entrer dans le conseil, nous étions en entreprise à des postes de responsabilité ; c'est sans doute cela qui nous a permis de réussir dans ce métier d'action que nous faisons avec passion. Pour renforcer l'équipe des 14 consultants que nous sommes, nous recherchons deux spécialistes :

BANQUE/FINANCE... issu de ce secteur ou ayant eu dans l'entreprise un poste qui vous a donné une bonne connaissance du domaine bancaire, vous avez décidé de vous investir dans notre métier ; vous y utiliserez votre expérience et vos compétences dans une autre dimension.

PRODUITS GRAND PUBLIC... pour avoir exercé vos talents d'homme de marketing et de vente dans de grandes structures ou au sein d'entreprises connues, vous aurez la confiance des dirigeants que vous conseillerez parce que vous connaissez leur secteur et parlez leur langage.

Plus de trente ans, vous avez bien sûr une formation supérieure et à des qualités d'écoute, d'analyse et de synthèse, vous ajoutez un réel intérêt pour ce capital primordial qu'est l'homme pour l'entreprise.

Notre excellente position sur le marché du recrutement, l'appui du GROUPE BERNARD JULHIET et de notre partenaire EUROCOM sont des atouts incontestables pour votre pleine réussite si vous nous rejoignez.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous réf. 2046 M (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe) 79-83, rue Baudin - 92300 Levallois Perret.

Nous vous assurons confidentialité et réponse.



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Membre de Syntec

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
AUX ENTREPRISES
(420 personnes - 4 agences)

propose le poste de :

Directeur marketing et commercial

pour son siège à LILLE, rattaché au Directeur Général, il sera chargé :
- d'assurer une fonction de conseil auprès de la Direction Générale en matière de positionnement stratégique,
- d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie produits,
- de concevoir et faire appliquer la politique commerciale à travers les Agences.

Pour ce poste à caractère Marketing, qui requiert un fort esprit de synthèse, nous souhaitons rencontrer un candidat de 35 ans minimum diplômé d'une grande école d'ingénieur ou de gestion.

Si vous êtes intéressé, merci d'écrire sous la réf. M/63767, à *Gérard STIKER qui vous assure de la plus totale discrétion.*

G.L. STIKER & ASSOCIES

CENTRE VAUBAN
201, rue Colbert
59800 LILLE
Tél. 20.54.06.37

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son siège PARIS

UN(E) ANALYSTE FINANCIER(ÈRE)

ACTIVITÉ :
- location de longue durée de biens d'équipement et plus particulièrement de matériels informatiques, de véhicules industriels, de matériels de manutention.

POSTE :
- seconder le responsable des études de risques ;
- mettre en forme les dossiers et les analyser ;
- soumettre aux comités avec avis.

FORMATION :
- études supérieures, complétées par une bonne maîtrise de l'anglais ;
- expérience, même limitée à des stages, dans le service des engagements d'une banque ou d'un établissement financier.

PERSONNALITÉ :
- aptitude à l'analyse et l'esprit de synthèse ;
- curiosité pour l'aspect technique des matériels et tempérament de « battant ».

Ambiance de travail agréable
au sein d'une équipe restreinte.

Envoyer C.V., photo, prét., disp. à Mlle Pascale Goedert, CONCORDE FINANCE - 42, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

GESTION DU PERSONNEL EN MILIEU INDUSTRIEL

• Spécialiste mondial de la fabrication de mâts métalliques et de poteaux pour l'éclairage public, notre succès est indéniable. Nos moyens s'organisent autour de deux usines de production et une usine de galvanisation unique en Europe.

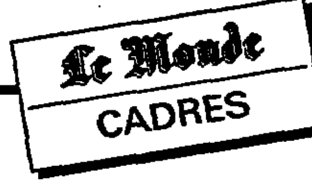
• Véritable bras droit du D.R.H., vous avez la responsabilité de la gestion administrative du personnel et veillez au bon déroulement de la paie informatisée. Vous traitez les problèmes quotidiens liés à la vie en usine (750 personnes) et animerez les groupes de progrès que vous aurez mis en place.

• Environ 30 ans, de formation supérieure, vous avez choisi d'exercer votre métier en milieu industriel pour ce poste basé à 150 km à l'Est de Paris.

Si votre candidature est retenue, nous vous adresserons un profil de poste détaillé.

Ecrivez sous réf. C/352 à notre conseil en recrutement
CONCORDANCES
129, rue Servient - 69003 LYON - Tél. 78 63 65 60

CONCORDANCES
Les missions de confiance





JEUNES DIPLOMES
FORMATION SCIENTIFIQUE
INGENIEURS, MAITRISE, D.E.A.

JOUEZ LA CARTE DE L'INFORMATIQUE

- Un stage de formation intensif et rémunéré de 5 mois aux techniques de l'informatique débutant le 18 avril.
- La participation active, à l'issue de ce stage, au développement de grands projets dans un environnement de haute technologie.
- *Un contexte jeune et stimulant.*
- Une structure souple et un style de relation direct.
- Des perspectives d'évolution largement ouvertes.

C'est ce que vous propose la G.I.E., Direction des Systèmes d'Information des A.G.F. (l'un des 1ers groupes français d'assurances).

Si la perspective de rejoindre des équipes motivées et " pointues " vous intéresse, adressez votre candidature sous réf. M/JD à Dominique BŒUF – G.I.E. – Service Recrutement – Tour Franklin – 92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 11.

GIE

L'INFORMATIQUE EN ACTION

UNANIME

Melun

CHEF DU PERSONNEL

Cette entreprise industrielle, filiale d'un important groupe français, possède divers établissements de production dont une unité à proximité de Melun (77) qui emploie plus de 200 personnes.

Rattaché au Directeur de l'usine et en liaison fonctionnelle avec la Direction des Affaires Sociales du siège, le titulaire du poste assume au niveau de l'établissement concerné, l'ensemble des responsabilités liées à la fonction. Cela implique l'administration et la gestion technique du personnel ainsi que la valorisation des ressources humaines (formation, méthodes participatives, qualification, gestion des carrières...).

Il assiste le Directeur de l'établissement pour l'ensemble des rapports avec les partenaires sociaux.

Nous souhaitons rencontrer un candidat (28 ans minimum) possédant une formation supérieure adaptée et ayant acquis une expérience déjà significative de la fonction (3/5 ans) en usine.

Les conditions offertes ainsi que les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise ou du groupe sont de nature à intéresser une personnalité de valeur ou d'avenir.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 6/1135 AC à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

Equipements automobiles

RESPONSABLE DU BUREAU D'ETUDES

Cette entreprise de 300 personnes, 120 MF de CA, en progression de 20 % par an, est spécialisée dans l'habillage des carrosseries automobiles. *Bénéficiant* d'une place prépondérante sur son marché, elle s'adresse à une clientèle diversifiée tant en France qu'à l'export (25 % de son activité); constructeurs automobiles, ferroviaires, carrossiers, détaillants, revendeurs spécialisés etc... Elle est reconnue pour la fiabilité de ses produits et la qualité des services rendus.

Face à son développement, elle recherche le patron de son bureau d'études. Rattaché au directeur général et ayant autorité sur une douzaine de personnes dont 6 dessinateurs, il aura en charge le développement, l'amélioration et la mise au point de l'ensemble de ses produits, de leur conception jusqu'aux essais et industrialisation. Il collabore étroitement avec les services techniques et commerciaux.

Ce poste doit motiver un jeune ingénieur généraliste (AM, ENSI, INSA ou équivalent) désirant valoriser une expérience de 3 à 5 ans en B.E dans une entreprise de mécanique générale. La connaissance du milieu automobile et/ou ferroviaire constituerait un atout supplémentaire. Maîtrise de l'anglais souhaité. Ce poste, basé Sud Loire à une heure de NANTES, devrait être rapidement évolutif pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 2/2387 B à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

COMMUNICATION EXTERNE ET RELATIONS PRESSE

Notre organisation professionnelle du secteur des services, située à Paris, a mission d'aider ses adhérents à se préparer aux modifications législatives, réglementaires prises à l'échelon national et européen.

Nous créons un poste de responsable de communication externe (H.F.). Il aura pour mission de mettre en œuvre la politique de communication externe définie par la profession.

Il sera chargé de valoriser nos actions auprès de la presse et des élus, avec diffusion appropriée de la documentation nécessaire et organisation de toutes les manifestations promotionnelles.

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'Enseignement Supérieur, 30 ans environ, pouvant justifier d'une expérience significative de communication et des médias dans une entreprise ou une organisation professionnelle.

Une connaissance des élus, et des instances parlementaires sera un atout appréciable.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 303 PA 563 à notre conseil Françoise BARSI.

EMPLOI centor
26, rue Henri Monnier
75009 paris

PARIS 42 85 15 53 LYON 78 89 37 16 MULHOUSE 89 32 26 26

Ingénieur Méthodes

A et M... *Forges-les-eaux (76)*

arts graphiques modernes

unité industrielle du Groupe Livre Hachette est tournée vers la production du livre relié et couvre plus de 12 % des besoins de l'édition française avec 15 millions d'exemplaires par an. Notre appareil de production, aux investissements renouvelés, est réparti sur 11.000 m2 à Forges-les-eaux et emploie 195 personnes en 2 x 8.

De formation ingénieur, vous possédez une première expérience concrète de l'organisation de production. Rattaché à l'équipe de direction, vous créerez la fonction méthodes. Cette mise en place touche les points suivants: circuit des manutentions, implantation, automatisation des matériels d'environnement, étude des temps alloués, élaboration des projets "investissement". Votre pragmatisme et votre implication vous permettront de réussir dans cette fonction puis d'évoluer.

Merci d'adresser votre dossier s/réf. IM/1, Patrick FILY, Direction du Personnel, HACHETTE - Imprimeries Livre, avenue Gutenberg, 78316, Maurepas Cedex.



HACHETTE

L'enthousiasme ça se communique.

JEUNE CADRE POUR NOTRE DIRECTION DES RELATIONS SOCIALES

Nous sommes une importante Société, secteur Technologie de pointe, basée en banlieue Sud-Ouest de Paris.

Pour renforcer notre équipe de gestion du personnel dans le cadre de notre activité Extraction du Minerai, nous recherchons un jeune cadre auquel nous confierons :

- le suivi de l'évolution du statut et des règles de déroulement de carrière des personnels ouvriers et ETAM propres à ce secteur d'activité.
- le développpement au niveau central des aspects qualitatifs et quantitatifs de la formation.
- les études ponctuelles concernant ce secteur.

Méthodique, rigoureux, doté d'une grande capacité d'écoute et disponible, vous saurez entretenir des liaisons étroites avec nos établissements de province.

De formation supérieure en droit privé avec une spécialisation ultérieure en droit du travail, vous pouvez venir nous rejoindre si vous êtes débutant ou avez un ou deux ans d'expérience.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions ss réf. 1902 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS: qui transmettra.

Organisation et Publicité



Radio France Internationale

recrute
pour ses émissions en langue arabe

JEUNE JOURNALISTE DIPLOMÉ

parfaitement bilingue

Outre une excellente connaissance de la vie politique et culturelle de la France et des pays arabes, l'activité implique des horaires de travail de nuit et la pratique de la dactylographie. Une expérience radio serait appréciée.

Candidats français ou en règle vis-à-vis de la législation en vigueur.
Disponibilité immédiate.

Adresser C.V. et prétentions au Service de Gestion du Personnel de R.F.I., B.P. 9516, 75016 PARIS.

Ville de Lyon

RECRUTE
POUR LES THÉATRES DES CÉLESTINS

1 ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E)

En liaison avec l'attaché de presse, il ou elle sera chargé(e) de la démarche commerciale et promotionnelle du théâtre ; de formation universitaire, licence ou équivalent, l'intéressé(e) devra faire valoir, outre de solides connaissances comptables, une expérience de même type dans des établissements similaires.

Salaire mensuel brut : 10.628 F.

Adresser candidature + C.V. + références professionnelles à Monsieur le Maire de Lyon, Division du personnel, B.P. 1065, 69205 LYON CEDEX 01
avant le 7 mars 1988.

SOGEMI-FILLOD

Filiale du groupe ALGECO
leader *dans la location et la vente de* constructions mobiles et industrialisées

crée *POUR SON UNITÉ DE FABRICATION* située à SAINT-AMOUR DANS LE JURA, un poste

d'ASSISTANT DE DIRECTION

Dans un premier, il sera responsable :
- de la conduite du plan d'investissement (robotique, automatisme, ...) ;
- de la formation, EDS, CQ ;
- de la qualité (interne et ensemble de nos partenaires) ;
- de l'action sur les produits en liaison avec le groupe.

Ce *poste intéresse un candidat de 30 ans minimum.*
Ingénieur, Mécanicien, Electricien (Violet, Sudria, INSA, ...).
Expérience B.E., B.M., pratique des techniques de management moderne.
Evolution du poste en fonction du candidat.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite à SOGEMI-FILLOD, B.P. N. 42, 39160 SAINT-AMOUR.

Nous sommes une importante société de services (CA consolidé : 2 milliards de francs) opérant dans le monde entier. Nous recherchons pour notre département « Opérations »

LOG-ANALYSTE INTERPRETATEUR

Agé d'environ 30 ans, vous êtes de formation supérieure, (spécialisation en Géologie) et vous possédez une expérience d'interprétation des données de forages pétroliers.

Poste basé en banlieue Sud de Paris. La pratique de la langue anglaise est indispensable et des déplacements à l'étranger sont à envisager.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite et prétentions, sous la réf. 5258, à

MÉDIA PA
53, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

BANQUE SPECIALISEE SUR LES MARCHES
FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
RECHERCHE

SPECIALISTES OBLIGATAIRES

pour renforcer ses équipes de négociation

Expérience indispensable
Formation supérieure - Anglais souhaité
Traitement fixe + intéressement aux résultats

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 71849 à PROJETS 12 rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra



Le Monde CADRES

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

Jeune assistant exploitation bancaire "Entreprises"

Paris. Une banque parisienne en fort développement, **filiale d'un important groupe bancaire français,** recherche un assistant d'exploitation pour son Département "Entreprises".

Il a pour principale mission de procéder à l'analyse *des risques encourus sur les dossiers présentés* au Comité de Crédit. Il doit également assister le chargé de clientèle dans la gestion quotidienne de ses comptes et la préparation de son action commerciale de développement du fonds de commerce.

Agé de 25 ans au moins et de formation supérieure, économique et financière, le candidat a impérativement une **expérience bancaire minimum de 3 ans,** lui ayant *permis d'acquérir* un solide maîtrise de l'analyse financière et une bonne connaissance des techniques et produits bancaires. En plus d'un sens aigü de l'analyse critique du risque, de réelles qualités relationnelles et de bonnes aptitudes commerciales *sont des atouts prometteurs* pour ce poste pouvant offrir d'intéressantes opportunités d'évolution à un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre C.V., avec lettre manuscrite et prétentions, sous la référence G040/M à Daniele FOSSAT, 16, rue Barbès, 92126 Montrouge Cedex, qui traitera votre dossier confidentiellement.

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

---

cegos

formation RESSOURCES HUMAINES

CEGOS-IPPSO, CEGOS CULTURE ET PROFESSION, CEGOS FORMATION A LA GESTION DU PERSONNEL se sont unis pour fonder cette nouvelle division dirigée par Dominique CHALVIN

FORMATEURS CONSULTANTS

dans les domaines

1° Perfectionnement de la maîtrise à l'organisation du travail individuel et collectif et à l'efficacité personnelle. Les méthodes sont celles de l'analyse objective des situations et de la maîtrise de l'information. Votre profil : diplôme d'ingénieur ou de gestionnaire, ayant *exercé des responsabilités opérationnelles en entreprise, motivé par la formation inter et intra entreprises.* *Réf. 23786/M*

2° Perfectionnement des dirigeants et cadres aux nouvelles méthodes de management et à l'amélioration des relations interpersonnelles. Votre profil : psychosociologue, diplôme 3ème cycle, ayant 3 à 5 ans d'expérience de la formation de cadres en entreprise, motivé motivé par l'animation et la conception de stages inter et intra entreprises. *Réf. 23787/M*

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé, sous référence choisie, à Dominique CHALVIN CEGOS Formation Ressources Humaines — Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE Cédex.

INTER INNOVATION **Roulomat**

Nous sommes le leader mondial des Automates Bancaires.

Nos clients sont les BANQUES ET LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Nous recherchons pour faire face à notre croissance

INGENIEURS COMMERCIAUX H/F
DIPLOMÉS ESCAE, MAITRISE, DESS, DEA

La connaissance du milieu bancaire est un atout.
Dynamique, autonome, organisé, vous serez basé à Paris dans une équipe jeune et motivée.
Rémunération stimulante. Postes évolutifs. Déplacements fréquents.

Merci d'adresser votre candidature (CV manuscrit, photo, prétentions) à :
SERVICE ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUES
78/80, av. Galliéni - Tour Galliéni I - 93174 BAGNOLET CEDEX.

CONCEPTEUR ORGANISATEUR H/F

NICE

pour le service organisation (8 personnes) de notre établissement bancaire.
Vous participerez à la conception d'applications informatiques en collaboration avec les utilisateurs et les informaticiens : conception, mise en œuvre, adaptation de logiciels, maintenance.
Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (MIAGE, INSA, Sup de Co., Sciences Eco. ou équivalent), de bonnes connaissances en informatique sont **indispensables.**
Vous avez une expérience d'au moins 3 ans de la conception d'applications informatiques et/ou de l'organisation dans un environnement bancaire (méthode MERISE fortement souhaitée).
Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 4075 à RSCG CARRIERES - 48, rue St-Ferdinand, 75017 PARIS.

Société de recherche et de conseils en marketing

DEUX CHARGÉS D'ÉTUDES

CONSULTANTS EXPÉRIMENTÉS H/F
GRANDES ÉCOLES COMMERCIALES OU D'INGÉNIEURS

- L'un pour les secteurs de l'industrie.
- L'autre pour des produits de grande consommation.

Les candidats devront posséder une expérience réussie de 2 à 5 ans dans des postes à responsabilité dans le marketing et les études au sein de grandes sociétés ou d'un cabinet.

Anglais courant indispensable
(plus allemand souhaité pour le secteur industriel).

Transmettre votre dossier de candidature à ESTIENNE MARKETING, 31, avenue du Général-Michel-Bizot, 75012 PARIS.

ENSEMBLE UN GRAND DESSEIN

PROFESSEURS CONSULTANTS

MARKETING INDUSTRIEL — MARKETING DES SERVICES — ACHATS ET LOGISTIQUE — FINANCE — MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES — AFFAIRES INTERNATIONALES — INFORMATIQUE (SYSTEMES-EXPERTS) — INGENIERIE PEDAGOGIQUE

Ces fonctions sont proposées à temps plein ou dominant, au sein d'équipes rodées et performantes, dès la rentrée prochaine.
Les candidats ont un diplôme de Grande Ecole ou un Doctorat français ou étranger. Ils parlent couramment l'anglais. Ils ont une expérience préalable de l'enseignement et de la recherche ainsi qu'une expérience professionnelle réussie d'au moins 3 ans en entreprise ou cabinet conseil.
Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite - CV et prétentions en précisant le poste concerné au groupe ESC Lyon, Christiane ROCHE, *BP 174, 69132 ECULLY CEDEX.*

Groupe ESC Lyon
LYON GRADUATE SCHOOL OF BUSINESS

MEDIA-SYSTEM

FORMATION PROFESSIONNELLE

POUR VOUS, JEUNES INGÉNIEURS

2 diplômes de spécialisation :

- GÉNIE LOGICIEL et TEMPS RÉEL
  POUR L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE.
- MIAGE et INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

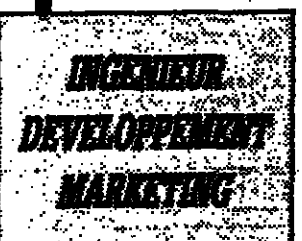
Mastère (collaboration Sup Télécom Bretagne/Institut d'informatique industrielle, Brest).

- 13 mois de formation intensive de haut niveau.
- Un maximum de 15 élèves par promotion.
- Assistance pour l'étude du financement.

Secrétariat des inscriptions : 98-05-43-19
A. GABOREL, Institut d'informatique industrielle
Z.I. du Vernis, B.P. n° 50, 29278 BREST Cedex.

Filiale française d'un groupe chimique américain, nous nous développons dans le domaine des **lubrifiants de synthèse.**

Pour élargir et renforcer notre action en **Europe,** nous recherchons un :



Si vous êtes **Ingénieur chimiste** de formation et que vous souhaitez après une première expérience industrielle orienter votre carrière vers le marketing des spécialités chimiques, merci de nous soumettre votre candidature.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo s/réf. **1763** à **PIERRE LICHAU** - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

Pierre Lichau

GROUPE IMPORTANT PARIS recherche pour filiale spécialisée en CONSEIL ET FORMATION

H/F



Capable d'assurer le développement et la gestion de l'ensemble de l'activité.
Ce poste requiert 3 à 5 ans d'expérience en matière *d'études et de formation (promotion et animation).*
Contrat à durée déterminée.
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant bien sur votre enveloppe la réf. 28297 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---




FORMATION PERMANENTE
CPFCE
Certificat Préparatoire aux Fonctions de Contrôleur d'Entreprise.
* *Formation ouverte aux demandeurs d'emploi et aux salariés possédant un BAC + 2 ou une expérience professionnelle de 4 années (en gestion ou comptabilité)*
* *du 18 avril au 25 juin 1988. (290 h. de formation).*
INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne,
162 rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15
☎ Formation Permanente 45.58.02.28 — 45.57.28.41
* *demande de reconnaissance en cours.*

LE SAVOIR-FAIRE DE L'IAE

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :



RÉGION NORD - CONSULTANT RESSOURCES HUMAINES
Futur Directeur de Région — Réf. VM 6/ELI 88

. JURISTE INTERNATIONAL — Réf. VM 12/1620 C

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA



Radio France Internationale

Radio France Internationale

recrute
pour ses émissions en langue arabe

SECRÉTAIRE DE PRODUCTION

parfaitement bilingue (français/arabe)

La candidate retenue sera chargée :
- de l'exécution de travaux de secrétariat, de traductions, de tâches de gestion ;
- des réponses au courrier des auditeurs ;
- d'assister les journalistes dans la recherche d'informations.

Elle pourra en outre être amenée à procéder au montage d'éléments sonores.

Nationalité française ou en règle vis-à-vis de la législation en vigueur.
Disponibilité immédiate.

Adresser C.V. et prétentions au Service de Gestion du Personnel de R.F.I., B.P. 9516, 75016 PARIS.

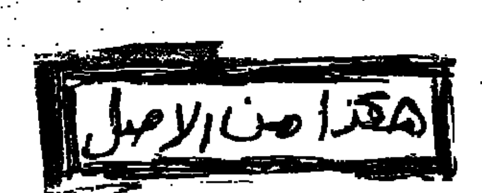


ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE

COURS INTENSIFS (1 à 4 SEMAINES)
COURS DU MIDI
COURS DU SOIR

— ANGLAIS COURANT.
— ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES ».

1, rue de la Pépinière, face gare Saint-Lazare. Tél. : 45-22-51-18.



Le Monde CADRES

Paris 8e
Cabinet international de Conseil en recrutement recherche

HOTESSE-STANDARDISTE

Traitement de texte, notions d'anglais, bac G1, excellente présentation exigée, expér. standard souhaitée. Très bonne rémunération.

Envoyer CV + tél. + photo + prétentions sous réf. NCH4 à ADICOM, 19, av. George-V, 75008 Paris, qui transmettra.

Société internationale recherche

SECRÉTAIRE TRILINGUE

ANGLAIS-ALLEMAND

Connaissant sténo, traitement de texte, 5 ans expérience minimum, pour secrétariat de direction.
Poste devant évoluer vers relations publiques et publicité.
Disponible de suite.
Envoyer photo, CV, lettre de *motivation et prétentions* salariales sous réf. 4752 à AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION

cinématographique

recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

Dialecticien et vendeur acharné pour accroître notre clientèle dans la communication des entreprises.
Transmettre lettre, C.V. et prétentions s/nº 8436,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.
P.C.P. - Tél. : 43-34-31-10.

SOCIÉTÉ CENTRE DE PARIS

recherche

COLLABORATEUR(TRICE)

POUR RÉDACTION ET TENUE A JOUR ANNUAIRES BIOGRAPHIQUES SUR LE SECTEUR ÉCONOMIQUE.

Formation droit des affaires *souhaitée.* Dactylographie indispensable.

Envoyer C.V. + photo à : Société Générale de Presse, 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

SOCIÉTÉ D'INFRASTRUCTURES POUR TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

JEUNE INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Connaissances ou exp. en électronique, micro-ondes et mécanique de précision appréciées.
Destiné à prendre progressivement la responsabilité de développements et fabrications dans le domaine des antennes (15 personnes).

Env. C.V. + photo + prétent. à M. Bonnet François,
CGTI
Rue Baptiste-Marcet, 44570 TRIGNAC.

SERVICE DE FORMATION SÉCURITÉ SOCIALE recherche

FORMATEURS

à temps plein en gestion, comptabilité, informatique, communication de droit.

Niveau requis : diplôme de l'enseign. sup., Bac+4.
Salaire brut d'embauche : 114.846 F.
Lieu de travail : Paris et région parisienne.
Déplacements possibles en province.

Ecrire avec C.V. et copie des diplômes à :
Service des Formations Régionales, CPAM du Val-d'Oise, 17-19, place de l'Argonne, 75935 PARIS CEDEX 19.

Ecole privée sous contrat cherche

DIRECTRICE

pour école maternelle et primaire. Très bon anglais indispensable.
Env. C.V. + photo. réf. sous nº 8431.
LE MONDE PUBLICITÉ.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Société de prestations de services recherche pour son Service Contentieux
COMPTABLE qualifié
ayant connaiss. juridiques pour surveillance et suivi des créances clientèle.
Nécessaire : être dynamique, excellente présent., très bon contact humain.
Env. C.V. et prét. à ICLA, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS, qui transm.

Sté CONSEIL et FORMATIONS TECHNIQUES recrute :

2 INGÉNIEURS ou DOCTEURS

chimie - physique.
Débutant à 3 ans expér. pour GRENOBLE et PARIS.

1 INGÉNIEUR COMMERCIAL

débutant pour GRENOBLE.
Env. C.V. + photo + prét. à NEF, 9, rue de la Falaise, 38360 SASSENAGE.

VILLE DE SAINT-QUENTIN
(Aisne)
65.000 habitants

recrute

CHEF DE BATAILLON

OU

CAPITAINE DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

Il sera chargé des fonctions de chef de corps du centre de secours principal, et d'inspecteur adjoint au directeur départemental.
Avantages statutaires.

Inscrit sur la liste d'aptitude, il doit détenir de solides connaissances dans la gestion administrative et justifier d'une expérience de commandement d'un centre de secours.

Adresser lettre de candidature et C.V. à Monsieur le Sénateur Maire
Hôtel de Ville, B.P. 345, 02107 St-Quentin Cedex.
Avant le 15 MARS 1988.

COURS PRIVÉ

recrute

PROFESSEURS

maths, physique, éco., qualifiés (CAPES, agrégation). Exp. classes terminales et jury bac.
Tél. : 43-36-48-00.

DEMANDES D'EMPLOIS

REPRODUCTION INTERDITE

CADRE BANCAIRE H. 40 A. trib. dr. sc. po.
OFFRE 14 a. d'exp. :
– Opérations bancaires et financières internationales ;
– Informatique de gestion (logique concept. de syst.).
CHERCHE NOUVELLES RESP.
Libre + mobilité géo.
Ecrire sous le nº 8436
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Journaliste américaine polyglotte fr./esp./it./all./hongrois, 6 a. exp. télév., satellites, production, *rédact. Traduction.* Etudierait ttes prop. pour travail indép. ou à tps pl. sur Paris.
Tél. : 42-23-09-11

JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ

7 ans dont 5 dans la PQR. Diplômé de sciences politiques DEA d'anthropologie sociale. Etudie toutes propositions et collaborations.
Ecrire sous le nº 8433
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

TECHNICO-COMMERCIAL (Allemagne), Allemand 31 a. (dipl. technicien mécanique), parle couramment français, *actuellement* représentant d'une entreprise de construction mécanique, clientèle industrie chimique et pharmaceutique, ch. à représenter une entreprise francophone semblable en allemand. Domicile près de *Francfort.* Ecrire à :
Hans-Peter SCHNEIDER, Am Haafel 4, D. 6521 Gundersheim (RFA).

J.F. 22 ans
MAITRE EN DROIT
rech. son premier employeur *auprès juristes lyonnais.*
Tél. : 16 (1) 30-92-79-44

CONCEPTEUR RÉALISATEUR VIDÉO

ch. temps partiel ou complet.
Tél. : 40-13-05-40

ASSISTANTE RELATION PUBLIQUE

3 ans d'expériences, 27 a., sens de l'organisation et des responsabilités. Bonne présentation. Maîtrise LEA (angl.-all.).
Souhaite poste motivant.
Ecrire sous le nº 8440
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Cadre comptable et financier, grande expérience, *postes haut niveau,* brillantes références, recherche importantes responsabilités.
Ecrire sous le nº 8439
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

J.F. 23 ans, lic. L.E.A., anglais, allemand, cherche poste commercial.
Tél. : 45-69-15-11

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET COMMERCIAL

PME et filiales de groupe
PRÊT POUR RELEVER UN NOUVEAU DÉFI.
OFFRE
- Expér. réussie du lancement, redressement et développement de PME.
- Goût de la vente.
- Connaissance de nombreux produits : informatique, bureautique, graphique, électronique, mécanique.
- *Formation ingénieur* + commercial + gestion.
- Bilinguisme anglais.

Ecrire sous le nº 8435
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

formation professionnelle

CENTRE EUROPÉEN *DE FORMATIONS* SUPÉRIEURES INTERPROFESSIONNELLES

propose

3 CYCLES DE FORMATION

– *MANAGER* d'entreprises hôtelières et touristiques, 9 mois. *Avril-décembre 1988.*
– CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT THERMALISÉ, THALASSOTHÉRAPIE, TOURISME DE SANTÉ, 9 mois. *Avril-décembre 1988.*
– INGÉNIERIE et MARKETING TOURISTIQUES, 10 sessions de 4 jours. MARS-DÉCEMBRE 1988.
Cycles agréés, prise en charge et rémunération possibles.

INFAC-INFATH :

51, rue Jacques-Kablé, 94130 Nogent-sur-Marne.
Tél. : (1) 48-76-80-94.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

SENTIER

2 poss-cuis., wc, douche. *355 000 F.*
IMMO MARCADET : 42-52-01-82

STE-ANNE DUPLEX 80 m² s/cour, 4e ét., poss. 2 appts. 1.350.000 F. 42-25-38-38.

13e arrdt

PRÈS PARC MONTSOURIS BEAU 2 PIÈCES 550 000 F - 45-26-99-04

15e arrdt

R. DE JAVEL, avec terrasse, plain-pied, 9e ét., 6 p., cft, 130 m² environ, plein soleil, avec vue très dégagée, dble exposition. 3.300.000 F. 45-77-98-85, 45-88-76-61. APRÈS 21 h.

16e arrdt

PLACE TROCADÉRO
Imm. pierre de t., 5e ét., 3/4 ch., 3/4 bains, gdes récept., balc. sud, soleil + studio 20 m². Possib. prof. libérale. 42-61-22-81.

17e arrdt

WAGRAM
PART. ÉCHANGE
séjour + 3 ch. 100 m² env. Park. contre appt 50 m² env.
Tél. : 47-63-99-89

18e arrdt

MAIRIE 18e

2 p.-cuis. à rénover. 225 000 F. Luxueux 2-3 p. cft. Cuis. amér. amén. 630 000 F.
IMMO MARCADET : 42-52-01-82

Particulier vend STUDIO, 32 m², cuisine séparée, w.-c., *premier étage cour.* Métro : Château-Rouge. Téléphone. : 46-06-80-21.

Province

CHAMONIX. Plein centre, vends au-dessus du Casino appartement à peine terminé par décorateur.
Prix net : 1 200 000 F.
Tél. : 93-76-01-04

appartements achats

IMMO MARCADET

rech. urg. ttes surf., même à rénov. Paris ou portes.
TÉL. : 42-52-01-82

Recherche 1 à 3 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire.
48-73-48-07 même soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

CHENNEVIÈRES, dans petite résid. calme de stand., beau 5 p. 119 m², 2e ét., avec box. 5 950 F ch. comp. Beau 4 p. 89 m², 2e ét., avec box. 4 440 F ch. compr. Libre de suite.
POG : 45-87-71-00

LA VARENNE, dans résid. de stand., studio 4e ét. avec park. et cave. 2 100 F + 250 F chges. Libre de suite.
POG : 45-87-71-00

Mº CHARENTON-ÉCOLES dans résidence de stand., studio 31 m² avec park. et cave. 2 920 F + 180 F chges.
POG : 45-87-71-00

locations non meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE

rech. MEUBLÉS et VIDES STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pr ambassades et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL.
Tél. : 42-58-28-16.

RÉSIDENCE CITY

rech. VIDES ou MEUBLÉS ou à l'achat pr stés et banques APPTS ET VILLAS. Tr. gd stand. quart. résid.

TÉL. : 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE, belles récept., avec minimum 3 chambres.

T. (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-65-13-05.

terrains

RECHERCHONS AU MAROC

TERRAINS POUR PROMOTION, IMMOBILIER ET TOURISME. POUR GROUPE INVESTISSEURS BASÉ EN SUISSE.

Ecrire sous le nº 8441
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

pavillons

A vendre rue Jarnaud-Tavano, Le Mans, 3 km gare et centre-ville, maison sur terrain 1.500 m², 5 p. + cuis., lingerie, cave, garage, salle de bains, w.c. haut et bas, arbres fruitiers, jardin paysagé. 600.000 F.
Tél. : 43-24-53-68.

bureaux

Locations

Domiciliation cciale 8e.
*Burx secrét., télex, télé-*copie, trait. texte.

AGECO 42-94-95-28.

DOMICILIATIONS

Forum des Halles, bureaux, contitution de sociétés, télex, secrétariat.
ACCESS - 40-26-15-12.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO.
Loc. burx, secrét., tél., télex.
Domicil. : 170 à 390 F/M.

CIDES, 47-20-41-08.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs.
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Ch.-Elysées . . 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.

43-55-17-50.

fonds de commerce

Ventes

BEAULIEU-SUR-MER
Vde boutique luxe : vêtements, bijoux et access. (Nina-Ricci, Givenchy, Yves St-Laurent, Lanvin, Must de Cartier, Diamant noir). Magasin entier. neuf dans Casino de Beaulieu/s/M.
Prix : 1 300 000 F.
T. : 93-01-00-39, poste 38.

CHAMONIX. Vs boutique cadeaux souvenirs, rue Centrale. Tr. beau magasin sous arcades. Px : 800 000 F.
Tél. : 93-76-01-04

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Philippe PELLETIER
et Mme, née Françoise Poitrat,
avocats à la Cour,
Marie, Claire, Jeanne, Antoine,
Pierre (†) et Laure,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Fanny.

Paris, le 22 février 1988.

Mariages

– M. et Mme Jean DOLLÉ,
M. et Mme Dominique LAROCHE,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Nathalie et Olivier.

Paris, le 27 février 1988.

Décès

– Mme Aglaé Liberaki,
son épouse,
M. et Mme Aldo Caputo,
son frère et sa belle-sœur,
M. Constantin Moralis,
son beau-fils,
Mme Martine Caputo,
sa nièce,
Ses amis et artistes,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gildo CAPUTO,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,
commandeur des arts et lettres,
officier dans l'ordre du mérite culturel
de la principauté de Monaco,

survenu le 27 février 1988 à Paris.

L'inhumation aura lieu le mardi 1er mars, à 15 h 15, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

– La famille Casabo
Et ses proches
ont la *tristesse de faire part* du décès de

Rémy CASABO,
artiste-peintre,

survenu le 26 février 1988, dans sa cinquante-neuvième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée mardi 1er mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Denys d'Arcueil.

L'incinération du défunt aura lieu le jeudi 3 mars 1988, à 8 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

41, rue de Reims,
94110 Arcueil.

– M. Jean-Paul Costa,
son mari,
Fabienne, Florence et Delphine Costa,
ses filles,
M. et Mme Paul Merlin,
ses parents,
M. et Mme Jean Costa,
ses beaux-parents,
M. et Mme Alain Merlin,
ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Henry Barthes,
ses beau-frère et belle-sœur,
Eric Merlin, Catherine Merlin,
Bruno Barthes et Franck Barthes,
ses neveux et nièce,
Les familles Dolin, Plaisance, Le Fortier, Barthes, Halbe, Merlin,
Toute sa famille
Et tous ses amis,
ont la grande douleur d'annoncer la disparition de

Mme Ghislaine COSTA,
née Merlin,

pieusement décédée le 27 février 1988, à l'âge de quarante-neuf ans, à l'hôpital *Raymond-Poincaré de Garches.*

Ses obsèques auront lieu le jeudi 3 mars 1988, à 15 heures, en l'église de Châtel-Gérard (Yonne).

Cette annonce tient lieu de faire-part.

5, rue Christine,
75006 Paris.
Châtel-Gérard
par 89310 Noyers-sur-Serein.

– Mme Gabriel Doumergue,
M. et Mme Francis Kretz,
Céline et Grégoire,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel DOUMERGUE,
conservateur
des hypothèques honoraire,

survenu le 25 février 1988, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 1er mars 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15e, sa paroisse, où l'on se réunira.

11, rue Sainte-Félicité,
Paris-15e.
5, rue de la Croix-Connue,
35510 Cesson-Sévigné.

– Sa famille
Et ses proches,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Rose FRANÇOIS,
née Lathringshauser,

le 18 février 1988, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Après la cérémonie religieuse célébrée dans l'intimité, l'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Saint-Ouen, le mercredi 2 mars, à 11 heures, où l'on se réunira.

Elle se reposera auprès de son fils,

Samson FRANÇOIS.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean HERVIER,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
inspecteur général honoraire
du Crédit lyonnais,

décédé à Paris, en son domicile, le 25 février 1988, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 1er mars, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, suivie de l'inhumation au cimetière de Clairefontaine-en-Yvelines.

De la part de
M. et Mme Henri Hervier
et leur famille,
Mme Claude Hervier
et sa famille,
M. et Mme François Hervier
et leur famille,
M. et Mme Henri Pélabon
et leur famille,
La famille de Mme Simon Hervier-Rouart.

48, boulevard de Latour-Maubourg,
75007 Paris.

– Mme Yvette Mestoudjian,
M. et Mme Jacques Mestoudjian
M. et Mme Jacques Mestoudjian
et leurs enfants,
M. et Mme Loris Mestoudjian
et leurs enfants,
son épouse, son fils, son frère, son cousin
Et toute la famille,
ont la *profonde douleur de faire part de* la disparition subite de

M. Ivan MESTOUDJIAN,
architecte DPLG-DIUP,

survenu à son domicile, le 27 février 1988.

Ses obsèques auront lieu le mardi 1er mars, à 14 heures, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, boulevard de Reuilly,
75012 Paris.

– Mme Lucien Nicoud,
son épouse,
Colette Nicoud,
Cécile Nicoud et Patrice Bachy,
ses enfants,
Camille et Marie Bachy,
ses petites-filles,
Ses belles-sœurs, beaux-frères,
neveux et nièces,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien NICOUD,

survenu subitement le 24 février 1988, à Paris, dans sa soixante-huitième année.

L'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Bagneux, avenue Marx-Dormoy, à Montrouge (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira, aura lieu le mardi 1er mars 1988, à 13 h 45.

55, rue des Pivoines,
92160 Antony.

– Mme Maurice Reitberger,
M. et Mme Jean Reitberger,
Mlle Anne-Marie Reitberger,
Arnaud Reitberger,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice REITBERGER,

survenu le 22 février 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le commissaire général de la marine et Mme Serge Thouard,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Gabriel Barrès,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Pierre Constans,
M. et Mme Daniel Thouard,
Les familles Thouard, Randon, Galmot, Giraux, Isquin et Girault,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger THOUARD,

survenu à son domicile le 27 février 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 1er mars 1988, à 8 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes.

Ils rappellent à votre pieux souvenir son époux

M. Roger THOUARD.

318-D, chemin de la Calade,
83000 Toulon.
16, boulevard Jourdan,
75014 Paris.
49, rue de Châtenay, Esterel 5,
92160 Antony.

– Dans l'espérance et dans la peine,
Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses beaux-enfants,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu, le 21 février 1988, du

docteur Philippe TRAN-BA-HUY,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse et l'inhuma*tion ont eu lieu dans l'intimité familiale.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel de la

Banque Trad-Crédit lyonnais (France)
S.A. Paris

ont la douleur de faire part du décès de leur président

M. Georges Anis TRAD,
officier de la Légion d'honneur,

décédé à Beyrouth, le 27 février 1988, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Dimitri, Mar Mitr-Achrafieh, *Beyrouth (Liban), le lundi 29 février* 1988, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, avenue de l'Opéra,
75002 Paris.

– Armand et Jacqueline Heimreich-Marsilien
et leur fille,
Antoine et Myriam Zuber-Cupissol
et leur fils,
Anne Zuber
et ses enfants,
Mme André Zuber,
Les familles Zuber, Diemer, Thierry-Mieg et Frey,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel ZUBER,

survenu le 23 *février* 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année à Châtillon (Hauts-de-Seine).

Le service religieux sera célébré le mercredi 2 mars, à 9 h 45, en la chapelle de la fondation Lambrechts, 44, rue de Fontenay à Châtillon.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

M. et Mme A. Zuber-Cupissol,
10, rue des Hautes-Formes,
75013 Paris.
Mme A. Zuber,
12, rue Cels,
75014 Paris.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux messages et envois de fleurs,
Mme Maurice Abeberry
et ses enfants,
Albert, Pierre, Jacques et Jean-Claude Abeberry
Et leur famille,
profondément émus, remercient tous ceux qui, par leur présence à la cérémonie et leurs marques de sympathie, ont participé à leur très grande peine, à la suite de la disparition de

Me Maurice ABEBERRY.

Anniversaires

– Il y a un an, le 1er mars 1987,

Pierre BEMMAOR

nous quittait.

Sa famille demande à ses amis et à à tous ceux qui l'ont connu de lui accorder une pensée.

– Nîmes.

Le 1er mars 1982,

Magali GAUTIER,

disparaissait en montagne.

Le 22 octobre 1986, son père,

Jacques GAUTIER,

le rejoignait.

Ils auraient aimé être unis dans le même souvenir.

– Il y a six ans

Nathalie STARKMAN,
élève du lycée Camille C

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.





Défend

Le Monde

ECONOMIE

LE DÉFICIT DES ÉCHANGES INDUSTRIELS FRANÇAIS

Un retard de compétitivité

L'EFFONDREMENT du solde des échanges *industriels* français observé en 1987 repose la double question de la compétitivité des entreprises vis-à-vis de leurs *concurrentes* étrangères, et, à la veille de l'élection présidentielle, des remèdes possibles. Faut-il dévaluer ou non par rapport au mark *et/ou, plus globalement*, redéfinir les marges de manœuvre du franc dans le système monétaire européen (SME) ? *Les experts sont, à nouveau*, partagés dans ce débat – complexe – qui vient de se rouvrir.

Le constat est en tout cas inquiétant. L'an passé, les exportations industrielles françaises – non compris les armes – ont progressé de *4,7 %* pour atteindre 686 milliards de francs ; mais, comme les importations ont augmenté de 10,1 % pour représenter 724 *milliards*, le solde est négatif de 37 milliards. Ce chiffre confirme la déplorable performance de 1986, où, pour la première *fois*, était apparu un déficit des échanges industriels (2,2 milliards). Il y a quatre ans, l'industrie avait rapporté 65,1 milliards en devises au pays.

Le résultat est clair : la pénétration des produits étrangers sur le marché français s'accroît et même s'accélère, tandis que les entreprises de l'Hexagone perdent des points dans les batailles de l'export : – 1,6 en RFA depuis sept ans, – 0,8 en Belgique-Luxembourg, – 3 en Italie, – 0,7 aux Etats-Unis. Le maigre + 0,3 outre-Manche est une exception.

L'analyse du détail n'est guère rassurante. On aurait pu penser que la dégradation résultait d'une somme de secteurs qui améliorent leurs positions et d'autres qui se détériorent. Et l'on se serait consolé de voir la France se « spécialiser » dans certaines branches et en abandonner d'autres, dans une division mondiale du travail volontairement acceptée ou non. Mais il n'en est rien : c'est l'ensemble qui est tiré vers le bas. Biens intermédiaires (métaux, demi-produits), comme biens élaborés voient leur solde se réduire.

En outre, et c'est l'essentiel, l'évolution est ancienne. Depuis *1975*, début de la crise pétrolière, les biens d'équipements professionnels ont vu leurs taux de couverture (rapport des exports sur

Tous les secteurs sont touchés et les Allemands mènent 26 à 2

les imports) revenir de 132 à 98 aujourd'hui. Les ventes d'automobiles, *autrefois fortes, ne dégagent* en 1987 guère plus qu'en 1975, en francs courants. Autant parler de chute grave.

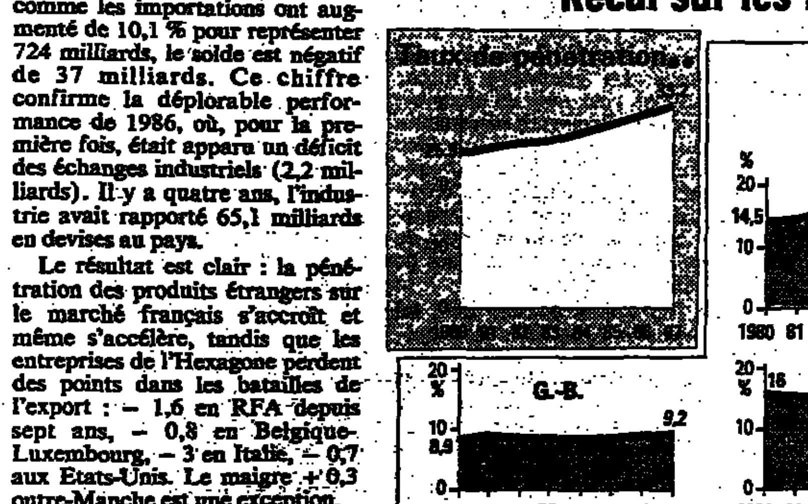
Les matériels domestiques, électriques et électroniques, glissent d'année en année – 2 milliards en 1975, *– 15 en 1987*. Les biens de consommation, positifs il y a douze ans, coûtent aujourd'hui 26,5 milliards de devises.

Depuis le début de la crise, face à la RFA, principal client et *principal fournisseur* de la France, la bataille ne s'est pas terminée par une défaite, mais par un véritable écrasement. Le taux de couverture des échanges industriels avec l'Allemagne est tombé de 78 à 65 %, le déficit est passé de 8,5 à 60 milliards de francs ! *Les rescapés sont l'exception.*

Quand on classe les produits en vingt-huit secteurs (première transformation de l'acier, fonderie, verre, papier carton, etc.) et que l'on calcule ceux qui ont évolué depuis 1975 en faveur des Allemands et ceux en faveur des Français, le score est sans appel : 26 à 2. La sidérurgie, curieusement, et les produits en cuir sauvent l'honneur.

Pour tous les autres, la France importe d'Allemagne plus qu'elle ne lui vend, avec une mention spécialement catastrophique pour la mécanique, la chimie et l'automobile. La France était exportatrice nette de voitures vers l'Allemagne en 1975, elle lui a acheté net en 1987 pour 16,6 milliards de francs !

Recul sur les fronts intérieur et extérieur



**produits manufacturés *9 mois

Source : DREE

Le taux de pénétration en France représente le pourcentage des importations de produits manufacturés par rapport au marché intérieur. La part de marché de la France correspond au pourcentage des produits manufacturés hexagonaux dans les importations industrielles du pays concerné.

La racine du mal

Le plus paradoxal est de voir que même dans les secteurs où les industriels allemands ont lâché pied, les échanges demeurent en leur faveur. Il est en ainsi de l'électronique grand public (téléviseurs, magnétoscopes...), où les firmes d'outre-Rhin (Telefunken, Grundig...) ont été rachetées pratiquement toutes par Philips et par le français Thomson : pourtant le déficit commercial franco-allemand s'y creuse... Preuve que la compétitivité globale des usines allemandes est restée meilleure sur toute la période ? Comment répondre autrement que par l'affirmative.

La compétitivité globale ? A constat si général, réponse forcément générale, c'est-à-dire macro-économique. Sur le premier des « fondamentaux » de la compétitivité, c'est-à-dire les salaires, il faut bien constater que la « rigueur » française depuis 1982 a payé et que – tout le monde s'accorde à le reconnaître – les coûts de production allemands sont désormais supérieurs aux Français. La racine du mal n'est pas là.

Il en résulte le débat sur la politique monétaire et le niveau trop haut du franc face au mark depuis le retour dans le SME en 1979. Mais, à l'évidence, la compétitivité dépend aussi d'une multitude de facteurs plus *« micro-économiques »* : le volume des investissements et leur choix (la France a, à la fois, trop et mal investi, c'est-à-dire qu'elle a consacré trop d'efforts dans les secteurs en récession), la recherche-développement, la qualité des produits et leur commercialisation, le dynamisme du patronat, etc.

Les politiques suivies depuis 1983 ont largement amélioré les choses : les profits se sont redressés, les appels aux marchés financiers sont désormais facilités, l'inflation est jugulée, les investissements repartent, et globalement l'entreprise jouit d'un véritable engouement de la part de l'opinion publique. L'année 1987 aura même été marquée par une hausse de la production industrielle et par un léger redressement des comptes extérieurs au second semestre.

Est-ce le début d'un réveil ? Peut-être. Reste que le retard pris et les pertes de parts de marché rendent nécessaire une réflexion d'ensemble sur l'industrie nationale. Un débat où le rôle du SME aurait sa place parmi tous les autres déterminants.

ÉRIC LE BOUCHER.

LE FRANC EN QUESTION

Défendre, évidemment

par MICHEL DEVELLE (*)

IL y a quarante ans, René Mayer déclarait : « *L'opération monétaire est maintenant terminée. Personne n'a plus rien à craindre* (1). » Si les circonstances exceptionnelles du début de 1948 justifiaient cette dévaluation du franc considérée comme inévitable après les ravages de la guerre sur l'économie française, rares étaient ceux qui anticipaient la longue litanie des dévaluations en cascade qui devaient marquer la saga du franc – jusqu'en janvier 1987.

Aujourd'hui, à quelques semaines de l'élection présidentielle, des voix trop nombreuses *s'élèvent en faveur* d'une nouvelle amputation du franc. Le clan des dévaluationnistes se partage en deux familles : les ajusteurs et les partisans *de la sortie du SME*. Les premiers veulent poursuivre le traitement homéopathique qui consiste à ajuster le franc contre le deutschemark, *régulièrement* mais modérément ; les seconds, plus ambitieux, veulent une forte dévaluation du franc, baptisée compétitive.

La médecine douce vise à satisfaire à la nouvelle mais coupable habitude de la dévaluation/sanction politique, tout en assurant la prétendue remise à l'heure des pendules allemande et française *sur* la base de la sacro-sainte règle de la parité de pouvoir d'achat (PPA).

Cette morale des ajusteurs est consternante. Si nous *prenons* l'habitude de gérer le franc au rythme de notre calendrier politique, la tâche des prévisionnistes sera certes *facilitée, mais, au-delà* du ridicule, notre devise perdra toute crédibilité *sur* les marchés internationaux, au moment où s'affirme l'Europe financière *intégrée* et où les prises de contrôle d'actifs productifs à l'étranger deviennent le levier du développement des économies.

Pour moderniser l'économie, il faut importer des biens d'équipement de l'étranger, acheter des entreprises à l'étranger et réussir la délocalisation industrielle, commerciale et financière. Atteindre ces objectifs demande une monnaie stable. Un franc fondant à chaque frémissement électoral *ruinerait notre force de frappe* financière, tout en favorisant le laxisme, l'inflation et la recherche de solutions industrielles et commerciales de facilité.

L'argument de la PPA, ressort des ajusteurs, n'est guère plus solide. Le choix de l'année et de l'indice de référence influence considérablement les résultats. Cette recette, sans doute pertinente dans l'économie ricardienne, souffre à l'orée du troisième millénaire, caractérisé par la globalisation des échanges commerciaux et financiers, de nombreuses lacunes masquées par son simplisme, qui lui assure par ailleurs une facile médiatisation. Par *souci d'œcuménisme théorique*, cédons un instant à la mode de la PPA pour souligner que les prix à l'exportation et les coûts unitaires de production de la France augmentent depuis 1986 moins vite que ceux de la RFA, vidant ainsi de tout contenu la thèse des ajusteurs.

Du biberon à la potion magique

Au demeurant, la dévaluation d'une monnaie n'est pas affaire de dogme. Elle s'impose si l'économie dans son ensemble présente des déséquilibres graves. En l'absence de tels signes, elle est inutile et néfaste. A la fin de l'année 1987, la croissance du PIB s'élève à 2,5 %. La hausse des prix tend vers 2,5 %, réduisant à 1,7 point l'écart avec l'inflation allemande. Le déficit de la balance des paiements courants est faible, 0,6 % du PIB. Les arguments économiques en faveur d'un énième ajustement du franc après les élections sont peu convaincants, et l'argument de la sanction politique est miné, sinon *ruiné*, par la subtile balance des responsabilités issues de la cohabitation.

Les partisans de la sortie du SME, convaincus de l'inefficacité, voire de la nocivité, de la médecine douce des ajustements, appellent de leurs vœux une plus forte dépréciation du franc susceptible de relancer la croissance, les ventes à l'étranger et l'investissement, tout en réduisant le chômage et les taux d'intérêt. En quelque sorte, il suffirait de passer du « biberon » de la dépréciation à la « potion magique » de la dévaluation compétitive pour résoudre toutes les difficultés de l'économie française.

Une baisse du franc de 10 % augmenterait mécaniquement de 80 milliards de francs le montant annuel des importations. Le déficit commercial *serait automatiquement* accru, car nos exportations, qui progressaient au deuxième semestre 1987 à un rythme de 14,5 % (+ 6,1 % en volume du quatrième trimestre 1986 au quatrième trimestre 1987), après douze mois de stabilité du franc, seraient incapables de suivre en volume. Un retournement toujours possible du prix du pétrole rendrait vite la situation intenable, tandis que le garrot de notre endettement extérieur (382 milliards de francs à fin septembre 1987) entamerait la souveraineté nationale. *La nécessaire* austérité poindrait alors à l'horizon, entraînant une forte hausse des taux d'intérêt et la déprime de la Bourse.

Enfin la nouvelle et forte dévaluation du franc confirmerait l'atavisme de monnaie faible ; or les devises faibles et isolées doivent, sous peine de naufrage, être défendues par des taux d'intérêt élevés.

(Lire la suite page 38.)

(*) Directeur des études de Paribas.

(1) La nouvelle parité du franc est *fixée à 214,392 dollars et 864 livres.*

Dévaluer, assurément

par EMMANUEL BORGUES (*)

EN France, l'emploi stagne dès 1978, puis se réduit (1). Durant la période 1988-1992, 900 000 personnes actives supplémentaires, soit 4,2 % des effectifs occupés, se présenteront sur le marché du travail. D'après ses performances passées, l'économie française ne paraît pas apte à les intégrer : ni la politique restrictive sur les revenus menée depuis 1983, ni la politique structurelle concernant la recherche, la formation, l'éducation, ni le désengagement actuel de l'Etat, la déréglementation et les privatisations, ni, bien entendu, le traitement social du chômage – camouflage certes utile, mais qui atteint ses limites, – ne paraissent de nature à réduire le sous-emploi au cours des cinq années à venir. A l'exception de la dernière, ce sont des politiques de longue haleine, aux résultats aléatoires de surcroît.

Le désarroi provoqué par ces perspectives n'est pas étranger au débat actuel sur la parité du franc. En effet, une dépréciation accroît les exportations en volume, réduit les importations et, de ce fait, dynamise la production et crée des emplois. Mais cette voie est parfois jugée inutile, voire dangereuse.

Pour clarifier le débat, nous mettrons tout d'abord en évidence les espoirs qu'elle suscite ; puis nous passerons en revue les obstacles – importants – qui s'opposent à l'émergence de ces espoirs et qui peuvent être à l'origine d'évolutions beaucoup moins favorables. Le premier temps est nourri par des simulations de modèle macroéconométrique ; le second interpelle davantage le politique, bien placé pour évaluer l'ampleur des tensions à surmonter. La simulation se fonde sur trois hypothèses :

● La dépréciation est réelle, c'est-à-dire qu'aucun cycle salaires-prix ne se greffe sur l'enchérissement des importations (*cette hypothèse n'est pas l'effet* d'un comportement spontané, mais la conséquence d'une politique qui sera explicitée plus loin) ; *en d'autres termes, le bénéfice de* la dévaluation est maintenu à moyenne échéance ;

● Les élasticités-prix retenues pour la France sont celles du modèle Interlink de l'OCDE dans sa version d'octobre *1987*, soit 1,6 pour les exportations de produits industriels et 0,7 pour les importations (2) ;

● L'amélioration du solde de la balance des opérations courantes provoqué par la dépréciation procure une marge de manœuvre qui autorise une politique plus expansionniste.

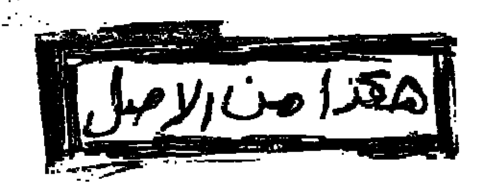
(*) Pseudonyme d'un haut fonctionnaire.

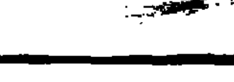
Pour une dépréciation réelle de 15 %, la simulation met en évidence 850 000 emplois supplémentaires au terme de cinq ans, qui s'additionnent aux évolutions spontanées hors dépréciation.

(Lire la suite page 38.)

(1) En 1987, l'UNEDIC fait état d'une progression de 0,7 % sur les neuf premiers mois ; l'INSEE, pour sa part, retient 0,1 % pour l'ensemble de l'année (*chiffre repris dans le rapport sur les* comptes de la nation) et l'OCDE indique 1,4 % dans les perspectives économiques de décembre 1987.

(2) Les exportations en volume progressent *de 1,6 % quand leur prix relatif* diminue de 1 % ; plusieurs années sont nécessaires pour atteindre ce résultat. De même les importations baissent de 0,7 % quand leur prix relatif augmente de *1* %.





LE FRANC EN QUESTION

Défendre, évidemment

(Suite de la page 37.)

Les dévaluationnistes croient sincèrement qu'un franc faible créerait de nouveaux emplois. La forte création d'emplois aux Etats-Unis est imputée, exclusivement mais à tort, à *la dévaluation* du dollar. Les *nombreuses* dévaluations du franc depuis 1948 se soldent aujourd'hui *par près de trois millions de chômeurs !*

Une nouvelle baisse du franc accentuerait *la désindustrialisation*, en déséquilibrant nos termes de l'échange, source d'augmentation à terme du chômage. Le seul effet d'une dévaluation compétitive serait d'accroître les marges des entreprises, action aujourd'hui peu nécessaire avec le redressement financier des sociétés françaises et la progression de l'investissement à un rythme annuel de 4 % depuis deux ans et de 7,4 % entre le quatrième trimestre 1986 et le quatrième trimestre 1987.

Il faut poursuivre dans cette voie pour développer une offre compétitive en termes de produits et non de prix. Acheter bon marché et vendre cher des produits sophistiqués est le meilleur moyen de sauvegarder durablement les marges au moyen de la désinflation compétitive. Telle doit être la politique d'un grand pays industrialisé.

Aujourd'hui, l'heure n'est plus aux *ajustements monétaires provinciaux* qui se repaissent de la vieille antienne : l'Allemagne paiera, mais à *la solidarité pour édifier* avec nos partenaires européens une Europe financière intégrée autour de l'ECU, monnaie unique. La sortie du franc du SME repousserait aux calendes grecques un tel projet, dont les avantages sont évidents. La monnaie européenne est nécessaire pour qu'enfin toute l'épargne de la CEE finance la croissance des Douze, permettant ainsi la baisse du chômage (11,8 % contre 6 % aux Etats-Unis) aux lieu et place d'assurer la prospérité à crédit de l'Oncle Sam.

Une monnaie unique, condition nécessaire du grand marché, permettrait de négocier en position de force le taux de change dollar-ECU en offrant aux investisseurs internationaux un actif monétaire et financier réellement concurrent. Une *monnaie unique donnerait* aux Douze la faculté de faire appel aux marchés internationaux dans leur *devise nationale, grand privilège* à gérer avec moins de laxisme que ne le font les Etats-Unis, en se pliant à la contrainte d'un Fonds monétaire européen doté de l'autonomie politique.

Une monnaie unique réduirait l'excès des financements internationaux *en dollars*, atténuant le déséquilibre entre les grandes places financières au profit des centres européens, et *favoriserait*, une *fois la sagesse revenue* aux Etats-Unis, la stabilité du dollar.

Deux conditions préalables pour tirer un réel profit de la monnaie unique : assurer dans un premier temps l'indépendance de la Banque de France et accepter l'harmonisa*tion des politiques de taux d'intérêt*.

Sur ce second point, la machine est lancée. Début novembre 1987, en pleine tempête sur le dollar, la Banque de France augmente ses taux d'intérêt à court terme de 0,75 % et, simultanément, la Bundesbank les réduit de 0,50 %, et le franc est sauvé de la spéculation baissière.

Ces enjeux stratégiques dépas*sent* les *querelles* de clocher *qui animent* encore trop souvent les tréteaux de l'Europe monétaire. Sortir le franc du SME signifie renoncer à la construction du deuxième étage de la fusée monétaire, comme d'ailleurs vouloir conserver la définition actuelle du SME, incompatible à l'horizon 1992.

Sortir le franc du SME signifie vouloir une inflation plus forte, des *taux d'intérêt plus élevés, un déficit* accru de la balance commerciale, une dette internationale plus pesante avec, au bout de la route, l'austérité, que les presque trois millions de chômeurs français supporteraient difficilement. Refusons la division en maintenant la valeur du franc pour que l'Europe, dotée d'une monnaie unique (2), fasse entendre sa voix à parité dans le concert monétaire mondial, où le dollar, fardé de passivité japonaise, exerce un effet de drainage de *l'épargne européenne préjudiciable* à l'avenir de notre continent.

MICHEL DEVELLE.

(2) Selon la SOFRES (10-14 janvier 1987), déjà 45 % des Français acceptent cette éventualité.

Dévaluer, assurément

(Suite de la page 37.)

500000 emplois sont directement issus de celle-ci, et 350 000 proviennent *de l'utilisation de la marge* de manœuvre dégagée à la fois sur le solde extérieur et sur celui des finances publiques.

Sur les trois années 1990, 1991 et 1992, la politique budgétaire dispose, à la suite de l'accélération de la croissance consécutive à la dévaluation, de 50 milliards de francs supplémentaires chaque année ; c'est-à-dire, pour qu'il n'y ait aucune *ambiguïté, de 50 milliards* de *plus* que la projection spontanée en 1990, de 100 milliards en 1991, de 150 milliards en 1992.

Ces résultats occultent cependant tout un ensemble de difficultés, qui s'apparentent à une course d'obstacles : le parcours sans faute, seul, les rend vraisemblables, et l'erreur sur certains d'entre eux disqualifie le concurrent. En bref, dévaluer est *aisé ; gérer une dévaluation est très* compliqué.

L'appartenance de la France au système monétaire européen (SME), et plus généralement à la CEE, est évidemment un premier problème. L'Europe, par le poids politique qu'elle assure dans le *monde, par la pression qu'exerce sur* le dynamisme des entreprises la création du marché unique de 1992 *et les* perspectives d'union monétaire, joue un rôle vital pour notre pays, et l'on ne peut sans réflexion courir le risque de son éclatement.

La solution idéale serait d'avoir le beurre et l'argent du beurre, c'est-à-dire l'Europe et une grille de parité plus acceptable. Celle-ci doit viser l'harmonisation progressive des taux de chômage à l'intérieur de la CEE, *ce qui signifie en clair que celui des* pays à forte contrainte extérieure diminue, et que celui des autres progresse.

Cette proposition serait insoutenable si elle déshabillait Pierre – vertueux et compétitif – pour habiller Paul. Mais ce n'est que partiellement le cas : *c'est ainsi que*, en France, quand, à la suite d'une dépréciation du franc, 850 000 emplois sont créés en cinq ans, 250 000 sont détruits dans le reste du monde, notamment dans la CEE. Ces résultats sont la conséquence de deux effets : l'un à somme nulle, lié à l'évolution de la compétitivité par les prix (les emplois gagnés par les uns sont *perdus par les autres*) ; l'autre à somme positive, associé au potentiel de relance autorisé par la dévaluation, ce qui permet de créer des emplois à la fois dans les pays dont la parité est diminuée et, par suite de l'interdépendance internationale, chez leurs partenaires commerciaux.

Si une révision coordonnée des parités se révèle impossible, il faut alors dévaluer par rapport à *l'ECU*, dans une limite qui ne provoque pas une cascade d'autres dévaluations et un éclatement du SME. Dans la mesure où il paraît vraisemblable que les trois principales monnaies s'acheminent vers des parités plus stables, dévaluer d'un certain pourcentage vis-à-vis des monnaies du SME équivaut à dévaluer d'un *pourcentage voisin vis-à-vis de* l'ensemble du monde.

On notera qu'une sortie du SME comporte l'inconvénient de supprimer le filet monétaire du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM) et d'accroître, par conséquent, les risques d'instabilité du franc. En revanche, nos partenaires de la CEE n'ont pas intérêt à prendre des mesures de rétorsion, *par contingentement de nos exportations* ou par hausse compensatoire des droits de douane, car leur commerce avec la France est *fortement* excédentaire, même si l'on exclut la RFA : une escalade de représailles leur serait donc défavorable.

Le rattachement *de facto* à l'ECU, plus solide que ne le sont à l'heure actuelle la livre et la lire, permet de ménager l'avenir et d'envisager, après *quelques grincements*, un retour *de jure* au bercail de la CEE.

Des contrôles transitoires

Par suite des mécanismes bien connus de la courbe en J, la dévaluation exerce ses effets lentement : la baisse du prix relatif est en effet plus précoce que l'expansion des volumes. La première année, *notamment*, accumule un *ensemble* de contre-performances susceptibles d'ébranler un gouvernement. Une dévaluation de 15 % ne provoque qu'une création d'emplois infinitésimale, dégrade la balance des opérations courantes de 30 milliards de francs et les finances publiques de 15 milliards de francs.

Si l'on retient comme base les « principales hypothèses économiques pour 1988 », extraites du Rapport économique et financier (qui n'incorporent pas les effets du krach boursier), les prix à la consommation des ménages progresseraient de *5 % en 1988* (puis de 3 % en 1989...) et la croissance du pouvoir d'achat du taux de salaire serait approximativement nulle (mais d'environ 1,3 % en 1989...). Des contrôles transitoires sont peut-être nécessaires à la maîtrise de ce *« coup de tabac »* inévitable, qui doit, dans le courant de la seconde année, faire place à une légère embellie.

Nous avons jusqu'à présent supposé résolu le problème essentiel, celui de la maîtrise des évolutions nominales : sans elle, il y a une accélération des prix, telle que *ceux-ci retrouvent au bout de quelques* années leur niveau initial en devises, ce qui annule l'avantage donné par la *dévaluation* : dans ce cas, 250 000 emplois cumulés *sont* créés au cours de la troisième ou quatrième année, mais c'est un maximum qui se résorbe et tend par la *suite vers zéro*.

Pour contrer les effets de l'indexation – *actuellement* modérée – des salaires sur les prix, ce qui multiplie l'impact inflationniste de la hausse du prix des importations, on propose – et l'on a incorporé dans la simulation dont les résultats ont été présentés ci-dessus – de les neutraliser par une baisse appropriée des taux de TVA. Cela *peut* être obtenu par une réduction d'environ 1 point la première année, *qui croît* progressivement jusqu'à 5 points la cinquième.

Malgré cette réduction de recettes budgétaires, on rappelle que, dès 1990 environ, apparaît chaque année un potentiel supplémentaire de dépenses publiques de 50 milliards de francs. Le choix de la TVA pour exercer une pression à la baisse des prix présente des avantages sur d'autres modalités : une certaine *garantie de répercussion* dans les prix à la consommation (sans laquelle le dispositif prend eau, puisqu'il n'assure plus la maîtrise des évolutions nominales), une possible modulation en fonction de considérations sociales, et un pas en direction du marché unique et de l'harmonisation des taux de TVA.

La dévaluation doit être suffisamment importante pour que ses effets soient significatifs. *Il* existe cependant des butoirs, malheureusement difficiles à préciser, au-delà desquels on provoque un éclatement du SME, des résultats politiquement insoutenables la première année, une réindexation des évolutions nominales, une reprise des importations par insuffisance de capacités de production et, finalement, une accélération de l'inflation.

Une fois ces obstacles franchis, la dévaluation paraît davantage une voie complémentaire qu'une alternative à d'autres approches du problème de l'emploi. Elle fournit des munitions aux politiques structurelles relatives à la recherche, la formation, l'enseignement, politiques qui, à défaut, risqueraient d'être fort dépourvues. Par la baisse de la TVA, par la diminution des subventions aux entreprises qu'elle autorise, elle accompagne le désengagement de l'Etat. Percevoir moins d'impôts et dépenser davantage n'est possible que parce qu'il y a une accélération de la croissance d'environ 1 point par an.

Au-delà de cette période, la dévaluation conserve une certaine dynamique et amplifie ses effets. De plus, une stabilisation des parités dans un contexte mondial peu inflationniste ainsi qu'une valeur plus correcte pour le *franc doivent provoquer* une réduction des taux d'intérêt à long terme, mais aussi de la très forte prime de risque qui freine tout projet destiné au marché international : une reprise spontanée de l'investissement de capacité dans le secteur exposé à la concurrence *en sera* la conséquence.

On peut également, au cours de la prochaine décennie, tirer du réveil des énergies que le marché unique, on l'espère, doit provoquer.

EMMANUEL BORGUES.

POINT DE VUE

Déficit commercial et concurrence imparfaite

LE déficit du commerce extérieur de la France, qui se répercute forcément sur les taux d'intérêt et sur la position du franc français au sein du SME, ne peut pas laisser indifférents ses voisins. Plus que jamais, la conjoncture politique et économi*que incertaine* de l'Europe exige la présence d'une économie française dynamique et performante.

En ce qui concerne le déficit de la balance des produits industriels, contrairement à certaines affirmations, ce ne sont pas toujours la qualité ou (et) les prix qui entravent les exportations des produits français dans les pays voisins. Certains produits, d'excellente qualité et *compétitifs* par les prix, ne sont pas suffisamment vendus du fait de la « concurrence *imparfaite » qui les désavantage*.

Parmi les nombreux éléments qui déterminent le manque de fluidité du côté de la demande, il convient de mentionner le rôle important de la réputation acquise du fournisseur étranger à travers celle de sa marque de fabrique *et la qualité du service* après-vente. Ainsi, la quasi-totalité des produits électroménagers vendus sur le marché luxembourgeois sont d'origine étrangère. La publicité y traduit souvent les différences qui existent entre la présentation, la forme, la couleur ou simplement l'emballage.

Certains producteurs étrangers, allemands notamment, entretiennent sur le marché luxembourgeois une publicité savante autour de leurs *marques – qui tient* compte de certains particularismes psychologiques et sociologiques du pays, – à tel point que dès son tendre âge, tout enfant luxembourgeois connaît les noms de Siemens, AEG, Bosch et autres, mais n'a jamais ou très peu entendu les noms des grandes marques françaises concurrentes. L'attachement à la réputation du fabricant, le culte de la marque, font souvent la décision du client.

Dans l'anonymat

La *publicité continue, la présence* permanente des entreprises allemandes sur le terrain, et notamment leur service après-vente, caractérisent très largement la prédominance des produits électro-ménagers allemands – et de bien d'autres – sur le *marché luxembourgeois*. La valeur intrinsèque du produit et son prix ne sont pas les seuls facteurs déterminants. Ainsi Siemens, AEG, Bosch, etc., entretiennent au Luxembourg des centres de stockage, d'exposition et de vente permanents, assument eux-mêmes les services d'entretien et de réparation, rapides et méticuleux (pièces de rechange sur place et un personnel spécialisé dans la technologie de la firme).

Pour la plupart des produits concurrents français, les services de vente et d'après-vente sont aux mains de détaillants qui offrent, à côté des produits français, des articles originaires de nombreux pays concurrents, et qui n'ont pas la même capacité de stockage, de publicité et d'*entretien spécifique* que les firmes allemandes. Le produit français d'excellente qualité et de prix compétitif sombre dans l'anonymat et dans l'oubli. Il n'en va pas de même, heureusement, dans la branche de l'automobile, où Peugeot et Renault, qui assument des services d'exposition, de publicité, de vente et d'entretien équivalents à ceux des concurrents étrangers, réalisent des chiffres d'affaires très élevés.

Le déficit chronique de la balance commerciale de la France avec le Luxembourg est dû égale*ment, en partie, à l'imperfection* de la concurrence dans le domaine de l'énergie électrique. Depuis des années, l'absence d'une ligne d'interconnexion entre EDF et Cegedel (Compagnie grand-ducale d'électricité) empêche le Luxembourg de conclure des contrats *de fourniture* avec la France, bien que les prix offerts par EDF soient bien plus avantageux que ceux de ses concurrents. Quand une telle ligne verra-t-elle le jour ?

JULES STOFFELS
(membre de l'Institut grand-ducal).



LA TARIFICATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Les consommateurs frustrés

Le gouvernement britannique, en décidant de privatiser complètement dès 1990 la distribution et la production d'électricité en Angleterre et dans le Pays de Galles a relancé le débat sur les tarifs électriques. L'objectif de Mme Margaret Thatcher consiste en effet à créer une concurrence entre les différentes compagnies afin de faire baisser la facture électrique des usagers. En France, le gouvernement, après avoir envisagé de casser le monopole d'EDF, a finalement renoncé à ses projets de privatisation. Mais le débat se poursuit entre l'administration et l'établissement sur la structure des tarifs et sur la gestion d'EDF. Les pouvoirs publics, comme l'explique M. Jean Syrota, directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie, et à ce titre tuteur de l'ensemble des entreprises énergétiques françaises, estiment en effet que les consommateurs, notamment industriels, ne bénéficient pas complètement de la situation privilégiée du pays et de l'effort massif d'équipement nucléaire réalisé depuis quinze ans. Trois problèmes se posent : d'une part, la politique tarifaire menée par EDF depuis 1973, qui, en privilégiant le chauffage électrique, déforme la consommation et aggrave les pointes d'hiver ; d'autre part, le suréquipement du parc nucléaire, désormais patent, qui grève les coûts, puisque cette année plusieurs centrales en état de marche sont inutilisées même en plein hiver ; enfin, la productivité d'EDF elle-même qui a, selon les autorités, insuffisamment progressé, alors qu'elle représente un « gisement d'économies » de 20 milliards de francs.

par JEAN SYROTA (*)

DANS aucun pays, le consommateur n'a le choix, à l'endroit où il se trouve, entre plusieurs distributeurs pour satisfaire ses besoins en électricité. Cela tient à l'importance des investissements nécessaires pour alimenter les usagers. Les économistes disent qu'il s'agit là d'un monopole naturel. Comme, par ailleurs, nombreux sont les usages de l'électricité qui ne sont guère susceptibles d'être assurés raisonnablement par les autres formes d'énergie, dans le contexte que nous connaissons, le libre jeu des forces du marché ne peut pas conduire à déterminer les prix de l'électricité.

Cette constatation est tout à fait générale. Mais la France se distingue par le fait qu'une seule compagnie dessert la quasi-totalité de la population. EDF est ainsi la plus *grande compagnie* d'électricité du monde ; c'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que ses tarifs constituent un problème d'importance nationale.

L'examen des pratiques tarifaires des compagnies d'électricité, ou encore de celles des compagnies qui gèrent d'autres monopoles plus ou moins comparables, comme le téléphone ou le chemin de fer, montre une grande diversité. Certaines compagnies fondent leurs tarifs sur des théories : ainsi les électriciens allemands se réclament de la vente au coût moyen.

Pour beaucoup, parfois en complément des approches théoriques, l'empirisme tient une large place, et il ne semble pas que cela conduise fatalement à des solutions dommageables pour les compagnies ou pour les usagers. Il faut dire, et c'est là la seule véritable constante, que les prix doivent être approuvés par les gouvernements, directement, ou indirectement par une structure déléguée indépendante du monopole.

Un pragmatisme inévitable

En France, EDF a construit ses tarifs à partir de la théorie dite *« du prix de revient marginal de développement »*, théorie dont l'application nécessite des développements fondamentaux poussés et des calculs compliqués que les plus gros ordinateurs effectuent de mieux en mieux au fil des temps. Schématiquement, il s'agit de faire payer à l'usager le prix que coûte l'unité supplémentaire qu'il consomme, en tenant compte des investissements nécessaires pour la produire, au moment où il la consomme et à l'endroit où il la consomme.

Cette théorie repose sur différentes hypothèses, dont l'une des plus importantes est que le parc de production d'électricité soit toujours « équilibré », c'est-à-dire qu'il corresponde à tout moment aux besoins de la clientèle, sans suréquipement aucun. Comme il faut de quatre à huit ans pour construire les équipements de production les plus habituels, il serait nécessaire d'évaluer avec précision, très longtemps à l'avance, les consommations d'électricité pour chacune des grandes catégories d'usagers. *Mission impossible (ou* presque) !

Rappelons-nous que la consommation prévue il y a encore quelques années pour 1990 était supérieure de 25 % environ à celle qui sera vraisemblablement constatée. C'est la raison pour laquelle les commandes d'équipements se révèlent aujourd'hui avoir largement anticipé les besoins, d'autant plus que la disponibilité des équipements a été meilleure que prévu.

Il faut aussi que le prix des différentes formes d'énergie soit conforme aux prévisions. C'est indispensable pour définir le type de centrale à acquérir : nucléaire, à charbon, à fuel... Or personne n'a vu venir les chocs pétroliers de 1973 et de 1979, ne serait-ce que quelques mois à l'avance ; et qui peut aujourd'hui prévoir la valeur du dollar et le prix du pétrole un an à l'avance ? Au total, on peut légitimement se demander si l'équilibre du parc de production a davantage de chances de se produire qu'une montre arrêtée de donner l'heure exacte.

Un autre impératif mérite d'être mentionné : c'est la nécessité d'éviter une trop grande complication dans les tarifs, alors que les coûts marginaux de production d'électricité sont très variables. L'écart entre le 15 août, à 2 heures du matin, et le jour ouvrable le plus froid de l'année à 17 heures peut être de 1 à 20, sinon plus.

Dans un domaine voisin, la théorie marginale appliquée brutalement à la tarification des chemins de fer conduirait à faire payer plus cher les trajets pendant les heures d'affluence. Ainsi, chaque soir (hors jours chômés), le billet Paris-Garges-lès-Gonesse coûterait davantage que le billet Garges-lès-Gonesse-Paris, et ce serait le contraire le matin. *Il faut* donc faire des moyennes, choisir, simplifier.

Bref, la réalité a bien du mal à se plier aux théories scientifiques ! Il s'agit là d'un leitmotiv cher aux économistes. On est alors amené à considérer la théorie, lorsqu'elle est présumée applicable, non pas comme une règle rigide et intangible, mais comme *un cadre général, utile certes*, mais qui doit offrir une certaine flexibilité dans son application.

L'industrie pénalisée

Sans vouloir être exhaustif, il faut aussi mentionner l'impact des priorités gouvernementales : la lutte contre l'inflation a pu conduire à freiner davantage les hausses de prix des usages domestiques de l'électricité (basse tension) que celles des usages industriels (haute et moyenne tension). Cette évolution n'était pas en contradiction avec les aspirations d'EDF : privilégier la consommation sociale, ou encore, notamment, pénétrer sur le marché du chauffage des logements avec des prix attractifs.

Au total, après bien des approximations, bien des simplifications, et bien des ajustements, on aboutit à nos tarifs de vente, et il n'est pas inutile d'en examiner quelques aspects :

- Les commerçants et artisans paient environ 15 % plus cher leur électricité que les usagers domestiques : cela signifie que si un commerçant habite un logement adjacent à sa boutique, l'usage de son aspirateur lui coûtera plus ou moins cher *suivant qu'il sera connecté* à une prise de courant de la boutique ou du logement.
- Considérons deux usagers ayant la même consommation d'électricité pour les besoins les plus habituels (éclairage, appareils électroménagers, eau chaude...), l'un est chauffé à l'électricité, l'autre par un autre moyen. L'électricité est beaucoup plus chère à produire pour le chauffage, parce que cette consommation est pour l'essentiel limitée aux quatre *mois les plus chargés* de l'année (ce sont d'ailleurs les centrales à charbon, et non pas les centrales nucléaires, plus lourdes en investissement, qui sont à même de fournir les kilowattheures les moins coûteux pour cet usage). Pourtant, suivant les tarifs en vigueur — et c'est une surprise pour ceux qui connaissent la théorie tarifaire de l'EDF, — l'usager qui se chauffe à l'électricité paie aujourd'hui, en moyenne, son électricité moins cher que l'usager qui ne se chauffe pas à l'électricité.
- Si on appliquait à un usager du chauffage électrique un tarif *du type de celui qui est proposé* en moyenne tension aux industriels — autrement dit, si on appliquait le prix de gros à un usage qui relève du tarif de détail, — sa facture augmenterait de 25 % environ.
- Les clients domestiques ont des consommations d'énergie électrique très variables dans l'année et, pourtant, le kilowattheure leur est facturé à un prix constant, alors que les clients industriels, qui ont des consommations pratiquement stables, sont *soumis* à des prix fluctuants.

Il serait possible de multiplier les exemples qui montrent que la réalité s'est éloignée de la théorie, et cela le plus souvent dans le même sens : certains usagers domestiques sont favorisés au détriment des autres usagers, le plus souvent les usagers commerciaux et industriels. Il ne faut pas, dès lors, s'étonner que le tarif moyen de l'industrie ait augmenté depuis 1973 de 21 % en francs constants, alors que celui du secteur domestique a baissé de 9 %.

Les conséquences pratiques qui en *résultent ne sont pas négligeables.*

Certes la France ne peut prétendre rivaliser avec le Québec ou la Norvège que la nature a dotés de gigantesques ressources hydrauliques. Mais celles-ci assurent en France 20 % de la production (contre 5 % à l'Allemagne), et notre pays dispose en outre, aujourd'hui, grâce au dynamisme et à la compétence technique d'EDF, d'un parc nucléaire important.

Les consommateurs devraient donc bénéficier de la situation privilégiée de notre outil de production électrique, et tout particulièrement ceux dont les consommations sont bien réparties tout au long de l'année, au premier rang desquels figurent les *clients industriels les plus importants*. Force est de constater que tel n'est pas toujours le cas. Des industriels gros consommateurs paient leur électricité moins cher en RFA ou en Italie qu'en France, alors que ce devrait être le contraire.

Deux priorités

Comment faire pour améliorer la situation ? Tout d'abord, s'agissant des consommateurs les plus importants, rien n'interdit, dans le cadre de la théorie tarifaire actuelle, de créer pour eux un *tarif qui soit plus proche des coûts* qu'ils occasionnent. De façon plus générale, rééquilibrer les tarifs en supprimant les distorsions qui sont apparues progressivement au cours du temps est un impératif économique et relève d'un souci d'équité.

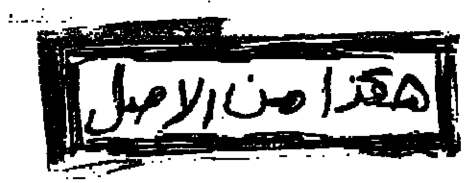
C'est aussi la meilleure manière de faire bénéficier la collectivité nationale tout entière de l'effort d'équipement électrique réalisé en France depuis plus de dix ans. On comprend ainsi que la nécessaire adaptation de la structure tarifaire constitue l'une des priorités des nouveaux dirigeants de l'établissement. La baisse différenciée des tarifs intervenue au début de 1987 va tout à fait dans *ce sens*.

Et puis, n'oublions pas une évidence : quelle que soit la structure tarifaire, l'électricité coûtera d'autant moins aux usagers que les coûts du producteur seront plus bas. Or le prix de vente du kilowattheure était, en 1986, supérieur de 4 % en francs constants à celui de 1979, malgré la baisse observée depuis 1984. Certes, le choc pétrolier de 1979 a fait augmenter notablement les charges d'EDF, mais l'établissement ne consomme plus guère de produits pétroliers, dont les prix sont, par ailleurs, retombés au-dessous de leur valeur réelle de 1979.

Pendant la même période, la quantité d'électricité vendue par EDF a augmenté de 52 % ; pour une entreprise industrielle du secteur concurrentiel, les gains de productivité associés à un tel élargissement du marché se traduiraient normalement par une diminution des coûts unitaires de l'ordre de 15 %. Or 1 % de productivité représente, dans le cas d'espèce, une diminution de 1,3 milliard de francs du montant des factures des consommateurs d'électricité. Au total, c'est plus *de 20 milliards de francs par an.*

Autrement dit, en huit ans, c'est un gisement d'une bonne vingtaine de milliards de francs d'économies potentielles par an qui s'est ainsi constitué. Reconnaissons que l'affaire mérite attention au moment où notre économie doit réaliser, pour survivre, des efforts de productivité sans précédent, et faisons confiance à ceux qui ont su parvenir à la maîtrise de la technologie nucléaire pour se mobiliser sur un tel enjeu économique.

(*) Directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie.



La chronique de Paul Fabra

Le rapport Boiteux et le malentendu sur 1992

UN malentendu continue à peser *sur la préparation de l'échéance européenne* de 1992. Il risque, si on n'y met pas fin, d'entraîner cette grande affaire, qui s'est révélée, surtout en France, extraordinairement mobilisatrice, vers des sables où elle pourrait s'enliser. La publication, par *le* ministère des finances, du « rapport d'étape », établi par la commission Boiteux (du nom de son président, l'ancien président d'EDF), ne dissipe pas l'équivoque, que l'anecdote suivante met en lumière.

A l'occasion de l'un des nombreux colloques organisés en France sur le thème du marché unique des Douze fonctionnant comme si les frontières n'existaient plus entre eux, un haut fonctionnaire de la Commission de Bruxelles, qui connaît ses dossiers sur le bout des doigts, lançait le cri du cœur : *« Les choses avancent de façon satisfaisante. Des trois cents « directives »* (1) *que les pays de la Communauté doivent approuver dans les cinq ans à venir, pour donner naissance au grand marché intérieur, quatre-vingts seront bientôt adoptées. »* Ce sur quoi un sympathique moniteur de ski — nous étions dans une région de sports d'hiver — posa la question suivante : *« Avez-vous songé que, à partir de 1993, les Danois, qui n'ont pas de montagnes sur leur territoire, pourront venir s'installer à Chamonix ou à Val-d'Isère pour y exercer librement notre métier et, du même coup, nous exposer au chômage ? »* On a rarement l'occasion d'entendre un résumé aussi parfait du corporatisme et de ses ressorts ! La réponse du haut fonctionnaire européen, avocat convaincu de l'Acte unique signé à Luxembourg le 17 février 1986 pour relancer la construction communautaire, ne se fit pas attendre : *« La crainte que vous exprimez n'a pas de raison d'être, car, parmi les trois cents textes à approuver d'ici à 1992, aucun ne concerne votre profession. »*

L'idée que le droit d'établissement — déjà prévu par le traité instituant le Marché commun signé à Rome il y a trente et un ans — puisse être considéré précisément comme un droit reconnu comme tel à tous les résidents de la Communauté (sauf exceptions tirées de l'ordre public) ne semblait pas effleurer l'éminent représentant de la Commission. On croyait pourtant que Bruxelles, forte de l'expérience acquise par vingt ou vingt-cinq ans *de négociations, souvent vaines, sur* l'harmonisation des réglementations nationales et convaincue par la jurisprudence novatrice de la Cour de justice, avait fini par se persuader que la voie praticable était ailleurs. Les fondateurs du Marché commun *n'avaient-ils pas eux-mêmes indiqué* la solution ? Si le traité de Rome, conclu en mars 1957, s'est révélé si fécond, c'est bien qu'il tournait le dos à l'approche sectorielle qui avait présidé à l'institution de la première communauté européenne, restreinte au charbon et à l'acier. Chercher à harmoniser les conditions de la concurrence pour chacune des professions et chaque type de transaction, c'est en quelque sorte, multiplier jusqu'à l'absurde la première *expérience* d'intégration européenne qui, sous sa forme d'origine, ne connut pas de lendemain.

CEPENDANT, pour prendre, en connaissance de cause, le risque de créer entre *plusieurs* nations l'équivalent d'un marché intérieur, à travers lequel les biens et *services circulent librement* et où les citoyens des différents Etats peuvent choisir d'exercer leur profession où bon leur semble, il convient de surmonter un préjugé tenace. En vertu de ce préjugé, la libre compétition ne peut être autorisée qu'entre concurrents supportant des « charges comparables ». C'est ici que le rapport Boiteux entre, à sa *manière, en scène.*

J'ai personnellement participé aux travaux de la commission de réflexion qui a mis au point ce rapport, dont l'objet avait finalement été restreint : 1) à la discussion des *propositions* de la Commission sur l'harmonisation des taux de TVA et sur les droits d'accises ; 2) à l'examen de la fiscalité portant sur l'épargne mobilière, au vu de la libération totale des mouvements de capitaux (*le Monde* du 24 et du 25 février).

Les remarques qui suivent ne porteront pas sur les conclusions proprement dites du rapport (j'ai eu l'occasion, en toute liberté, de donner mon avis en session), mais sur la définition étroite du champ d'investigation choisi.

En se confinant à cette analyse, le rapport était voué à donner *inévitablement l'impression que la réalisation* du marché unique était subordonnée à la prise de toute une série de décisions visant à supprimer telle ou telle « distorsion de concurrence », dans tel ou tel secteur ou compartiment d'activité de la vie économique. En s'en tenant à cette méthode, on était amené à tout présenter pratiquement sur le même plan. *Par exemple, il est simplement* dit de la libération complète des mouvements de capitaux en Europe qu'elle *« aura pour effet dans notre pays de lever les derniers éléments de contrôle des changes qui prohibent encore les prêts en francs à des non-résidents, la détention de devises dans une banque française et la constitution d'actifs dans une banque étrangère ».*

En réalité, cette libération complète implique quasiment un changement *de régime monétaire dans* notre pays. Elle y suppose aussi une transformation en profondeur des habitudes de son administration, toujours prompte à reprendre d'une main les contrôles qu'on lui demande de lâcher de l'autre. Ce dont il s'agit, c'est rien de moins que de faire passer le franc du régime de convertibilité externe — *régime en vigueur depuis janvier 1959* — à un régime de convertibilité interne où chaque personne habitant en France pourrait, sur simple demande, passer l'ordre à sa banque de convertir son compte, quel qu'en soit le montant, en la monnaie étrangère de son choix.

Vingt-cinq à trente pays de par le monde ont une monnaie convertible pour les non-résidents (convertibilité externe), mais on compterait sur les doigts d'une seule main les pays jouissant d'une monnaie convertible *ad nutum* pour *les résidents. Parmi* eux se rangent l'Allemagne fédérale, la Suisse, la Grande-Bretagne et, en *principe*, les Etats-Unis. Pour réaliser sans risque cette convertibilité interne, il conviendrait :

— *Ou bien, de rendre sans objet* par une politique appropriée, toute crainte sérieuse sur la solidité du franc ; autrement dit, faire de notre monnaie l'équivalent, disons, du deutschemark ou du franc suisse. C'est possible, mais au prix de réformes très importantes.

— Ou bien (solution Thatcher) de *laisser flotter le franc*, de telle sorte que les mouvements de capitaux n'aient pas pour effet d'acculer le gouvernement à une dévaluation for*cée et, par là même, humiliante.*

EN *résumé*, la convertibilité interne exigerait, dans la pratique, ou bien l'existence de taux de change fixes et, si je puis dire, véritablement fixes, entre le franc et les principales monnaies du SME ; ou bien un franc flottant. Mais cette *dernière solution irait* évidemment à l'encontre de la construction européenne. Quant à la première, il *suffit de la formuler pour se rendre* compte du chemin qu'il conviendrait de parcourir d'ici à 1992 pour y parvenir.

Certes, le « rapport d'étape » avait des objectifs moins ambitieux, on l'a déjà dit. Il n'empêche que, si la France disposait d'une monnaie solide, comportant par conséquent des taux d'intérêt nominaux relativement bas, la plupart des « précautions » à prendre contre une fuite éventuelle des capitaux deviendraient superfétatoires. C'est dans un tout autre esprit qu'on pourrait envisager la modification de nos textes fiscaux. En l'absence d'un franc fort, la libération complète des mouvements de capitaux restera précaire. Il suffit de constater le comportement des douaniers et des services fiscaux pour savoir que, si la monnaie nationale reste menacée, les contrôles subsisteront, sous une forme sans doute plus hypocrite, *mais pas nécessairement moins pernicieuse.*

Du point de vue économique, il va *de soi qu'il n'y aura pas non plus de* marché unique en Europe occidentale sans taux de change stabilisés. Il existe actuellement un embryon de marché unique : la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suisse. Entre les monnaies de ces nations, *les taux de* change n'ont pas varié ou ont varié *de moins de 20 % depuis plus d'un quart de siècle.*

LA décision d'instaurer un grand marché unique, ignorant les frontières nationales, constitue une sorte de révolution, bien qu'il *s'agisse, pour l'essentiel, de reprendre un objectif* qu'avait déjà fixé le traité de Rome pour l'année... 1970. Pour accomplir cette révolution, il faut en faire une autre, de caractère à la fois méthodologique et politique. Il faut rompre résolument avec l'approche technocratique, dont la Commission de Bruxelles, malgré ses efforts, reste encore en partie prisonnière. Cette approche aboutit à l'émiettement des décisions (la théorie des trois cents directives) et à la vaine poursuite d'une harmonisation, qui restera, dans la plupart des cas, toujours à parachever et qui, dans les quelques rares occasions où elle sera réalisée, sera vouée à se défaire (la renationalisation des politiques agricoles en fait foi).

Le rapport Boiteux aurait certainement gagné à refuser la méthode de l'éparpillement. Mais cela aurait *impliqué de sa part, premièrement,* qu'il souligne avec force le lien entre le grand marché et la décision-clé de stabiliser le franc ; deuxièmement qu'il réexamine la notion galvaudée de prélèvements obligatoires, à travers laquelle le vieil argument des « charges » refait surface. On en reparlera.

(1) Une directive européenne se borne à fixer les principes et les orientations qui doivent servir de cadre aux différentes législations nationales.

HUMEUR

Faux silences et vrai bavardage

par BERNARD MARIS (*)

APRÈS l'Art des ténèbres, le Monde du silence et l'Empire du non-sens. Si le premier venu sait parler pour ne *rien dire, qui peut s'honorer du* mutisme élégant, du savoir-se-taire, mieux encore, de la rhétorique du creux et de l'équilibre du vide, *quelque chose à vous donner vraiment le vertige...*

Balayés les sophistes, *exit* les *précieuses ! Aujourd'hui se met* en musique le silence, se modèle la transparence. De demi-ton en demi-teinte et de demi-pause en trompe-l'oreille, on vous fait sourire, acquiescer, comprendre presque. Vous seriez prêts à vous battre, pour tout cela, *qu'on ne vous dit pas.*

Regardez Michel Rocard, qui finira golden boy, comme Adam Smith, optimiste et libéral, termina tragiquement douanier : il parle une algèbre économique de précision, avec incidentes, tirets, parenthèses, remarques et commentaires dans le commentaire, une harmonie charmeuse et convaincante. A tout hasard, vous êtes d'accord. Nettement moins doué pour le bavardage, Jacques Chirac, qui s'essaya au néologisme avec un affreux *« pessimistique ».* Quelle horreur !

Non. Les champions du fil tendu, les héros de l'altitude, les recordmen de la grimpette sans masque jusqu'au vide absolu, sans conteste possible sont nos deux autres présidentiables. Car comment parler de ce qu'on méprise, l'économie politique ? Et comment se défaire de cette image vaguement marchande et comptable d'économiste, fût-on le meilleur ?

Dédaigne-t-il vraiment l'économie ? On le craindrait. On en voudrait deux preuves : il a choisi la pénombre du conseiller économi*que Jacques Attali, qui s'efforce* toujours de dissimuler sa pensée et y réussit souvent, sans doute par *« la clarté du discours et l'obscur de l'oracle »* (1) ; *il a failli* suivre Christian Goux contre Jacques Delors en 1982, fermer la frontière et creuser la tranchée, la version héroïque contre la banalité statistique.

Un socialisme réduit au caquet

Dut-il souffrir, lorsque, coup de poker, Valéry Giscard d'Estaing *l'interrogea brusquement sur le* taux de change mark-franc — on ne souffle pas — et quelle habileté de répondre aussitôt : *« J'ai passé l'âge d'aller au tableau ! »* Election gagnée. Quelle habileté, et quel chemin !

Souvenez-vous : 1965, *l'affiche* aux couleurs bistre, la masse sobre du candidat devant un poteau électrique. La fée électri*cité parrainait l'adversaire* du Général. C'étaient les grands travaux, l'industrie, l'énergie, le plan, le kombinat et l'électrifica*tion des campagnes.*

En 1981, il ne reste qu'un village préservé, serré autour du clocher, la Saintonge, la douceur angevine, monsieur le maire au marché du samedi avec monsieur l'instituteur et monsieur le curé, l'inconscient collectif de la nation, aussi vivant que le loup des rêves enfantins.

Tactique ? Non. Une fausse image n'abuse pas. VGE était bien *celui qui nous regardait au fond* des yeux en pull cachemire (on en frissonne encore), M. François Mitterrand est un rural, un homme de l'histoire préindustrielle, qui aime les arbres, le saule *« image de la France »,* les ânes, et, malgré lui, interroge les cieux chaque matin, avant que d'hésiter sur le perron.

Dans ses livres, il ne dit pas les « chefs d'entreprise », mais les *« patrons »,* les *« maîtres de la presse »,* les maîtres de forges presque... Il dit aussi les *« prolétaires »,* mot que l'on chuchote à peine place du Colonel-Fabien... Il déteste l'argent, *« l'argent qui corrompt, l'argent qui achète, l'argent qui écrase, l'argent qui tue, l'argent qui ruine, et l'argent qui pourrit jusqu'à la conscience des hommes »* (2) — Seigneur ! il n'y a que chez Léon Bloy que l'on retrouve une telle haine, — même si les questions monétaires l'inté*ressent, sans doute parce que* la pièce porte gravée l'image du prince, et la question du pouvoir.

Et cette incapacité à ne pas introduire furtivement le mot vieux, usé : *« soulte »* dans l'interview à RTL de novembre... Soulte ! Pourquoi pas « guelte » ! Les bras nous en tombent. *« On ne dira jamais assez combien les hiérarchies du vocabulaire annoncent les autres préséances »* (3). Jamais assez. Chez lui, les économistes sont à l'office, parfois à la cuisine.

Vraiment, il n'aimait pas l'économie politique, pas du tout, et... miracle ! sauvé ! sauvé par la cohabitation ! Débarrassé des *questions d'intendance ! Fini les* nationalisations, la Sécu, et ce *« plan-plan-rataplan »* (4) duquel nous avons tous oublié le *numéro ! Avec son petit pécule de* cour et de voyage comme la reine d'Angleterre, il cause et déambule, hoche la tête, morigène à l'occasion, soliloque et *loquèle* — la loquèle, le bavardage bruissant ininterrompu de saint Ignace avec Dieu.

C'est fini, d'économie il n'en fera plus, il n'en parlera plus. Soulagé. L'opinion le sait. L'opinion *ne s'y trompe pas : plus soulagée* encore, elle l'élit « meilleur économiste de France », dans un sondage de *la Tribune de l'Expansion...*

L'économiste paraliptique

Et pourtant, c'est Raymond Barre le meilleur, avec le médecin de la Pompadour, anobli dans le salon même de la favorite (5), *Raymond Barre qui n'explique* pas encore que déjà l'on approuve. Nous parle-t-il d'économie ? Inévitablement, comme l'oracle ne *peut dire que l'oracle, quoiqu'il ne* déteste rien tant que cette langue de bois des économistes, inventée par Valéry Giscard d'Estaing, *et fondée sur un procédé génialement* médiatique, l'énoncé tautologique : « Le dollar est à tant, le différentiel d'inflation avec l'Allemagne de tant, le déficit extérieur de tant, et nous le savions. » Il le savait.

Ah ! la petite langue, précise et pointue, avec sa scansion, son rythme, son accent, courageusement acquise par Pierre Bérégovoy, et qui fait que l'on sait immanquablement, en allumant la radio, si c'est un communiste, un prêtre ou un économiste qui *parle...* Non. Il dispense *plutôt* une méta-langue économique, abstraite, chimiquement pure, enveloppe même du quantitatif, *hypostasiée dans l'expression les grands équilibres.*

Les grands équilibres, c'est à la *fois l'Idée de Hegel, la Norme de* Kelsen, et le Saint-Esprit. C'est pas mal, mais encore insuffisant. Il existe un au-delà de cette *expression blanche et mallarméenne*, un paradis en quelque sorte, un petit nuage scintillant sur lequel est assise, sereine, Sa *Paternité Economique : au-delà se* trouve le silence, mais ce silence est économique ! S'il se tait, c'est qu'il dit depuis l'intersidéral économique, qu'il énonce, silencieusement...

Et ce non-dit garantit à nouveau *sa crédibilité : on lui refait* crédit parce qu'il ne promet pas, n'a guère promis, et qu'on ne se souvient guère de cette lugubre période de 1976 à 1981, *où l'on* mastiquait ensemble les restes du menu industriel gaulliste-pompidolien, de plus en plus *froid,* de plus en *plus insipide,* malgré quelques épices africaines, Bokassa et la légion sur Kolwezi.

Sauf pour dire qu'il n'en pense pas moins, il parle par paralipse : *« Je ne dirai pas... J'éviterai de... Je n'entrerai pas dans ces considérations... Je ne veux pas entraver l'expérience, mais mon vote ne signifie pas approbation (double et superbe paralipse !)... Je ne suis pas homme de virevolte, je ne suis pas le papa, ni le pépé. »* Il n'affirme que par négation. Il ne définit *que* par antithèse.

En vérité, lui non plus *n'aime* rien moins que parler économie. Car si peu de science éloigne de Dieu, trop de science économique ne peut que conduire à l'agnosticisme, au pessimisme, à la prudence, à *l'extrême prudence. Bien* sûr, il y a un *programme.* Bien sûr, la recherche, l'investissement, surtout l'investissement. Il en par*lera peu. Il croit en* « l'instinct profond », au « bon sens », au « peuple », au « pays » (terme typiquement barriste), à la « confiance », encore affaire d'instinct.

N'y aurait-il pas un rêve derrière ce faux optimisme, calme et solide ? Vous *insistez ? Vous* voulez savoir ? Oui, il y a un rêve, un vrai. Celui d'une authentique réforme fiscale. Vous vous frottez les yeux... *La réforme fiscale...* Celle que la France attend depuis Philippe le Bel, lorsqu'on croyait encore que l'impôt mourait avec le roi ?

(*) Maître de conférences d'économie à l'université Toulouse-I.

(1) *L'Abeille et l'Architecte*, p. 313.

(2) *Politique* p. 536.

(3) *Ibid.* p. 520.

(4) *L'Abeille...* p. 207.

(5) *« Le docteur Quesnay, premier économiste de France »*, Marx, *Métaphysique de l'économie.* Quesnay reçut comme armoiries, de la main du Bien-Aimé, trois roses d'un vase de Sèvres... Est-il possible que VGE ait ignoré l'anecdote ?

SOMMAIRE

■ Nouveau rebondissement dans l'affaire de la Générale de Belgique : M. De Benedetti déclare avoir fait alliance avec les groupes belges Gevaert et Copeba *(lire page 42)*.

■ Les échanges commerciaux ont été plus importants en 1987 qu'en 1986, indique le dernier rapport du GATT. Le comportement des pays industriels reste cependant toujours préoccupant *(lire page 42)*.

■ L'Espagne modernise son chemin de fer et veut s'offrir un TGV. Pour emporter une partie de ce marché de 25 milliards de francs, le français Alsthom devra racheter deux constructeurs ferroviaires espagnols et proposer de meilleurs matériels que Brown Boveri et Breda *(lire ci-dessous)*.

■ Jean Mantelet va céder à ses cadres la majorité du capital de Moulinex *(lire ci-contre)*.

Un colloque sur la compétitivité de la France

Le PS s'interroge sur la dose de libéralisme admissible dans l'industrie

« *L'économie administrée, cela ne marche pas, le libéralisme sauvage non plus.* » Cette formule de M. Bérégovoy, ancien ministre socialiste de l'économie et des finances, résume le fil directeur du PS en matière économique. Un colloque, organisé par Mme Cresson, ancien ministre de l'industrie et du commerce extérieur, le samedi 27 février, au Sénat, a permis d'apprendre un peu du détail des propositions du parti et, aussi, de mettre en lumière des débats non réglés en son sein sur « *les problèmes industriels* ».

Trois axes politiques réapparaissent constamment : l'exigence du long terme, d'abord. Sans doute frappé par ses propres zigzags, entre 1981 et 1986, et par ceux de M. Chirac depuis (par exemple sur la recherche, négligée, puis redécouverte), le PS réaffirme que le rythme industriel ne doit pas être soumis « *à de brutales variations* » et doit résister « *aux aléas politiques* ». Il réhabilite le Plan. Selon Mme Cresson, « *la sélection des secteurs prioritaires nécessitant une mobilisation de nos moyens en termes de financement, formation, développement-recherche n'est possible que par une réflexion à moyen et long terme* ». Le plan « *est absolument nécessaire* » pour connaître les évolutions technologiques et mobiliser l'Etat sur les projets porteurs. M. Bérégovoy, de son côté, en appelle à une « *vraie réflexion prospective et stratégique* » et propose une véritable révolution : « *S'engager dans la voie de budgets pluri-annuels adaptés à chaque exercice* », de façon qu'une fois les choix fixés les ministres concernés aient « *une réelle autonomie de gestion* ». M. Jospin précisera que l'autonomie du *Plan* par rapport au gouvernement pourrait être obtenue en le rattachant directement au président de la République.

Moins de pouvoir pour la Rue de Rivoli ? Mme Cresson confirme que le PS réfléchit aux « *missions respectives des grandes directions du ministère de l'économie et des finances* ». On pourrait les séparer pour créer un ministère regroupant l'économie et l'industrie.

La cohésion sociale est le deuxième axe des socialistes. L'idée n'est pas nouvelle, le PS répète qu'il n'existe pas de « *progrès économique sans progrès social* ». Il critique violemment, à ce sujet, la droite « *rétro-libérale* », selon le mot de M. Jospin. M. Delebarre, ancien ministre des affaires sociales, a rappelé que les conflits sociaux avaient connu, sous la gauche « *une baisse sans précédent* » depuis la Libération. Tandis que la droite « *n'a eu de cesse de restaurer l'ordre ancien* » (fin de l'autorisation administrative de licenciement, loi Séguin sur le temps de travail, précarisation...), ce qui n'a eu pourtant « *aucun effet positif sur les performances des entreprises* ». Il faut, « *au contraire, miser sur l'intelligence* » de tous au sein des entreprises, c'est-à-dire favoriser le dialogue et la formation, qui sont de véritables « *investissements* ».

M. Delebarre propose notamment un plan épargne-formation et une gestion prévisionnelle des ressourses humaines, le secteur public montrant la voie. Il ne s'agit pas d'une cogestion – « *Nous n'y croyons pas* », – mais « *d'un processus interactif d'associations des salariés* ».

Un Etat moins interventionniste

Le rôle de l'Etat, enfin. Il faut qu'il « *fixe les règles, oriente l'économie par une politique budgétaire et fiscale dynamique et supplée l'initiative privée lorsque celle-ci est défaillante* », selon M. Bérégovoy. Celui-ci ne propose pas de revenir sur les privatisations faites. Simplement, « *il conviendra d'assurer une représentation des actionnaires et des salariés dans les conseils d'administration* » de ces entreprises. En revanche, pour les firmes encore nationalisées, il imagine de transférer les actions de l'Etat à des « *holdings indépendantes de l'administration* ». Elles pourront « *réaliser des échanges de participation au niveau européen* » et céder ou acquérir des firmes. « *Quand c'est nécessaire, l'Etat ne doit pas hésiter à créer des entreprises* », ajoute-t-il, prenant l'exemple d'Ariane ou du tunnel sous la Manche, et précisant que ces projets pourraient être financés par des emprunts en ECU, en particulier en RFA. « *Puisque excédents des paiements il y a (...), qu'ils financent les investissements nécessaires en France, en Italie, en Grande-Bretagne.* »

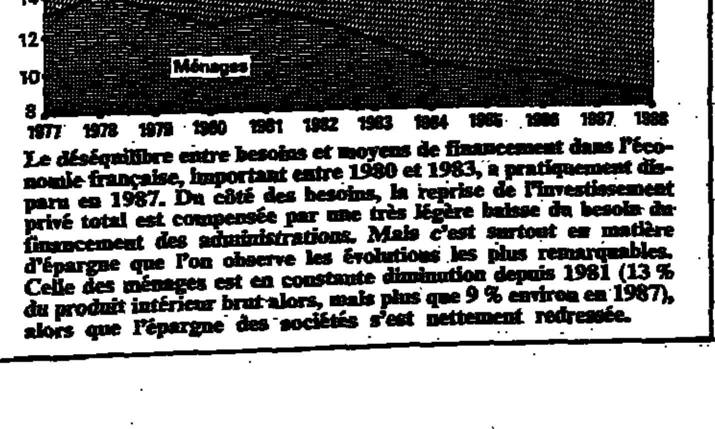
A propos des règles fixées par l'Etat, M. Bérégovoy évoque une nécessaire protection contre les OPA sauvages, mais il veut l'Etat moins interventionniste et indique qu'il est contre les « *politiques sectorielles* » dans l'industrie. Ce que M. Jospin conteste, y étant, lui, au contraire favorable.

Un point de débat, pourtant déterminant, n'est toujours pas tranché à deux mois d'un éventuel retour au pouvoir : le PS hésite encore sur la quantité de libéralisme qu'il met dans son socialisme ou l'inverse. « *Nous avons réconcilié l'entreprise avec les Français* », se félicite-t-il avec raison. Reste à les réconcilier avec leur Etat, c'est-à-dire à redéfinir sa place et sa politique. L'enjeu n'est pas mince. En gros, le Parti socialiste propose de reconduire la politique qu'il a menée de 1983 à 1986. Non sans succès. Mais le contexte n'est-il pas différent aujourd'hui ? Si l'inflation est maîtrisée et si les profits sont de retour, la dégradation des échanges extérieurs industriels s'est perpétuée. Ne conviendrait-il pas de modifier cette politique macro-économique nettement plus en faveur de l'industrie ?

ÉRIC LE BOUCHER.

Besoins et moyens de financement de l'économie française

% du PIB — TOTAL DES BESOINS DE FINANCEMENT DE LA NATION — Besoin de financement des administrations — Investissement privé total — 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988



Le déséquilibre entre besoins et moyens de financement dans l'économie française, important entre 1980 et 1983, a pratiquement disparu en 1987. Du côté des besoins, la reprise de l'investissement privé total est compensée par une très légère baisse du besoin de financement des administrations. Mais c'est surtout en matière d'épargne que l'on observe les évolutions les plus remarquables. Celle des ménages est en constante diminution depuis 1981 (13 % du produit intérieur brut alors, mais plus que 9 % environ en 1987), alors que l'épargne des sociétés s'est nettement redressée.

Un marché de 25 milliards de francs

Alsthom, Brown Boveri et Breda, se disputent la modernisation des chemins de fer espagnols

MADRID
de notre correspondant

Les chemins de fer espagnols font peau neuve. Ils sont décidés à y mettre le prix : 2 000 milliards de pesetas (soit 100 milliards de francs) seront consacrés, d'ici à l'an 2000, à cette tâche, dont une partie substantielle dans les quatre prochaines années. Un quart environ de cette somme concerne le matériel roulant.

L'Espagne veut, en effet, rénover de fond en comble un réseau ferroviaire désuet, à la veille de deux échéances internationales particulièrement importantes, prévues toutes deux pour 1992 : les Jeux olympiques de Barcelone et l'Exposition universelle de Séville. Il s'agit notamment de faire circuler des trains à grande vitesse (jusqu'à 250 km/h), dans le « triangle » Madrid-Barcelone-Andalousie, de moderniser le reste du réseau pour le rendre plus sûr et plus rapide, et de remplacer la quasi-totalité du matériel roulant existant.

Le premier appel d'offres a été lancé par Renfe, la compagnie espagnole des chemins de fer, le mercredi *24 février*, et porte sur vingt-quatre trains à grande vitesse et soixante-quinze locomotives. S'il ne s'agit encore que d'une partie modeste du « paquet » global, il n'en reste pas moins que la technologie qui sera retenue à cette occasion déterminera vraisemblablement celle de l'ensemble du projet. Les entreprises soumissionnaires devront présenter leur offre avant le 16 mai, et l'adjudication aura lieu à l'automne prochain.

Le marché espagnol des chemins de fer est ainsi devenu l'un des plus prometteurs du monde. A un moment où la conjoncture, dans ce domaine, est plutôt au marasme, la plupart des « grands » de l'industrie ferroviaire européenne ont, désormais, les yeux tournés vers ce véritable « contrat du siècle ». *Mais la négociation engagée* avec Renfe apparaît d'autant plus complexe qu'elle s'inscrit en fait dans la reconversion du secteur espagnol de matériel ferroviaire tout entier.

Quatre compagnies le composent : CAF (Construcciones et Auxiliar de Ferrocarriles) et MACOSA (Material y Construcciones SA) pour le secteur privé, qui occupent respectivement quelque 40 et 20 % du marché, ainsi que deux entreprises publiques, couvrant les 40 % restants : La Maquinista et Ateinsa. En Espagne comme ailleurs, le secteur, qui occupe quelque neuf mille travailleurs, est en crise. La Maquinista a perdu 5 700 millions de pesetas (285 millions de francs) en 1987. Ateinsa 2 000 millions de pesetas (100 millions de francs).

Les responsables de l'INI, l'Institut national d'industrie, qui regroupe les entreprises espagnoles du secteur public, considèrent qu'un processus de fusion est indispensable pour préserver le futur. « *Il n'y a guère de place en Espagne pour plus de deux grands groupes dans ce secteur*, affirme l'un d'eux. *Deux grands groupes qui devront se constituer sur la base de consortiums entre entreprises espagnoles et étrangères, ces dernières apportant la technologie indispensable pour survivre. Sans apport de technologie étrangère, le secteur est condamné.* »

Négociations à trois

L'opération projetée par les responsables de l'INI est assez semblable à celle menée, dans le domaine de l'automobile, par Volkswagen et Seat : l'Etat espagnol s'engagerait à « remettre le compteur à zéro », c'est-à-dire à assainir La Maquinista et Ateinsa. Une compagnie étrangère prendrait une participation majoritaire dans le capital des deux *compagnies, devant* aboutir progressivement à une prise de contrôle totale.

Outre quelques *outsiders*, comme le japonais Mitsubishi, apparemment sans grandes possibilités – bien qu'un retournement de situation ne soit pas à exclure, – trois candidats négocient actuellement avec l'INI avec quelque chance de succès : l'Alsthom française, la Breda Ansaldo italienne et un consortium germano-suisse, dirigé par Brown Boveri.

Tous trois figurent également parmi les principaux postulants au « contrat du siècle » avec Renfe. Pas par hasard : les deux négociations sont en fait profondément imbriquées. Certes, l'appel d'offres de la compagnie espagnole des chemins de fer est officiellement ouvert à tous, mais les compagnies étrangères ayant une possibilité réelle de l'emporter sont, en fait, celles *qui sont disposées à former un consortium* avec une entreprise espagnole. A l'inverse, l'INI ne cédera le contrôle de La Maquinista et d'Ateinsa qu'à une entreprise dont la technologie aura été préalablement agréée par Renfe.

C'est donc une négociation triangulaire *particulièrement subtile qui s'est* engagée. « *Dans la pratique, notre rôle sera d'effectuer une espèce de présélection : choisir, parmi les différentes offres, celles qui, d'un point de vue technique, s'adaptent à nos nécessités*, explique un responsable de Renfe. *Il faut supposer que, dans un second temps, les responsables du ministère de l'industrie sélectionneront à leur tour une des offres que nous aurons retenues, en fonction de considérations plus larges, ayant trait à la politique industrielle générale, ou même à la politique tout court.* »

L'importance des sommes en jeu laisse supposer que les critères pris en considération par les responsables espagnols seront multiples : ce n'est pas seulement un fournisseur pour Renfe, mais un partenaire technologique privilégié qu'il leur appartient aujourd'hui de choisir.

THIERRY MALINIAK.

BILLET

Mantelet libère Moulinex

Le PDG-fondateur de Moulinex, M. Jean Mantelet, quatre vingt-sept ans, va transmettre son entreprise à son personnel. Résumé ainsi, la nouvelle annoncée samedi 27 février par Roland Darneau, le directeur général, suscite d'abord l'incrédulité... Est-ce bien vrai que « le Vieux » (ainsi qu'on l'appelle aux usines d'Alençon, de Bayeux ou de Falaise) accepte ainsi de passer la main ? N'avait-on pas déjà annoncé en comité d'entreprise, le 5 février 1987, une éventuelle cession *de la firme au personnel ?* Cette fois-là cependant il semble bien que ce soit la bonne. D'où la solennité de l'annonce : un texte de Jean Mantelet lu par son directeur général, dans lequel il déclare qu'il a décidé « *d'assurer la perennité de Moulinex* ».

Il était temps. Les choses pressent chez Moulinex. Depuis 1984, le chiffre d'affaires de l'entreprise stagne autour de 3,3 milliards de francs. Elle a perdu 35 millions de francs en 1985 et 238 millions en *1986. Son rival SEB (3,6 milliards* de chiffre d'affaires) lui a taillé des croupières sur des créneaux comme les robots et les cafetières, où Moulinex n'est plus leader en France. Il a fallu, en 1986 supprimer 1300 emplois (il en reste 8 500 aujourd'hui). Certes la société réalise les deux tiers de ses ventes à l'étranger, mais c'est justement sur le marché mondial que la concurrence devient féroce, en particulier sur les fours à micro-ondes. A la suite d'une attaque d'hémiplégie dont avait été victime M. Jean Mantelet en mars 1986, il était apparu urgent de préparer la *succession de l'inventeur* du presse-purée. Mais comme on ne pouvait tout de suite remplacer cet homme exceptionnel, par un seul patron, on a d'abord mis en place *une troïka : Robert Darneau, directeur général*, Michel Vannoorenberghe, directeur financier, et Gilbert Torelli, directeur commercial.

Artisan du début du redressement observé fin 1987 (les pertes pour l'an dernier ne dépasseraient pas 42 millions), cette relève est chargée aujourd'hui d'organiser la vente de l'entreprise à ses salariés, du moins à ceux qui pourront acheter. Mais ils devront attendre encore : M. Jean Mantelet reste *propriétaire* et PDG *jusqu'à* sa mort.

C'est qu'on ne se sépare pas *ainsi brutalement* d'une figure emblématique de la taille de Jean Mantelet. L'homme qui a voulu « libérer la femme », tout en installant dans ses usines normandes un paternalisme tranquille, reste, pour son entreprise, le « père » absolu. Ses *trois successeurs* (qui seront, n'en doutons pas, les vrais propriétaires de la firme) avaient besoin de son onction pour continuer d'asseoir leur autorité.

Reste que d'avoir trop attendu, le patron de Moulinex laisse à ses salariés une situation des plus délicates : les micro-ondes coréens sont à nos portes, SEB et Terraillon trépignent. *Et il faudra tenir le* rythme élevé des innovations commerciales imposées par la concurrence européenne. Avant qu'il ne fut trop tard, M. Mantelet se devait de libérer... son management.

DIDIER POUROUERY.

Les vingt-cinq bougies de la DATAR

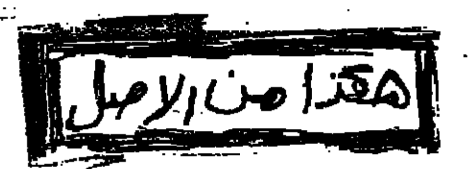
Ils étaient (presque) tous là. Ministres et anciens ministres, délégués et anciens délégués, fonctionnaires, hommes d'affaires, maires, présidents de conseil généraux et régionaux, députés, sénateurs, qui, à un titre ou à un autre, ont, depuis trois décennies, orienté ou, accompagné le cours de l'aménagement du territoire. D'Olivier Guichard à Philippe Lamour, de Jérôme Monod à *Paul Delouvrier*, d'Eugène Claudius-Petit ou de Pierre Racine à Jean-Pierre Fourcade en passant par François Essig, André Chadeau, Bernard Attali, Jacques Sallois et Jean-François Carrez, un aréopage de personnalités illustres, a célébré, le 25 février, au Palais des congrès à Paris, les vingt-cinq ans de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR).

Témoignages, plaidoyers *pro domo*, panégyriques, se sont mêlés aux cris d'alarme sur la désertification du monde rural, le manque de moyens budgétaires, les effets pervers des politiques européennes, la *boulimie* et l'apoplexie de la région parisienne, l'égoïsme des métropoles pour leur arrière-pays. Thèmes archi-connus mais toujours d'une très grande actualité. Et si Olivier Guichard (RPR) a bien fait de mettre en garde contre « *l'idéologie simplette de la redistribution égalitaire* », Charles Josselin, breton, ancien ministre socialiste, n'a pas eu tort de souligner : « *La cohésion spatiale est aussi nécessaire que la solidarité sociale dans toute recherche d'un consensus. Ce qui implique une bonne dose de volontarisme politique.* »

Après Georges Chavanes, qui a réclamé un arsenal de mesures spectaculaires pour les entreprises qui font le pari de s'installer à la campagne (et par exemple l'exonération des cotisations d'allocations familiales), le timonier actuel de l'aménagement du territoire, Pierre Méhaignerie, a déclaré : « *Attention ! Un nouveau phénomène de reconcentration urbaine se développe... Il faut être mobilisé en permanence... Une réforme fiscale qui permette une véritable péréquation et un équilibre entre régions riches et pauvres s'impose d'urgence.* » Bref, le lieutenant de M. Barre a prononcé sur ce thème un véritable « discours-programme », dont beaucoup pourront lui rappeler les lignes de force, le cas échéant, après l'élection présidentielle.

Félicitons les organisateurs de cette commémoration de ne pas avoir cédé à la tentation de l'auto-justification d'une institution – la DATAR – qui n'est ni parfaite ni moribonde, et d'avoir réuni à la même tribune des personnalités de milieux divers et des hommes politiques de l'opposition et de la majorité. Mais regrettons que cette fête ait été célébrée à Paris, alors que tout le message consistait précisément à démontrer que la capitale n'a le monopole ni du progrès ni de l'espoir. Le dire à Lyon ou à Marseille n'eût pas été plus difficile et aurait certainement eu plus de poids. Les démons du centralisme ont la vie dure.

FRANÇOIS GROSRICHARD.



Économie

Pour le contrôle de la Société générale de Belgique

M. Carlo De Benedetti s'allie au groupe Gevaert et à la COBEPA

BRUXELLES
de notre correspondant

Réunis dans le plus grand secret à Anvers, du dimanche 28, à 16 heures, au lundi 29 février, à 1 heure du matin, MM. Carlo De Benedetti, le patron de Cerus, André Leysen, du groupe Gevaert, et Pierre Scohier, patron de la COBEPA, sont parvenus à s'entendre sur la constitution d'une société holding (« *holding X* », l'appellent-ils pour le moment) possédant 16 % des actions de la Société générale de Belgique. Ce holding, qui scelle l'alliance entre les trois hommes en vue du contrôle éventuel de la SGB, sera présidé par M. Carlo De Benedetti, les deux vice-présidences revenant à M. Pierre Scohier et à M. André Leysen.

Celui-ci a, d'autre part, annoncé que le groupe Gevaert avait vendu « *sur le marché international* » — mais tout indique que c'est à M. Carlo De Benedetti — les 2,2 % d'actions de la Générale qu'il possédait encore, réalisant ainsi, au passage, une formidable plus-value, les cours ayant atteint 8 000 francs belges à la fin de la semaine dernière. Selon certaines sources, le groupe de M. André Leysen aurait *empoché* 3,3 *milliards de francs* belges (480 millions de francs français.)

Alors que l'OPA lancée par M. Carlo De Benedetti sur « la vieille dame » se termine à la fin de la semaine, la situation se présente maintenant de la manière suivante :

— Le groupe emmené par la Compagnie financière de Suez, et rassemblant des sociétés belges, suisses et luxembourgeoises « amies » du management actuel de la Société générale, continue à affirmer qu'il détient 52 % des titres de celle-ci. En dépit d'un faux pas, rattrapé *in extremis*, de la société *suisse Electrowatt, l'une des parties* prenantes de l'accord multiforme qui lie les différentes sociétés de la « majorité », cette dernière semble avoir résisté pour le moment. Les observateurs attendent toutefois une preuve concrète de cette homogénéité.

— De M. Carlo De Benedetti, on serait aussi en droit d'attendre qu'il lève une partie du voile sur le nom des « suiveurs » qui l'ont aidé à acquérir 47 % à 48 % — c'est le chiffre que l'on cite maintenant dans son entourage — des titres de la Générale. L'accord, intervenu dans la nuit de dimanche à lundi, permet au condottiere de combler le handicap qui était le sien depuis le début de son offensive : celui de n'avoir à ses côtés aucun partenaire belge ; il en a *maintenant deux, et de taille, même* s'ils ne possèdent apparemment plus aucun titre de la Société générale.

Des répercussions en France

M. André Leysen, le numéro un de Gevaert, était monté le premier au créneau pour tenter de fédérer les intérêts belges. Après avoir été proche d'un compromis avec M. Carlo De Benedetti, il avait mis au point un protocole d'accord avec le groupe Suez, mais ce protocole n'avait pas été ratifié par certains de ses « amis ». Ceux-ci, et notamment M. Pierre Scohier, le patron de la COBEPA, estimaient impossible de ne pas tenter auparavant un rapprochement avec M. Carlo De Benedetti.

M. Pierre Scohier, que l'on retrouve donc aujourd'hui, est considéré comme un des hommes clés du *monde financier* belge. Patron de la COBEPA, une filiale de Paribas, il jouit toutefois d'une grande indépendance par rapport à la banque d'affaires française. Il semble toutefois difficile d'imaginer qu'il ait pris, sans l'assentiment de Paris, l'initiative de négocier avec M. Carlo De Benedetti. Cet accord aura donc des répercussions importantes en France en redistribuant les cartes entre Suez et Paribas.

Quant à la lutte pour le contrôle de la Société générale de Belgique, on imagine difficilement maintenant que les deux groupes — qui sont à présent sensiblement à force égale — puissent refuser de s'asseoir rapidement à une table de négociations.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Les étoiles de l'artisanat

De même qu'on connaît les hôtels de une, deux ou cinq étoiles luxe, de même que les compagnies aériennes proposent des classes économiques, affaires ou « first », le monde de l'artisanat se lance dans les hiérarchies et le hit-parade. Tous ses responsables s'étaient réunis le 23 février à Paris pour expliquer le pourquoi de ce classement. Il faut que les consommateurs puissent distinguer clairement entre les vrais professionnels, les amateurs et les simples charlatans. Bref, dans ce secteur de l'économie comme dans les autres où la recherche de l'excellence est désormais le mot d'ordre, la qualification doit être reconnue à ceux qui en sont dignes. C'est vrai pour le maçon, l'orfèvre, le poseur-carreleur-mosaïste, le toiletteur canin, le tailleur ou la brodeuse.

Le décret du 2 février 1988 vise précisément à corriger une image largement répandue dans le public selon laquelle l'artisanat (850 000 entreprises et 2,5 millions de personnes actives) représente une vaste nébuleuse, un fourre-tout où n'importe qui peut faire n'importe quoi sans diplôme particulier, où le travail noir trouve un terrain propice, et où les autodidactes réussissent autant que les bons professionnels. Selon un sondage réalisé au *début de février auprès de mille* personnes par l'Institut CSA, 73 % des Français ignorent que *l'on peut exercer un métier sans qualification* préalable, ce qui est pourtant le cas dans l'artisanat.

En fait, il n'y a que les quatre professions de chauffeur de taxi, *coiffeur*, boulanger et déménageur qui exigent de leurs adhérents un brevet officiel avant de pouvoir s'installer. M. Georges Chavanes, ministre délégué chargé du commerce, de l'artisanat et des services, n'a pas voulu pousser trop loin l'interventionnisme en posant comme règle stricte : pas d'artisan authentique sans diplôme. Le principe général de la liberté du commerce et de l'industrie eût trop à en souffrir.

Mais en créant par le décret du 2 février la qualité d'artisan et le titre de maître artisan, le gouvernement veut à la fois redonner confiance à ces professions quelque peu ébranlées par la multiplication des « petits boulots », élever le niveau général de formation et mieux les préparer tout à la fois à la concurrence de 1992 en Europe et aux exigences de qualité exprimées par la clientèle.

Les consommateurs pourront s'adresser désormais à trois catégories d'agents économiques *: l'homme* ou la *femme* qui exerce légalement son activité parce qu'il est inscrit au répertoire des métiers, mais sans *plus ; le professionnel qui peut*, vis-à-vis de la clientèle, se prévaloir de la qualité d'artisan. Il lui faudra justifier d'un CAP ou de six *années d'expérience professionnelle*. Enfin, en haut de l'échelle, le maître artisan. C'est une commission régionale prési*dée par le préfet qui attribuera ce* label distinctif.

Qualité et performances

Davantage de qualité pour de meilleures performances : qui s'en plaindrait ? *Il est bon d'avoir* prévu une procédure rapide — qui se substitue à des lois anciennes de 1937 et 1956 qui *étaient restées lettre morte* — afin que les consommateurs sachent qu'il y a artisans et artisans. *Désormais un logo représentant un A stylisé affiché aux* devantures et dans les ateliers, bleu pour les simples artisans ou rouge pour les maîtres, apportera, *selon M. Chavanes, « une présomption de qualité ».*

Mais le ministre et les organisations professionnelles se sont *arrêtés en chemin. Il faudrait en* effet prévoir aussi un dispositif qui, le cas échéant, supprime ou suspende le label de qualité à *son titulaire. Par exemple lorsque* le plombier fait attendre trois semaines un client ou lorsque le rapport qualité-prix du réparateur *automobile se détériore. Comme* avec les étoiles du Michelin.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● **Conclusion d'accords de pêche entre la CEE et le Maroc et entre la CEE et le Gabon.** — Un *accord de pêche entre le Maroc et la* CEE a *été* conclu à Bruxelles, après plus de six mois de négociations difficiles, a annoncé, le 25 février, la *Commission européenne. Cet accord,* qui entrera en application à titre provisoire dès le 1er mars prochain, va notamment permettre à quelque 700 navires espagnols et 30 navires portugais de pêcher à nouveau au large du Maroc, ce qui leur était impossible depuis l'échec des discussions le 31 décembre dernier. Madrid s'est vivement félicité de cet accord. Un autre accord similaire a été signé entre la CEE et le Gabon.

Selon le rapport du GATT

La croissance du commerce mondial, 4 % en 1987 a été l'une des plus fortes des années 80

Tout en évitant une quelconque euphorie, le dernier rapport du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) sur le commerce mondial apporte, pour la première fois depuis longtemps, des éléments encourageants.

Après avoir déprimé les échanges internationaux, les fortes variations des monnaies et du prix du pétrole depuis 1985 constituent, avec retard sur les prévisions des économistes, un élément stimulant depuis le second semestre 1987. Ce phénomène recouvre encore de profonds et préoccupants déséquilibres mais se traduit pour l'ensemble de l'année dernière par une progression, en volume, du commerce mondial de 4 % contre 3,5 % en 1986. A l'exception notable de la forte poussée de 1984, ce résultat est le meilleur depuis 1980.

On note, dans le dernier rapport du GATT, une série de changements dans l'évolution commerciale de 1987. C'est ainsi que, contrairement à ce qui s'était passé l'année précédente, les produits manufacturés ont constitué l'élément le plus dynamique des échanges, avec une progression en volume de 5 %, due pour l'essentiel aux pays développés. L'essor des exportations brésiliennes et surtout des « quatre dragons » d'Asie (Corée du Sud, Taiwan, Singapour, Hongkong) constitue un phénomène particulier dont les nations industrielles ne manqueront pas de tenir compte pour accentuer leurs pression afin d'obtenir, notamment de la « bande des quatre », une meilleure insertion dans la recherche des meilleurs équilibres mondiaux. La hausse de 8 % des exportations et de 5,5 % des importations des « nouveaux pays industriels » d'Asie, comme certains les appellent désormais, leur a permis de porter leur part du commerce international à 7,3 %. Leurs seules exportations, déjà supérieures à celles des pays exportateurs de pétrole de l'OPEP en 1986, aura, en 1987, pratiquement atteint le niveau de celles de l'ensemble des autres régions en développement.

Une augmentation plus équilibrée

Autre *inflexion d'importance*, les exportations de produits agricoles ont progressé de 4 % en 1987 après avoir enregistré une baisse de 1 % *l'année précédente. Les raisons* de ce redressement, le plus important depuis 1981, ne sont pas toutes encourageantes. Les auteurs du rap*port, après avoir souligné que la pro*duction agricole mondiale a, pour sa part, fléchi pour la première fois depuis 1980 de 3 %, notent *l'influence de « subventions assez considérables »* versées à l'exportation de divers produits pesant lourd dans ce type d'échanges : les *céréales*, les *produits laitiers*, le sucre et la viande. Par contre, le volume du commerce des produits minéraux, en baisse de 0,5 % en *1987, a reflété l'amenuisement de* la demande dû au net redressement des cours du pétrole. L'or noir, avec les produits pétroliers, assure 60 % *de la valeur des échanges mondiaux* de produits minéraux.

Au total, le GATT juge « *plus équilibrée* » l'expansion du commerce en 1987. La reprise des importations des pays en développement, après la forte contraction de 1986, et le dynamisme de leurs exportations ont permis au tiers-monde dans son ensemble de transformer en modeste excédent le léger déficit commercial enregistré en 1986. Pour les quinze pays les plus lourdement endettés (1), l'augmentation, en valeur, des exportations a atteint 10 % et celle des importations 7 %. Un signe ténu mais encourageant pour des nations confrontées à de lourds remboursements de leur dette.

Inquiétude pour les pays industriels

La situation paraît plus morose pour les pays de l'Est. La Chine, en augmentant de 25 % ses exportations tout en stabilisant ses importations, a réussi à réduire fortement son déficit commercial. Mais pour les membres du COMECON, l'année 1987 aura été celle de la décélération des échanges interrégionaux comme du commerce avec l'Ouest, fidèle reflet de la modeste croissance économique qu'ils ont connue l'an dernier.

Le tableau dressé par les auteurs du rapport sur l'évolution du commerce de marchandises entre les pays industriels reste le plus inquiétant. Les *grands déséquilibres de* 1986 se retrouvent en 1987 avec un déficit record de 171 milliards de dollars aux Etats-Unis, une modeste *décrue de l'excédent japonais*, ramené à 80 milliards de dollars, de nouveaux sommets pour le solde positif allemand qui s'est inscrit à *66 milliards de dollars et, au sein de* l'Europe, la dégradation du commerce extérieur de quatre pays : la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et l'*Italie. A eux quatre*, ces derniers ont cumulé un déficit de 55 milliards de dollars en 1987, contre 34 milliards l'année précédente.

Certes, cette évolution est biaisée par les retombées de la forte dépréciation du dollar. En volume, les importations américaines n'ont augmenté que de 2,5 % alors que les exportations faisaient un bond de 11,75 %. Le phénomène *inverse* s'observe au Japon, où la vive appréciation du yen masque une poussée de 7 %, en volume, des achats de produits étrangers et une *réduction* de 1,5 % des ventes. Il est beaucoup moins net en RFA, où les importations ont progressé de 5,5 % mais où les exportations, en dépit de la remontée du mark, ont réussi à progresser encore de 3 %. On le voit, les grands déséquilibres qui inquiètent les experts, mais aussi les marchés financiers depuis quelques mois, sont loin d'être résorbés.

Au moins, les auteurs du rapport peuvent-ils estimer, non sans soulagement, que le krach boursier d'octobre n'a apparemment pas affecté gravement la confiance des consommateurs et des investisseurs. Si une grave récession est évitée aux Etats-Unis et si de nouveaux ébranlements des marchés financiers ne viennent pas brouiller à nouveau les cartes mondiales, les échanges internationaux devraient, selon eux, progresser au moins aussi vite en 1988 qu'en *1987. Des conditions* aussi incertaines que les perspectives de l'économie mondiale, toujours hypothéquée par les tensions protectionnistes, les aléas monétaires, un chômage souvent chronique ou la dette du tiers-monde.

F. Cr.

(1) Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Côte-d'Ivoire, Equateur, Maroc, Mexique, Nigeria, Pérou, *Philippines*, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

REPÈRES

Brevets

Le coût de la piraterie et des contrefaçons

Selon une étude de la commission internationale du commerce, les *entreprises américaines perdent* plusieurs dizaines de milliards de dollars par an du fait de la piraterie des brevets et de la contrefaçon. Pour 431 *compagnies ayant répondu au questionnaire* de la commission, ces pertes ont représenté, en 1986, 23,8 milliards de dollars. Elles pour*raient se chiffrer, pour l'ensemble* des sociétés américaines entre 43 et 61 milliards. Selon le représentant spécial de la Maison Blanche pour le *commerce, M.* Clayton Yeutter, chargé d'une étude sur ce problème « *grave et croissant* », les secteurs les plus touchés sont l'industrie photographique, les équipements scientifiques et médicaux, les ordinateurs et leurs logiciels, les disques, le cinéma et l'industrie pharmaceutique. Les principaux fautifs sont, selon le rapport, le Mexique, le Brésil, Taiwan, la Corée du Sud et le Japon.

Conflits

Moins d'un million de journées en 1987

Les conflits localisés du travail ont touché, en décembre 1987, cent cinquante-cinq établissements, occupant habituellement 62 900 salariés, parmi lesquels 15 500 ont cessé le travail, entraînant la perte de 56 000 journées de travail, selon les statistiques officielles du ministère des affaires sociales. Les chiffres définitifs pour l'année 1987 ne seront publiés qu'en mars. Mais selon la totalisation des statistiques mensuelles, les conflits localisés ont entraîné pour 1987 la perte de 500 459 journées de travail — soit une moyenne mensuelle de 41 705 journées perdues — contre 567 700 en 1986, 726 700 en 1985, 1 316 800 en 1984 et 3 172 300 en 1979.

Les conflits généralisés ont provoqué, en 1987, la perte de 449 284 journées, contre 473 830 en 1986, ces chiffres élevés pour ces deux années étant essentiellement dus aux grèves dans le secteur public de décembre 1986 et de janvier 1987. Globalement, les conflits collectifs du travail ont été à l'origine de 949 743 journées individuelles non travaillées, contre 1 041 600 en 1986.

Croissance

8,8 % à Singapour

Singapour est sortie de la crise où *elle était plongée depuis deux ans* : en 1987, la croissance de son économie a atteint 8,8 % contre 1,8 % en 1986 et 1,7 % en 1985, indique *le ministère du commerce et de* l'industrie. Le redressement a été particulièrement marqué dans l'industrie, les transports et les com*munications, compensant les* faiblesses du commerce, de la finance et des services. Les investissements ont fait un bond de 21 %, notam*ment dans l'électronique*, le Japon confirmant sa place de premier investisseur étranger devant les Américains et les Européens, crédités chacun d'un tiers du total. L'expansion aura ainsi été supérieure aux prévisions gouvernementales, qui tablaient sur 8,6 %. Les autorités de Singapour *prévoient* une croissance située entre 5 et 8 % en 1988.

Dette

Encours de 120,6 milliards de dollars au Brésil

La dette extérieure du Brésil, la plus importante des pays en développement, atteignait, en 1987, 120,64 milliards de dollars (690 milliards de francs) selon un document du ministère des finances. Ce montant donne toute son importance à l'annonce, par le ministre des finances, M. Mailson da Nobrega, d'un accord préliminaire avec les créanciers privés du pays. Contre l'assurance du paiement dans le courant de la semaine de 700 millions de dollars par Brasilia au titre de ses intérêts, les banques réunies à New-York ont accepté d'octroyer 5,8 milliards de dollars d'argent frais, plus 600 millions de dollars de crédits à court terme, au Brésil et de réduire le montant des taux d'intérêt à 0,8125 % au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres). Le vendredi 26 février, le gouvernement brésilien avait annoncé une nouvelle série de mesures d'austérité pour tenter de réduire le déficit budgétaire.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères pour une banque centrale européenne

Les plaidoyers en faveur de la création d'une banque centrale européenne se multiplient. Après l'appel du comité pour l'union monétaire de *l'Europe coprésidé par MM.* Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt (*le Monde* du 24 février), le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, est à son tour monté au créneau.

Dans un mémorandum de cinq pages présenté comme une « *base de discussion* », M. Genscher préconise la mise en place d'un « *conseil des sages* » composé de cinq à sept experts et chargé de définir la meilleure marche à suivre pour mettre en place une telle banque centrale, indispensable à l'union monétaire au sein de la CEE. Ce conseil des sages qui pourrait, dans l'esprit du ministre ouest-allemand, être créé dès le conseil européen de Hanovre, les 27 et 28 juin, devra préconiser les prérogatives d'un tel organisme, qui ne doit pas se réduire au « *financement de déficits budgétaires nationaux et communautaires* ».

Pour rassurer les plus réticents, au sein notamment de l'institut d'émission ouest-allemand, la Bundesbank, M. Genscher souligne la nécessité de garantir l'autonomie d'une banque centrale européenne *appelée à assurer l'extension de* l'usage de l'ECU puis son institution comme véritable monnaie commune. A Bruxelles, où l'on rappelle que le sujet sera évoqué lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté, dès *les 5 et 6 mars, sur les bords du lac* de Constance, on se réjouit de voir un ministre ouest-allemand venir renforcer une initiative défendue par la France et par le président de la Commission, M. Jacques Delors.

Cent mille manifestants à Stuttgart

A l'appel de la Fédération des syndicats ouest-allemands, le DGB, environ cent mille Allemands ont manifesté le samedi 27 février à Stuttgart pour protester contre la politique écono*mique du chancelier Kohl*. Au cours de cette manifestation, M. Franz Steinkehler, président d'IG Metall, principale fédération *de branche de RFA, a dénoncé* le plan de réforme fiscale de M. Kohl, le qualifiant d'« *antisocial* » et affirmant qu'il profiterait « *aux riches plus qu'aux ouvriers* ». (Reuter.)

Économie

SOCIAL

Guérilla judiciaire pour 150 licenciements à l'usine Renault de Cléon

Le tribunal de grande instance de Rouen vient de débouter le comité d'entreprise de l'usine Renault de Cléon, qui avait demandé un nouveau délai et de nouvelles informations pour examiner un projet de 150 licenciements au titre de l'année 1987 présenté par la direction de l'usine. Ce jugement – rendu le 25 février – n'est que le dernier épisode en date d'un long conflit entre, d'un côté, la direction de cette usine de 6 000 ouvriers qui construit des moteurs, et, de l'autre, le comité d'entreprise (à majorité CGT) et les syndicats CGT et CFDT, conflit marqué par une guérilla judiciaire, des débrayages et des manifestations, celle du 2 février ayant réuni 1 800 personnes dans l'usine.

Après l'annonce des licenciements, le 29 octobre dernier, le comité d'entreprise avait demandé des informations supplémentaires sur les prix de revient dans les usines (notamment à l'étranger) et sur les heures supplémentaires pratiquées dans l'usine. Il *contestait le chiffre* de 120 000 heures supplémentaires pour l'année 1987 avancé par la direction : le syndicat CGT affirmait que le chiffre réel était supérieur de 200 000 heures, 100 000 heures représentant 70 emplois à temps plein. Les élus syndicaux (CGT, CFDT, FO) avaient refusé d'assister à la deuxième réunion du comité d'entreprise, prévue par la procédure de licenciement, le 16 novembre.

Le 16 décembre, le tribunal d'instance de Rouen, saisi en référé, avait accordé un délai jusqu'au 16 janvier, pour que le comité d'entreprise puisse disposer du rapport qu'il avait demandé à l'expert-comptable. Ce rapport devait faire apparaître des discordances avec les données fournies par la direction. L'inspecteur du travail, saisi par ailleurs, après une enquête dans l'établissement à la fin décembre et au début de janvier, avait estimé dans son rapport, le 18 janvier, que les documents fournis par la direction « *ne correspondent pas à la réalité* ».

Il ajoutait que « *du travail est effectué le dimanche en infraction avec la législation en vigueur (...). Il semble que des salariés auraient été occupés également le 1er mai 1987 (...). Il apparaît en infraction avec la législation en vigueur que des salariés ont travaillé plus de six jours dans une semaine* », et, enfin, que « *des salariés ont dépassé le contingent conventionnel d'heures supplémentaires sans que les procédures prévues soient respectées et sans qu'ils aient bénéficié du repos compensateur spécial prévu* ». Il demandait à la direction de « *faire cesser ces infractions* ».

Au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, le 19 janvier, un *nouveau délai avait été demandé* par la CGT, les chiffres fournis par la direction n'étant pas jugés satisfaisants. Le 27 janvier, en *soulignant la complexité de la comptabilisation des heures supplémentaires*, la direction du personnel de l'usine avait reconnu « *des erreurs et des irrégularités* ». Elle avait promis « *une reconstitution la plus exacte possible de l'année 1987* », ce qui demanderait « *du temps, beaucoup de temps* » : deux mois, disait-elle.

Le comité d'entreprise avait à nouveau saisi le tribunal en référé pour obtenir un délai supplémentaire. Mais le juge a, cette fois, repoussé sa demande.

Deux cent quatre-vingts nouvelles suppressions d'emploi pour 1988 ont été annoncées à Cléon à la fin de janvier, mais la plupart (deux cents environ) devraient être obtenues par des départs en préretraite FNE, et la direction espère que des départs volontaires pourraient combler la différence.

G. H.

● **UNEDIC : Force ouvrière menace de ne pas signer la convention.** – La nouvelle convention du régime d'assurance-chômage, en préparation, amènerait l'UNEDIC à jouer un rôle plus important dans la formation des chômeurs. Ce qui ne plaît pas à Force ouvrière, signataire du protocole d'accord du 30 décembre. « *Nous ne voulons pas que les ASSEDIC fassent un métier qui n'est pas le leur* », proteste M. Antoine Faesch (FO). « *Nous ne tenons pas à faire des ASSEDIC l'office du travail comme sous le Troisième Reich* », a-t-il ajouté. « *Elles sont là uniquement pour indemniser les chômeurs.* » Le responsable syndical a menacé de ne pas signer la convention si « *la stratégie concernant le rôle des ASSEDIC est maintenue* ».

Les syndicats des Houillères de Lorraine annulent leur mot d'ordre de grève

Les organisations syndicales du personnel des Houillères du bassin de Lorraine (HBL) sont revenues, le dimanche 28 février, à Freyming-Merlebach, près de Metz (Moselle), sur un mot d'ordre de grève générale lancé pour lundi 29 février aux 18 000 salariés de l'entreprise. Elles ont pris cette décision à l'issue de négociations menées le 27 février pendant quatre heures et demie avec la direction à la suite des grèves des jours précédents et *portant sur la politique salariale* générale de l'entreprise.

L'appel à la grève générale avait été lancé le vendredi 26 février, à la *suite d'incidents ayant opposé quelque* 500 manifestants aux forces de l'ordre devant le siège de la direction générale des HBL, à Freyming-Merlebach (*le Monde* daté 28-29 février). Au cours de ces heurts, les plus violents depuis environ huit ans, 21 policiers avaient été blessés.

Après une rapide concertation, la CFDT, la CFTC et FO s'étaient prononcées pour la reprise du travail, lundi, dans le bassin charbonnier. La CGT et le Syndicat autonome avaient, de leur côté, décidé de consulter leurs adhérents, lundi matin, afin de leur donner connaissance des résultats des négociations et de recueillir leur position.

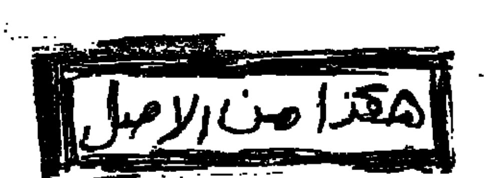
Réunis en assemblée générale, le dimanche 28 février, les 176 magasiniers des HBL, en grève depuis quinze jours, ont décidé de reprendre le travail lundi. Ce mouvement, touchant les catégories d'ouvriers aux plus bas salaires, s'était étendu à 200 ouvriers d'autres secteurs d'activité. Ainsi, vendredi, trois des cinq sites d'extraction des HBL avaient été arrêtés.

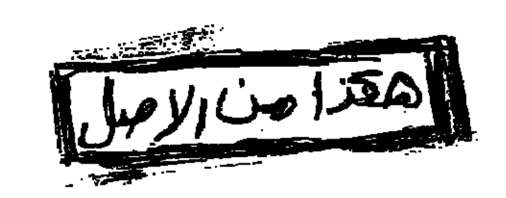
Les négociations menées, samedi, avec la direction ont débouché sur une satisfaction partielle des revendications portant sur l'augmentation *des salaires des catégories de personnel* les moins payées. Elles ont également abouti à l'ébauche d'un calendrier de négociations sur la *reclassification des autres catégories* de personnels.

● **Créations d'emplois dans le bassin houiller lorrain.** – Dans le bassin houiller lorrain 1 643 emplois ont été créés grâce aux aides de l'Etat et des Charbonnages, ont indiqué les Houillères du bassin de Lorraine fin février. Ces créations ont été rendues possibles notamment grâce aux 50 millions de francs alloués par le Fonds d'industrialisation du bassin houiller (FIBH), qui ont permis aussi à 135 agents des Houillères du bassin de Lorraine de créer leur entreprise.

PHILIPS EN 1987

Philips a réalisé en 1987 un bénéfice net de 818 millions de florins, inférieur de 19 % à celui de 1986. Ce résultat est influencé par la baisse du dollar et la constitution de provisions pour restructurations. Il sera proposé aux actionnaires un dividende de 2 florins par action (inchangé).





Marchés financiers

DMC consolide son actionnariat avec le soutien de banques amies

Le numéro deux français du textile, DMC (*Dollfus-Mieg et Cie*), dont le nom figurait en bonne place sur la liste des entreprises « opéables », vient de consolider son actionnariat avec le soutien de plusieurs banques « amies ».

Ce pool bancaire, dans lequel on retrouve le Crédit lyonnais, la Société générale, la BNP, le Crédit du Nord et Neuflize-Schlumberger et Mallet, vient, en effet, de souscrire une augmentation de capital de 407 millions de francs et se trouve actionnaire de 22 % du groupe textile. Ces banques rejoignent donc, dans le tour de table de DMC, des groupes familiaux (qui détiennent 15 % des actions assorties d'ailleurs de droits de vote double) et de grands institutionnels entretenant des relations privilégiées avec le groupe (entre 7 % et 15 %).

DMC, qui est sorti du rouge en 1984, devrait afficher pour 1987 un résultat net consolidé de 200 millions de francs pour 7,7 milliards de francs de chiffre d'affaires. « *Les moyens financiers ainsi dégagés sont destinés à financer différents projets d'acquisition à l'étranger dont la négociation entre en phase finale* », précise le groupe textile dans un communiqué.

L'Air liquide lance une OPA sur sa filiale américaine Liquid Air

L'Air liquide a décidé de lancer une OPA (*offre publique d'achat*) au prix de 37 dollars l'action, sur les titres d'une de ses filiales américaines, Liquid Air Corporation (LAC), détenus par les actionnaires *minoritaires autres que le groupe* suisse Carba Holding AG. Cette offre, approuvée par le conseil d'administration de LAC, sera mise en œuvre par une société résultant *de la fusion* de LAC *et d'une société* à constituer entre l'Air liquide et Carba.

A l'issue de cette opération, la future société devrait être détenue à 94 % par l'Air liquide et à 6 % par Carba. L'Air liquide contrôle actuellement 88 % de LAC. L'opération devrait être approuvée par la commission américaine des opérations de Bourse, la Security Exchange Commission (SEC). Elle pourra être réalisée au cours du mois d'avril.

LAC a enregistré pour le quatrième trimestre un bénéfice net de 9,9 millions de dollars, en hausse de 16 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cela porte le résultat de l'année à 36,6 millions de dollars, en progression de 6 % par rapport à 1986.

Délai de paiement de trois ans pour des caisses régionales du Crédit agricole

Certaines caisses régionales de Crédit agricole, dont les fonds propres sont faibles, auront un délai de trois ans pour payer la totalité des actions de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) qui vont leur être vendues en application de la loi de mutualisation de la CNCA.

Un arrêté ministériel fixe les modalités de la mutualisation de la CNCA, dont 22 500 000 actions seront cédées par l'Etat. Sur ce total, 20 249 999 titres, soit 90 % du capital, seront proposés aux 94 caisses régionales au prix de 327 francs. La caisse qui détiendra le plus grand nombre d'actions sera la caisse régionale de Crédit agricole mutuel d'Ile-de-France avec 906 816 titres (4 % des parts), devant la Caisse régionale du Nord (445 272 titres) et celle du Finistère (425 272 titres). La moins bien servie sera la Caisse du Rhône avec 56 062 titres.

Cette répartition a été effectuée au prorata de la somme du bilan de chaque caisse. En principe le règlement se fera en deux étapes : 50 % au comptant et le solde au 15 décembre 1988. « *Toutefois*, précise l'arrêté, *pour les caisses régionales qui le demanderont et dont le ratio de couverture de risque [...] était inférieur à 5,5 % au 30 juin 1987, le prix de ce solde pourra être acquitté par versement de 33,3 % à l'échéance d'un an, de 33,3 % à échéance de deux ans, 33,4 % à échéance de trois ans aux dates anniversaires du paiement comptant.* »

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1987	19 fév.	26 fév.
Valeurs franç. à rev.variable	105,5	108,2
Valeurs industrielles	107	108,7
Valeurs étrangères	103,4	104,9
Pétroles-Energie	105,4	109,3
Chimie	106,1	108,1
Métallurgie, mécanique	108,1	110,4
Electricité, électronique	115,7	113,3
Bâtiment et matériaux	101,8	104,3
Ind. de consommat. non alim.	106,6	109,4
Agro-alimentaire	107,4	108,5
Distribution	97	102,4
Transports, loisirs, services	113,9	113,4
Assurances	105,7	112
Crédit banque	100,4	111,3
Sicomi	98,7	99
Immobilier et foncier	88	90,2
Investissement et portefeuille	109,9	112,2
Base 100 : 31 décembre 1987		
Valeurs franç. à revenu fixe	103,1	103,4
Emprunts d'Etat	104,2	104,3
Emprunts garantis et assimilés	102,8	103
Sociétés	103,2	103
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 584,7	2 650,9
Valeurs étrangères	3 444,2	3 494,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	373,04	382,59
Valeurs étrangères	465,32	472,87
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	119,08	119,42
Emprunt d'Etat	117,46	117,85
Emprunts garantis et assimilés	119,01	119,48
Sociétés	120,22	119,99
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	297,5	305,5
Produits de base	196,5	200,3
Construction	323,1	332,9
Biens d'équipement	222,3	223,7
Biens de consom. durables	393,7	403,8
Biens de consom. non durables	393,7	418,4
Biens de consom. alimentaires	370,4	374,7
Services	274,4	286,2
Sociétés financières	384,4	399
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	312,8	311,2
Valeurs industrielles	285,6	291,8
BOURSES REGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	230,2	241

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 18 février
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	391 351
dont :	
Or	223 347
Disponibilités à vue à l'étranger	92 563
ECU	57 609
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 830
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	59 055
dont :	
Concours au Trésor public	48 640
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	189 367
dont :	
Effets escomptés	56 298
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 917
5) DIVERS	10 894
Total	726 580

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	217 226
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 724
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	54 530
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	85 236
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	48 978
5) ECU A LIVRER AU FECOM	74 073
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	259 363
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	21 220
Total	726 580

Paris

Cotation en continu de 70 obligations

La Chambre syndicale des agents de change devait lancer, mardi 1er mars, la cotation en continu d'obligations en Bourse de Paris par *le système CAC (cotation assistée* en continu), fonctionnant déjà sur des actions du règlement mensuel. Les titres d'un premier groupe de 70 emprunts seront négociés sur le système CAC-Obligations.

La cotation en continu de 10 h à 17 h de chacun de ces emprunts en pourcentage sera assurée avec le concours d'une société de Bourse (ex-agent de change) désignée comme « spécialiste », qui aura la responsabilité d'une ou plusieurs valeurs. Ce spécialiste assurera une liquidité minimale du marché de ses valeurs et en contrôlera également la régularité. Il devra afficher, en permanence, le prix offert et le prix demandé sur le système CAC.

Les obligations d'environ 150 emprunts devraient être admises par la suite chaque mois sur le système CAC. Ainsi, dans un peu plus d'un an, les quelque 2 100 obligations négociables sur le marché officiel seront cotées sur le CAC-Obligations. Le montant des transactions sur obligations s'est *élevé, en 1987, au niveau record de* 2 425 milliards de francs, contre seulement 28 milliards en 1976.

TOKYO, 29 février ↓

Arrêt de la hausse

La Bourse a enregistré un coup d'arrêt, lundi, à son mouvement de hausse qui se poursuivait de manière ininterrompue depuis quatorze séances. L'indice Nikkeï des 225 valeurs industrielles a reculé de *42,06 yens, pour terminer* à 25 242,81 yens, ce qui représente une baisse de 0,16 %. Les investisseurs commencent à s'inquiéter des cours élevés des titres qui n'ont cessé de grimper en dépit de la faiblesse du dollar. *Le billet* vert *clôturait*, à nouveau, en repli sur le marché des changes.

Dans ce contexte, 340 millions de titres ont été échangés dans la matinée. On notait une baisse des valeurs orientées vers l'exportation, telles les électriques légères et instruments de précision, sensibles aux variations de change yen-dollar. Baisse également des financières, des immobilières et des constructions. En revanche, parmi les hausses figuraient les valeurs sidérurgiques et les chantiers navals.

VALEURS	Cours du 26 févr.	Cours du 29 févr.
Akaï	513	525
Bridgestone	1 390	1 390
Canon	1 110	1 140
Fuji Bank	3 440	3 480
Honda Motors	1 620	1 600
Matsushita Electric	2 320	2 310
Mitsubishi Heavy	637	638
Sony Corp.	4 870	4 890
Toyota Motors	2 210	2 190

FAITS ET RÉSULTATS

• **Uranium canadien : fusion et privatisation des deux sociétés nationales.** – Le gouvernement du Canada et celui de la province du Saskatchewan ont signé un accord de principe prévoyant la fusion puis la privatisation progressive des deux sociétés publiques chargées de l'exploitation de l'uranium naturel. Une fois réunies, les sociétés Saskatchewan Mining Development et Eldorado Nuclear deviendront l'une des plus grosses compagnies minières du monde dans l'uranium. La privatisation progressive, par petits blocs d'actions, devrait être achevée dans sept ans. 80 % du capital devront rester entre des mains canadiennes, les investisseurs étrangers voyant leur part limitée à 5 % chacun. De surcroît, aucun actionnaire de la nouvelle société ne devra détenir plus de 25 % du capital. Cette fusion doit être *approuvée par les Parlements* du Canada et de la province.

• **Le groupe bancaire britannique Guinness Peat se divise en trois sociétés.** – Le groupe bancaire Guinness Peat, racheté, en octobre *dernier*, par la compagnie néo-zélandaise Equiticorp éclatera en trois sociétés, qui seront ensuite introduites séparément au Stock Exchange. Au terme de ce démembrement, dont l'annonce a surpris la City, la banque d'investissement Guinness Mahon, les courtiers en assurances Fenchurch Insurance et les activités offshore de Guinness Peat constitueront désormais trois sociétés distinctes mieux à même de développer leur potentiel. Les actionnaires de Guinness Peat recevront donc des titres des trois compagnies au prorata de leur participation actuelle, *a précisé la banque.*

• **Une des filiales de la SEPR prendra le contrôle de la firme britannique TSL.** – La société Quartz et Silice, filiale de la Société européenne des produits réfractaires (SEPR, groupe Saint-Gobain), a acquis 26,8 % du capital du groupe britannique TSL et a obtenu des acceptations irrévocables pour un total de 27 % dans le cadre de son OPA sur TSL. A ce stade, la société se voit donc ainsi en mesure de contrôler 53,8 % du capital de TSL, société spécialisée dans la fabrication de silice pure fondue. L'offre publique d'achat, qui porte sur au moins 90 % du capital, a été faite à 1,35 livre sterling par action et représente une valeur totale de 12,7 millions de livres. Elle « *se présente donc favorablement* », souligne la SEPR. La date de clôture de l'OPA est fixée au 11 mars.

• **Imétal réussit l'offre de rachat de ses titres.** – Le nombre d'actions Imétal présentées en réponse à l'offre de rachat de ses propres actions faite par le groupe français, afin de réduire son capital, dépasse, dès à présent, le million de titres, assurant la bonne fin de l'opération, a annoncé la société. Le chiffre d'affaires consolidé provisoire des sociétés industrielles du groupe s'élève, pour 1987, à 3,9 milliards de francs, contre 6,8 milliards en 1986. Ce chiffre ne comprend plus, souligne Imétal, celui réalisé par la société Penarroya, qui fait l'objet, pour l'exercice 1987, d'une consolidation par mise en équivalence. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires est en hausse de *7 % par rapport à 1986.*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	202 30	221 10 d
Arnault & Associés	402	389
Asystel	343	340 50
B.A.C.	435	425
B. Demachy & Assoc.	388	388
B.I.C.M.	624	623
B.I.P.	467	480
Bolloré Technologies	800	806
Boiron	705	708
Câbles de Lyon	952	914
Calberson	636	635
Canal Plus	433	418
Cardif	1305	1290
C.A.T.C.	125	....
C.D.M.E.	900	900
C. Equip. Elect.	300	300
C.E.G.I.D.	545	507
C.E.G.E.P.	147	149 80
C.E.P.-Communication	1230	1230
C.G.I. Informatique	610	607
Ciments d'Origny	490	462
C.N.I.M.	300	288
Concept	215 60	207
Conforama	490	490
Dafsa	153 30	159 40
Devanlay	1110	1100
Deville	650	648
Drouot-Ob. convert.	....	....
Editions Belfond	137 50	132 o
Elect. S. Dassault	400	400
Elysées Investiss.	22 10	22
Finacor	425	423
Guintoli	620	606
Guy Degrenne	692	....
I.C.C.	223	220
IDIA	162	164
I.G.F.	113 60	118 10 d
IM2	126 50	131 60 d
Int. Metal Service	160	160
La Commande Electro.	235	230
Le gd livre du mois	279	268 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Loca Investissement	274	274
Locamic	168	161 o
Marlin Immobilier	263	266
Métallurg. Minière	102 50	106 50
Mécalogie Internat.	307	302
Métroservice	139 50	139 50
M.M.B.M.	484	475
Molex	249 60	235
Navale-Delmas	552	....
Olivetti-Logabax	202	204
Om. Gest.Fin.	320	307
Presbourg (C. In. & Fin.)	100 40	100 60
Razel	690	702
St-Gobain Emballage	1135	1155
St-Honoré Matignon	135	140 d
S.C.G.P.M.	99	126 10 d
Segin	265	263
Sema-Metra	525	505
S.E.P.	1028	1044
S.E.P.R.	1139	1185
Sligos	990	959
S.M.T.Goupil	200	199
Sodexho	705	700
Supra	270	270
TF 1	185 10	186
Unilog	116	115
Union Financ. de Fr.	436	425
Valeurs de France	315	318

Marché des options négociables le 26 février 1988

Nombre de contrats : 6 607

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	280	4	17,20	19	27
Lafarge-Coppée	1 100	130	–	15	51
Michelin	160	27	39,50	7,80	10,50
Midi	1 400	115	220	80	160
Paribas	320	12	28	20	37
Peugeot	840	130	190	13	47
Saint-Gobain	440	16	41	–	–
Thomson-CSF	152	20	29	3,10	9,75

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 février 1988
Nombre de contrats : 60 499

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	103,35	102,10	101,65
Précédent	103,20	101,90	101,45

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
102	1,35	1,80	0,02	1,70

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,71 F ↓

Le dollar a poursuivi son mouvement de baisse, lundi, à Tokyo. Il clôturait à 128,12 yens, contre 128,35 vendredi 27. Certains cambistes estiment que le prochain seuil de résistance se situe à 127,60. A Paris, dans un marché calme, le billet vert revenait à 5,71 F, contre 5,7160 F au fixing du 27 février.

FRANCFORT	27 fév.	29 fév.
Dollar (en DM)	1,6895	1,6870
TOKYO	**27 fév.**	**29 fév.**
Dollar (en yens)	128,35	128,12

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 fév.) .... 7 3/16-7 1/4 %
New-York (27 fév.) ... 6 1/2-6 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	25 fév.	26 fév.
Valeurs françaises	109	107,6
Valeurs étrangères	106,4	104,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	305,3	305,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	25 fév.	26 fév.
Industrielles	2 017,57	2 023,21

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	25 fév.	26 fév.
Industrielles	1 433,90	1 423,7
Mines d'or	248,90	244,9
Fonds d'Etat	90,01	90,03

TOKYO

	26 fév.	29 fév.
Nikkeï Dow Jones	25 824,87	25 242,81
Indice général	2 077,84	2 078,07

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7060	5,7080	+ 20	+ 32	+ 45	+ 70	+ 220	+ 300
$ can.	4,5125	4,5176	– 70	– 46	– 103	– 66	– 227	– 137
Yen (100)	4,4519	4,4569	+ 110	+ 133	+ 217	+ 251	+ 747	+ 837
DM	3,3839	3,3865	+ 111	+ 128	+ 212	+ 238	+ 694	+ 766
Florin	3,0139	3,0161	+ 84	+ 97	+ 160	+ 180	+ 526	+ 584
FB (100)	16,1918	16,2044	+ 137	+ 218	+ 277	+ 418	+1 075	+1 490
FS	4,1145	4,1189	+ 217	+ 235	+ 392	+ 420	+1 128	+1 211
L (1 000)	4,5887	4,5930	– 151	– 113	– 266	– 210	– 686	– 580
£	10,1224	10,1317	– 176	– 137	– 320	– 253	– 841	– 655

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 11/16	6 13/16	6 11/16	6 13/16	6 13/16	6 15/16
DM	3 3/8	3 5/8	3 3/8	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2
Florin	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 1/2	6	6	6 1/2	6	6 1/2	6 1/8	6 1/2
F.S.	1	1 1/2	1 7/16	1 9/16	1 5/8	1 3/4	2 3/16	2 5/16
L (1 000)	10	10 3/4	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 5/8	10 1/2	10 3/4
£	8 1/2	8 3/4	8 15/16	9 1/16	9 1/16	9 3/16	9 7/16	9 9/16
F. franç.	7	7 1/2	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 26 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1601	4,5 % 1973	1595	1591	1589	− 0 38
3908	C.N.E. 3%	3880	3880	3880	....
1065	B.N.P. T.P.	1081	1118	1118	+ 3 42
997	C.C.F. T.P.	1016	1020	1020	+ 0 39
1066	Créd. Lyon. T.P.	1063	1067	1067	+ 0 38
1254	Renault T.P.	1279	1285	1288	+ 0 70
1465	Rhone-Poul. T.P.	1500	1530	1530	+ 2
1255	St-Gobain T.P.	1289	1288	1288	− 0 08
1190	Thomson T.P.	1219	1218	1218	− 0 08
390	Accor	379 50	378	379	− 0 13
520	Air Liquide	518	510	508	− 1 92
1960	Alcatel	1870	1864	1880	+ 0 53
1240	Als. Superm.	1240	1300	1300	+ 4 84
220	A.L.S.P.I.	269	270	267	− 0 74
250	Alsthom ★	250	251	248	− 0 80
1850	Arjom. Prioux	1993	1964	1964	− 1 46
385	Aussedat-Rey	421	416	413	− 1 90
890	Av. Entrepr. ★	911	895	882	− 3 18
680	Av. Dassault ★	675	678	666	− 1 33
330	BAFIP	356 90	350	351 50	− 1 51
280	Bail-Equipem. ★	314	312	310	− 1 27
860	Bail Investiss.	880	877	882	+ 0 23
220	B.N.P. C.I.	260	256	256	− 1 54
405	Cie Bancaire ★	411 50	411	410	− 0 36
280	Bazar H.-V.	313 50	305	310	− 1 12
350	Béghin-Say ★	395	394	393	− 0 51
670	Berger (Ma)	750	796	790	+ 5 33
580	Bic ★	580	589	560	− 3 45
1000	B.I.S.	1050	1059	1010	− 3 81
2050	Bongrain S.A.	2091	2055	2055	− 1 72
900	Bouygues ★	926	900	896	− 3 24
46	B.P. France ★	51 80	51 80	53	+ 2 32
4050	B.S.N. ★	4120	4090	4094	− 0 63
1610	Cap Gem. S. ★	1610	1600	1625	+ 0 93
1210	Carnaud	1272	1210	1230	− 3 30
2320	Carrefour ★	2424	2400	2385	− 1 61
114	Casino	125 50	123 40	125	− 0 40
98	Casino A.D.P.	102 80	101	103	+ 0 19
970	C.C.M.C.	980	980	980	....
695	Cetelem	706	702	695	− 1 56
540	Cerus	529	510	515	− 2 65
1320	C.F.A.O. ★	1315	1300	1314	− 0 08
260	C.G.E.	239 50	236	235 90	− 1 50
845	C.G.I.P. ★	875	870	879	+ 0 46
790	Chargeurs S.A. ★	849	820	821	− 3 30
825	Ciments franç. ★	879	874	874	− 0 57
450	Club Méditerr. ★	465	460	454 90	− 2 17
160	Codetel ★	164 30	165	163 90	− 0 24
300	Cofimeg	302	302	302	....
1830	Colas	1835	1835	1838	+ 0 16
179	Compt. Entrepr.	187	187	185	− 1 07
545	Compt. Mod. ★	605	590	571	− 5 62
980	Créd. Foncier	932	929	925	− 0 75
370	Crédit F. Imm. ★	437	412	415	− 5 03
104	C.C.F.	125	120 40	121 50	− 2 80
515	Créd. Lyon. (CI)	570	549	550	− 3 51
795	Crédit Nat. ★	849	855	848	− 0 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
182	Crouzet ★	189	189	190 10	+ 0 58
1900	Damart S.A.	1832	1835	1850	+ 0 98
305	Darty ★	349	338	344	− 1 43
250	Darty (DP)	259 50	258 90	260	+ 0 19
1470	De Dietrich	1525	1541	1507	− 1 18
192	Dév. R.d.C. (Li)	204	206	206	+ 0 98
520	D.M.C.	585	590	565	− 3 38
315	Drouot Assur.	327 10	325	327	− 0 03
1700	Docks France ★	1743	1700	1725	− 1 03
516	Dumez ★	572	572	570	− 0 35
1020	Eaux (Gén.)	1071	1070	1045	− 2 43
1020	Ecco ★	1000	1019	990	− 1
700	Electrofinanc. ★	715	708	710	− 0 70
255	Elf-Aquitaine	289 90	285	285 50	− 1 52
225	— (certific.)	239	239	239	....
600	Epeda-B-Faure	618	615	615	− 0 49
2500	Essilor	2325	2300	2290	− 1 51
1580	Essilor Inc. (DP)	1535	1510	1500	− 2 28
280	Esso S.A.F. ★	280	287	275 60	− 1 57
1330	Eurafrance	1349	1349	1343	− 0 44
910	Eurocom ★	875	889	900	+ 2 86
2470	Euromarché	2645	2580	2600	− 1 70
445	Europe n° 1 ★	455	448	447	− 1 76
27	Eurotunnel ★	28 90	28 90	28 85	− 0 17
855	Exor ★	860	865	861	+ 0 12
695	Facom	709	701	681	− 3 95
980	Fichet-bauche	1000	980	980	− 2
215	Financial ★	214	215	215 50	+ 0 70
100	Fives-Lille ★	103	102	102	− 0 97
1070	Fromageries Bel	1030	1029	1020	− 0 97
785	Gal. Lafayette ★	964	963	942	− 2 28
250	Gascogne	280	275	275	− 1 79
1190	Gaz et Eaux	1265	1297	1289	+ 1 90
325	Géophysique ★	380	385	377	− 0 79
505	Gerland	525	520	525	....
420	GTM-Entrepose	545	535	521	− 4 40
520	Guyenne-Gas. ★	511	530	529	+ 3 52
1740	Hachette ★	1845	1864	1845	....
545	Havas ★	535	531	538	+ 0 56
440	Hénin (La)	488	485	471	− 3 48
1110	Hutchinson ★	1190	1160	1145	− 3 78
....	Imétal	150	150	149 10	− 0 60
300	Imm. Plaine-M.	300 10	....	....	....
1100	Ingénico	1095	1068	1066	− 2 65
3300	Inst. Mérieux	3480	3444	3420	− 1 72
540	Interbail ★	521	526	512	− 1 73
800	Intertechnique	1030	1000	1005	− 2 43
705	J. Lefebvre	754	732	735	− 2 52
1000	Lab. Bellon	1215	1228	1208	− 0 58
1190	Lafarge-Coppée	1225	1208	1219	− 0 49
1340	Labon ★	1384	1350	1380	− 0 29
2550	Legrand ★	2400	2400	2400	....
1940	Legrand (DP) ★	1930	1950	1925	− 0 26
590	Leroy-Somer ★	609	605	619	+ 1 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1930	Lesieur	1765	1760	1760	− 0 28
745	Locabail Immob.	733	735	744	+ 1 50
375	Locafrance ★	460	440	450	− 2 17
905	Locindus	919	915	915	− 0 44
230	Luchaire	335	359	349	+ 4 18
1840	L.V.M.H. ★	1800	1775	1771	− 1 61
1290	Lyonn. Eaux ★	1290	1285	1289	− 0 08
46	Mais. Phénix	58 50	57 60	57 20	− 2 22
335	Majorette (Ly)	354	354	354	....
258	Mar. Wendel ★	279	281	274 50	− 1 61
3450	Martell	3450	....	....	....
139	Matra	146	150	151 80	+ 3 97
1790	Merlin-Gerin ★	1848	1859	1810	− 2 06
181	Michelin	189 90	185	185 20	− 2 46
1478	Midi (Cie)	1448	1420	1439	− 0 61
185	Midland Bk SA ★	205	204	203 80	− 0 59
455	Min. Salsig. (Ma)	515	460	460	− 10 68
32	M.M. Penarroya	35 90	34 60	34 50	− 3 90
58	Moulinex	58 90	58	58	− 1 53
895	Navig. Mixtes	880	879	879	− 0 11
101	Nord-Est ★	106	106	105	− 0 94
320	Nordon (Ny)	348	348	348	....
345	Nouvelles Gal.	390	391	394	+ 1 03
705	Occid. (Gén.) ★	732	720	720	− 1 64
990	Omn. F. Paris	1000	960	960	− 4
195	Olida-Caby	204	197	197	− 3 43
....	Opfi-Paribas	301	300 90	297	− 1 33
2740	Oréal (L')	2935	2901	2960	+ 0 85
280	Paribas	313	312	309	− 1 27
385	Paris-Réesc. ★	385 10	380	384	− 0 29
895	Pechelbronn ★	929	915	924	− 0 54
270	Penhoet	320	318	321	+ 0 31
....	Pernod-Ricard ★	810	800	790	− 2 47
920	Peugeot S.A.	990	965	967	− 2 34
425	Poliet	448	440	439	− 2 01
705	P.M. Labinal	694	682	682	− 1 73
2530	Presses Cité ★	2740	2730	2730	− 0 36
1130	Prétabail Sic.	1129	1140	1136	+ 0 62
580	Primagaz	605	605	612	+ 1 16
405	Printemps ★	446	444 90	430	− 3 59
1150	Promodès	1500	1488	1469	− 2 07
890	Radiotechn.	907	907	907	....
....	Raff. Dist. Total	87	86 50	88	+ 1 15
2300	Redoute (La) ★	2241	2230	2249	+ 0 36
270	Rober financière	322	319	321	− 0 31
690	Roussel-Uclaf	815	845	839	+ 2 94
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3580	R. Impériale (Ly)	3550	3550	3550	....
160	Sade	170	169	169	− 0 59
1460	Sagem ★	1504	1495	1495	− 0 60
425	Saint-Gobain	438	429	432	− 1 36
1050	St-Louis	1135	1115	1130	− 0 44
960	Salomon	1005	1000	1000	− 0 50
510	Salvepar	600	605	605	+ 0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	Sanofi ★	576	565	579	+ 0 52
470	S.A.T. ★	515	501	515	....
36	Saulu.-Chât. (5)	38 70	38	38	− 1 81
950	Saupiquet (Na)	1020	1049	1049	+ 2 84
280	Schneider ★	303	300	294 80	− 2 71
39	S.C.O.A.	44	45 70	43 90	− 0 23
625	S.C.R.E.G.	578	580	565	− 2 25
685	Seb ★	650	660	660	....
410	Selimeg ★	415	415	421	+ 1 45
1340	S.F.I.M.	1570	1570	1570	....
28	S.G.E.	35 40	....	....	....
420	Signaux ★	545	538	526	− 3 49
750	Silic	748	740	760	+ 1 88
530	Simco-U.F.H. ★	540	540	532	− 1 48
315	Simnor (Li)	311	311	311	....
740	Skis Rossignol	795	798	785	− 1 26
705	Sliminco	714	706	713	− 0 14
275	Société Générale	327	328	328	+ 0 31
170	Sodecco	183	181	181	− 1 09
159	Sodero (Na)	176	179	179	+ 1 70
2000	Sodexho ★	2155	2160	2162	+ 0 32
82	Sogenal (Ny)	110	112	112	+ 1 82
260	Sogerap	273	275	270	− 1 10
2130	Somm.-Allib. ★	2180	2170	2136	− 2 02
620	Source Perrier	613	601	604	− 1 47
840	Sovac ★	720	723	717	− 0 42
336	Spie-Batignol.	378	378	378	....
410	Strafor ★	452	450	450	− 0 44
280	Suez	275	273	271	− 1 44
345	Synthelabo ★	353	350	358	+ 1 42
610	Talcs Luzenac	668	672	675	+ 1 35
3735	Tél. Elect.	3735	....	....	....
166	Thomson-C.S.F.	173	165	168	− 2 88
330	Total (CFP) ★	345	345	353	+ 2 32
71	— (certific.)	71 50	71 90	71 30	− 0 28
1150	T.R.T. ★	1215	1227	1220	+ 0 41
375	U.F.B.	405	410	407 20	+ 0 54
725	U.I.C. ★	820	817	822	+ 0 24
525	U.I.F. ★	585	580	578	− 1 20
850	U.I.S.	860	863	860	....
180	U.C.B. ★	209	209	212 50	+ 1 67
725	Unibail	725	725	725	....
380	Valéo	397	394	390	− 1 76
46	Vallourec	54 50	55	55 50	+ 1 83
310	Via Banque	325	320	329	+ 1 23
620	Elf-Gabon	648	642	642	− 0 62
103	Amax Inc.	102 50	99	99	− 3 41
143	Amer. Express	150	144	144	− 4
170	Amer. Teleph.	171 50	168	168	− 2 04
94	Anglo Amer. C.	95 40	92 20	92 20	− 3 35
490	Amgold	487	482	483	− 0 82
800	BASF (Akt)	830	840	838	+ 0 96
855	Bayer	892	886	886	− 0 67
100	Buffelsfont.	98 50	98	98 60	+ 0 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
133	Chase Manh.	145	138 50	138 50	− 4 48
50	De Beers	52 95	51	51	− 3 68
1400	Deutsche Bank	1475	1463	1465	− 0 68
790	Dresdner Bank	830	820	820	− 1 20
68	Driefontein Cld	64	62 20	62 50	− 2 34
490	Du Pont-Nem.	508	495	498	− 1 97
240	Eastman Kodak	238	240	240	+ 0 84
33	East Rand	32 70	30 70	30 25	− 7 49
210	Electrolux	214	214	214	....
189	Ericsson	188 40	190	190	+ 0 85
245	Exxon Corp.	245	239	239	− 2 45
250	Ford Motors	264	257	258	− 2 27
65	Freegold	61	60 50	61 20	+ 0 33
89	Gencor	88 60	87	87	− 1 81
250	Gén. Electr.	255	248 50	248	− 2 75
780	Gén. Belgique	1201	....	....	....
400	Gen. Motors	407	402	402	− 1 23
84	Goldfields	79 50	79 10	79 10	− 0 50
45	Gd Metropolitain	47 10	47 90	47 90	+ 1 70
52	Harmony	50 50	49	49 60	− 1 78
58	Hitachi	58	58 95	59 50	+ 2 59
765	Hoechst Akt.	868	858	858	− 1 15
107	Imp. Chemical	106 50	110	110	+ 3 29
655	IBM	675	658	660	− 2 22
270	ITT	274 70	268 90	268 80	− 2 15
189	Ito-Yokado	189	189	188 90	− 0 05
102	Matsushita	102 50	102 50	102 50	....
910	Merck	948	934	934	− 1 48
340	Minnesota M.	346	332	333	− 3 76
260	Mobil Corp.	250	243 50	243 50	− 2 60
210	Morgan J.P.	213	208	208	− 2 35
35020	Nestlé	35510	35450	35450	− 0 17
155	Norsk Hydro	160	158 10	158 10	− 1 19
164	Ofsil	158 50	152 50	152 50	− 3 79
1780	Petrofina	1748	1750	1750	+ 0 11
520	Philip Morris	531	522	523	− 1 51
85	Philips	86 50	79 80	80 50	− 6 94
69	Placer Dome	65 50	65	65 05	− 0 69
345	Quilmès	358	359 50	359	+ 0 28
455	Randfontein	448	434	445	− 0 67
655	Royal Dutch	657	650	650	− 1 07
34	Rio Tinto Zinc	34 60	34 10	34 10	− 1 45
52	St Helena Co	50 10	50	50	− 0 20
200	Schlumberger	205 50	199 10	199	− 3 16
104	Shell transp.	105 40	102	102	− 3 23
1260	Siemens A.G.	1341	1296	1290	− 3 80
215	Sony	214 80	215	214 30	− 0 23
200	T.D.K.	196 50	200 50	200	+ 1 78
34	Toshiba Corp.	34 55	34 70	34 70	+ 0 43
335	Unilever	342	336 50	336 50	− 1 61
220	Unit. Techn.	233 40	230	230	− 1 46
550	Vaal Reefs	520	522	521	+ 0 19
295	Volvo	296	300	299	+ 1 01
225	West Deep	216	207	209	− 3 24
325	Xerox Corp.	325	323	323	− 0 62
1 35	Zambia Corp.	1 50	1 41	1 41	− 6

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 80	6 732
9,80 % 78/93	101 70	6 158
10,80 % 79/94	103 77	5 198
13,25 % 80/90	104 68	8 738
13,80 % 81/89	104 97	1 621
16,20 % 82/90	113 30	1 882
16 % juin 82	115 25	11 487
14,60 % fév. 83	115 58	0 239
13,40 % déc. 83	118 64	2 490
12,20 % oct. 84	112 50	4 733
11 % fév. 85	112 05	0 180
10,26 % mars 86	105 42	9 868
ORT 12,75 % 83	1862 50	..
OAT 10 % 2000	106 30	7 541
OAT 9,90 % 1997	106 86	2 056
OAT 9,80 % 1996	103 58	0 760
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 25	1 571
CNB Paribas	102 30	1 571
CNB Suez	102 29	1 571
CNI janv. 82	102 25	1 571
PTT 11,20% 85	109 15	2 589
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	....	7 607
CNT 9% 86	98 10	7 216
CRH 10,90% déc. 85	106 60	1 581
Mérologie L 6% 6/7	75 20	7 620

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1520	1600
A.G.F. (St Cent.)	800	800
Applic. Hydraul.	650	676
Arbel	367 80	353
Amorg	210	210
Avenir Publicité	528	529
Bain C. Monaco	174	175
Banque Hypoth. Eur.	368	369
Béghin-Say (C.I.)	325	320
B.G.I.	510	....
Blanzy-Ouest	582	....
B.N.P. Intercontin.	218 40	224
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	801	808
B.T.P.	133	133
Cafil	619	635
Cambodge	730	730
C.A.M.E.	104	143 50 d
Campenon Bern.	186	190
Carbone-Lorraine	509	500
C.E.G.Frig.	525	535
Cimen. Blanzy	1415	1872
Centrest (Ny)	203	203
Cerabati	130	136
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	147 50	147 50
C.I.C. (Franç. de)	186	190
C.I. Maritime	740	769
Citram (B)	450	523
Clause	393 70	....
Cofradel (Ly)	978	978
Cogifi	352 30	351
Comiphos	340	342
Cie Industrielle	2760	2700
Comp. Lyon-Alum.	239	242
Concorde (La)	820	831
C.M.P.	16 70	17 85 d
Créd. Gén. Ind.	563	580
Cr. Universel (Cie)	532	535
Créditel	136 80	137
Darblay S.A.	362	410 80
Delalande S.A.	1070	1070
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1550	1550
Didot-Bottin	880	885
Eaux Bass. Vichy	815	882
Eaux Vittel	2045	2080
E.C.I.A.	580	607
Economats Centre	317 50	315
Electro-Banque	280	280
Elf-Antargaz	500	520
E.L.M. Leblanc	580	595
Ensilé-Bretagne	233	232
Entrepôts Paris	480	....
Epargne (B)	2716	....
Europ. Accumul.	39 20	40
Europe Soudure Indust.	80	83 20 d
Eternit	1650	1570
Finalens	180	188
FIPP	144 70	218 60 d
Fnac	390	415 d
Foncière (Cie)	446	445
Fonc. Lyonnaise	495	501
Foncina	429	430
Forinter	1055	1056
Fougerolle	252	....
France I.A.R.D.	272 60	283 50 d
France (La)	4612	5030
From. Paul Renard	485	....
GAN	800	800
Gaumont	338	338
Gévelot	467	485 70 d
Gr. Fin. Constr.	420	415
Gds Moul. Paris	268	265
Groupe Victoire	430 60	430
G. Transp. Ind.	444	438
Immindo S.A.	402	401 10
Immoinvest	258	258
Immobail	400	400
Immobanque	711	711
Immob. Marseille	8750	8860
Immofice	449	454
Invest. (Sté Cent.)	795	797
Jaeger	101 10	101 30
Lafitte-Bail	425	439
Lambert Frères	180	180
Lille-Bonnières	541	580 d
Loca-Expansion	275	271
Locafinancière	337	341
Locatel	800	810
Louvre (Sté)	1270	1240
Lucia	920	920
Machines Bull	70 10	73
Magasins Uniprix	156	....
Magnant S.A.	125	124 50
Maritimes Part.	235	241
Métal Déployé	405	400
Mors	50 50	51 60
Navig. (Nat. de)	45 30	45 30
OPB Paribas	197 50	195 50
Optorg	219	211
Oréal (L') C.I.	1760	1750
Origny-Desvroise	910	946
Palais Nouveauté	426	463 40 d
Parfinance	168	164
Paribas-CIP	254 40	264 10
Paris France	181	181
Paris-Orléans	230 40	230 40
Partenlat	292	....
Patern. Risq. Div.	1200	....
Pathé-Cinéma	378	363 o
Pechiney (cert. inv.)	241 80	251
Piles Wonder	829	795 o
Piper-Heidsieck	1066	962 o
P.L.M.	94 10	90 30
Poclain	14 45	....
Porcher	381	351 50
Promodès	927	957
Providence S.A.	1252	....
Publicis	1990	1990
Rhône-Poul. (c. inv.)	303	303
Ricqlès-Zan	158	206 50 d
Rochefortaise S.A.	543	522
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	530	592 d
Roudière	205	....
Rougier et Fils	87	71 80 d
Sacer	500	500
SAFAA	265	265
Safic-Alcan	810	800
SAFT	1170	1175
Saga	188	190
St-Gobain C.I.	523	544
Salins du Midi	486 30	510
Santa-Fé	123	128
Satam	76 10	76 10
Savoisienne (M)	189 10	190
SCAC	430	447
Senelle Maubeuge	323	324
S.E.P. (M)	148	150
Sicil	186	185
Sicotel	300	300
Siemin	259	250
Siph (Plant. Hévéas)	374	361
Sté Générale-CIP	235	244
Sofal financière	1880	1889
Sofical	923	855
Soffo	500	500
Soficomi	730	....
S.O.F.I.P. (M)	124	....
Sofragi	820	810
Soudure Autog.	325 40	324
Sovabail	630	630
S.P.I.	644	640
Suez (Fin. de)-CIP	165	164
Stemi	780	780
Taittinger	1636	1636
Testut-Aequitas	296	....
Tour Eiffel	355	360
Ufiner S.M.D.	535	535
U.A.P.	303	303
U.T.A.	970	899
Veuve Clicquot	2808	2920
Vicat	1235	1240
Viniprix	1102	1102
Virax	128 30	123 o
Waterman S.A.	655	650
Brass. du Maroc	144 10	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	....
Akzo	293	....
Alcan Alum.	154 10	150 10
Algemeine Bank	115	....
American Brands	267	268
Am. Petrofina	342	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	120	118
Banco de Santander	280 10	281
Bco Pop Español	400	400
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	50000	....
Br. Lambert	471	471
Canadian-Pacific	97	98
CIR	22 30	22 80
Commerzbank	730	760
Dart. and Kraft	325	325
De Beers (port.)	50 30	....
Dow Chemical	490	480
Gén. Belgique	1201	....
Gevaert	1031	....
Glaxo	104	103
Goodyear	325	330
Grace and Co	158 50	160
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	400	380
I. C. Industries	202	195
Johannesburg	719	730
Kubota	24 30	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	40 50	41
Mineral-Ressourc.	62	59 50
Nixdorf	1889	1888
Noranda	102	101 10
Olivetti	23 80	24 80
Pakhoed Holding	211	211 10
Pfizer Inc.	310	301
Procter Gamble	470	458 70
Ricoh Cy Ltd	49	50
Rolinco	242 70	241 80
Robeco	264 70	263 50
Rodamco	449	449
Saipem	10	10 10
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	206	206
Steel Cy of Can.	102	102
Squibb	378 40	373
Tenneco	220	....
Thorn EMI	55 10	55 20
Toray indust. inc	35 20	34 60
Vieille Montagne	985	....
Wagons-Lits	720	....
West Rand	13 60	13 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	228 d
Calciphos	190	182
C.E.M.	....	....
Cochery	172	....
Cogenbor	155	143
C. Occid. Forestière	185	....
Coparex	383	375
Dubois Inv. (Casto.)	820	820
Gachot	90	85
Hoogovens	250	....
Matraservice (bons)	13	11 70 o
Nicolas	870	850
Révillon	330	330
Rorento N.V.	168 50	168 50
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	283	330
Sté Lecteurs du Monde	715	707
Ufinex	380	....
Union Brasseries	119	125

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/2	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 753	5 716	5 510	5 910
ECU	6 988	6 989	....	....
Allemagne (100 DM)	338 240	338 340	327 600	345 500
Belgique (100 F)	16 184	16 189	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	301 300	301 400	290	310
Danemark (100 krd)	88 590	88 580	84	91
Norvège (100 k)	89 850	89 750	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 115	10 123	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 230	4 222	3 500	4 500
Italie (1 000 lires)	4 592	4 592	4 200	4 800
Suisse (100 fr.)	411 100	411 180	396 500	418 500
Suède (100 krs)	95 560	95 480	91	97
Autriche (100 sch)	48 139	48 174	46 650	49 650
Espagne (100 pes.)	5 022	5 012	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 131	4 130	3 750	4 400
Canada ($ can 1)	4 539	4 522	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 451	4 451	4 310	4 610

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/2
Or fin (kilo en barre)	80200	79700
Or fin (en lingot)	80350	79800
Pièce française (20 fr)	521	523
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	554	552
Pièce latine (20 fr)	485	480
Souverain	589	588
Pièce de 20 dollars	3025	3020
Pièce de 10 dollars	1545	1490
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3140	3130
Pièce de 10 florins	485	484
Or Londres	433 95	432 65
Or Zurich	433	431
Or Hongkong	433 45	433 65
Argent Londres	.....	.....

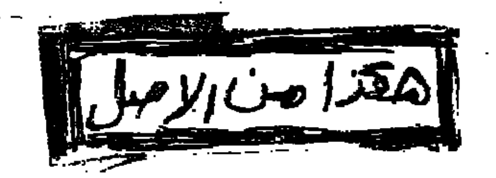
SICAV (sélection) 26/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	730 90	713 07
Actilion	193 48	188 30
Actions France	403 46	388 88
Action Invest.	337 43	322 13
Actions sélectionnées	518 22	499 49
Aedificandi	595 15	574 60
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1008 92	984 31
A.G.F. 5000	510 23	497 79
A.G.F. ECU	1091 17	1080 37
A.G.F. Interfonds	428 16	417 71
A.G.F. Invest	98 55	96 15
A.G.F. OBLIG.	1109 91	1104 39
A.G.F. Sécurité	10587 03	10587 03
Agfimo	573 14	559 16
Altefi	224 33	216 22
A.L.T.O.	196 58	189 47
Ameri-Gan	4896 22	4674 20
America-Valor	670 44	640 04
Amplitude	491 31	477
Arbitrages court terme	5314 20	5303 58
Argonautes	345 38	334 51
Associc	1116 22	1116 22
Avenic	1365 07	1325 31
Axa Europe	115 83	110 58
Axa Investissements	100 58	96 02
Bred Associations	2530 13	2522 56
Bred International	79 59	78 03
Capital Plus	1757 74	1757 74
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterente	104 80	101 75
Convertimmo	332 73	319 93
Cortal court terme	1299 34	1299 34
Cortal intérêt trim.	1058 98	1038 72
Cortexa	864 54	815 79
Credinter	473 90	460 10
Drouot-France	561 43	535 97
Drouot-Investiss.	883 29	843 24
Drouot-Sécurité	248	236 75
Drouot-Sélection	139 18	132 87
Ecucic	1130 14	1113 44
Ecureuil Prévoyance	322 04	312 66
Energie	228 31	218 05
Eparcic	2895 92	2883 04
Eparcourt Sicav	4239 70	4229 13
Epargne Associations	25393 31	25355 28
Epargne-Capital	7775	7698 02
Epargne-Croiss.	1369 82	1333 16
Epargne-Industr.	67 51	64 45
Epargne-Inter	581 62	568 05
Epargne J	52052 93	52052 93
Epargne Long-Terme	170 69	166 12
Epargne Première	12259 89	12259 89
Epargne-Oblig.	198 89	193 57
Epargne-Quatre	1066 73	1066 73
Epargne-Unie	1116 93	1066 28 ♦
Epargne-Valeur	400 25	389 54
Eparoblig	1253 21	1250 71
Epsilon	1046 88	1036 51
Eurinvest Croissance	1093 13	1043 56
Eurinvest Rendement	1094 26	1044 64
Eurocic	8882 88	8761 61
Euro-Croissance	518 38	503 28
Eurodyn	948 42	917 23
Euro-Gan	4064 15	3879 86
Extrême Orient Sicav	525 63	510 32
Fiacad Placement	63328 28	63138 85
Fiacad Valorisation	13773 98	13508 90
Foncicav (div. par 10)	11171 10	11171 10
Foncival	240 83	229 91
France-Gan	5058 18	4828 81
France-Garantie	290 92	290 34
France-Investiss.	387 40	369 83
France-Net	127 59	126 33
France-Obligations	461 21	448 74
Francic	339 80	329 90
Francic Pierre	93 34	90 62
Francic Régions	933 81	906 61

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1382 12	1382 12
Fructi-Epargne	280 48	254 13
Fructicapi	314 87	310 22
Fructicourt	109168 21	109168 21
Fructidor	242 68	239 08
Fructifrance	679 44	662 87
Fructimmo	237 74	231 94
Fructivar	84969 98	84758 08
Fructi ECU	579 46	570 90
Fructi-Première	11646 47	11375 83
Futuroblig	1060 09	1059 03
Gestilion	59880 84	59711 56
Gestion Sécuricourt	10970 58	10961 84
Gestion Associations	143 10	139 85
Gestion Mobilière	597 38	570 27
Haussmann Associat.	1256 28	1256 28
Haussmann court terme	1238 78	1238 78
Haussmann Epargne	1450 34	1450 34
Haussmann Europe	1977 96	1906 47
Haussmann France	826 71	796 83
Haussmann Oblicrois.	1346 21	1285 16
Haussmann Obligation	1481 71	1428 15
Horizon	1057 17	1026 38
Interoblig.	12078 43	11811 95
Intersélect France	387 65	378 36
Intervaleurs Indust.	524 40	500 62
Invest. net	14441 48	14412 63
Invest. Obligataire	17848 27	17812 64
Japacic	171 56	166 55
Jeune épargne	236 64	233 14
Laffitte-Amérique	236 49	225 77
Laffitte Europe	230 27	219 83
Laffitte-Expansion	248 66	237 38
Laffitte-France	280 06	267 35
Laffitte-Immobilière	221 04	211 02
Laffitte-Japon	354 10	338 04
Laffitte-Oblig.	144 59	138 03
Laffitte—Rend.	212 15	202 53
Laffitte-Tokyo	350 42	334 53
Lion-Associations	11101 25	11101 25
Lion court terme	113371 97	113371 97
Lion-Institutionnels	22386 35	22330 53
Lionplus	751 03	743 59
Livret Bourse Investis.	402 42	390 70
Livret portefeuille	599 07	581 62
Méditerranée	147 29	140 61
Minimax	28538 51	28538 51
Mondiale Investissem.	402 87	384 60
Monecic	5754 75	5764 75
Monodem	52976 26	52976 26
Mossé J.	53596 82	53596 82
Mutuelle Unie Sél.	136 42	130 23
Natio.-Assoc.	8472 02	8459 10
Natio.-Epargne	14103	13963 37
Natio.-Court terme	206758	206758
Natio.-Immobilier	917 68	893 12
Natio.-Inter.	1199 27	1167 17
Natio.-Obligations	528 26	514 11
Natio.-Patrimoine	1259 46	1225 75
Natio.-Placements	63228 47	63228 47
Natio.-Revenus	1044 47	1034 13
Natio.-Sécurité	11149 34	11149 34
Natio.-Valeurs	622 22	605 57
Nippon-Gan	5170 87	4936 39
Nord-Sud Développ.	1227 70	1225 25
Normat IF	12685 98	12437 24
Oblicic Régions	1080 29	1064 33
Obligations Convert.	389 82	372 14
Oblilion	1068 75	1058 17
Optimavalor	179 21	173 86
Orvalor	4995 37	4995 37
Paramérique	540 87	518 34
Parunope	727 26	694 28
Paribas Croissance	549 36	526 98
Paribas Epargne	16131 52	16099 32
Paribas France	81 90	79 51
Paribas Opportunités	99 53	96 63

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	495 95	476 73
Paribas Revenu	94 78	93 84
Parnasse-Valor	1060 49	1059 43
Patrimoine-Retraite	1698 25	1655 15
Pervalor	544 19	528 34
Phénix Placements	259 30	258 01
Pierre Investiss.	654 02	624 36
Placement A	932 47	932 47
Placement crt-terme	74211 18	74211 18
Placement J	57180 75	57180 75
Placement Premier	56066 60	56056 60
Placements Rendement	10899 67	10899 67
Placements Sécurité	106793 39	106793 39
Plénitude	103 08	102 77
Première Obligations	10895 28	10873 53
Prévoyance Ecureuil	104 56	101 76
Priv'Association	21660 27	21660 27
Province Investiss.	422 98	403 80
Quartz	108 86	106 18
Rentacic	161 17	158 79
Revenus Trimestriels	5526 06	5471 35
Revenu Vert	1157 88	1156 72
Rivoli Plus	1107 51	1057 29
St-Honoré Assoc.	13686 93	13618 84
St-Honoré Bio-aliment.	707 28	675 21
St-Honoré Pacifique	500 57	477 87
St-Honoré P.M.E.	412 46	393 76
St-Honoré Real	11718 82	11672 13
St-Honoré Rendement	11908 01	11848 77
St-Honoré Services	445 36	428 23
St-Honoré Technol.	692 95	661 53
St-Honoré Valor	12476 15	12377 13
Sécuricic	11333 16	11321 84
Sécuri Taux	10322 74	10322 74
Sélection Croissance	475 72	461 86
Sicavdam (Caeden BP)	723 86	713 15
Sicav-Associations	1449 90	1447 73
S.F.I. fr. et étr.	582 71	565 74
Sicav 5000	315 04	306 61
S.I. Est	1210 45	1155 56
Silvafrance	479 90	467 05
Silvam	390 61	380 16
Silvarente	212 54	210 44
Silvinter	390 80	380 34
S.N.I.	1115 58	1083 09
Sogepargne	351 91	339 19
Sogevar	962 16	918 53
Soginter	1244 53	1188 10
Soleil Investissement	465 91	444 78
Stratégie Actions	984 79	946 91
Stratégie Rendement	1093 50	1059 08
Technocic	1043 83	1013 43
Techno-Gan	5728 43	5468 67
Trilion	5336 75	5283 91
U.A.P. Investiss.	380 96	367 19
Uni-Associations	110 33	110 33
Unifrance	420 97	401 88
Unifoncier	1127 93	1076 78 ♦
Uni-Garantie	1293 14	1267 76
Unigestion	818 36	781 25
Uni-Régions	2436 10	2325 63
Univente	2269 88	2195 24
Univer	179 49	179 49
Univers-Actions	982 71	950 40
Univers-Obligations	1529 37	1479 08
Valorem	468 09	456 67
Valorg	1536 54	1535
Valrea	82855 34	82814 03

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

M. Mitterrand visite une école du XXe arrondissement de Paris

M. François Mitterrand a effectué, le lundi 29 février, une visite surprise dans une école du XXe arrondissement de Paris, rue de Tourtille, qui compte une forte proportion d'immigrés.

Le président de la République a rendu cette visite à l'invitation de deux enseignants de l'école, dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme, organisée par SOS-Racisme. Arrivé quelques minutes après 9 heures, le président est reparti après avoir discuté plus d'une demi-heure avec des instituteurs et des élèves.

Meurtrier présumé d'un policier toulonnais

Roberto Succo a été arrêté dans la banlieue de Trévise

Roberto Succo, meurtrier présumé d'un policier toulonnais, l'inspecteur Michel Morandin, a été arrêté, dans la soiré du dimanche *28 février*, dans la banlieue de Trévise, près de Venise.

Il a fallu un mois, jour pour jour, aux polices européennes, et notamment italienne, française et suisse, pour retrouver l'homme qui, le 28 janvier dernier, a tué l'inspecteur Morandin dans un hôtel de Toulon et blessé un autre policier, l'inspecteur Claude Aizzi.

Pourchassé par la police, le malfaiteur avait réussi à passer en Suisse, où il est accusé d'avoir agressé un pompiste entre Genève et Lausanne, puis d'avoir pris une automobiliste en otage. Après avoir échangé des coups de feu avec les policiers, il devait prendre quatre autres personnes en otages près de Berne.

C'est après une dizaine de jours, que les policiers ont pu établir l'identité du fuyard qui se faisait appeler « André ». Le meurtrier présumé du policier toulonnais est, en fait, un Italien de vingt-six ans, Roberto Succo. Interné en 1981 après avoir tué ses parents, il s'était évadé de l'hôpital psychiatrique de Reggio Emilia dans le nord-est de l'Italie, où il bénéficiait d'un régime de semi-liberté.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 février

En hausse

La Bourse de Paris était en progression, lundi matin 29 *février*, l'indicateur de tendance atteignant + 3,29 % en cours de séance. Parmi les principales hausses, notons BP France (+ 7,4 %), Total (+ 3,4 %), Locafrance (+ 3,3 %), Strafor (+ 3,3 %), Comptoir moderne (+ 3,1 %), Penhoet (+ 2,8 %), Esso (+ 2,7 %). Sont en recul : DMC (– 5,9 %), SCOA (– 5,5 %), UIF (– 3,1 %), Promodès (– 3 %), GTM (– 2,7 %), Somer-Allibert (– 2,6 %).

Reprise de la « guerre des villes »

Bagdad touchée par deux missiles iraniens

Deux missiles iraniens sont tombés sur Bagdad dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 février, faisant de nombreux morts et blessés dans certains quartiers résidentiels de la capitale irakienne. Le communiqué militaire irakien qui a fait état de ce bombardement n'a pas précisé la localisation de la chute des deux missiles (trois missiles selon Téhéran). Les *autorités irakiennes maintiennent* toujours le silence sur ces localisations et imposent le black-out aux correspondants de presse pour éviter d'aider indirectement l'Iran à mieux préciser ses tirs. Selon Téhéran, trois missiles ont touché un bâtiment de la radio-télévision et deux objectifs militaires dans la capitale irakienne.

Ces tirs de missiles confirment que la « guerre des villes » a bien repris depuis le bombardement de Téhéran par l'aviation *irakienne samedi en* début d'après-midi, pour la première fois depuis novembre 1987. La radio iranienne avait aussitôt demandé aux habitants de Bagdad et de Bassorah d'évacuer les quartiers voisins des centres militaires et économiques et annoncé le bombardement, *« dans les heures qui suivent »*, d'objectifs civils et militaires dans ces deux villes. Accusant l'Irak d'avoir bombardé samedi *« un quartier non militaire »* situé dans une banlieue sud de Téhéran, tuant un civil et blessant plusieurs personnes, l'Iran s'était déclaré déterminé à poursuivre *« ses actions dissuasives jusqu'à l'arrêt total des attaques irakiennes).*

L'Irak répondait promptement à l'annonce d'imminentes représailles iraniennes en menaçant de reprendre la « guerre des villes » intensément et de bombarder *« toutes les villes iraniennes dont Téhéran à l'aide de l'aviation, de missiles et de l'artillerie »*. L'état-major irakien a affirmé que l'objectif du raid de samedi mené par un *« grand nombre »* d'avions était la plus importante raffinerie iranienne, fournissant une grande partie du carburant nécessaire à l'armée et alimentant plusieurs villes *iraniennes, dont* Téhéran, en produits pétroliers. L'Irak a également expliqué implicitement la reprise subite de ses raids en profondeur du territoire iranien par la pression exercée par l'Iran sur le front et par les fortes concentrations de troupes iraniennes massées aux frontières. L'état-major irakien a souligné, en effet, que l'Iran ne pouvait impunément masser ses forces aux frontières et penser en même temps que ses propres centres économiques demeureraient à l'abri.

L'Iran a réagi *immédiatement au* bombardement de la banlieue sud de Téhéran, en reprenant le pilonnage de Bassorah samedi en fin d'après-midi. L'Irak a répliqué samedi par un raid aérien contre la ville de Saqqez, dans le nord-ouest de l'Irak, qui aurait fait vingt *et un tués civils. Pour sa part*, l'aviation iranienne a bombardé dimanche matin plusieurs objectifs industriels dans le sud-est de l'Irak. Dans la soirée, des chasseurs-bombardiers irakiens ont riposté en pilonnant les villes de Dezfoul et Hamadan, situées respectivement dans le sud-ouest et l'ouest de l'Iran. – *(AFP-AP.)*

● ***Sept exécutions publiques* à Téhéran.** – Deux hommes, reconnus coupables d'un attentat à la bombe il y a plusieurs mois sur l'une des places du nord de Téhéran, ont été pendus, le dimanche 28 février sur le lieu de leur crime, a *annoncé l'agence iranienne* IRNA. Samedi, cinq autres personnes ont été pendues en public dans le centre de Téhéran, également pour avoir organisé un attentat à la bombe dans la capitale, rappelle l'agence officielle.

Les deux « terroristes » exécutés dimanche avaient été condamnés à *mort* par le tribunal de la révolution islamique comme *responsables* de l'explosion d'une bombe sur la place Tadjrich l'année dernière. Ils auraient également fait parvenir à Téhéran des explosifs provenant d'Irak, indique IRNA qui précise que les deux *« saboteurs avaient reçu d'importantes sommes d'argent du régime irakien pour accomplir leurs forfaits »*. – (AFP.)

5 200 fonctionnaires des finances à Bercy en 1989

Le ministre d'Etat a visité, samedi *27 février, le chantier* de Bercy où se construisent actuellement les nouveaux bâtiments de Borja Huidobro et Paul Chemetov. Ils doivent accueillir, à partir de l'année prochaine, 5 200 fonctionnaires des finances. La plupart d'*entre eux viendront du quai* Branly (1 300 personnes), où un immeuble « provisoire » depuis la guerre doit être détruit, les autres (2 400 personnes) du Louvre, où ils libéreront 25 000 mètres carrés. Ces locaux seront immédiatement attribués (après leur aménagement) au musée. Mais 20 000 mètres carrés restent occupés par les ministres et le noyau dur du ministère des finances, qui attendent toujours de trouver *un logement* « noble » au centre de Paris, à proximité des grands centres de décision : Elysée, Matignon, Assemblée nationale.

Un communiqué du ministère avait pu faire croire qu'une solution immobilière était en voie d'être trouvée pour ce dernier carré. Il n'en est rien. M. Balladur n'est pas revenu sur les termes de sa déclaration de juillet 1987.

En revanche, dans la cour Napoléon du Louvre, on pose actuellement les dernières plaques de verre qui recouvrent la pyramide. Celle-ci sera inaugurée, vendredi, par le président de la République. Il interviendra à cette occasion au cours du journal d'Antenne 2, qui sera diffusé à partir de l'entrée du futur musée, dont les nouveaux équipements en cours d'installation (sous la pyramide) ne seront pas prêts avant la fin de l'année.

E. de R.

AUTRICHE

Nouvelles manifestations et révélations contre M. Waldheim

Les manifestations contre le président autrichien, M. Kurt Waldheim, se multiplient.

Le samedi *27 février*, quelque mille cinq cents personnes ont réclamé sa démission à Salzbourg, alors que plus d'un millier de personnes ont participé dimanche après-midi dans le centre de Vienne à une manifestation identique.

De son côté, le chef du Parti socialiste autrichien (SPOE), M. Fred Sinowatz, a offert, samedi, sa démission, si celle-ci pouvait servir l'*« intérêt de l'Etat »* et mener, en contrepartie, à une démission de M. Waldheim. M. Alois Mock, chef du Parti populiste et vice-chancelier du gouvernement de *coalition*, a rejeté la proposition de M. Sinowatz. *« [Sa] démission est son affaire et celle du Parti socialiste*, a-t-il dit. *Quant à M. Waldheim, élu par le peuple, il ne peut dépendre des décisions d'un parti. »*

A *l'étranger*, de nouvelles révélations sont venues augmenter la tension. Selon le *Times* de Londres, qui cite dans son édition du lundi 29 février un ancien officier de la Wehrmacht qui travaillait avec M. Waldheim en 1943-1944, au moins un Britannique et quatre Grecs ayant travaillé pour les commandos d'élite de la Royal Navy ont été livrés pour être exécutés après avoir été interrogés par des officiers de la Wehrmacht à l'époque où Kurt Waldheim appartenait à leur unité. M. Waldheim a toujours nié avoir participé à ces interrogatoires.

Par ailleurs, un ancien juriste du département américain de la défense, M. Eli Rosenbaum, a déclaré, dimanche 28 février, que Moscou a exercé des pressions sur Kurt Waldheim lorsqu'il était secrétaire général des Nations *unies, en le menaçant* de révéler son passé pendant la période nazie pour obtenir une augmentation du personnel soviétique à l'ONU. – (*AFP, Reuter.*)

Le numéro du « Monde » daté 28-29 février 1988 a été tiré à 498 901 exemplaires

Sur le vif

Mort à crédit

Va falloir que je marche sur la pointe des pieds, *là, aujourd'hui*. Je m'avance sur un terrain miné, semé de préjugés pesants, épais, tenaces. Mais, bon, tant pis, maintenant qu'il est mort, le mort, enfin je veux dire débranché, mort, il l'était déjà cérébralement, *légalement mort*, même qu'on aurait dû déclarer son décès à l'état civil, je voudrais bien comprendre.

Qu'est-ce que ça a de tellement choquant, ces expérimentations sur des cadavres maintenus *artificiellement dans un* faux-semblant de vie pour qu'on puisse leur prélever des organes nécessaires à la survie de milliers de gens ? Pourquoi ne pourrait-on pas effectuer des recherches, dans l'espoir, même ténu, même déçu, de faire progresser la science, sur des corps bientôt vidés, dont le cerveau est réduit à un peu de liquide visqueux ? C'est pas moi qui le dit, c'est le *Dr Escoffier-Lambiotte dans un* article paru ici même, la semaine dernière.

Pourquoi ce tollé, ces hurlements ? Du ministre de la santé au président, ça n'a été qu'un cri : scandale ! Atteinte aux *droits de l'homme* ! Depuis quand les *morts* ont-ils encore des droits ? C'était Hitler, c'était l'apprenti-sorcier ! Enfin, franchement, ça ressemble à quoi ? On se croyait revenu au *Moyen* Age, quand le simple fait de disséquer un cadavre, pour essayer de savoir comment on était fait, vous envoyait droit au bûcher.

Pourquoi ne pas vivre avec son temps et reconnaître qu'à douze ans du troisième millénaire la mort a changé d'aspect, de visage... ? Et d'usage. *Pourquoi* ne pas légaliser des expérimentations pratiquées *couramment* en catimini, comme en témoignent aujourd'hui un certain nombre de médecins sortis de l'ombre ? Bravo et merci ! Il y en a marre de cette hypocrisie. Pourquoi est-ce que pour sauver des vies on aurait pas le *droit de se servir* des morts ? Complètement, *librement*. Enfin, quoi, on n'est pas un peu mort ! Mort au point de donner son cœur, mais pas au point de respirer de l'azote.

CLAUDE SARRAUTE.

SÉNÉGAL : Les élections du 28 février

Victoire attendue du président Diouf et de son parti

Dakar. – Le président Abdou Diouf, au pouvoir au Sénégal depuis *1981*, devrait se succéder à lui-même, et son parti sera largement majoritaire à l'Assemblée nationale, selon des résultats partiels publiés dans la matinée du lundi 29 février par le ministre de l'intérieur.

Selon ces chiffres, M. Diouf est crédité d'environ *77 %* des voix, contre 21 % pour son principal adversaire, M. Abdoulaye Wade, candidat du Parti démocratique sénégalais (PDS-libéral). Le président sortant ferait ainsi un score moins élevé qu'en 1983 (83 %), tandis que M. Wade progresserait d'environ 7 %. Les deux autres candidats, *MM. Babacar Niang*, du Parti pour la libération du peuple (PLP), et Landing Savané, du Mouvement révolutionnaire pour une démocratie nouvelle, se partagent les quelque 2 % restants.

Aux élections législatives, l'opposition, qui présentait cinq partis, n'a pas réussi la percée qu'elle espérait. Le Parti socialiste au pouvoir arriverait largement en tête. La participation, malgré les incidents qui ont marqué les derniers jours de la campagne électorale, a été plus élevée qu'en 1983, avec environ 60 % de votants sur quelque 2 millions d'électeurs inscrits.

La régularité du scrutin est d'ores et déjà contestée par l'opposition, qui, avant l'ouverture des trois mille quatre cent quatre-vingt-quinze bureaux de vote, avait dénoncé des fraudes dans l'établissement des listes électorales et la distribution des cartes d'électeur. Dimanche en *début de soirée*, avant la publication des premiers résultats, des incidents ont éclaté dans le quartier de Médina et dans d'autres secteurs populaires de Dakar, où de très jeunes manifestants s'en sont pris à des véhicules et ont jeté des pierres sur les forces de l'ordre.

Des blindés des Groupes mobiles d'intervention (GMI), la police anti-émeutes, ont pris position dans la Médina, interdisant notamment l'accès des manifestants vers le centre de la capitale, où se trouvent les principaux ministères. Le calme est revenu dans ces quartiers, mais un important dispositif de sécurité restait en place lundi matin. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

L'archevêque Desmond Tutu interpellé au Cap

Mgr Tutu, Prix Nobel de la Paix et chef de l'Eglise anglicane d'Afrique australe, a été interpellé, le lundi 29 février, par la police sud-africaine alors qu'il participait à une marche de protestation, rapportent des témoins. Le prélat manifestait, en compagnie notamment de plusieurs ecclésiastiques opposés à l'apartheid, contre les récentes mesures gouvernementales prises *envers l'opposition extra-parlementaire.*

En URSS et à Chypre

Deux accidents d'avion font plusieurs dizaines de victimes

Un Tupolev 134 de la compagnie soviétique Aeroflot s'est écrasé en atterrissant sur l'aéroport de Sourgout (Sibérie occidentale), le samedi 27 *février*. Il avait à son bord quarante-cinq passagers et six membres d'équipage. Selon l'agence Tass, il y aurait des survivants. Le gouvernement soviétique a présenté ses condoléances aux familles des victimes.

D'autre part, un Boeing 727 de la compagnie yougoslave JAT, loué *pour un an à la compagnie turque* Talia, a percuté, le 27 *février*, une montagne dans le nord de Chypre peu avant d'atterrir à Ercan. Il y avait quinze personnes à bord, l'avion devant prendre à Ercan un groupe de touristes pour les transporter à Helsinki. Selon l'agence Tak, il n'y a pas de survivants.